



HAL
open science

Observer, comprendre et penser les situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant : une enquête au Lieu-Dit

Antoine Lalande

► **To cite this version:**

Antoine Lalande. Observer, comprendre et penser les situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant : une enquête au Lieu-Dit. Sciences de l'information et de la communication. 2019. dumas-02512316

HAL Id: dumas-02512316

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02512316v1>

Submitted on 19 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Master 2 Recherche

Mention : Information et communication

Spécialité : Recherche et développement

Observer, comprendre et penser les situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant

Une enquête au Lieu-Dit

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Joëlle Le Marec

Nom, prénom : LALANDE Antoine

Promotion : 2018-2019

Soutenu le : 21/05/2019

Mention du mémoire : Très bien

Résumé :

Ce travail restitue un ensemble de réflexions menées à l'occasion d'une enquête de terrain réalisée entre novembre 2017 et mai 2019 au Lieu-Dit. Ce bar-restaurant, situé dans le quartier de Ménilmontant à Paris, a pour particularité d'accueillir et d'organiser divers événements : débats, présentations de livres et de revues, et plus largement des rencontres réunissant universitaires, éditeurs, syndicalistes, militants politiques et associatifs. À travers ces événements, Le Lieu-Dit se veut être un lieu de sociabilités militantes qui, s'il ne revendique pas de ligne partisane particulière, entend affirmer une appartenance politique forte associée à la « gauche radicale ». À partir du Lieu-Dit, cette enquête entend alors interroger un phénomène aujourd'hui largement partagé : les sciences sociales se présentent à l'intérieur d'un « milieu militant » selon des formes, des usages et des contextes qui peuvent profondément différer de leurs cadres académiques usuels. À ce titre, Le Lieu-Dit, du fait de la nature de ses événements et de son public, constitue *a priori* un terrain idéal pour aborder ces situations de présence. Or, la grande difficulté de cette enquête n'a pas tant été d'avoir accès à ce terrain, en menant à bien des observations et des entretiens, que de s'efforcer à penser celui-ci en tant que *terrain* à part entière. Pour cause, ce travail a essentiellement consisté à confronter un concept pertinent pour qualifier et objectiver des situations de présence des sciences sociales en milieu militant, la *vulgarisation*, à une entité empirique qui lui demeure *irréductible* : Le Lieu-Dit. Ainsi, cette enquête s'est intéressée à réfléchir aux conditions de possibilité, théoriques et empiriques, qui permettent d'observer, comprendre et penser ces situations de vulgarisation à partir d'un *terrain* vécu et conçu comme tel. L'ensemble de ces réflexions sont ici restituées autour de quatre chapitres progressifs.

Le premier consiste à revenir sur les problèmes théoriques posés par la question d'une vulgarisation pensée à partir du cas spécifique des sciences sociales. En effet, dans sa thèse soutenue en 1973, Baudouin Jurdant affirme que la vulgarisation de ces sciences relève d'une « *impossibilité théorique* ». Ce chapitre propose alors de discuter cette proposition, tout en prenant ses fondements théoriques très au sérieux. Cette discussion aboutit à une proposition d'esquisse permettant de penser, en théorie, une vulgarisation des sciences sociales. Par la suite, le deuxième chapitre propose de revenir sur les présupposés épistémologiques de la démarche empirique, ainsi que sur leurs conséquences méthodologiques. Ce chapitre souhaite expliquer au lecteur, ou à la lectrice, comment rigoureusement construire un terrain en acceptant de se plier aux exigences et aux contraintes de cette démarche. Il permet alors de donner à voir le déroulement concret de cette enquête au Lieu-Dit, ainsi que les moyens méthodologiques mis en œuvre pour construire ce dernier en un *terrain* d'étude des situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant. Le troisième chapitre restitue alors les phases de cette construction à partir de trois unités d'analyse dégagées pendant l'enquête : les formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit, la capacité du Lieu-Dit à *faire lieu* pour son public, et cette expression floue de « milieu militant ». Enfin, le quatrième chapitre consiste à proposer un cadre de compréhension, issu de cette construction du terrain, permettant de penser à nouveaux frais les situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant. Il s'agit d'envisager ces dernières à l'intérieur d'une activité collective d'*enquête*, telle que conçue par ses principaux théoriciens (Charles Sanders Peirce et John Dewey), tout en considérant cette activité au sein d'une division sociale du travail intellectuel qui, chez Baudouin Jurdant, caractérise avant tout les phénomènes de vulgarisation.

Mots-clés : vulgarisation, sciences sociales, militantisme, terrain, empirisme, enquête, lieu, scientificité, pragmatisme, matérialisme

Mémoire de M2 Recherche
dirigé par Joëlle Le Marec

Observer, comprendre et penser les situations de vulgarisation
des sciences sociales en milieu militant

Une enquête au Lieu-Dit



Photo de couverture téléchargée depuis la page Facebook du Lieu-Dit.

Remerciements

Ces remerciements s'adressent tout d'abord à ma directrice de recherche, Joëlle Le Marec, pour son soutien extrêmement précieux. La pertinence et la rigueur théorique dont elle fait preuve dans son travail de recherche m'ont profondément inspiré, mais ce sont également ses qualités humaines, d'écoute et de compréhension, qui ont permis à ce mémoire de voir le jour. Tout en me laissant une très grande liberté théorique et méthodologique, Joëlle m'a en effet accompagné pendant plus d'un an, apportant à chaque étape de la construction et de la problématisation de ce mémoire une oreille attentive et des conseils indispensables au développement de ma réflexion. En espérant que nos échanges se poursuivent dans les prochaines années.

Je tiens également adresser de chaleureux remerciements à Hossein, sans qui cette enquête de terrain n'aurait jamais pu avoir lieu. Je me souviens encore lui demander timidement son aide pour m'aider à réaliser ce mémoire. Hossein a su se montrer très réceptif et m'a donné la possibilité d'interroger de nombreuses personnes qui ont été essentielles à mon enquête. J'espère que ce travail trouvera une certaine utilité à ses yeux en l'aidant à entretenir ce vivier de savoirs qu'est Le Lieu-Dit.

Accepter de s'engager dans une situation d'entretien n'est pas toujours facile et implique de trouver du temps à accorder à l'enquêteur. C'est pourquoi je remercie infiniment l'ensemble des personnes interrogées durant cette enquête. Je tiens à respectivement remercier Arnaud, Alice, Clotilde¹, Jean-Luc, Keltoum, Michael, Laurent, Patricia, Louis, Francis, Thierry, Virginie, Vanina et bien entendu, Hossein. Je souhaite également remercier Nicolas qui a quand même essayé de répondre à mes questions malgré son emploi du temps chargé.

Ces remerciements s'adressent tout particulièrement aux personnes qui ont œuvré en coulisses à la correction et à la relecture de ce mémoire. Je souhaite donc très vivement remercier Marie, Yvon, Raphaël, Adeline, Juliette, Armand, Mélanie, Xavier et Julie.

Je remercie également l'ensemble des professeurs et des professeures qui m'ont encadré tout au long de cette année de M2 Recherche au CELSA. Leurs remarques bienveillantes ont été d'une très grande utilité pour ce travail.

Je remercie amicalement Colin Robineau qui m'a donné de pertinents conseils pour étudier empiriquement un lieu militant.

¹ Le prénom de ces trois personnes a été rendu anonyme à leur demande.

Je tiens aussi à remercier Thierry Devars qui m'a vivement incité à poursuivre mes études en M2 Recherche. Bien qu'éprouvant, je ne regrette aucunement ce choix.

Mes remerciements s'adressent également à mes ami.e.s qui m'ont soutenu tout au long de ce travail. Je remercie avec affection celles et ceux que j'ai déjà eu l'occasion de citer ainsi que Niels et Niels (je laisse soin aux homonymes de déterminer lequel est lequel), mes deux camarades de promotion Laura et Aline, Constant, Laurent, Mathis, Tema, Nate ainsi que toutes celles et ceux que j'aurais oublié.

J'adresse un grand merci à ma famille qui m'a accompagné et encouragé pendant cette année de recherche. Je remercie mes parents, ma sœur Élodie et mon frère Thibault (les sangs !), ma grand-mère et Sylviane qui, à mon avis, seront plus qu'heureux d'apprendre la fin de cette aventure.

Enfin, je souhaite adresser des remerciements spéciaux à Adeline. Pendant plus d'un an, Adeline a eu la joie (sic) de suivre les évolutions et les tournures de ce mémoire. Il est donc aussi un peu le sien. Sa présence à mes côtés durant cette recherche a été d'un précieux réconfort et je tiens à l'en remercier du fond du cœur.

Note liminaire

La présente note explicite certains choix formels pour la lecture du texte.

- Ont été mises entre guillemets à doubles chevrons (« ») et composées en romain les citations de textes publiés. En leur sein, les guillemets à doubles apostrophes (“ ”) entendent signifier une citation effectuée par les auteurs. Les guillemets simples à apostrophes (‘ ’) signifient quant à eux la nécessité d’une prise de distance exprimée par ces mêmes auteurs.
- Ont été mis entre guillemets à doubles chevrons et composés en italique les citations de propos oraux rapportés (observations et entretiens), les notes de terrain et les documents annexes.
- Ont été mis entre guillemets à doubles apostrophes (“ ”) les termes et les expressions qui nécessitent une prise de distance.
- Ont été mis en italique les termes et les expressions sur lesquels je souhaite insister.

Sommaire

INTRODUCTION	15
1) La vulgarisation : un impossible objet scientifique ?	17
2) Genèse du projet de recherche : d'un ensemble de pratiques personnelles aux problèmes théoriques de la vulgarisation des sciences sociales	21
3) L'émergence du problème de la démarche empirique	25
4) Problématique, hypothèses et annonce du développement	30
CHAPITRE 1	37
Les problèmes théoriques de la vulgarisation des sciences sociales	37
A) La vulgarisation des sciences sociales : une impossibilité théorique ?	37
1) <i>La vulgarisation scientifique selon Baudouin Jurdant</i>	37
2) <i>La thèse de l'impossibilité théorique</i>	44
3) <i>Remarques et critiques concernant la thèse de l'impossibilité théorique</i>	49
B) Sciences sociales, hétéronomie et réflexivité : d'une impossibilité théorique à une compréhension pragmatiste et matérialistes des situations de vulgarisation des sciences sociales	55
1) <i>L'hétéronomie des sciences sociales : entre problèmes et point d'ancrage de leur scientificité</i>	56
2) <i>La réflexivité en sciences sociales : vecteur de leur scientificité ... et de leur vulgarisation ?</i>	59
3) <i>Les ambiguïtés de la relation théorique entre scientificité et vulgarisation chez Baudouin Jurdant et ses conséquences analytiques</i>	67
Conclusion du premier chapitre	80
CHAPITRE 2	88
Comment construire un terrain ?	88
A) La démarche empirique : construire un terrain en interrogeant et en objectivant les effets de l'enquête	88
1) <i>Le présupposé épistémologique de la démarche empirique et ses implications méthodologiques</i>	88
2) <i>Empirisme, hétéronomie et scientificité : objectiver l'articulation entre sens commun et objets scientifiques</i>	93
3) <i>Le terrain : lieu et moment de la neutralisation des contraintes de la démarche empirique</i>	97
B) Le Lieu-Dit : du début de l'enquête à la construction du terrain	103
1) <i>Début et déroulement de l'enquête au Lieu-Dit</i>	103
2) <i>Élaboration du guide d'entretien et traitement des observations</i>	108

CHAPITRE 3	112
La construction du Lieu-Dit en un terrain d'étude des situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant	112
A) Première unité d'analyse : interroger et objectiver les formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit	112
1) <i>À la recherche des sciences sociales</i>	112
2) <i>Les apports méthodologiques et analytiques du concept de représentation sociale</i>	118
3) <i>La dimension critique des sciences sociales : une condition nécessaire à la reconnaissance de leur scientificité</i>	124
B) Deuxième unité d'analyse : comprendre ce qui fait lieu	128
1) <i>Un lieu autre</i>	128
2) <i>Un lieu d'oralité ... et d'écritures</i>	143
3) <i>Le Lieu-Dit est-il un média ?</i>	149
C) Troisième unité d'analyse : du milieu militant à l'enquête militante	158
1) <i>L'appellation de "milieu militant" et ses effets ambivalents sur l'enquête</i>	161
2) <i>Le terrain à l'épreuve des outils théoriques de la sociologie des mouvements sociaux et de l'engagement militant</i>	166
3) <i>Du milieu militant au public militant du Lieu-Dit</i>	171
4) <i>Les problèmes théoriques et méthodologiques du public des sciences sociales</i>	180
CHAPITRE 4	198
Les situations de vulgarisation des sciences sociales prises dans l'enquête militante	198
1) <i>L'enquête chez Charles Sanders Peirce : un réexamen pratique de la connaissance et de la vérité</i>	198
2) <i>L'enquête chez John Dewey : vers une théorie des conditions sociales et matérielles de la constitution des savoirs en société</i>	211
CONCLUSION	228
1) Les conditions de pertinence du Lieu-Dit en tant que terrain	229
2) Quelle dimension critique pour les sciences sociales ?	233
3) La médiation : un concept pour penser la dimension communicationnelle du terrain ?	239
ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE	252
Annexes	253
Annexe n°1 : Présentation des événements	253
Annexe n°2 : Guide d'entretien	258

Annexe n°3 : Profil sociologique des personnes enquêtées	260
Annexe n°4 : Notes de terrain	264
Annexe n°5 : Appels de soutien au Lieu-Dit	273
Annexe n°6 : Bibliothèque du Lieu-Dit	276
Annexe n°7 : Le P'tit salon du livre politique	277
BIBLIOGRAPHIE	280

INTRODUCTION

Le Lieu-Dit est un bar-café-restaurant situé dans le XXème arrondissement de Paris en plein coeur du quartier de Ménilmontant. Créé en 2004 à l'initiative de Hossein, actuel gérant et responsable du lieu, Le Lieu-Dit a pour particularité d'accueillir et d'organiser divers événements : des débats, des présentations de livres et de revues, ou encore des rencontres associatives pouvant réunir universitaires, éditeurs, syndicalistes et militants politiques. À travers ces événements, Le Lieu-Dit se veut avant tout être un lieu de sociabilités militantes qui, s'il ne revendique pas de ligne partisane spécifique, entend affirmer une appartenance politique forte associée à la « gauche radicale »¹. Grâce à l'aide de Hossein, j'ai pu entreprendre de novembre 2017 à mars 2018 une enquête de terrain dans ce lieu afin de l'interroger au prisme d'une question précise : celle de la vulgarisation des sciences sociales en milieu militant, ou plus exactement, celle des conditions théoriques et empiriques qui autoriseraient à parler d'une vulgarisation de ces sciences afin de qualifier un certain nombre de réalités observées dans ce lieu.

Ainsi, ce mémoire doit se comprendre comme une tentative de restitution d'un cheminement problématique, un « *sens du problème* »², éprouvé tout au long de cette enquête. Ce cheminement résulte d'une confrontation permanente entre un concept - la vulgarisation - s'inscrivant dans une forte historicité mais marqué par des contours définitionnels flous, et une entité empirique spécifique - Le Lieu-Dit - pouvant être décrite à travers un ensemble de réalités complexes qui ne peuvent être réduites au seul concept de vulgarisation. Tout l'enjeu de ce travail a donc consisté à construire ce lieu en un *terrain* entendant s'inscrire dans le champ disciplinaire des sciences de l'information et de la communication (SIC). Ce terrain devait permettre de répondre aux problématiques posées par le concept de vulgarisation ainsi qu'aux contraintes et aux exigences de la démarche empirique. Ainsi, cette introduction entend restituer les étapes préliminaires de ma réflexion qui m'ont mené à m'intéresser à la vulgarisation des sciences sociales et à réfléchir aux moyens *empiriques* à partir desquels aborder Le Lieu-Dit comme un terrain d'étude des situations de vulgarisation de ces sciences en milieu militant. Pour ce faire, je propose de procéder en trois temps.

¹ « Le dernier QG de la gauche radicale à Paris est menacé de fermeture », *Les Inrocks*, Consulté le 30 novembre 2017. <http://www.lesinrocks.com/2016/01/15/actualite/le-lieu-dit-qg-de-la-gauche-radicale-a-paris-menace-de-fermeture-11798283/>

² BACHELARD, G. , *La formation de l'esprit scientifique*, Vrin, 2004 [1938], p.16

Dans un premier, il s'agit de rendre compte d'un « champ d'investigation »¹ à l'intérieur duquel j'entends me situer : la vulgarisation scientifique. Je proposerai une première définition de cette dernière, tout en explicitant les raisons pour lesquelles ce champ n'est jamais parvenu à s'autonomiser complètement. Ce moment va alors permettre de souligner tout l'intérêt que pourrait avoir ce champ à renouer avec les origines historiques et épistémologiques du terme pour sortir de ses impasses définitionnelles et théoriques.

Le deuxième temps propose de revenir sur la genèse de ce projet de recherche. S'il s'appuie sur un ensemble de pratiques personnelles ayant trait à la politique et au militantisme, la question originelle de ce projet porte sur la manière de qualifier des situations à l'intérieur desquelles les sciences sociales se présentent selon des formes et des usages qui diffèrent de leurs cadres académiques habituels : dans quelles mesures ces situations expriment un phénomène de vulgarisation ? Il s'agit de montrer que l'emploi du terme de «vulgarisation» ne va pas nécessairement de soi dès lors que des sciences, aussi bien sociales que naturelles, se présentent en dehors de leurs cadres académiques. Pour cause, les travaux ayant traité explicitement de la vulgarisation des sciences sociales sont rares, voire inexistantes. Lors de mes lectures préliminaires, un auteur en particulier a su néanmoins retenir mon attention : Baudouin Jurdant. En effet, celui-ci concluait dans sa thèse soutenue en 1973 à une « *impossibilité théorique* »² de leur vulgarisation. Ce travail de recherche a donc en grande partie consisté à discuter cette proposition afin d'élaborer un cadre théorique permettant d'envisager une vulgarisation des sciences sociales.

Enfin, le troisième temps de cette introduction consiste à présenter les conditions d'émergence de problèmes méthodologiques et épistémologiques survenus au cours de mon enquête. Ces problèmes sont caractéristiques d'une *démarche empirique* dont j'entends me réclamer. Au début de mon travail, cette démarche exprimait plus exactement un imaginaire de la recherche auquel mon parcours en études supérieures m'avait jusqu'à présent habitué : celui de réaliser une enquête de terrain en menant des observations et des entretiens semi-directifs avec les personnes rencontrées au cours de l'enquête. C'est notamment en raison de cet imaginaire que Le Lieu-Dit a été mon choix

¹ JACOBI, D., Bernard SCHIELE, et Marie-France CYR, « Note de synthèse [La vulgarisation scientifique et l'éducation non formelle] », *Revue française de pédagogie*, n°91, 1990, pp. 81–111, p.82

² JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, Éditions des archives contemporaines, 2009 [1973], p.196

d'*objet concret*¹. Or, mes premiers pas sur le terrain, ainsi que mes échanges avec les différents professeurs m'ayant encadré pendant cette recherche, m'ont amené à prendre conscience que cette démarche constituait, en l'état, un véritable *parti pris*, c'est-à-dire un ensemble d'implicites et de présupposés sur lesquels doit nécessairement reposer l'activité de recherche afin de se réaliser mais qui, en même temps, nécessitent d'être objectivés en vue d'assurer et de rendre compte des conditions de scientificité des résultats de la recherche.

C'est pourquoi Le Lieu-Dit, en tant que lieu d'une vulgarisation des sciences sociales en milieu militant, a tout au long de ce travail été conçu comme un *terrain* au sens particulier que lui donne Joëlle Le Marec. Il est un objet composite résultant d'une articulation réflexive et dialectique opérée durant mon enquête, entre un lieu ayant une pertinence sociale pour les acteurs en présence, et un certain nombre de concepts mobilisés afin de guider mon observation et de parvenir à une intelligibilité des phénomènes observés².

1) La vulgarisation : un impossible objet scientifique ?

Avant de rencontrer la thèse de l'impossibilité théorique avancée par Baudouin Jurdant et de discuter des conditions de sa résolution, l'une des difficultés majeures éprouvée au début de ce travail de recherche a été de parvenir à une définition claire et précise de la vulgarisation. Pour cause, ce terme semble désigner des réalités extrêmement diverses tout en étant concurrencé par d'autres appellations pouvant lui être plus ou moins équivalentes³. En réalité, le mot « masque des objets distincts et distinctifs »⁴ qui résultent tant de la diversité des pratiques et des situations auxquelles les chercheurs se sont référés pour l'étudier, que de l'hétérogénéité des disciplines (linguistique, analyse de discours, sociologie, histoire, SIC) et des contextes académiques à l'intérieur desquels ces chercheurs se sont situés. Toutefois, le terme de "vulgarisation" a ceci de

¹ DAVALLON, J. , « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès, La Revue*, n° 38, 2004, pp. 30-37

² LE MAREC, J. , « Ce que le 'terrain' fait aux concepts : vers une théorie des composites », Habilitation à diriger des recherches, Sciences de l'information et de la communication, Université Paris 7, 2002 , p.56

³ « Vulgarisation scientifique, communication scientifique publique (Fayard, 1988), école parallèle (Rovan, 1973 ; Giard, 1979 ; Schaeffer, 1986), sociodiffusion des sciences, divulgation des sciences (Guédon, 1980, 1981), popularisation (Jacobi, 1983) ... autant de façon de désigner un ensemble de pratiques de diffusion, qui ont probablement quelque chose en commun », In JACOBI, D. , Bernard SCHIELE et Marie-France CYR. , *op. cit.* , p.81

⁴ *Ibid.* , p.82

spécifique, contrairement à d'autres, qu'il s'inscrit dans une histoire à la fois riche et dense qui semble en premier lieu exprimer une représentation particulière des rapports entre sciences et société.

Pour Yves Jeanneret, il est en effet important de comprendre la vulgarisation sur le temps long, dans la mesure où elle traduit un projet historique : celui du « projet vulgarisateur »¹. Bien que ce projet puisse prendre des formes différentes selon les périodes (encyclopédisme des Lumières, projet pédagogique de Condorcet, positivisme d'Auguste Comte), ses objectifs témoignent en revanche d'une certaine constance : accorder une place sociale centrale aux sciences et aux scientifiques dans la perspective de réaliser un projet collectif émancipateur fondé sur l'élaboration d'un savoir commun dont pourrait bénéficier l'ensemble du corps social. Selon Yves Jeanneret, ce projet repose sur au moins trois piliers : l'existence d'une société marquée par un clivage entre savants et non-savants, la répartition inégale des connaissances dites « légitimes » qui en découle (c'est-à-dire celles des savants), et la croyance en la nécessité de *diffuser* ces dernières afin de remédier à cette situation inégalitaire. Ainsi, la vulgarisation contiendrait l'idée d'une rupture, à la fois sociale et épistémique, entre deux groupes sociaux plus ou moins définis : celui des scientifiques et celui des non-scientifiques, bien que ce dernier se caractérise par des contours flous et poreux.

En ce qu'elle aurait pour mission de résoudre et de réparer cette rupture, la vulgarisation « nous met immédiatement en présence d'un phénomène de communication »². C'est en tout cas de cette manière que Baudouin Jurdant interprète la multitude de revues et d'émissions radiophoniques puis télévisuelles de vulgarisation scientifique qui ont proliféré tout au long du XX^{ème} siècle, avant de connaître des formes nouvelles avec l'émergence d'Internet³. Par conséquent, il n'est pas surprenant de voir que la vulgarisation a souvent été comprise, voire réduite, à ses formes matérielles d'existence. Pour Bernadette Bensaude-Vincent, la vulgarisation peut d'ailleurs être comprise comme le résultat d'un « concours de circonstances »⁴, dans la mesure où elle aurait trouvé les conditions de sa matérialisation avec l'essor de la presse industrielle de la fin du XIX^{ème} siècle,

¹ JEANNERET, Y. , *Écrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation*, PUF, 1994, p. 7

² JURDANT, B. , *op. cit.* p.43

³ Voir notamment JOUAUX, A. , « Des jeunes chercheurs sur YouTube. La vulgarisation scientifique au service de ses auteurs », Mémoire de Master 2 Recherche, Sciences de l'information et de la communication, Paris IV, 2016

⁴ BENSAUDE-VINCENT, B. , « Un public pour la science : l'essor de la vulgarisation au XIX^e siècle », *Réseaux*, n° 58, 1993, pp. 47-66, p. 47

avant de renouveler ses formes d'expression au fil des évolutions des moyens de communication de masse. Or, cette impasse définitionnelle, à laquelle les différents chercheurs composant ce champ d'investigation semblent avoir été confrontés, trouverait précisément ses fondements dans cet aspect *immédiatement* communicationnel de la vulgarisation. En effet, la majorité des travaux scientifiques s'y étant intéressés semblent s'être structurés autour de discussions portant sur les « perspectives communicationnelles »¹ à adopter afin de caractériser la nature des tentatives de résolution de cette rupture : la vulgarisation est-elle une *interprétation*² des sciences ? Une *traduction*³ ? Un phénomène de *trivialité*⁴ ? Un *message* particulier qui se distinguerait des messages scientifique et didactique⁵ ? etc.

Si ces discussions ont permis d'enrichir le concept de vulgarisation, ces dernières ont néanmoins eu pour conséquence de délaissier la question de l'objectivation de cette rupture pour elle-même, et donc, de se couper des questions épistémologiques que la vulgarisation contient pourtant depuis ses origines. Dès lors, s'« il n'existe pas de théorie de la vulgarisation *stricto sensu* [mais] plutôt plusieurs discours qui construisent des objets distincts »⁶, c'est précisément parce que les perspectives communicationnelles dont se sont réclamés ces chercheurs sont étroitement liées aux conjonctures historiques et académiques dans lesquelles ils se situaient. Dans *Penser la trivialité*, Yves Jeanneret montre en effet comment la vulgarisation passe, de la fin des années 1960 à aujourd'hui, d'une « conception de la communication comme activité fonctionnelle régie par un principe de transmission efficace »⁷ à des interprétations qui la font « éclater en plusieurs logiques sociales »⁸. De l'idée de l'activité d'un *troisième homme* devant rétablir une situation d'égalité cognitive entre scientifiques et non-scientifiques⁹, à celle d'un dispositif particulier de

¹ JEANNERET, Y. , *Penser la trivialité ...* , *op. cit.* , p. 102

² RAICHVARG, D. , « La vulgarisation des sciences : fausse “traduction” et vraie “interprétation” », *Hermès, La Revue*, n° 56, 2010, pp. 105 - 112

³ MOLES, A.A et Jean OULIF, « Le troisième homme – Vulgarisation scientifique et radio », *Diogène*, n° 58, 1967, pp. 29 - 40

⁴ JEANNERET, Y. , *Penser la trivialité ...*, *op.cit.*

⁵ SCHIELE, B. et Gabriel LAROCQUE, « Le message vulgarisateur. Narrativité et scientificité », *Communications*, n°33, 1981, pp. 165- 183

⁶. JACOBI, D. , Bernard SCHIELE, et Marie-France CYR, *op. cit.* , p.82

⁷ JEANNERET, Y. , *Penser la trivialité ...* , *op.cit.* , p.102

⁸ *Ibid*, p. 108

⁹ MOLES, A.A et Jean OULIF, *op. cit.*

communication et de publicisation des sciences¹, la vulgarisation en tant qu'objet scientifique se décline donc selon plusieurs approches qui témoignent d'une conception particulière des phénomènes de communication. Par conséquent, si ces chercheurs ne sont pas parvenus à une définition consensuelle de la vulgarisation scientifique, c'est en partie parce que ces derniers n'ont pas réussi à s'accorder sur la "bonne perspective communicationnelle" à adopter afin d'aborder ce phénomène.

Pourtant, au-delà des questions d'interprétation communicationnelle, ces chercheurs semblent être en accord sur la promesse idéologique qu'exprime le projet vulgarisateur : celle de résoudre cette rupture sociale et épistémologique qui sépare les scientifiques des non-scientifiques. Or, comme je le montrerai au cours de ce travail, le cadre théorique de Baudouin Jurdant attribue précisément à cette rupture des origines sociales et épistémologiques. C'est pourquoi son modèle permet de s'intéresser aux deux aspects que recouvre cette définition tout en les rendant indissociables l'une de l'autre. Ce modèle permet d'une part d'aborder la question de l'objectivation même de cette rupture, et d'autre part, d'interroger les tentatives de résolution de cette rupture, c'est-à-dire aussi bien les modalités par lesquelles ces tentatives s'effectuent, que les effets que ces dernières engendrent réellement auprès des acteurs concernés, scientifiques comme non-scientifiques. Dès lors, si Baudouin Jurdant constitue l'un des rares auteurs à avoir pris au sérieux la question de la vulgarisation des sciences sociales, c'est essentiellement parce que cet auteur a su conserver les problématiques épistémologiques que la vulgarisation contient depuis ses origines. Dans sa thèse, Baudouin Jurdant affirme en effet que la mission idéologique de la vulgarisation est moins de réparer cette rupture entre scientifiques et non-scientifiques que de la consolider afin de réaffirmer la scientificité des sciences pour l'ensemble du corps social. C'est pourquoi sa proposition d'une impossibilité théorique des sciences sociales interroge les fondements épistémologiques mêmes de ces dernières : dans quelles mesures ces sciences peuvent établir une rupture suffisamment "solide" que la vulgarisation se chargerait de reproduire après coup ?

¹ BODIN, C. , « Espace public et champ scientifique : la publicisation des agents scientifiques sous l'emprise de l'idéologie de la vulgarisation », Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble, 2013

2) Genèse du projet de recherche : d'un ensemble de pratiques personnelles aux problèmes théoriques de la vulgarisation des sciences sociales

Outre ces questions théoriques, l'origine de ce projet de recherche est à situer dans un ensemble d'objets qui m'ont accompagné aussi bien dans ma socialisation politique que dans mes études supérieures en sciences sociales. Ces objets avaient en effet pour particularité de s'apparenter à des médias qui, selon différents procédés (références à des auteurs et à des concepts théoriques, articles non-académiques signés par des universitaires, entretiens journalistiques avec des chercheurs en sciences sociales, etc.), mettaient des sciences sociales en présence à travers une ligne éditoriale à l'engagement politique pleinement assumé. Pour donner des exemples précis, il serait possible d'évoquer des chaînes de youtubeurs politiques situés à gauche¹, un certain nombre de revues ou journaux comme *Le Monde Diplomatique*, *Lundi.am*, *Frustration*, *Ballast*, *ContreTemps*, *Alternatives Économiques*, ou encore des livres publiés par certaines maisons d'édition comme La Découverte, Libertalia, La Fabrique, les éditions du Syllepse ...

De même, ayant momentanément été engagé dans des organisations politiques, il m'est arrivé à de nombreuses reprises de participer à des discussions avec d'autres militants, et dont les sujets portaient essentiellement sur des auteurs ou des ouvrages publiés en sciences sociales. C'est donc à partir de ces objets et de ces situations vécues que j'ai été amené à poser une question qui s'est avérée être le point de départ de ce mémoire : dans quelles mesures peut-on parler de "vulgarisation des sciences sociales en milieu militant" pour qualifier ces objets et ces situations ? Considérant que la caractérisation de ce que je pouvais désigner par l'appellation de "milieu militant" était un aspect secondaire de la question posée, mes premières recherches ont tout d'abord consisté à me familiariser avec un certain nombre de travaux scientifiques portant sur la vulgarisation, afin de comprendre ce que ce terme pouvait définir, et comment celui-ci avait jusqu'à présent été appliqué aux sciences sociales. Ce premier travail de lecture était d'autant plus nécessaire que l'appellation de "vulgarisation" était au début de ma recherche une expression spontanément utilisée pour tenter de qualifier ces objets et situations, comme si elle allait de soi dès lors que des sciences étaient mises en présence en dehors de leur seuls cadres et usages académiques.

¹ Voir notamment la chaîne du youtubeur Usul : <https://www.youtube.com/channel/UC07z9r4VHsH1mIsWFpc0AVw>

Ces lectures m'ont ainsi amené à faire trois constats qui soulignent les aspects problématiques de cette expression. Tout d'abord, j'ai pu me rendre compte que la très grande majorité des travaux s'étant intéressés à la vulgarisation comme objet de recherche à part entière n'ont que très rarement pris en considération le cas des sciences sociales. Par exemple, Daniel Jacobi, Bernard Schiele et Marie-France Cyr, dans leur article publié en 1990¹, tentent de restituer l'ensemble des travaux réalisés jusqu'alors dans ce champ d'investigation. Or, les travaux cités ne s'intéressent qu'aux seules sciences de la nature, sans que cela ne soit d'ailleurs relevé par ces mêmes auteurs. Ces premières lectures m'ont alors conduit à formuler d'autres questions : comment expliquer cette absence de travaux portant sur la vulgarisation des sciences sociales ? Faut-il comprendre par là que la vulgarisation ne saurait s'appliquer qu'aux sciences de la nature ? Étant donnée l'absence manifeste de travaux portant *explicitement* sur leur vulgarisation, je me suis par la suite intéressé à un ensemble disparate de recherches faisant allusion à des situations de présence des sciences sociales en dehors de leur seuls cadres et usages académiques. Cependant, la lecture de ces travaux m'a amené à un deuxième constat : la vulgarisation n'est pas considérée par leurs auteurs comme un concept renvoyant à une problématique précise, capable à la fois de décrire et de penser ces situations.

En effet, ces travaux, bien que nombreux, semblent aborder ces phénomènes à travers des problématiques extrêmement diverses, allant de la *médiatisation* des sciences sociales à travers la figure du chercheur dans les médias² à l'*utilité* de ces disciplines pour des acteurs situés en dehors du champ universitaire³. De même, lorsque le terme de vulgarisation est mobilisé, ce dernier semble davantage faire référence à des préoccupations *pratiques* propres à des collectifs scientifiques qui s'interrogent sur la manière d'assurer une "bonne" diffusion de leurs travaux auprès d'un public non-académique⁴. Néanmoins, la connotation du terme est assez contrastée. Il peut d'une part désigner une valorisation du travail scientifique réalisée par des chercheurs responsables de leurs

¹ JACOBI, D., Bernard SCHIELE, et Marie-France CYR, *op. cit.*

² Voir notamment LEMIEUX, C. , Laurent MUCCHIELLI, Erik NEVEU, et Cécile VAN DE VELDE, « Le sociologue dans le champ médiatique : diffuser et déformer ? Débat entre Cyril Lemieux, Laurent Mucchielli et Érik Neveu, animé par Cécile Van de Velde », *Sociologie*, n°2, 2010, mis en ligne le 14 juillet 2010 [<http://journals.openedition.org/sociologie/351>], consulté le 3 janvier 2018 et TAVERNIER, A. « Rhétoriques journalistiques de médiatisation », *Questions de communication*, n° 16, 2009, pp.71-96

³ Voir notamment LAHIRE, B. (dir), *À quoi sert la sociologie ?* La Découverte, 2004 [2002] ainsi que les quatre hors-séries de la revue *Tracés*, qui restituent les contributions du colloque « À quoi servent les sciences humaines ? » organisé de 2009 à 2012 à l'ENS de Lyon

⁴ LEMIEUX, C. , Laurent MUCCHIELLI, Erik NEVEU, et Cécile VAN DE VELDE, *op. cit.*

travaux et de leur parole, et d'autre part, avoir une connotation davantage négative, dans la mesure où le terme de "vulgarisation" renvoie à des situations où ces sciences sont parlées et appropriées par des acteurs perçus comme non-légitimes par le corps scientifique et, de surcroît, susceptibles de menacer ce dernier dans sa propre autonomie. Par conséquent, ces différents travaux ne semblent pas considérer la vulgarisation des sciences sociales comme un *objet de recherche* à part entière. Finalement, ces derniers la réduisent à une « expression passe-partout, approximative, [voire] confuse »¹ que les travaux portant sur la vulgarisation scientifique ont pourtant, de leur côté, tenté d'objectiver à plusieurs reprises.

Néanmoins, outre la difficulté de ces travaux à aborder ces situations de présence à travers un ensemble de problématiques communes (dont la vulgarisation ne fait pas partie), ces recherches semblent également souligner un problème plus large. En effet, ils laissent entrevoir une certaine difficulté des sciences sociales à *se prendre elles-mêmes pour objet* en dehors de considérations uniquement réflexives portant sur la seule activité de recherche. Dans la plupart de ces travaux, cette présence semble en effet interpeller et intriguer *personnellement* les chercheurs en leur soumettant une *autre* représentation de leur activité. Les travaux du sociologue Philippe Corcuff² et de la politiste Sylvie Ollitrault³ peuvent parfaitement illustrer cet aspect. Dans leurs enquêtes respectives, ces deux auteurs se sont confrontés à des situations où les personnes enquêtées faisaient usage d'éléments provenant des sciences sociales (utilisation de concepts et de théories sociologiques, références à certains auteurs, etc.), si bien que chercheurs et enquêtés pouvaient avoir l'impression de « parler sur un pied d'égalité »⁴. Pour les auteurs, ces situations d'enquête ont été vécues comme problématiques et déstabilisantes, car elles les menaient tous deux à reconsidérer une rupture épistémologique qui, dans l'activité de recherche en sciences sociales, a souvent tendance à aller de soi.

Cette rupture consisterait en effet à opposer systématiquement le savoir des scientifiques et le savoir des enquêtés, comme si sa présupposition était constitutive et nécessaire à l'activité de recherche.

¹ JACOBI, D., Bernard SCHIELE, et Marie-France CYR , *op. cit.* , p.82

² CORCUFF, Ph. , « Éléments d'épistémologie ordinaire du syndicalisme » , *Revue française de sociologie*, n° 4, 1991, pp. 515-536

³ OLLITRAULT, S. , « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française », *Politix*, n° 36, 1996, pp. 141-162

⁴ *Ibid.* , p.158

Or, cette rupture se voit être remise en cause dès lors qu'enquêteurs et enquêtés se livrent à un travail d'explication du monde social en s'appuyant sur un ensemble de références partagées. La question qui était alors indirectement formulée par ces auteurs était de savoir dans quelles mesures *ce qu'ils avaient à dire* était profondément différent de *ce que les enquêtés avaient à dire* sur une même portion du monde social qu'ils se proposaient d'étudier. Cependant, lorsque certains chercheurs tentent d'interroger ces situations en sortant de considérations strictement réflexives, leurs travaux ne trouvent finalement leur aboutissement qu'à travers des projets programmatiques pour le moins larges visant notamment à « *décrire* la manière dont les pratiques des sciences humaines se trouvent concrètement injectées dans divers domaines sociaux, culturels, économiques et politiques »¹.

Au terme de ces lectures préliminaires, j'ai donc pu me rendre compte que l'appellation de "vulgarisation des sciences sociales" n'allait pas nécessairement de soi pour qualifier des situations à l'intérieur desquelles ces sciences se présentent en dehors de leurs seuls cadres et usages académiques. D'une part parce que les travaux ayant abordé la vulgarisation scientifique comme objet de recherche à part entière semblent en grande partie avoir ignoré le cas spécifique des sciences sociales et, d'autre part, parce que les nombreux travaux s'étant intéressés à ces situations n'ont pas considéré la vulgarisation comme un concept suffisamment pertinent pour les décrire et les objectiver à partir de problématiques de recherche précises. Ainsi, le premier enjeu de ce mémoire a été de comprendre dans quelles mesures le terme de vulgarisation peut être un concept adéquat pour permettre au chercheur d'aborder ces situations de présence. Or, ces lectures ont retenu mon attention sur un point : tout se déroulerait comme si sciences sociales et vulgarisation n'avaient que très rarement été menées à être conçues mutuellement, laissant ainsi supposer l'existence d'un *problème* qui empêcherait d'associer ces deux termes.

C'est précisément cette hypothèse que défend Baudouin Jurdant à travers sa thèse de l'impossibilité théorique. Mais, à supposer que l'on doive temporairement accepter cette proposition, comment interpréter ces différents objets et situations qui ont initialement suscité mon intérêt pour la question de la vulgarisation des sciences sociales ? Si ces revues, journaux ou chaînes YouTube ne relèvent pas d'un phénomène de vulgarisation, alors de quoi s'agit-il ? C'est donc dans l'optique de résoudre

¹ FOSSIER, A. et Édouard GARDELLA, « Avant-propos. Les sciences humaines au miroir de leurs publics », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #09 | 2009, mis en ligne le 25 novembre 2009, consulté le 12 novembre 2017. URL : [#4](http://journals.openedition.org/traces/4303)

cette apparente contradiction que j'ai conçu mon travail, et ce en continuelle discussion avec les travaux de Baudouin Jurdant.

3) L'émergence du problème de la démarche empirique

Si mon intérêt pour la question de la vulgarisation des sciences sociales s'est en grande partie développé à un niveau théorique, il n'est pas à oublier que son origine est à situer dans cet ensemble d'objets concrets et hétérogènes brièvement présentés plus haut. Ces derniers, du fait de leur association à un engagement politique situé à gauche, auraient pour particularité de s'inscrire dans ce qu'il convient temporairement d'appeler un "milieu militant". Les débuts de ce travail de recherche ont ainsi été animés par la préoccupation suivante : celle de confronter les apports théoriques de cette discussion avec un objet concret s'inscrivant dans ce milieu, et susceptible d'exprimer les enjeux posés par cette conception particulière de la vulgarisation. Cependant, le choix de cet objet concret est loin d'avoir été aussi immédiat et a présenté certaines difficultés concernant la réalisation même de ce travail. En effet, alors que le thème de cette recherche était pourtant précisément cernée au mois de septembre 2017, il m'a fallu attendre la fin du mois de janvier 2018 avant de me décider pleinement à choisir Le Lieu-Dit comme terrain. Entre ces deux moments, mon activité de recherche était animée par de nombreux doutes pouvant être résumés par la question suivante : Le Lieu-Dit est-il un terrain *suffisamment pertinent* pour aborder un phénomène de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant ?

Pour cause, les réalités observées dans ce lieu n'étaient pas aussi lisibles et interprétables que ce que la discussion théorique pouvait laisser supposer. Cette question m'a donc habité tout au long de ce travail, et ce jusqu'au moment même de clore mon enquête de terrain et d'écrire ce mémoire. Il m'a alors fallu un long moment pour comprendre que la persistance de cette question était moins due à une conceptualisation insuffisante de la vulgarisation des sciences sociales ou de ce "milieu militant", qu'à l'expression d'un problème propre à un parti pris assumé dès le début de cette recherche : celui de l'empirisme. En effet, les présupposés épistémologiques de cette démarche ont des conséquences non négligeables sur la construction de l'*objet de recherche*, c'est-à-dire « le phénomène, ou le fait, tel que le chercheur le construit pour pouvoir l'étudier »¹. Elle implique que cette construction se fasse sur le temps long, en perdurant et en se prolongeant bien après l'activité

¹ DAVALLON, J. , *op. cit.* , p.32

d'observation. J'ai donc compris tardivement que la persistance de cette question exprimait davantage mes incertitudes quant à la manière de concevoir ce lieu en un *terrain* traduisant une *problématique* précise résultant d'une confrontation dialectique entre un objet construit théoriquement et ayant son existence propre, et un *objet concret*, Le Lieu-Dit, dont la dimension empirique le rend *irréductible* à l'objet théorique pensé par le chercheur.

Afin de construire empiriquement Le Lieu-Dit en un terrain susceptible de répondre aux questions posées par la discussion théorique, je me suis en grande partie appuyé sur l'habilitation à diriger des recherches (HDR) de Joëlle Le Marec. Dans cette HDR, Joëlle Le Marec, en prenant en compte les contraintes épistémologiques et méthodologiques qu'implique la démarche empirique, se propose en effet de développer une réflexion concernant les « conditions d'une mise en œuvre réellement empirique d'un mode de conceptualisation très progressif »¹ de phénomènes complexes à partir de l'élaboration de *composites*. Pour elle, ces matériaux de recherche désignent des « unités socio-communicationnelles bornées et objectivables » pouvant être dégagées sur le terrain « seulement dans la mesure où, dans le même temps, on accorde intérêt au fait que quantité d'éléments observés ne rentrent pas dans ces unités »².

Ces composites résultent avant tout d'une confrontation entre les concepts mobilisés par le chercheur afin de rendre intelligibles les situations observées, et l'irréductibilité de l'objet concret qu'il se propose d'étudier, de telle sorte que concepts et objet concret « doivent se contraindre l'un l'autre [...] à se transformer mutuellement pour aider à se rapprocher de ce qu'on entrevoit et qui est toujours un déséquilibre à résoudre entre ce que l'on voudrait penser et ce que l'on saisit empiriquement »³. L'objectivation de ce « déséquilibre » soulignée par Joëlle Le Marec est donc susceptible d'aider le chercheur à donner à voir les éléments à partir desquels il peut explicitement formuler le point de vue ou la problématique de recherche qu'il entend porter sur son objet concret, et donc de construire et de penser ce dernier comme un *terrain*, c'est-à-dire un objet composite résultant d'une articulation réflexive et dialectique qu'il a lui-même opéré pendant son enquête, entre un lieu ayant une pertinence sociale pour les acteurs en présence, et un certain nombre de concepts qu'il mobilisent afin de guider son observation et de parvenir à une intelligibilité des

¹ LE MAREC, J. , *op. cit.* , p.10

² *Ibid.* , p.57

³ *Ibid.* , p.58

réalités observées. Durant ce travail, les travaux de Joëlle Le Marec m'ont donc aidé à traiter et à objectiver pleinement ce parti pris empirique ainsi que les problèmes méthodologiques et épistémologiques qu'il contient.

Cependant, le choix de mon objet concret a été une question pour le moins complexe qui a occupé une grande partie de mes réflexions au début de ce projet de recherche. S'il me fallait certes objectiver et problématiser le terme de vulgarisation, ainsi que cette appellation floue de "milieu militant", je me trouvais en même temps confronté à une situation problématique similaire à celle évoquée par les collectifs de chercheurs ayant tenté d'aborder la présence des sciences sociales en dehors de leurs seuls cadres et usages académiques¹. En effet, les objets susceptibles de pouvoir être interrogés par le prisme de la vulgarisation des sciences sociales en milieu militant étaient nombreux et les formes par lesquelles ils pouvaient s'exprimer extrêmement hétérogènes. En l'occurrence, ces objets pouvaient aussi bien se traduire de manière *inscrite* et *textualisée* (revues, journaux, ouvrages), que sous des formes *non-inscrites* et *non-textualisées* (situations d'échange oralisées). Or, à ce moment de l'enquête, ma démarche était précisément animée par un parti pris exprimant des représentations particulières de l'activité de recherche qui, sans doute, résultaient de mon parcours en études supérieures.

Au début de ce travail, ce parti pris était pour moi synonyme d'une démarche empirique que je souhaitais imiter afin d'interroger un objet concret qu'il s'agissait encore de définir. Par conséquent, le choix de cet objet s'est fait en assumant pleinement ce parti pris, me menant alors à choisir Le Lieu-Dit en tant que terrain, mais en acceptant en même temps d'exclure des objets davantage inscrits et textualisés qui, dans mon esprit, étaient associés à des méthodologies relatives à la sémiologie, à la linguistique ou à l'analyse de discours. Ce parti pris ne signifiait pas que je considérais les approches dites "empiriques" comme étant "supérieures" aux autres, ni qu'elles seraient susceptibles de garantir de meilleurs résultats. Simplement, cette démarche empirique correspondait à des pratiques de recherche qui m'étaient davantage familières et avec lesquelles je me sentais donc plus à l'aise. Or, avant de devenir pleinement problématique au cours de mon enquête, notamment à travers l'émergence de la question de la pertinence du Lieu-Dit, le choix de cette démarche m'a également posé problème lors des prémices de la phase de définition et de construction du terrain. En l'occurrence, ce problème s'est particulièrement fait ressentir lorsqu'il

¹ FOSSIER, A. et Édouard GARDELLA, *op. cit.*

s'agissait de présenter et de justifier ce terrain aux personnes qui m'ont accompagné dès le début de ce projet de recherche, notamment au moment des séminaires proposés au cours de cette année de Master 2.

Pour ma part, le choix du Lieu-Dit en tant que terrain allait en effet de soi : 1) il est un lieu de socialisation pour des individus qui, *a priori*, s'inscrivent dans un milieu militant, et 2) des sciences sociales semblent y être discutées par des personnes appartenant ou non au corps scientifique. Ces deux aspects du Lieu-Dit justifiaient donc *a minima* la pertinence du choix de mon terrain. Néanmoins, cette décision résultait également de raisons moins avouables et plus délicates à justifier lors des séminaires, à savoir le fait que Le Lieu-Dit répondait surtout à un imaginaire de la recherche auquel je m'identifiais alors. Il m'était donc particulièrement difficile de justifier le choix de cet objet en assumant simplement ma croyance en la force explicative et compréhensive de cet imaginaire. En effet, prendre cette croyance comme principe de justification légitime m'aurait conduit à deux choses : révéler que le choix de cet objet reposait en réalité sur un principe dont la scientificité était pour le moins discutable, et opposer les différentes approches constitutives de l'interdisciplinarité des SIC selon des principes de légitimité purement arbitraires.

En soi, l'approche empirique ne posait pas véritablement problème aux professeurs m'ayant encadré au début de ce projet, bien qu'ils pouvaient avoir des pratiques et des démarches de recherche très différentes des miennes. Certains d'entre eux m'ont d'ailleurs encouragé à m'engager pleinement dans cette approche. Cependant, au moment de rendre compte de mes premières observations au Lieu-Dit, je pouvais déjà ressentir le problème causé par ce parti pris sur la manière dont j'entendais précisément définir mon point de vue sur ce lieu. En effet, je ressentais plus exactement un décalage entre d'un côté, bon nombre de mes camarades de promotion qui donnaient *concrètement* à voir leurs matériaux de recherche constitués en corpus, et de l'autre, ma difficulté à exprimer et à expliciter oralement les matériaux résultant de mes observations et de mes entretiens. Avec le temps, j'ai compris que ce ressenti n'était pas seulement une conséquence engendrée par la démarche empirique dans sa difficulté à donner à voir aussi explicitement ses matériaux, mais provenait également d'un manque de compréhension et d'objectivation de ce parti pris empirique. En particulier, je n'avais pas suffisamment saisi ce que ce dernier impliquait quant à la construction des matériaux et des problématiques de l'enquête.

Ces difficultés n'étaient donc pas simplement dues à une conceptualisation insuffisante de la vulgarisation ou de ce "milieu militant", dans la mesure où cette conceptualisation devait également se nourrir en retour des observations et des entretiens menés sur le terrain. En revanche, ces difficultés montraient que je n'avais pas suffisamment travaillé à « comprendre où sont, dans l'univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux, et de parvenir à une perception suffisante de leur vie pour dégager ce qui vaudrait la peine d'être étudié »¹ afin de les rattacher et de les confronter aux questions théoriques que je pouvais me poser initialement. Il m'a donc fallu un certain temps pour réaliser ce point, ce qui explique en partie pourquoi ce mémoire a nécessité une période plus ou moins longue pour être rédigé. Si cette réalisation a au début été difficile à accepter, elle m'a permis néanmoins d'objectiver pleinement ce parti pris empirique et de travailler davantage sur la scientificité de mon approche et de mes matériaux d'enquête. En comprenant pleinement cette démarche, j'ai alors pu saisir comment donner à voir les modalités de construction du Lieu-Dit en terrain d'étude des situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant.

En fin de compte, le fait que la démarche empirique soit un parti pris n'est pas un problème en soi. Toute activité de recherche, dans la perspective de sa réalisation, nécessite en effet de s'appuyer sur de l'implicite, un *sens commun* de la recherche partagé par des collectifs scientifiques. En effet, cet implicite et ce sens commun constituent « des savoirs mobilisés pour faire face aux situations rencontrées »², sans pour autant que ces savoirs nécessitent d'être pensés et explicités en permanence car, autrement, la recherche aurait bien du mal à aboutir. Cependant, le choix de cette démarche devient difficile à tenir lorsqu'elle se trouve confrontée à des scientifiques ayant des appartenances disciplinaires différentes et dont les identités de recherche sont fondées sur d'autres formes d'implicites. En effet, cette confrontation pousse ce parti pris à se justifier et à s'explicitier afin que la scientificité de l'objet qu'il entend construire et étudier puisse être discutée par le collectif scientifique qui l'évalue. D'une certaine manière, la nature interdisciplinaire des SIC, ainsi que ma formation à la recherche suivie au CELSA, m'ont donc incité à prendre conscience et à objectiver ce parti pris. Non pas pour dire en quoi celui-ci serait plus pertinent ou plus légitime que d'autres pratiques de recherche également présentes dans ce champ, mais plutôt pour expliciter et donner à voir la manière dont ce parti pris influe sur les modalités de construction de l'objet de recherche. En effet, la "communication" que les SIC se proposent d'étudier constitue tout à la fois

¹ SCHWARTZ, O. , *op. cit.* , pp. 353-354

² LE MAREC, J. , *op. cit.* , p.30

« l'objet, la méthode, et l'extérieur de la méthode, le monde de sens commun contre lequel elle se pose »¹.

Il convient d'avertir le lecteur ou la lectrice que la discussion autour de la dimension communicationnelle du Lieu-Dit en tant que terrain ne sera pas vraiment au cœur de ce mémoire. Néanmoins, ce travail souhaite dans sa conclusion restituer une réflexion critique concernant cette question. Pour ce faire, je souhaiterais m'appuyer sur l'expérience de cette enquête au Lieu-Dit et sur une tentative de rationalisation qui en a découlé, une rationalisation portant plus exactement sur cet *implicite*² que constitue la dimension communicationnelle de l'objet de recherche en SIC. En effet, cet implicite peut paradoxalement demander à *être explicité* lorsqu'un étudiant entend inscrire sa recherche dans ce champ disciplinaire³.

4) Problématique, hypothèses et annonce du développement

De manière générale, ce mémoire entend donc proposer une réflexion sur le concept de vulgarisation et plus particulièrement sur ses conditions d'application aux sciences sociales. Jusqu'à présent, ces dernières n'ont d'ailleurs pas fait l'objet d'une définition précise. Pour cause, leur définition doit être indissociable du contexte dans lequel le chercheur entend les aborder. S'il peut être tentant de les définir d'un point de vue disciplinaire, c'est-à-dire en déterminant *a priori* quelle discipline peut appartenir ou non aux sciences sociales, cette approche « n'est pertinente ni du point de vue du terrain étudié, ni non plus du point de vue de la pratique des sciences humaines⁴ elles-

¹ *Ibid.* , p.6

² DAVALLON, J. , *op. cit.*

³ GRANJON, F. , « La critique est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication ? », In GEORGE, E. et Fabien GRANJON (dirs.), *Critique, sciences sociales et communication*, Mare & Martin, 2014, pp. 291-355

⁴ La question de l'appellation même de cet ensemble disciplinaire n'est pas à négliger. Elle connote en effet des représentations normatives sur ce que *doivent être* ces sciences. Cependant, cette question demeure largement secondaire, aussi bien dans ce mémoire que de manière générale. En effet, les épistémologues et les chercheurs évoluant dans ces disciplines semblent indistinctement employer les termes de "sciences humaines", "sciences humaines et sociales", "sciences de l'Homme", "sciences anthroposociales", etc. . En réalité, ces différentes appellations renvoient à des usages et à des contextes nationaux, historiques et institutionnels particuliers. Au cours de ce mémoire, il se peut donc que certains auteurs que je serai amené à citer puissent employer d'autres appellations que celle que je propose d'utiliser : celle de "sciences sociales". Pour autant, ces appellations entendent désigner une seule et même chose. Sur cette question, voir notamment PASSERON, J-C. , *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, 1991

mêmes »¹. Il convient donc pour le moment d'en donner une définition temporaire et relativement large qui nécessitera d'être adaptée en fonction du contexte de discussion. Pour l'heure, il s'agit de les définir comme un ensemble de disciplines poreuses et hétérogènes² animées par un projet épistémologique commun : celui de produire des connaissances *scientifiques* sur la réalité sociale. Ce projet épistémologique est d'ailleurs au fondement même de la thèse de l'impossibilité théorique défendue par Baudouin Jurdant.

Cependant, l'objet de ce mémoire n'est pas d'aborder la vulgarisation des sciences sociales sur un plan strictement théorique et épistémologique, mais de confronter une certaine conception de cette vulgarisation par rapport au Lieu-Dit. Comme il s'agira de le montrer plus explicitement, Le Lieu-Dit constitue en effet un lieu ayant pour particularité de condenser cet ensemble d'objets et de situations qui ont initialement suscité mon intérêt pour la vulgarisation des sciences sociales, à savoir des objets et des situations qui s'inscrivent dans un "milieu militant". Cette appellation encore floue entendra davantage être définie en rapport avec mon terrain, notamment à partir d'une confrontation entre la compréhension que les personnes interrogées ont pu faire de cette expression au cours de mon enquête, et des problématiques que la discussion théorique portant sur la conception de la vulgarisation des sciences aura permis de formuler. Pour le moment, il convient de lui accorder une définition plus ou moins consensuelle³ en reprenant assez librement le concept d'*espace des mouvements sociaux* formulé par le sociologue Lilian Mathieu. Celui-ci entend par là désigner un « univers de pratiques et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social »⁴.

Encore une fois, les réalités susceptibles d'exprimer un phénomène de vulgarisation des sciences sociales au Lieu-Dit ne résultent ni de phénomènes préexistants à mon enquête, ni d'une conceptualisation théorique à laquelle la discussion critique de la thèse de Baudouin Jurdant m'a amené à aboutir. Ces réalités sont constitutives d'une *construction* particulière du Lieu-Dit en tant

¹ CORDONNIER, S. , « L'exposition des savoirs dans l'art contemporain. Les formes de mobilisation des sciences humaines dans l'institution de l'art contemporain comme champ et comme formation discursive », Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, ENS-LSH de Lyon, 2007, p.51

² BOURDIEU, P. , *Science de la science et réflexivité*, Raison d'agir, 2001

³ Cette qualification de l'appellation de "milieu militant" entend notamment reprendre la définition donnée dans BELORGEY, Nicolas et *al.* , « Théories en milieu militant. Introduction », *Sociétés contemporaines*, n°81, 2011, pp. 5-25. Il s'agira également d'utiliser cette définition en y intégrant les militants issus de partis politiques que le concept initial de Lilian Mathieu entendait volontairement exclure.

⁴ MATHIEU, L. , « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, n° 77, 2008, pp. 131-151 p.133

que *terrain* élaboré en vue de les étudier. Cette dernière repose sur une *confrontation* opérée et éprouvée au cours de mon enquête entre une conceptualisation spécifique de la vulgarisation des sciences sociales, et des réalités empiriques rencontrées au Lieu-Dit qui lui sont *irréductibles*. Par conséquent, les modalités de construction de ce terrain seront les plus à même de répondre à cette question apparue pendant mon enquête, celle portant sur la *pertinence* du Lieu-Dit en tant qu'objet concret désirant étudier des phénomènes de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant.

C'est pourquoi ce travail entend sans doute moins *expliquer* avec certitude l'ensemble des réalités observées sur ce terrain que de proposer une démarche méthodologique et un cadre théorique permettant de les *observer*, de les *comprendre* et de les *penser* à travers des problématiques précises. En effet, en acceptant autant que faire se peut les exigences et les contraintes de la démarche empirique, ce travail d'explication aurait sans doute nécessiter un cadre temporel plus étendu afin d'être le plus rigoureux et pertinent possible.

Ainsi, ce mémoire entend se structurer autour de la problématique suivante : **dans quelles mesures Le Lieu-Dit constitue un terrain pertinent pour une approche empirique et communicationnelle de la vulgarisation des sciences sociales en milieu militant ?** Afin de répondre à cette question, je souhaiterais articuler la discussion autour de deux axes :

1) Tout d'abord, je souhaiterais défendre l'idée selon laquelle la vulgarisation des sciences sociales ne relève en rien d'une impossibilité théorique comme peut le suggérer Baudouin Jurdant. Néanmoins, cette proposition ne peut être défendue qu'à condition de reconsidérer la manière dont les sciences, aussi bien sociales que naturelles, se voient reconnaître leur scientificité par l'ensemble du corps social. Elle implique donc de tenir compte que la scientificité des sciences n'émane pas seulement de normes ou bien de sociabilités internes aux institutions académiques, mais également de la capacité de certains publics extra-scientifiques à accorder ou non une confiance en ces sciences. En ce faisant, ces publics procéderaient socialement à une *vérification* de la scientificité des sciences. Cette hypothèse implique donc de discuter de l'effectivité de la rupture sociale et épistémique entre scientifiques et non-scientifiques sur laquelle la scientificité des sciences est susceptible de se fonder. Si les situations de vulgarisation entendent avant tout réaffirmer cette scientificité, ces dernières consisteraient donc moins à reproduire et à re-signifier cette rupture que de permettre aux sciences d'être *discutées* plus ou moins librement par des

publics extra-scientifiques, de telle sorte que ces discussions procèdent à une vérification sociale de leur scientificité. En acceptant l'idée selon laquelle la scientificité des sciences sociales ne repose pas seulement sur une rupture sociale et épistémique, ce n'est qu'à l'ensemble de ces conditions que leur vulgarisation est théoriquement envisageable et donc *vérifiable* à partir de cet objet concret que constitue Le Lieu-Dit.

2) Deuxièmement, il s'agit d'affirmer que l'étude d'une vulgarisation des sciences sociales au Lieu-Dit est *indissociable* de la construction de ce lieu d'observation en un *terrain* au sens particulier que lui donne Joëlle Le Marec. Il existe en effet un réel écart entre la cohérence et l'intelligibilité de la conception théorique que peut préalablement élaborer le chercheur et les réalités concrètes qu'il peut rencontrer sur son lieu d'observation. Par conséquent, il implique pour le chercheur d'avoir recours à l'élaboration d'unités d'analyse lui permettant de délimiter et de définir précisément son terrain en vue d'étudier les phénomènes qui l'intéressaient initialement. Néanmoins, ces unités d'analyse ne doivent pas être construites *a priori* en étant détachées du lieu de l'observation : elles doivent au contraire être conçues dans l'expérience que le chercheur fait de son propre terrain, en se confrontant à cet écart entre *ce qu'il voudrait penser* et *ce qu'il saisit empiriquement*. Cette construction du terrain doit alors nécessairement passer par un travail d'observation et de compréhension des réalités présentes au Lieu-Dit. Il s'agit notamment d'avoir recours à la parole des personnes enquêtées afin de saisir, où sont dans leurs univers, les problèmes et les enjeux engendrés par les questions posées par le chercheur, permettant alors à ce dernier de « dégager ce qui vaudrait la peine d'être étudié »¹ afin de répondre aux questions qu'il pouvait initialement se poser. Ce n'est qu'à travers cette construction réflexive et dialectique du terrain qu'il peut discuter après coup la pertinence empirique de ce terrain par rapport aux phénomènes qu'il désirait *a priori* étudier. De même, ce n'est qu'à partir des modalités de cette construction et de son expérience concrète par le chercheur que celui-ci peut discuter du caractère communicationnel de sa démarche et de son objet.

Afin de structurer ces discussions, je propose d'organiser mon développement en quatre chapitres qui, respectivement, correspondent à différentes étapes de ma réflexion. **Le premier** consiste à revenir sur les problèmes théoriques de la vulgarisation des sciences sociales en présentant le cadre théorique général proposé par Baudouin Jurdant. À partir de cette présentation, il s'agira

¹ SCHWARTZ, O. , *op. cit.* , p.354

d'expliciter plus en détail les raisons qui le menèrent en 1973 à formuler sa thèse de l'impossibilité théorique tout en soulignant les limites de cette proposition. Cette discussion critique mènera alors à réfléchir aux modalités par lesquelles les sciences sociales construisent leur scientificité à l'intérieur des institutions académiques. Par la suite, il s'agira de montrer que l'évolution des travaux de Baudouin Jurdant portant sur la vulgarisation permet d'atténuer quelque peu la thèse de l'impossibilité théorique, bien que cet auteur ne soit jamais revenu sur cette proposition. En prolongeant son cadre théorique, je proposerai un cadre de compréhension pragmatiste et matérialiste permettant à la fois d'observer, de comprendre et de penser la vulgarisation des sciences sociales à partir de situations particulières.

Le deuxième chapitre consiste pour sa part à expliciter davantage le présupposé épistémologique de la démarche empirique ainsi que ses conséquences méthodologiques. Ce chapitre souhaite expliquer au lecteur ou à la lectrice comment rigoureusement construire un terrain en acceptant de se plier aux exigences et aux contraintes de cette démarche. Il permettra par la suite de donner à voir le déroulement concret de mon enquête au Lieu-Dit ainsi que les moyens méthodologiques mis en œuvre pour construire ce dernier en terrain.

Le troisième chapitre restitue les phases de construction du Lieu-Dit en tant que terrain d'étude de situations de vulgarisation des sciences sociales telles que définies au cours du premier chapitre. Cette discussion entend donner à voir les trois unités d'analyse à partir desquelles ce terrain a été construit : les formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit, la capacité du Lieu-Dit à *faire lieu*, et le contexte dans lequel ce déroule ces situations de vulgarisation, à savoir le milieu militant.

Enfin, **le quatrième chapitre** consiste à proposer un nouveau cadre de compréhension des situations de vulgarisation des sciences sociales à partir du concept d'*enquête* tel que conçu par ses principaux théoriciens : Charles Sanders Peirce et John Dewey. Ce cadre propose alors de penser à nouveaux frais ces situations tout en prolongeant la perspective pragmatiste et matérialiste de mon approche initiale.

CHAPITRE 1

Les problèmes théoriques de la vulgarisation des sciences sociales

A) La vulgarisation des sciences sociales : une impossibilité théorique ?

1) *La vulgarisation scientifique selon Baudouin Jurdant*

Dans sa thèse, Baudouin Jurdant appréhende la vulgarisation en la situant dans le projet positiviste d'Auguste Comte¹ dont l'idéologie scientiste serait à la fois la conséquence et le « reflet »². Pour lui, si la vulgarisation désigne sous la plume de cet auteur l'idée d'un projet en devenir n'ayant pu trouver les formes de sa matérialisation, elle se voit néanmoins attribuer un rôle théorique précis. En ce sens, la vulgarisation serait avant tout l'expression d'un « symptôme »³ des contradictions inhérentes à l'idéologie scientiste qui accompagne le développement des sciences modernes au milieu du XIX^{ème} siècle. Pour Baudouin Jurdant, cette idéologie aurait émergé à une période où les sciences s'organisent à travers un « mécanisme de différenciation qui autonomise les domaines de recherche »⁴, en développant notamment des méthodes et des approches qui se différencient selon les objets étudiés. Afin de contrebalancer ce mouvement de différenciation et de dispersion des connaissances, le scientisme, en tant qu'idéologie, aurait alors eu pour mission d'assurer un mouvement de « cohérence interne et externe »⁵ aux sciences, c'est-à-dire tant du point de vue de ceux qui les *produisent* que de ceux qui les *reçoivent*. Cette contradiction aurait alors trouvé son point de résolution à travers l'institution d'un lieu unique et théorique dans lequel « un savoir de la vérité est possible »⁶, une entité abstraite et idéologique que Baudouin Jurdant nomme

¹ Selon lui, le terme de vulgarisation apparaîtrait en effet pour la première fois sous la plume de cet auteur qui l'associait à la « "nécessité d'une *éducation universelle* [...] essentiellement destinée aux *prolétaires*" », COMTE, A. , *Discours sur l'esprit positif*, cité In JURDANT, B. , *op. cit.* , p.30

² JURDANT, B. , *op. cit.* , p.30

³ *Ibid.* , p.28

⁴ *Ibid*

⁵ *Ibid*

⁶ *Ibid*

« LA SCIENCE »¹. Ainsi, le scientisme aurait eu pour finalité de garantir un lieu unique permettant de “tout connaître sur tout”, et où les connaissances produites en son sein auraient ceci d'*universelles* qu'elles donneraient « la possibilité pour n'importe qui de s'y engager au nom de sa simple humanité »², pour les scientifiques comme pour les non-scientifiques.

Cependant, l'universalité à laquelle prétend cette idéologie ne resterait qu'à l'état d'abstraction si elle ne s'accompagnait pas d'un élément lui garantissant son « universalité concrète »³. Or, c'est précisément cette fonction idéologique que remplirait la vulgarisation en assurant l'existence et la reconnaissance sociale de LA SCIENCE. À travers différentes formes matérielles (revues, conférences, émissions radiophoniques et télévisuelles ...), la vulgarisation agit selon Baudouin Jurdant comme un ensemble d'« opérations de communication »⁴ visant à inscrire LA SCIENCE dans les interactions sociales les plus concrètes, en introduisant les sciences et leurs connaissances dans le langage ordinaire, un langage *parlé* par le plus grand nombre : le langage *vulgaire*⁵. La vulgarisation aurait ainsi pour finalité de reproduire et d'assurer la continuité d'un ensemble de croyances et de rapports sociaux reposant sur une distinction *opérante* entre ce qui relèverait du scientifique et du non-scientifique. Pour Baudouin Jurdant, la vulgarisation désigne ainsi plus largement un instrument idéologique qui accorde aux sciences leur dimension pleinement sociale. Elle entretiendrait plus exactement ce qu'il nomme un « mythe de la scientificité »⁶, c'est-à-dire un ensemble de situations *vécues*, dans lesquelles les sciences se voient attribuer la légitimité de fournir des « modèles pour la conduite humaine » en conférant « signification et valeur à

¹ *Ibid*

² *Ibid.*, p.197

³ *Ibid.*, p.28

⁴ *Ibid.*, p.29

⁵ Dans *Écrire la science*, Yves Jeanneret propose sur ce point une analyse intéressante de l'étymologie du mot “vulgarisation”. Rapporté à ses racines latines, le terme découle de l'adjectif *vulgus* et du verbe *vulgare*. Le premier désigne une catégorie sociale particulière, à savoir le *peuple*, pris non pas au sens de la citoyenneté, mais dans sa dimension économique et culturelle. Il désigne « celui qui travaille ». À partir de cette analyse étymologique, on voit donc en quoi la vulgarisation renvoie d'une certaine manière au “vulgaire”, soit à l'idée d'une distinction sociale et d'une hiérarchie des goûts et des valeurs. Cependant, *vulgus*, en tant qu'adjectif, peut aussi désigner ce qui a trait au général et à l'ordinaire. Il ne renvoie donc pas nécessairement à une catégorie sociale mais peut aussi bien exprimer un certain ordre d'idées et d'opinions. En ce qui concerne le verbe *vulgare*, celui-ci renvoie à l'idée de quelque chose qui se propage (une maladie par exemple), ce qui lui confère une dimension plutôt négative. Ainsi, il n'est pas étonnant de voir que le langage *vulgaire* désigne le langage parlé par le *plus grand nombre* et donc, en l'occurrence, celui des non-scientifiques, des non-lettrés. Voir donc JEANNERET, Y., *Écrire la science ...*, *op. cit.*, p. 9

⁶ JURDANT, B., *op. cit.*, p.138

l'existence »¹. Dans sa thèse, c'est donc une interprétation critique de la vulgarisation que livre cet auteur, dans la mesure où elle serait ce par quoi s'actualise un rapport de domination d'un groupe social sur un autre - les scientifiques sur les non-scientifiques - par lequel les premiers parviennent à faire accepter (si ce n'est imposer) leurs valeurs et les connaissances qu'ils produisent aux seconds, et ce au nom de l'universalité à laquelle peuvent, parfois, prétendre ces dernières.

À travers cette compréhension idéologique de la vulgarisation, Baudouin Jurdant propose ici une relation théorique importante entre vulgarisation et *scientificité*. En effet, la scientificité désigne pour lui la manière dont les sciences signifient *socialement* le fait qu'elles soient des sciences de LA SCIENCE, dans la mesure où elles seraient capables et légitimes de produire un savoir de la vérité pour l'ensemble de la société. Cette notion s'apparenterait donc davantage à l'idée d'une *représentation* qui, par conséquent, peut aussi bien être comprise selon le point de vue des personnes qui participent à la production des connaissances scientifiques qu'à travers celui des personnes qui les "reçoivent". Pour Baudouin Jurdant, tout l'enjeu de la vulgarisation est alors de réaffirmer la scientificité des sciences qu'elle entend prendre pour objet, pour les scientifiques comme pour les non-scientifiques, et donc de maintenir et de légitimer une division sociale du travail intellectuel à l'intérieur d'une société donnée.

Toutefois, la fonction idéologique que remplit la vulgarisation, et le rapport de domination que celle-ci cherche à entretenir à travers la production d'un mythe de la scientificité, doivent pour Baudouin Jurdant être ramenés à ce mouvement de *référenciation* et d'*inscription* des connaissances scientifiques que réalise la vulgarisation au sein du langage ordinaire. En effet, ce langage constitue pour lui un « un système du sens »², un lieu « qui règle la médiation du rapport de l'homme au monde et à ses semblables »³, c'est-à-dire ce qui rend précisément possible une *intercompréhension* entre les différents individus composant une société donnée. En réalité, la vulgarisation accomplirait une tâche essentielle pour les sciences et leurs connaissances en les faisant advenir à quelque chose d'autre qui ne les réduit pas à leurs conditions premières d'*écritures communautaires* : elle participe à les ériger en tant que *fait social* à part entière. En effet, les sciences sont avant tout, pour Baudouin Jurdant, l'expression des conséquences de l'autonomisation

¹ *Ibid*

² *Ibid.*, p.176

³ *Ibid.*

d'un collectif humain, les scientifiques, se réalisant principalement à partir de l'autonomisation de sa propre écriture, l'écriture scientifique¹.

Pour cause, les connaissances scientifiques sont selon lui produites au moment même de l'*acte* de leur écriture, une écriture reposant sur des principes et des modalités propres à ce groupe d'individus restreint que représente le corps scientifique. Cette écriture serait avant tout définie par un principe d'« escamotage délibéré de l'énonciation »² visant à constituer un ensemble d'énoncés *autonomes*, ne laissant percevoir aucune trace de leur sujet (les instances qui produisent ces énoncés et peuvent s'en réclamer) et des conditions à partir desquelles ces énoncés sont produits. Ces principes permettraient alors à ces énoncés, et donc aux connaissances scientifiques, d'atteindre l'universalité théorique à laquelle ils prétendent. En effet, l'absence de sujet est précisément ce qui permettrait à tout individu de se réclamer en être le sujet, soit cette « possibilité pour n'importe qui de s'y engager au nom de sa simple humanité »³. De même, l'escamotage des conditions d'énonciation de ces énoncés fait que ces derniers ne permettent aucune interprétation. Ainsi, ces énoncés n'autoriseraient finalement « qu'une seule lecture, qui n'est pas production de sens mais reproduction des opérations dans l'ordre donné de leur succession »⁴. Pour Baudouin Jurdant, les formules mathématiques seraient en ce sens un idéal de concrétisation de cette écriture du point de vue des scientifiques.

Or, pour qu'une telle écriture soit possible, les sciences et leurs connaissances doivent s'inscrire dans un lieu *premier* qui autorise les conditions de sa production, un lieu qui *par nécessité* se doit de *s'abstraire* de « toute préoccupation sémiotique et référentielle »⁵ relative à ce système du sens. Ce lieu désignerait ce corps scientifique qui, en opérant une *rupture* à la fois sociale et épistémique avec ce système du sens (c'est-à-dire plus largement avec le reste du corps social), permettrait à cette écriture de s'autonomiser en suivant ses logiques et ses modalités propres. Selon certaines interprétations des travaux de Baudouin Jurdant, la scientificité des sciences se fonderait alors principalement sur cette idée de *rupture* entreprise par l'autonomisation du collectif scientifique

¹ JURDANT, B. , « Écriture, réflexivité, scientificité. Entretien avec Joëlle Le Marec », *Sciences de la société*, n°67, 2006, pp. 131-143

² *Ibid.* , p. 136

³ JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p. 197

⁴ *Ibid.* , p.178

⁵ *Ibid.* , p. 176

autour de sa propre écriture. En effet, cette rupture remplirait un rôle symbolique essentiel : celui de signifier « l'autonomie de la science et de sa *cohérence* »¹, aussi bien pour les scientifiques que pour les non-scientifiques, et donc signifierait par là la scientificité d'une science.

Par ce travail de référenciation et d'inscription, la vulgarisation réaliserait pour lui quelque chose de profondément ambivalent, dans la mesure où la vulgarisation participe à reproduire et à re-signifier cette rupture sur laquelle se fonde la scientificité de la science vulgarisée, tout en attribuant à celle-ci un ensemble de significations nouvelles différant radicalement de celles qu'elle peut se voir attribuer à l'intérieur de ses instances de production. D'un côté, ce travail participerait effectivement à la reproduction de cette rupture, dans la mesure où cette dernière réaffirmerait que les réalités et l'écriture à partir desquelles les scientifiques produisent leurs connaissances ne sont ni accessibles, ni compréhensibles par les non-scientifiques. En ce sens, la vulgarisation aurait bien pour fonction de maintenir un rapport de domination des scientifiques sur les non-scientifiques. N'ayant pas accès aux conditions concrètes à partir desquelles les connaissances scientifiques sont produites, ces derniers ne sauraient alors être en capacité de contester le discours tenu par la vulgarisation au sujet des sciences et de leurs connaissances. Dès lors, la vulgarisation participerait principalement à entretenir un ensemble de représentations à partir desquelles se cristalliserait socialement ce rapport de domination : des représentations mettant « en jeu un espace et un temps particuliers, séparés de l'espace et du temps quotidiens »², l'espace-temps des laboratoires à partir desquels les scientifiques produisent un savoir de la vérité, et l'espace-temps des « profanes », celui des non-scientifiques.

Cependant, la reproduction de ce rapport de domination par lequel se réaffirme la scientificité des sciences ne pourrait être effective sans ces nouvelles significations que leur attribue la vulgarisation par ce même travail. Bien que les vulgarisateurs aient souvent l'impression de participer au rétablissement d'une égalité épistémique et sociale entre scientifiques et non-scientifiques³, la vulgarisation ne saurait nullement effectuer cette tâche. D'une part, ses conditions matérielles ne lui permettent pas de réaliser une reproduction de l'expérience de l'acquisition des connaissances scientifiques, et d'autre part, elle ne peut, en l'état, reproduire les conditions par

¹ CORDONNIER, S. , *op. cit.* , p.62

² JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p.143

³ MOLES, A.A et Jean OULIF, *op. cit.*

lesquelles ces connaissances sont produites¹. Pour Baudouin Jurdant, la vulgarisation effectuerait en revanche tout autre chose : celle de placer les sciences et leurs connaissances dans un lieu *autre* qui n'est pas celui de leur production, un lieu dans lequel « la science [se] cherche un sens, un savoir et un sujet »². En somme, ce lieu *autre* permettrait d'apporter aux sciences tout ce que ne leur autorise pas leur lieu de production, et donc de leur permettre d'atteindre une universalité *concrète* en référençant et en inscrivant leurs écritures dans le langage ordinaire.

En effet, au-delà de signifier une distinction opérante entre l'ordre du scientifique et du non-scientifique, la scientificité que doit réaffirmer la vulgarisation réside avant tout dans la capacité de la science vulgarisée à produire un savoir de la vérité, un discours *vrai*. Or, pour Baudouin Jurdant, la vulgarisation est précisément le lieu où les sciences peuvent procéder à leur « vérification »³. Elle est un lieu où leur « discours peut se faire *vrai* »⁴, non plus pour le seul collectif scientifique qui en est à l'origine, mais bien pour l'ensemble des individus composant le reste du corps social dont les scientifiques se sont séparés pour assurer la scientificité de *leur* activité. À travers la vulgarisation, les sciences peuvent ainsi référer leurs écritures communautaires à des réalités qui ne sont plus celles construites en laboratoire, mais des réalités plus générales ne pouvant être exprimées qu'à travers le langage ordinaire. Ceci permet aux connaissances qu'elles entendent produire d'être engagées socialement de façon *pratique* dans la vie quotidienne, la vie des non-scientifiques, quitte à ce que les mots à travers lesquelles les sciences et leurs connaissances s'expriment ne désignent plus exactement les réalités auxquelles les scientifiques pouvaient initialement se référer.

C'est pourquoi, à la fin de sa carrière, Baudouin Jurdant finit par attribuer à la vulgarisation une fonction davantage *culturelle*, dans la mesure où elle constituerait un pôle d'extériorité à la fois essentiel et nécessaire aux sciences, par lequel ces dernières peuvent s'émanciper de leur seule condition d'écriture communautaire. Postérieurement à sa thèse, le tournant anthropologique des travaux de Baudouin Jurdant lui a donc permis d'insister davantage sur les fondements matériels de

¹ En réalité, cette tâche serait confiée à des institutions formelles telles que l'École ou l'Université, ce qui a mené certains chercheurs à concevoir la vulgarisation comme étant une « éducation non-formelle ». Voir notamment JACOBI, D., Bernard SCHIELE, et Marie-France CYR, *op. cit.*, ROQUEPLO, Ph., *Le partage du savoir : science, culture et vulgarisation*, Éditions du Seuil, 1974 et SCHIELE, B. et Gabriel LAROCQUE, « Le message vulgarisateur ... », *op. cit.*

² JURDANT, B., *Les problèmes théoriques ...*, *op. cit.*, pp.174-175

³ *Ibid.*, p.176

⁴ *Ibid.*

cette *trans-formation* des conditions d'existence des sciences opérée par la vulgarisation. Selon lui, cette dernière consisterait avant tout en une *mise en oralité* des sciences et de leurs connaissances, faisant ainsi de la vulgarisation un « préalable indispensable à cette circulation ordinaire des mots et des savoirs de la science »¹, ou pour reprendre l'expression de Jean-Marc Lévy-Leblond, un préalable nécessaire à leur *mise en culture*². Pour Baudouin Jurdant, la vulgarisation serait ainsi perpétuellement tiraillée entre sa dimension idéologique héritée du scientisme et sa fonction culturelle. D'un côté, la vulgarisation est en effet un instrument utilisé par les sciences et les scientifiques pour maintenir et légitimer une rupture sur laquelle se fonde la scientificité de leur propre activité. De l'autre, elle est un idéal auquel aspirerait ces derniers afin qu'un jour, la science soit « parlée, discutée, critiquée, contestée, dialoguée » par le plus grand nombre, car c'est précisément ces « situations d'interlocution qui seules, peuvent lui donner un sens à partir des rapports qui se jouent entre les humains »³.

Si la vulgarisation exprime pour Baudouin Jurdant une fonction idéologique qui se doit de reproduire et de légitimer une rupture sociale et épistémique à partir de laquelle une croyance collective en LA SCIENCE est générée, cette rupture et cette croyance ne peuvent être effectives qu'à condition que la vulgarisation procède en même temps à une *trans-formation* sémantique et matérielle des conditions d'existence de ces sciences, de telle sorte que le discours de ces dernières puissent *se faire vrai* à l'intérieur du langage ordinaire, un langage essentiellement *pratique* car il est un langage *parlé*. La présentation de son modèle théorique initial permet donc de souligner la relation théorique majeure établie par cet auteur entre vulgarisation et scientificité, dans la mesure où la vulgarisation se doit de réaffirmer la scientificité des sciences qu'elle entend prendre pour objet, mais où cette scientificité, c'est-à-dire la capacité d'une science à *socialement* signifier le fait qu'elle est une science de LA SCIENCE, se fonde à la fois sur l'idée d'une rupture sociale et épistémique entreprise par les scientifiques à travers leur écriture, et sur la capacité d'une science à dire un discours *vrai*. Or, si la vulgarisation des sciences sociales relève d'une impossibilité théorique selon Baudouin Jurdant, c'est principalement parce que ces sciences seraient incapables de produire une rupture afin d'établir leur scientificité, une rupture que la vulgarisation, ramenée à sa fonction idéologique, serait donc incapable de reproduire.

¹ JURDANT, B. , « Postface. La circulation culturelle des savoirs », In JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , pp.237-248, p.243

² LÉVY-LEBLOND, J-M, *L'Esprit de sel : science, culture, politique*, Éditions du Seuil, 1984

³ JURDANT, B. , « Postface ... », *op. cit.* , p.243

2) La thèse de l'impossibilité théorique

Bien qu'avoué tardivement dans sa thèse, le modèle théorique de la vulgarisation proposé par Baudouin Jurdant n'est en réalité pensé qu'à partir d'un modèle épistémologique qui serait propre aux sciences de la nature. Néanmoins, dans le dernier chapitre intitulé « Le statut social de la science », cet auteur est amené à poser la question de la vulgarisation des sciences sociales en s'appuyant sur un double constat : d'une part les vulgarisateurs et les revues de vulgarisation de l'époque ne semblaient pas s'intéresser au cas spécifique des sciences sociales, et d'autre part, les diverses recherches portant sur la vulgarisation ne semblaient pas non plus aborder ce sujet. Or, pour lui, les raisons de ce constat sont moins à situer dans le fait que les vulgarisateurs voudraient « se cacher à eux-mêmes l'inefficacité de leur activité » en se confrontant à ce type de science, que dans cette « *impossibilité théorique* résultant du type de rapport existant entre la vulgarisation et les sciences sociales dans leur ensemble »¹.

En partant une nouvelle fois du projet positiviste d'Auguste Comte et du développement des sciences modernes au XIX^{ème} siècle, Baudouin Jurdant montre que sciences sociales et vulgarisation remplissent en réalité des objectifs similaires : elles se devraient d'assurer, chacune à leur manière, le fonctionnement général des sciences, c'est-à-dire de maintenir leur unité sur un plan aussi bien théorique que concret². Selon lui, sciences sociales et vulgarisation auraient en effet pour commune mission « d'assigner une origine humaine au déploiement du savoir scientifique »³. Mais pour y parvenir, celles-ci emprunteraient des voies symétriquement opposées. Les sciences sociales se définiraient en effet comme étant des sciences dont l'objet d'étude porte sur ce système du sens, la réalité sociale, soit ce même lieu dans lequel la vulgarisation tente de référer et d'inscrire les connaissances scientifiques issues des sciences de la nature. Alors que les sciences sociales souhaiteraient s'abstraire de ce système en le *mettant à distance*, la vulgarisation chercherait inversement à l'atteindre. Par conséquent, si la vulgarisation était menée à prendre les sciences sociales pour objet, elle les interrogerait sur la manière dont elles entendent affirmer leur *scientificité*, c'est-à-dire cette rupture par laquelle s'opère une distinction entre scientifique et non-

¹ JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p.196

² Baudouin Jurdant part du principe que les sciences sociales sont pensées par Auguste Comte à travers le terme de "sociologie" qui, selon ce dernier, désignait « le lieu théorique où doit se placer le sujet du savoir de l'idée encyclopédique subsumant les savoirs particuliers de toutes les autres sciences », In *Ibid.* , p.192

³ JURDANT, B. , « Écriture, réflexivité ... », *op. cit.* , p. 138

scientifique. Or, la vulgarisation appliquée à ces sciences aurait pour conséquence de les placer dans une situation d'« incertitude épistémologique »¹, dans la mesure où cette scientificité demeurerait inaboutie et incertaine.

Pour cause, les sciences sociales ont selon lui longtemps construit leur idéal de scientificité en s'appuyant sur les modèles épistémologiques des sciences de la nature, sans pour autant y parvenir². Également affiliés à cette idéologie scientiste qui émerge au milieu du XIX^{ème} siècle, les auteurs de l'époque entendaient en effet *découvrir* de grandes lois universelles capables de rendre compte du fonctionnement du monde social, avec l'idée de constituer, eux aussi, des énoncés autonomes, principale garantie de l'universalité théorique des connaissances produites. Cependant, la spécificité de l'objet étudié par les sciences sociales empêche ces dernières de réaliser un tel projet, car la réalité sociale aurait ceci de particulier qu'elle est un objet « dont il est impossible d'imaginer l'absence, sans que, du même coup, il n'entraîne dans le sillage de son propre néant, le sujet [...] qui se préparait à en revendiquer le savoir 'scientifique' »³. Cette singularité épistémologique n'est donc pas sans conséquence sur la manière dont les sciences sociales entendent construire leur scientificité.

Dans cette relation sujet/objet, le sujet (c'est-à-dire le chercheur en sciences sociales) s'inscrit en effet pleinement dans l'objet qu'il entend étudier (c'est-à-dire le monde social). Ce même objet a également ceci de particulier qu'il a « *toujours déjà* du sens »⁴ pour les individus qui, au même titre que le chercheur, composent le monde social. Par conséquent, cette particularité épistémologique interroge les sciences sociales sur la manière dont elles entendent construire leur scientificité. Afin de pouvoir prétendre à l'étude *scientifique* de leur objet, les sciences sociales ne peuvent en effet se réaliser qu'en opérant l'affirmation d'un sujet *particulier* (le chercheur) pouvant revendiquer une connaissance scientifique du monde social. Or, pour Baudouin Jurdant, ceci passe impérativement par une opposition mécanique entre « un 'social-connaissant' et un 'social-connaissable' dont les définitions intrinsèques sont purement statutaires (académiques) »⁵. Dès lors, le discours que les

¹ JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p.191

² JURDANT, B. , « Le désir de scientificité », *Alliage*, n°41-42, 1999, pp. 147-155

³ JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p.193

⁴ JURDANT, B. , « Le désir de scientificité », *op. cit.* , p.151

⁵ JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p.194

sciences sociales entendent porter sur le monde social n'est qu'un discours parmi tant d'autres, celui d'un individu dont le discours particulier se doit de s'affirmer contre ceux tenus par des individus non-scientifiques.

Afin de pouvoir expliciter et justifier le caractère scientifique de ce discours auprès des non-scientifiques, les sciences sociales seraient alors condamnées à n'être qu'une *reproduction écrite de la parole* car, pour que cette explication et cette justification soient effectives, ces sciences doivent nécessairement avoir recours à ce *système du sens* : un *lieu qui règle la médiation du rapport de l'homme au monde et à ses semblables*. Ainsi, les sciences sociales n'auraient d'autre choix que d'établir leurs conditions de production à l'intérieur même du langage ordinaire. C'est-à-dire ce même langage avec lequel les sciences de la nature souhaitent, *a contrario*, marquer une rupture sur laquelle fonder leur scientificité. Or, il est également ce langage dans lequel la vulgarisation souhaite, inversement, référencer et inscrire les écritures de ces sciences tout en participant à la reproduction et la à re-signification de cette rupture pour réaffirmer socialement leur scientificité. La question qui se pose alors pour Baudouin Jurdant est de comprendre comment les chercheurs en sciences sociales peuvent garantir la scientificité de leur discours et de leur activité malgré la contrainte posée par la particularité de leurs conditions de production qu'implique leur projet épistémologique. Plus particulièrement, il s'agit pour lui de comprendre comment ces sciences peuvent, à l'image des sciences de la nature, prétendre instaurer une rupture opérante entre l'ordre du scientifique et l'ordre du non-scientifique.

Dans sa thèse, cet auteur est alors amené à porter un regard critique sur la manière dont les sciences sociales construisent leur scientificité, allant même jusqu'à considérer celle-ci comme relevant d'une « scientificité de parade »¹. Pour lui, ces sciences sont tout simplement incapables d'instaurer cette rupture, et ce malgré tous les procédés auxquels ont recours leurs scientifiques. En effet, leur scientificité ne serait finalement que l'expression de différents procédés ou postures par lesquels les scientifiques s'inscrivant dans ces disciplines parviennent à connoter l'institution académique à laquelle ils appartiennent. Ce n'est qu'à travers cette connotation que ces derniers peuvent fonder une *illusion* de rupture. Ceci se traduirait notamment par le recours à des jargons et des concepts qui, finalement, ne font « qu'exprimer des champs de cohérence, arrachés au sens

¹ *Ibid.*, p.191

commun par des groupes sociaux 'libérés' de l'aliénation objective du travail et de l'industrie »¹. Ainsi, il s'agirait pour ces sciences d'instaurer une rupture uniquement *symbolique*, reposant sur « un simple lieu sémantique que certains hommes s'approprient pour y installer 'la vérité scientifique' de *leur* 'humanité' qui exclut celle des autres : les prolétaires, les fous, les Nambikwara, les nègres, les Vietnamiens, les Peaux-Rouges, les enfants, les femmes et bien sûr, les profanes ... »². À défaut de pouvoir instaurer une *rupture*, les chercheurs en sciences sociales ne pourraient donc au mieux qu'établir une *distance* avec le monde social qu'ils entendent prendre pour objet (et donc avec les autres individus qui le composent), une *distance* qui ne ferait qu'exprimer le rapport de domination exercé par ces scientifiques sur les non-scientifiques afin de faire reconnaître la scientificité de leur activité.

Pour Baudouin Jurdant, les causes de cette scientificité de parade s'expliquent notamment par le fait que les sciences sociales se soient institutionnalisées avant même d'avoir pu définir clairement ce qui est susceptible de fonder leur scientificité, aussi bien pour les scientifiques s'inscrivant dans ces disciplines que pour les personnes se situant en dehors. D'un point de vue interne, l'expression de ce problème resurgirait de manière récurrente, notamment lorsque ce collectif scientifique est amené à s'interroger sur la nature même de leur activité ("qu'est-ce que la sociologie ?", "qu'est-ce que la sémiologie ?", etc.). D'un point de vue externe, cette scientificité se verrait également régulièrement mise en cause par les acteurs non-scientifiques, précisément parce que les sciences sociales ne parviennent pas à instaurer une rupture capable de signifier pleinement l'autonomie et la cohérence de leur activité. Plus exactement, ces sciences ne parviendraient pas à faire oublier que le point de vue qu'elles proposent sur la réalité sociale n'est « qu'un regard parmi d'autres possibles, tous prêts à défendre leur légitimité »³, et donc susceptibles de remettre en cause la scientificité du regard porté par ces chercheurs. Ainsi, ces derniers ne pourraient faire reconnaître la scientificité de leurs sciences qu'au prix d'un long combat mené contre ce « bavardage encombrant des faits sociaux »⁴ et des individus dont ils résultent.

¹ *Ibid*, p.196

² *Ibid*, p.197

³ JURDANT, B. , « Le désir de scientificité », *op. cit.* , p.152

⁴ *Ibid*.

À l'inverse, les sciences de la nature ne seraient pas confrontées à ce type de problème, car leur épistémologie serait d'une autre nature et n'aurait donc pas les mêmes conséquences sur les modalités de construction de leur scientificité. Selon Baudouin Jurdant, ces sciences ont en effet ceci de particulier qu'elles souhaiteraient établir une vérité *objective*, c'est-à-dire un discours qui ne s'attache pas simplement à être « un discours objet sur les objets [...], mais bien plutôt ce qui qualifie les conditions objectives [...] de la production de ce discours, à savoir l'esprit »¹. Pour lui, ces sciences aspirent ainsi à être un « esprit-objet à la recherche de son isomorphisme avec la réalité-objet »² et qui, afin de réaliser cet isomorphisme, doit parvenir à exclure toute instance susceptible de considérer cet esprit et cette réalité en *objet*. C'est donc dans la perspective d'établir une vérité objective que ces sciences, à travers une écriture communautaire, réaliseraient cet escamotage de l'énonciation qui implique une exclusion du sujet de ces énoncés, seule instance susceptible de faire obstacle à cet isomorphisme entre l'esprit-objet et la réalité-objet. Alors que les sciences sociales se fonderaient sur l'affirmation d'un sujet connaissant contre d'autres sujets, les sciences de la nature viseraient au contraire à son exclusion. Cette dernière serait en effet une condition nécessaire à l'établissement d'une vérité objective et à la production de connaissance pouvant prétendre à une certaine universalité.

Par conséquent, le statut communautaire de cette écriture - dont les modalités reposent sur des préoccupations propres à un collectif scientifique - est précisément ce qui permet à ces sciences d'établir une rupture à partir de laquelle l'autonomie et la cohérence de leur activité sont signifiées. Pour les sciences de la nature, la vulgarisation est donc ce qui leur garantirait de pouvoir réaffirmer cette scientificité à l'externe, à travers un mouvement d'inscription et de référenciation de cette écriture au sein du langage ordinaire qui, en même temps, participerait à reproduire et à re-signifier cette rupture. Toutefois, contrairement aux sciences sociales, cette ouverture aux non-scientifiques ne déboucherait pas à une remise en cause de leur scientificité. Pour Baudouin Jurdant, la vulgarisation a justement pour objectif d'empêcher « l'expression de telle perspective incontrôlable »³, en substituant « à la vérité [produite par les scientifiques] une image de la réalité »⁴ dans laquelle les non-scientifiques peuvent se reconnaître. En quelque sorte, la vulgarisation, dans

¹ JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p.181

² *Ibid.*

³ JURDANT, B. , « Écriture, réflexivité, scientificité ... » , *op. cit.* , p.139

⁴ JURDANT, B. , « Postface ... » , *op. cit.* , p.244

sa fonction idéologique, s'occuperait elle-même de la vérification des sciences au sein du langage ordinaire, et imposerait donc aux non-scientifiques la vérité à laquelle prétendent les sciences et leurs scientifiques. De ce point de vue là, la vulgarisation ne donnerait pas accès aux conditions à partir desquelles les connaissances de ces sciences sont produites. Dans sa fonction idéologique que lui attribue Baudouin Jurdant, la vulgarisation n'est donc pas seulement ce qui permet de maintenir un rapport de domination entre scientifiques et non-scientifiques. Elle est surtout ce qui permet d'opérer une relation de confiance des non-scientifiques envers les sciences et les scientifiques, ainsi qu'une croyance dans leur capacité à réaliser un savoir de la vérité. Cette relation passe notamment à travers une *représentation* des sciences et de leurs connaissances qui puissent les rendre *acceptables* du point de vue des non-scientifiques, mais tout en prenant soin de maintenir ces derniers à distance des conditions concrètes de production des sciences.

3) *Remarques et critiques concernant la thèse de l'impossibilité théorique*

Ce développement permet donc de saisir en quoi la vulgarisation pose problème aux sciences sociales. Pour Baudouin Jurdant, la vulgarisation appliquée à ces dernières serait au mieux inefficace ou, au pire, mènerait ces sciences à *se saborder elles-mêmes*. En effet, elle révélerait par là que leur scientificité ne repose finalement que sur « un simple lieu sémantique que certains hommes s'approprient », et donc finalement, sur un rapport de domination. Or, c'est précisément ce que la vulgarisation serait chargée de *faire oublier* à travers son mouvement d'inscription et de référenciation des écritures scientifiques à l'intérieur du langage ordinaire, dans la mesure où ce mouvement participerait à la vérification de leurs connaissances. Toutefois, en tentant d'inscrire et de référencer les sciences sociales qui se constituent à l'intérieur même de ce langage, la vulgarisation ne pourrait que révéler la fragilité de leur scientificité, soit précisément le fait qu'elles sont toujours l'expression d'un point de vue parmi d'autres possibles. Au lieu la conforter et de la réaffirmer, à l'image de ce qu'elle réalise avec les sciences de la nature, la vulgarisation effectuerait son exact opposé en mettant cette scientificité en doute.

Comme l'illustre l'exemple des enquêtes réalisées par Philippe Corcuff et Sylvie Ollitrault citées en introduction, cette impossibilité théorique se traduirait précisément par les situations d'incertitude épistémologique auxquelles les chercheurs en sciences sociales se trouvent confrontés, notamment lorsqu'ils font face à une présence étrangère de leurs disciplines appropriées par des acteurs extérieurs au corps scientifique. En effet, si les chercheurs en sciences sociales et les non-

chercheurs parlent en réalité le même langage, en usant notamment des mêmes concepts, quel élément pourrait permettre d'affirmer la scientificité de ces sciences en dehors du seul statut académique de ces mêmes chercheurs ? Plus précisément, sur quoi pourrait s'appuyer cette rupture opérante entre le scientifique et le non-scientifique, si ce n'est par la seule appropriation d'un lieu sémantique par les chercheurs en sciences sociales permettant à ces derniers d'instaurer un rapport de domination sur les non-scientifiques ?

Si les questions soulevées par Baudouin Jurdant s'avèrent pertinentes - en ce qu'elles permettent notamment d'aborder la question de la vulgarisation des sciences sociales à partir de ce qui fonde leur scientificité et leur épistémologie - , la thèse de l'impossibilité théorique qu'il propose ne semble en revanche tenir que par le caractère *strictement théorique* de son approche et la manière dont il définit cette dernière. D'une part, cette thèse semble effectivement pouvoir être contredite par ces médias, journaux, livres, chaînes YouTube, et situations vécues en milieu militant auxquels je me suis référé en introduction. Si la vulgarisation désigne ce par quoi une science réaffirme sa scientificité, tout en apportant une signification nouvelle aux connaissances qu'elle produit, ces divers éléments pourraient alors parfaitement entrer dans le cadre de cette définition. En effet, il semblerait que ces objets et ces situation expriment une certaine reconnaissance de la scientificité de ces sciences, c'est-à-dire une croyance dans leur capacité à dire le vrai tout en leur accordant une légitimité à pouvoir donner signification et valeur à l'existence. De même, ces éléments interviennent dans des contextes dépassant le seul cadre académique, des contextes pouvant temporairement être qualifiés de "militants", et qui attribueraient à ces sciences une signification nouvelle. D'un point de vue empirique, la thèse de cette impossibilité théorique semble donc *a priori* fortement discutable.

Par conséquent, il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle les sciences sociales réaliseraient leur vulgarisation par des modalités différentes de celles des sciences de la nature. Toutefois, afin d'étudier et de caractériser ces modalités, il s'agirait avant tout de définir les conditions de possibilité théorique d'une telle vulgarisation. En effet, à quelles conditions les sciences sociales peuvent affirmer leur scientificité en réalisant ce mouvement de référenciation vers le langage ordinaire, sans que ce mouvement ne remette en cause les fondements sur lesquels cette scientificité repose ? Afin de répondre à cette question, reconsidérer la manière par laquelle les sciences sociales construisent leur scientificité semble nécessaire, ce qui implique de prendre ses

distances vis-à-vis du cadre théorique proposé par Baudouin Jurdant en le soumettant notamment à un certain nombre de critiques.

En effet, outre les interprétations fonctionnalistes et déterministes des sciences auxquelles ce cadre théorique peut livrer¹, Baudouin Jurdant semble proposer une vision *idéalisée* des conditions de production des sciences et des modalités par lesquelles celles-ci construisent leur scientificité. Dans sa thèse, Baudouin Jurdant aborde les sciences et la vulgarisation en tant que système idéologique fondé sur un rapport social de domination entre scientifiques et non-scientifiques. Pour ce faire, il est alors mené à s'intéresser à ce qui fonde cette idéologie et ce rapport social, en les considérant à partir des conditions sociales et matérielles de production des sciences les plus concrètes : leur écriture. Cette approche a le mérite de souligner l'importance du rôle de l'écrit dans la production des sciences et dans ce qui les fait advenir à une existence sociale qui ne les réduit pas à une simple écriture communautaire : la vulgarisation. Dans une perspective marxienne et anthropologique, cette approche permet également de souligner que la division sociale du travail intellectuel, les rapports de domination que celle-ci engendre, et l'idéologie qui les légitime, se fondent précisément sur une capacité à écrire et à comprendre les logiques d'une écriture. C'est notamment ce point qu'a pu à la même période explorer Jack Goody dans ses études portant sur le rôle de l'oral et de l'écrit dans les sociétés ouest-africaines, tout en entendant dépasser cette idée de Grand Partage entre sociétés scientifiques et sociétés pré-scientifiques. Pour lui,

« Les sociétés dans lesquelles l'usage de l'écriture est restreint à un groupe déterminé (c'est-à-dire pratiquement toutes les communautés jusqu'à une date récente) ont un trait commun, c'est que le contenu de certains des textes écrits est communiqué par les lettrés au non-lettrés, quoi que bien sûr le texte lui-même ne se transmette qu'entre lettrés. Le maître expose, l'auditoire répond ou enregistre, sans pour autant être nécessairement lettré. [...] Dans chaque cas, une élite de lettrés s'exprime devant un public qui est éventuellement illettré »².

Pour autant, les conditions sociales et matérielles d'existence des sciences ne sauraient être réduites à leur seul état d'écriture. En effet, comme le rappelle Bruno Latour, « une idée, même géniale, même salvatrice, ne se déplace jamais seule. Il faut une force qui vienne la chercher, s'en empare

¹ JURDANT, B. , « Écriture, réflexivité, scientificité ... », *op. cit.*

² GOODY, J. , *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Éditions de Minuit, 1979 [1977], pp. 252-253

pour ses propres motifs, la déplace et, peut-être, la trahisse »¹. Autrement dit, Baudouin Jurdant semble proposer une analyse de la production des connaissances scientifiques, et plus particulièrement des connaissances en sciences de la nature, où ces dernières semblent s'abstraire de tout contexte ou rapport social particulier. Paradoxalement, cet auteur semble adhérer à ce qu'il entend pourtant critiquer au sujet de la vulgarisation, à savoir le fait que cette dernière aurait justement pour principale fonction de faire oublier que les connaissances scientifiques se construisent sur des rapports sociaux. Or, tout l'enjeu de travaux postérieurs à la thèse de Baudouin Jurdant, menés en sociologie et en anthropologie des sciences², a précisément consisté à montrer que la production des connaissances scientifiques était soumise à des contraintes et à des relations qui dépassent la seule dimension écrite des sciences (sociabilités scientifiques et extra-scientifiques, stratégies de publication, contraintes économiques et administratives sur les déroulements de la recherche, alliances et appuis auprès d'acteurs non-scientifiques ...). La rupture à laquelle prétendent les sciences de la nature serait en réalité plus poreuse que ce que leurs écritures pourraient montrer. Par ailleurs, ces dernières ne se limitent pas non plus à des écriture se détachant complètement du langage ordinaire, contrairement à ce que la thèse de Baudouin Jurdant a tendance à laisser entendre³. En effet, le recours à l'oralité aurait même un rôle essentiel dans l'élaboration des connaissances dites "scientifiques", dans la mesure où il permet aux scientifiques de réaliser un ensemble de choses que le seul usage de l'écrit ne leur permettrait pas de réaliser, et ce même si l'oralité ne laisse pas forcément de trace à l'intérieur des écrits scientifiques⁴. Pour cause, ces derniers peuvent tendre à effacer les conditions de production de ces connaissances afin de garantir la conception de leur scientificité.

C'est ce point en particulier que Baudouin Jurdant entend davantage préciser dans des travaux plus récents. En développant son approche socio-épistémologique, cet auteur défend l'idée selon laquelle l'épistémologie des sciences, et donc ce qui constitue en partie leur scientificité du point de vue des individus qui les produisent, se matérialise à travers les conditions de leur production, et en

¹ LATOUR, B. , *Les Microbes. Guerre et paix suivi de Irréduction*, Métailié, 1984, p.21

² Voir notamment LATOUR, B. et Steve WOGLAR, *La Vie en laboratoire. La production des faits scientifiques*, La Découverte, 1988 [1979]

³ Bruno Latour et Steve Woolgar ont d'ailleurs montré dans leur étude ethnographique, réalisée à l'intérieur d'un laboratoire de neuroendocrinologie californien, que les laboratoires scientifiques étaient en réalité remplis de nombreux documents écrits qui ne renvoyaient pas à une écriture extrêmement spécialisée, comme la thèse de Baudouin Jurdant le laisse entendre, mais plutôt à des écritures fondées sur une reproduction écrite de la parole.

⁴ WAQUET, F. , *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVIe-XXe siècle)*, Albin Michel, 2003

particulier à travers leur écriture. C'est à partir de cette dernière, et de manière *dialectique*, que les scientifiques penseraient en retour la scientificité de leur activité. L'élaboration d'énoncés autonomes auxquels peuvent aspirer les sciences de la nature doit donc davantage se comprendre comme relevant d'un *idéal de scientificité*¹, et non comme étant la totalité des écritures à partir desquelles leurs scientifiques produisent leurs connaissances. Ainsi, il serait exagéré d'affirmer que Baudouin Jurdant porte un regard réducteur sur les conditions sociales et matérielles de production des connaissances scientifiques, en attribuant à leur écriture un rôle sur-déterminant, sinon déterministe. Cet auteur ne s'est donc pas placé en opposition aux travaux postérieurs à sa thèse, menés en sociologie et en anthropologie des sciences. Cette dernière est intervenue à un moment précoce des réflexions portant sur une conception *sociale* de la scientificité des sciences, et a donc également participé à entrouvrir des perspectives d'étude s'intéressant aux conditions concrètes de production des sciences. Or, les scientifiques se montrent assez réticents à dévoiler ces dernières, comme si ce dévoilement pouvait inévitablement engendrer l'écroulement d'un mythe de la scientificité des sciences.

Toutefois, il demeure que cette thèse de l'impossibilité théorique repose malgré tout sur une idéalisation pour le moins critiquable. Cette idéalisation est d'ailleurs ce qui mène Baudouin Jurdant à comparer, puis à opposer, les modalités par lesquelles sciences de la nature et sciences sociales construisent leur scientificité. En idéalissant les conditions de production des premières, celui-ci tend en effet à réaffirmer l'idée selon laquelle ces sciences sont un modèle épistémologique de référence pour l'ensemble des sciences. Si cette analyse peut s'avérer pertinente selon les contextes socio-historiques², elle tend néanmoins à ignorer l'évolution des débats épistémologiques en sciences sociales portant sur la définition de leur scientificité³. En effet, ces dernières ont depuis de nombreuses années pris leur distance avec le modèle des sciences de la nature, et ont parfaitement accepté le fait de ne pouvoir parvenir à élaborer des énoncés autonomes ainsi qu'à fonder leur scientificité sur une idée de rupture. De même, la reconnaissance externe de la scientificité de ces sciences, bien que susceptible d'être régulièrement remise en cause, semble largement acquise au regard de la forte demande sociale de production de leurs connaissances (décideurs politiques et économiques, militants, cabinets de conseil, observatoires publics et associatifs, développement des

¹ JURDANT, B. , « Le désir de scientificité », *op. cit.*

² *Ibid.*

³ Voir notamment PASSERON, J-C. , *op. cit.* ou encore ELIAS, N. , *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Fayard, 1993 [1983]

recherches-actions ...)¹. Si la vulgarisation des sciences sociales repose sur des modalités différentes de celles des sciences de la nature, la mise en opposition de leur épistémologie, ainsi que celle de leurs modalités de construction de leur scientificité respective, ne semble pas vraiment pertinente, tant sur le plan théorique qu'empirique.

Malgré cette critique, portant à la fois sur la thèse de l'impossibilité théorique et les limites du modèle de Baudouin Jurdant, je souhaite néanmoins rester à l'intérieur de celui-ci afin de discuter des conditions de possibilité théorique d'une vulgarisation des sciences sociales. Bien que critiquable, sa cohérence et sa pertinence résident dans le fait de ne pas réduire la vulgarisation aux seules préoccupations théoriques communicationnelles dans lesquelles elle s'est embourbée à la fin des années 1980. Le point de vue socio-épistémologique proposé par cet auteur permet au contraire de comprendre la vulgarisation comme étant un élément essentiel à partir duquel étudier les enjeux sociaux qui se jouent à travers les rapports entre sciences et société, et plus particulièrement, le fait qu'elle est ce à partir de quoi se constitue une relation de confiance entre scientifiques et non-scientifiques, une relation à partir de laquelle des individus ne participant pas à la production des connaissances scientifiques en viennent pourtant à croire en ces dernières.

Cependant, discuter des conditions de possibilité théorique d'une vulgarisation des sciences sociales en partant du modèle théorique établi par Baudouin Jurdant, notamment en prolongeant cette relation théorique entre vulgarisation et scientificité, implique de reconsidérer les modalités par lesquelles ces sciences construisent et signifient leur scientificité, aussi bien en interne qu'en externe, et donc d'en revenir aux conditions de leur production. À travers cette discussion théorique et épistémologique, il s'agira donc de comprendre la nature sociale de cette scientificité, et notamment de comprendre si cette dernière peut engendrer ou non un effet de rupture à l'image de celle des sciences de la nature. Pour ce faire, il s'agira de s'appuyer sur un certain nombre de travaux ayant abordé les sciences sociales d'un point de vue épistémologique, tout en les ramenant à des pistes de réflexion proposées par Baudouin Jurdant dans des publications plus récentes. Dans ces dernières, cet auteur semble en effet atténuer sa thèse de l'impossibilité théorique en reconsidérant la manière dont les sciences sociales construisent leur propre scientificité. Néanmoins, Baudouin Jurdant insiste toujours autant sur le caractère problématique que pose la question de leur vulgarisation.

¹ FOSSIER, A. et Édouard GARDELLA, *op. cit.*

Il ne s'agira donc pas de prétendre à une définition exhaustive de ce qui fonde la scientificité de ces sciences. Par ailleurs, cette dernière doit être comprise selon la définition large qu'en donne Baudouin Jurdant, à savoir la manière dont une science peut *socialement signifier*, pour des collectifs d'individus donnés, le fait qu'elle est une science de LA SCIENCE. Ces réflexions permettront ainsi de proposer un cadre d'analyse permettant d'aborder les sciences sociales à partir de leurs conditions sociales et matérielles de production, et de caractériser la dimension *sociale* de leur scientificité. Ceci permettra alors de préciser davantage le terme de "sciences sociales". En effet, si cette appellation cherche toujours à désigner un ensemble de disciplines poreuses et hétérogènes, ces dernières se distinguent des sciences de la nature moins par la spécificité de leur objet ou de leur projet épistémologique, que par ce qui détermine les conditions sociales et matérielles de production de leurs connaissances.

B) Sciences sociales, hétéronomie et réflexivité : d'une impossibilité théorique à une compréhension pragmatiste et matérialistes des situations de vulgarisation des sciences sociales

Afin d'aborder ces questions, je me suis en partie appuyé sur les réflexions amorcées par Sarah Cordonnier dans sa thèse portant sur les formes et les modalités de mobilisation des sciences humaines dans les expositions d'art contemporain. Même si cette autrice mobilise un cadre théorique socio-discursif, cette dernière a rapidement été menée à se poser une question similaire à la mienne, à savoir : comment « appréhender les sciences humaines dans leur ensemble »¹ ? Selon elle, la question doit moins se poser du point de vue disciplinaire (c'est-à-dire ce qui distingue les différentes disciplines composant les sciences sociales) ou d'un point de vue qui chercherait à définir la nature des objet que ces sciences se proposent d'étudier. Il s'agit plutôt de s'intéresser à ce qui caractérise la particularité des conditions de leur production. À travers une discussion épistémologique avec plusieurs auteurs², Sarah Cordonnier parvient ainsi à la conclusion suivante : si les sciences sociales peuvent certes se distinguer des sciences de la nature de part l'hétérogénéité et la porosité des disciplines qui la composent, elles se définissent avant tout par l'*hétéronomie* et la part de *réflexivité* qui caractérisent leurs conditions de production.

¹ CORDONNIER, S. , *op. cit.* , p.50

² Se référer au sous-chapitre « Hétéronomie, hétérogénéité et diffusion des sciences humaines », In *Ibid.* , pp. 47-79

1) L'hétéronomie des sciences sociales : entre problèmes et point d'ancrage de leur scientificité

Pour développer ce point, Sarah Cordonnier s'appuie majoritairement sur les thèses développées par Norbert Elias dans *Engagement et distanciation*. Dans cet ouvrage, cet auteur entend interroger une attitude particulière du comportement humain, à savoir celle d'une oscillation permanente entre des attitudes d'*engagement* et de *distanciation* vis-à-vis des phénomènes et des situations que les individus sont amenés à rencontrer tout au long de leur vie. Le principe de distanciation, qui entend s'opposer au principe d'engagement, est définie par Norbert Elias comme étant « un retrait complet des sentiments »¹ de l'individu par rapport aux objets et aux situations auxquels il se trouve confronté. Or, comme le note l'auteur, le degré d'engagement et de distanciation varie selon les individus et les situations. Le projet de Norbert Elias est alors de parvenir à expliquer cette variabilité, en l'appliquant notamment aux conditions de production des connaissances en sciences de la nature et en sciences sociales.

Selon lui, le corps scientifique doit se comprendre comme un groupe social distinct des autres collectifs humains, dans la mesure où celui-ci a réussi à créer ses propres instances de régulation des attitudes d'engagement et de distanciation de ses membres. Ces attitudes seraient en effet rigoureusement encadrées à travers des « procédures de contrôle institutionnalisées » qui « visent à subordonner leurs tendances subjectives à l'intérêt 'pour la chose même' »², c'est-à-dire à l'intérêt *strictement scientifique* de l'objet sur lequel porte la recherche. Si l'intérêt d'un chercheur vis-à-vis de son objet de recherche peut avoir des motivations ou des intérêts personnels, et donc une attitude d'engagement, ce mouvement de subordination a donc précisément pour objectif de *mettre à distance* le problème qu'il entendrait résoudre. L'examen des nouveaux problèmes posés serait d'« un autre type, proprement scientifique, et détaché de toute [autre] relation directe à des personnes ou à des groupes déterminés »³, conférant ainsi au collectif scientifique un « degré relativement élevé d'autonomie »⁴.

¹ ELIAS, N. , *op. cit.* , p.10

² *Ibid.* , p.13

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* p.14

Ces remarques s'appliquent donc aussi bien aux sciences de la nature qu'aux sciences sociales, les tendances à l'engagement demeurant pareillement présentes à l'intérieur des conditions de leur production. Cependant, la différence entre ces deux sciences est à situer, selon Norbert Elias, dans la difficulté des sciences sociales à faire accéder leurs objets « au même niveau de distanciation »¹ que les sciences de la nature. En effet, si ces dernières ne sont pas « 'étrangères aux valeurs' »², « le type de jugements de valeur qui prédomine dans les travaux des chercheurs [en sciences de la nature] n'est pas déterminé par des points de vue extrascientifiques »³, c'est-à-dire des points de vue *hétéronomes*. Pour cause, ces points de vue sont à la fois *consubstantiels* et *nécessaires* au fonctionnement des sciences sociales, car ces sciences entendent étudier un ensemble d'objets qui, dans leur nature, sont radicalement différents de ceux des sciences de la nature. Alors que ces dernières s'intéresseraient davantage aux « phénomènes précédant l'apparition de l'homme »⁴, les sciences sociales s'intéresseraient quant à elles aux « configurations mouvantes que les hommes tissent entre eux »⁵. Par conséquent, les chercheurs en sciences sociales se retrouvent « eux-mêmes inscrits dans la trame de ces motifs »⁶. Afin de produire une connaissance sur cet objet spécifique, l'engagement de ces chercheurs est donc pour Norbert Elias ce qui « conditionne [...] leur intelligence des problèmes qu'ils ont à résoudre en leur qualité de scientifiques »⁷, car

« si pour comprendre la structure d'une molécule on n'a pas besoin de savoir ce que signifie se ressentir comme l'un de ses atomes, il est indispensable, pour comprendre le mode de fonctionnement des groupes humains, d'avoir accès aussi de l'intérieur à l'expérience que les hommes ont de leur propre groupe et des autres groupes ; or on ne peut le savoir sans participation et engagement actifs »⁸.

C'est donc en ce point que le caractère hétéronome des conditions de production des sciences sociales participerait à les singulariser par rapport aux sciences de la nature.

¹ *Ibid.* , p.23

² *Ibid.* , p.56

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* , p. 23

⁵ *Ibid.* , p. 24

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.* p. 29

⁸ *Ibid.* p. 27

Cependant, cette hétéronomie les interroge immédiatement sur la *scientificité* des connaissances qu'elles entendent produire. Comme l'a en d'autres termes développé Baudouin Jurdant, les objets des sciences sociales « sont en même temps [potentiellement] des 'sujets' »¹, eux aussi capables de connaissance sur le monde social, et donc, susceptibles de remettre en cause le point de vue des chercheurs. Ces deux auteurs semblent ainsi souligner cette même problématique qui anime et singularise ce champ disciplinaire spécifique. Néanmoins, alors que Baudouin Jurdant utilise ce constat pour soumettre - à juste titre - une critique de la « scientificité de parade » à laquelle les sciences sociales auraient recours afin de répondre à cette contrainte de l'hétéronomie, Norbert Elias défend pour sa part que ces sciences ont parfaitement accepté cette contrainte. Pour lui, ces sciences se seraient notamment appuyées sur cette dernière afin de construire une scientificité qui ne soit pas uniquement l'expression d'un rapport de domination. En effet, les chercheurs en sciences sociales ont, selon lui, su concevoir l'hétéronomie de leurs disciplines, non pas comme « la caractéristique d'une situation déterminée et, à l'intérieur de celle-ci, d'un dilemme déterminé »² qui consisterait à alterner systématiquement entre des attitudes d'engagement et de distanciation vis-à-vis de leur objet, mais plutôt comme ce qui caractérise à proprement parler « les objets constituant leur domaine de recherche »³. Par conséquent, Norbert Elias semble ici proposer une piste de réflexion afin de concevoir la manière dont les sciences sociales réalisent leur scientificité, et ce de façon distincte des sciences de la nature. En effet, la scientificité d'une connaissance en sciences sociales résiderait précisément dans *cette capacité du chercheur à maîtriser et à rendre compte de ce dilemme duquel est issu la connaissance qu'il produit*.

Dans des publications plus récentes, Baudouin Jurdant semble avoir intégré cette perspective d'analyse, tout en l'associant à une approche socio-épistémologique qui lui est propre. En effet, cette capacité des chercheurs en sciences sociales à maîtriser et à rendre compte de ce *dilemme* souligné par Norbert Elias, se matérialiserait selon lui dans les modalités de leur écriture. Ne pouvant parvenir à la constitution d'énoncés autonomes, comme cela peut être le cas en sciences de la nature, les sciences sociales, animées par ce *désir de scientificité*⁴ perpétuellement insatisfait, auraient tenté de construire cette dernière à travers un travail portant sur les *conditions*

¹ *Ibid.*, p. 24

² *Ibid.* p. 29

³ *Ibid.*

⁴ JURDANT, B., « Le désir de scientificité », *op. cit.*

*d'énonciation*¹ de leurs énoncés. Par conséquent, les sciences sociales bénéficieraient, selon Baudouin Jurdant, d'un « étrange privilège » dans le sens où elles ne pourraient « oublier que les savoirs qu'elles produisent en respectant toutes les règles de méthode et de rigueur propres aux communautés scientifiques, dépendent étroitement des perspectives choisies et explicitement assumées dans la formulation de leurs résultats »². Toutefois, Baudouin Jurdant semble aller plus loin dans cette analyse partagée avec Norbert Elias, car il cherche à objectiver le travail par lequel s'effectue cette *scientifisation* des énoncés. Selon lui, ce travail est à situer dans le rôle que joue la *réflexivité* en sciences sociales. Cette dernière serait notamment devenue constitutive de la manière dont ces sciences construisent leur scientificité. C'est donc à partir de cette question du rôle de la réflexivité en sciences sociales que Baudouin Jurdant semble revenir sur sa thèse de l'impossibilité théorique, en proposant notamment des pistes de réflexion concernant les conditions de possibilité d'existence d'une vulgarisation des sciences sociales.

2) *La réflexivité en sciences sociales : vecteur de leur scientificité ... et de leur vulgarisation ?*

Pour Baudouin Jurdant, la réflexivité ne doit pas être réduite à une « métacognition » comme l'entendent souvent certains auteurs, c'est-à-dire à « une prise de conscience ou une appropriation par réflexion de ce que nous faisons ou dès que nous pensons savoir quelque chose »³. Selon lui, la réflexivité renverrait davantage à une dimension anthropologique, et notamment aux usages que nous faisons de la parole et de l'oralité en général. Elle désignerait en effet la prise en compte de la présence d'une altérité (y compris lorsqu'il s'agit de « *s'entendre* »⁴ soi-même), qui ajuste la manière de conduire les activités dans lesquelles nous sommes engagés au moment où cette altérité est prise en compte. La réflexivité est donc souvent associée chez Baudouin Jurdant à l'idée d'un *dialogue*, pouvant se dérouler tant dans la conscience intérieure du chercheur que dans le cadre de situations d'échanges oralisés. La réflexivité peut donc se ramener à un besoin essentiellement humain : celui de s'en remettre à une extériorité afin d'assurer la continuité de notre activité. Pour en revenir aux sciences sociales, la réflexivité désigne alors selon lui un moteur susceptible d'animer les opérations d'ajustement des attitudes d'engagement et de distanciation des

¹ JURDANT, B. , « Écriture, réflexivité, scientificité ... », *op. cit.*

² JURDANT, B. , « Postface ... », *op. cit.* , p.195

³ *Ibid.* , p.131

⁴ *Ibid.*

chercheurs vis-à-vis de leur objet, ce qui se concrétiserait notamment dans la *scientifisation* des conditions d'énonciation de leurs énoncés. En effet, c'est à partir de cette réflexivité que les chercheurs en sciences sociales parviendraient à prendre en compte les points de vue exprimés par les acteurs et les éléments matériels qu'ils entendent prendre pour objet, et ce afin de travailler les conditions d'énonciation qui garantissent la scientificité de *leur* point de vue.

Néanmoins, Baudouin Jurdant juge que la réflexivité en sciences sociales n'a qu'imparfaitement participé à définir leur scientificité, car elle se limiterait finalement à une définition interne et propre au collectif scientifique. La manière dont ces sciences entendent définir et affirmer leur scientificité auprès de l'ensemble du corps social resterait donc encore indéterminée. Selon Baudouin Jurdant, la raison de cette imperfection est une nouvelle fois à situer dans le fonctionnement et l'articulation des sciences dans leur ensemble, et plus précisément, dans les fonctions analogues que sciences sociales et vulgarisation se voient accordées dans le projet positiviste d'Auguste Comte. Pour Baudouin Jurdant, les sciences sociales ont en effet pour fonction de pallier un « déficit de réflexivité »¹ auquel sont confrontées les sciences de la nature, un déficit résultant de l'autonomisation de leur collectif scientifique autour d'une écriture qui lui est propre. Pour cause, le principe d'escamotage de l'énonciation qui régit cette écriture aurait pour conséquence de conduire cette communauté scientifique « à se refermer sur elle-même, à s'autonomiser fortement et à éliminer toute possibilité de réflexivité »², c'est-à-dire tout point de vue extra-scientifique. À l'inverse, les sciences sociales, du fait de leur hétéronomie, se fondent justement sur la prise en compte de ces points de vue, et ce afin de définir la scientificité du regard porté par le chercheur. Les sciences de la nature, quant à elles, se doivent d'exclure toute possibilité de pouvoir *entrer en dialogue* avec les éléments extra-scientifiques afin de produire et de garantir la scientificité de leurs connaissances à partir d'une écriture qui leur est propre. Pour Baudouin Jurdant, c'est donc en ce sens que les sciences sociales, dans leurs fondements épistémologiques, auraient eu pour mission de pallier ce déficit de réflexivité présent dans les sciences de la nature, et ce dans la perspective d'assigner une origine humaine au déploiement du savoir scientifique.

Toutefois, les sciences sociales n'iraient pas au bout de leur mission, car ces sciences feraient de cette réflexivité l'élément sur lequel se fonde *leur propre* scientificité, et ce d'un point de vue

¹ *Ibid.* , p.137

² *Ibid.* , p.136

davantage intra-communautaire. Par conséquent, les sciences de la nature auraient trouvé dans la vulgarisation une possibilité de résoudre ce déficit de réflexivité, dans la mesure où elle traduit également un mouvement de prise en compte d'une altérité qui référence et inscrit les connaissances scientifiques au sein du langage ordinaire. Pour Baudouin Jurdant, la vulgarisation aurait donc un rôle hautement réflexif pour les chercheurs en sciences de la nature, car elle leur permettrait avant tout de *comprendre ce qu'ils font* - c'est-à-dire de donner du sens à leur activité en la confrontant à cette extériorité que désigne les entités extra-scientifiques - tout en les *ré-inscrivant* dans des collectifs humains qui dépassent la seule communauté scientifique.

Néanmoins, ne pourrait-on pas proposer un autre regard sur cette ouverture manquée des sciences sociales afin d'élucider la question de l'imperfection de leur scientificité ? En effet, dans des écrits plus récents, Baudouin Jurdant comprend la réflexivité comme un élément susceptible de redonner une unité épistémologique aux sciences dans leur ensemble, se concrétisant notamment dans l'idée d'un dialogue inter-disciplinaire entre chercheurs en sciences de la nature et chercheurs en sciences sociales¹. Or, en faisant cela, cet auteur semble en même temps délaissé la question de ce qui fonde et affirme la scientificité des sciences sociales pour l'ensemble du corps social, soit une scientificité qui dépasse la seule communauté de leurs scientifiques et qui se définirait davantage depuis *l'extérieur*. En effet, si la réflexivité est ce par quoi ces sciences ont pu définir leur scientificité d'un point de vue intra-communautaire, ne pourrait-on pas envisager que cette réflexivité puisse servir à la définir d'un point de vue extra-communautaire ? Si tel est le cas, cette réflexivité pourrait être un point par lequel résoudre le problème théorique de la vulgarisation des sciences sociales, dans la mesure où, tout en participant à réaffirmer leur scientificité vis-à-vis des non-scientifiques, elle constituerait un élément par lequel ces sciences se verraient attribuer une signification nouvelle et différente de celle qu'elle peut se voir attribuer à l'intérieur de leurs instances de production.

C'est en tout cas cette discussion que permet d'avoir Baudouin Jurdant suite à la postface de la réédition de sa thèse publiée en 2009. Dans ce texte, cet auteur entend plus clairement exposer les relations théoriques qu'il établit entre oralité, réflexivité, vulgarisation et sciences sociales. Pour ce faire, Baudouin Jurdant part d'un bilan critique concernant l'accomplissement du projet vulgarisateur. Pour lui, ce projet ne serait pas parvenu à cette mise en culture des sciences et de

¹ JURDANT, B. , « Écriture, réflexivité, scientificité ... », *op. cit.*

leurs connaissances à travers leur mise en oralité. Comme je l'ai énoncé au début de ce chapitre, Baudouin Jurdant a effectivement fini par attribuer à la vulgarisation une fonction davantage culturelle qu'idéologique. Cette dernière consisterait à parvenir à un ensemble de situations à l'intérieur desquelles la science serait parlée, discutée, critiquée, contestée, dialoguée par le plus grand nombre, de telle manière que ces situations d'interlocution *transcendent* les questions d'appartenance et d'intégration académiques des acteurs qui y participent. En y parvenant, la vulgarisation pourrait alors effectivement entendre dépasser et résoudre cette rupture sociale et épistémique instituée par la communauté des scientifiques vis-à-vis du reste du corps social. Or, selon lui, la vulgarisation reste encore imprégnée de ses origines idéologiques et demeure donc entravée par l'impératif de réaffirmer coûte que coûte la scientificité des sciences, et ce pour que LA SCIENCE et le corps scientifique soient les seules instances légitimes à produire un savoir de la vérité. En parvenant à de telles situations d'interlocution, elle finirait en effet par accorder une capacité et une légitimité aux acteurs non-scientifiques à pouvoir *eux aussi* prétendre à un savoir de la vérité, ce qui remettrait alors profondément en cause une scientificité des sciences fondée sur l'idée de rupture.

C'est pour cette raison que la vulgarisation, dans sa fonction idéologique, se chargerait finalement elle-même de cette question du sens et de la vérification des sciences, même si elle traduit à l'origine un besoin éprouvé par les scientifiques de s'en référer à une extériorité, un besoin de réflexivité. En faisant cela, la vulgarisation peut précisément reproduire cette idée de rupture sur laquelle les sciences, dans leur ensemble, aspirent à se fonder, en tenant les non-scientifiques à distance des conditions réelles de leur production, légitimant ainsi la capacité des scientifiques à pouvoir dire le vrai. En s'occupant elle-même de la question du sens et de la vérification des sciences, la vulgarisation serait donc toujours cet instrument idéologique chargé d'imposer aux non-scientifiques la vérité à laquelle prétendent les sciences et leurs scientifiques. Or, pour Baudouin Jurdant, l'aspect davantage culturel de la vulgarisation montrerait au contraire que cette question est un enjeu proprement *démocratique*, qui se doit de faire « le pari que *la conscience prévaut sur la compétence* »¹. Par conséquent, cet auteur laisse ici entendre que la scientificité des sciences serait moins une représentation particulière définie et imposée, à travers la vulgarisation, par le corps scientifique au reste du corps social. Elle serait davantage une représentation se construisant depuis l'extérieur, une scientificité qui trouverait précisément sa force dans le fait

¹ LÉVY-LEBLOND, J-M. , *La pierre de touche*, Gallimard, 1996, p.56, cité In JURDANT, B. , « Postface ... », *op. cit.* , p.243

qu'elle puisse être discutée et critiquée par des acteurs n'appartenant pas au corps scientifique, et ce plus ou moins indépendamment des représentations que les scientifiques se font de leur propre activité.

À l'intérieur de cette postface, Baudouin Jurdant laisse alors entendre que les sciences sociales, du fait de leur hétéronomie et de la particularité de leur écriture, pourraient permettre de vérifier et de discuter ce second aspect de la scientificité des sciences. Or, la vulgarisation de ces dernières serait une condition théorique préalable à l'existence de cette scientificité externe. Pour lui, étant donnée leur plus grande proximité avec le domaine de l'oralité, les sciences sociales auraient en effet un avantage sur les sciences de la nature, dans la mesure où elles seraient finalement plus « proches de la culture »¹ que ces dernières. Ce faisant, elles pourraient plus facilement atteindre cet idéal de situations d'interlocution dans lesquelles elles pourraient être parlées et discutées par le plus grand nombre. Or, dans sa thèse soutenue en 1973, cette proximité est considérée comme étant l'expression même de la fragilité de la scientificité des sciences sociales, une preuve supplémentaire que ces sciences ne peuvent construire une rupture suffisamment "solide" capable de signifier l'autonomie et la cohérence de leur activité.

Paradoxalement, cet auteur ne semble donc pas voir que la proximité de ces sciences avec le domaine de l'oralité est précisément ce qui peut leur permettre de contourner cette difficulté à constituer une scientificité fondée sur l'idée d'une rupture sociale et épistémique. Cette perspective permettrait pourtant de réaffirmer une proposition importante à laquelle conduit son modèle théorique de la vulgarisation, à savoir le fait que le caractère proprement *social* de la scientificité d'une science, aussi bien sociale que naturelle, ne peut pas provenir uniquement des sciences et de leurs scientifiques, mais implique qu'elle se constitue à travers une extériorité - les non-scientifiques - pour que cette même extériorité puisse la reconnaître et la faire parvenir à sa dimension pleinement sociale. À la différence des sciences de la nature, les conditions sociales et matérielles de production des sciences sociales permettraient alors justement de vérifier ce point, dans la mesure où ces sciences peuvent plus facilement être parlées et discutées par les acteurs non-scientifiques. C'est à travers cette mise en discussion que ces acteurs procéderaient précisément à la *vérification* du discours tenu par ces sciences, de telle sorte que leurs discours ne soient plus seulement vrais pour le collectif scientifique qui en est à l'origine, mais pour l'ensemble du corps

¹ JURDANT, B. , « Postface ... », *op. cit.* , p.244

social avec lequel ces mêmes scientifiques ont cherché, en vain, à se mettre en rupture pour garantir la scientificité de leur activité et de leurs connaissances. Si cette proximité peut effectivement engendrer une critique de leur scientificité, elle peut également aboutir à la reconnaissance de cette dernière et donc constituer une condition de possibilité théorique de leur vulgarisation. En effet, tout en devenant autre chose que leur condition d'écriture autour de laquelle leur collectif scientifique s'organise, ces sciences se verraient attribuer de nouvelles significations à l'intérieur de collectifs humains donnés. Ainsi, elles finiraient par être engagées dans la vie pratique de ces collectifs, et seraient alors susceptibles de se voir reconnaître une scientificité, c'est-à-dire une capacité et une légitimité à dire le vrai au nom de LA SCIENCE.

Cette discussion des modalités de construction de la scientificité des sciences sociales a donc montré que leur hétéronomie ne constitue pas vraiment un frein à leur scientificité. Elle est au contraire une spécificité de leurs conditions de production que leurs scientifiques ont su prendre en compte pour théoriser la scientificité de leur activité et de leurs connaissances (en travaillant à la scientification des conditions d'énonciation de leurs énoncés), et une particularité qui facilite ces sciences à se voir attribuer et reconnaître une scientificité provenant de l'extérieur du corps scientifique. C'est à ces conditions que la possibilité théorique de leur vulgarisation est envisageable. Si la réflexivité joue un rôle dans la constitution de ces deux types de scientificité, elle semble néanmoins traversée par une contradiction similaire à celle que peut connaître la vulgarisation en étant tiraillée entre son aspect idéologique et son aspect culturel. Dans le cadre des sciences sociales, la réflexivité a en effet pour but d'établir et de maintenir une distance vis-à-vis des éléments non-scientifiques, en précisant en quoi les énoncés produits par ces sciences ont une valeur de scientificité. À l'inverse, la scientificité que les non-scientifiques seraient susceptibles de reconnaître à ces sciences implique que cette réflexivité abandonne cette fonction de mise à distance pour, au contraire, inciter les sciences sociales à accepter d'entrer en dialogue avec cette extériorité que désignent les non-scientifiques.

Néanmoins, ce dernier point implique que la réflexivité soit également étendue aux non-scientifiques car, pour que ce dialogue puisse avoir lieu, encore faut-il que ces derniers l'acceptent, et donc, expriment eux aussi un besoin de s'en référer à cette extériorité que représentent ces sciences et leurs scientifiques. Or, ceci nous amène à un paradoxe. En effet, cela voudrait dire que les non-scientifiques attribueraient *a priori* une capacité et une légitimité à ces sciences à produire

un savoir de la vérité avant même d'avoir pu vérifier leurs discours. Autrement dit, ils leur reconnaîtraient *a priori* une scientificité très proche de l'idée d'une rupture sociale et épistémique. Bien que cette rupture ne puisse être entreprise par les sciences sociales de manière aussi radicale que celle des sciences de la nature, cela voudrait dire que leurs scientifiques sont toutefois parvenus à faire reconnaître la conception de *leur* scientificité auprès des non-scientifiques, selon une idée de *distance* vis-à-vis du monde social. Cette distance résulterait en partie de leur intégration institutionnelle et académique. Or, ceci n'aurait rien d'étonnant, car au fond : quelle science peut se réclamer être une science de LA SCIENCE si elle doit systématiquement être discutée et vérifiée par des acteurs non-scientifiques ?

En réalité, cette remarque soulignerait le caractère proprement *dual* de la scientificité des sciences en tant que *fait social* à part entière, une ambivalence similaire à celle décrite par Peter Berger et Thomas Luckmann à travers le principe de *construction sociale de la réalité*. À travers cette expression, ces derniers souhaitent rendre compte du « caractère dual de la société en terme de facticité objective *et* de signification subjective »¹. La scientificité des sciences, telle que discutée jusqu'à présent, répondrait parfaitement à cette analyse. D'une part, elle décrit effectivement une *facticité objective* dans la mesure où elle est toujours *déjà là*, indépendamment de la volonté des individus, et plus particulièrement de la volonté des non-scientifiques. En effet, les sciences et leur prolongement institutionnel sont des instances légitimées à pouvoir produire un savoir de la vérité au nom de l'ensemble de la société, et ce peu importe ce que la société peut penser des sciences et de leurs institutions. Ainsi, cet aspect objectif de la scientificité des sciences s'apparenterait à cette idée de rupture que les scientifiques, en sciences de la nature comme en sciences sociales, auraient élaborée à l'intérieur du corps scientifique, avant d'être imposée et étendue à l'ensemble du corps social à travers le prolongement des institutions scolaires et académiques, et ce surtout à travers la vulgarisation. D'autre part, la scientificité des sciences s'apparenterait également à un ensemble de *significations subjectives* dans la mesure où, comme l'a notamment décrit Baudouin Jurdant à travers sa conception du mythe de la scientificité, la scientificité des sciences est avant tout quelque chose qui *se vit* et *s'éprouve* subjectivement dans la conscience intérieure des individus, scientifiques comme non-scientifiques. C'est d'ailleurs précisément à travers ce *vécu* que les sciences peuvent *se faire vraies*, dans les laboratoires comme dans la vie quotidienne, ou au

¹ BERGER, P. et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2011 [1966], p.64

contraire, se voir contester selon des normes et des contextes propres aux collectifs qui mettent cette scientificité à l'épreuve.

En faisant converger les travaux de Baudouin Jurdant et ceux de Peter Berger et Thomas Luckmann, la vulgarisation décrirait donc un ensemble de situations particulières ayant pour enjeu d'assurer la *continuité* de la scientificité des sciences à l'intérieur de l'ensemble du corps social. Bien que cette scientificité puisse être vécue de manières différentes, selon qu'il s'agisse de scientifiques ou de non-scientifiques, l'enjeu de ces situations serait finalement de s'assurer que chacune des personnes qui y participe *croit effectivement* en les sciences, et ce quelque soit les fondements rationnels de cette croyance. Dès lors, en donnant la possibilité de vérifier à quelles conditions les connaissances scientifiques peuvent *se faire vraies* dans la vie quotidienne, c'est-à-dire essentiellement dans *le vécu* des non-scientifiques, ces situations légitimeraient par là l'existence des institutions académiques ainsi que l'existence d'une certaine division sociale du travail intellectuel sur lesquelles les sciences et leurs scientifiques fondent leur légitimité. C'est en ce sens que l'idée d'une scientificité des sciences, associée à une rupture sociale et épistémique, aurait une effectivité réelle.

En fin de compte, l'aspect externe de la scientificité des sciences sociales constitue un point d'entrée pour résoudre ce problème de l'impossibilité théorique de leur vulgarisation. Cet aspect semble en effet répondre aux deux conditions théoriques principales établies par Baudouin Jurdant afin de définir la vulgarisation : des situations dans lesquelles ces sciences se situent dans un lieu et sous des formes différents des lieux qui caractérisent leurs instances de production, et des situations dans lesquelles leur scientificité se voit avant tout réaffirmée. Cependant, il demeure une ambiguïté concernant la relation théorique que Baudouin Jurdant entend précisément établir entre vulgarisation et scientificité. En effet, si le rôle de la vulgarisation est bien de *faire reconnaître* la scientificité des sciences à l'intérieur de situations particulières, et donc, d'assurer sa continuité en tant que *fait social* à part entière, cet auteur n'est pas vraiment explicite sur la manière dont cette reconnaissance se réalise concrètement. En particulier, Baudouin Jurdant n'explicite pas vraiment les modalités par lesquelles ces situations mènent à légitimer les sciences et leurs institutions comme des réalités objectives que l'ensemble du corps social se devrait d'accepter à travers leur *mise en culture*, leur *mise en vécu*.

Il s'agit à présent de montrer que cette ambiguïté tient du fait que Baudouin Jurdant a longtemps associé et réduit la scientificité des sciences à une idée de rupture, bien que cet auteur soit quelque peu revenu sur ce point à la fin de sa carrière à travers cette fonction culturelle qu'il attribue à la vulgarisation. En effet, une telle conception mène très souvent à une interprétation de la vulgarisation qui, très amplement, s'appuie sur le ressort explicatif de la *domination*. Or, dans la plupart des cas, ce principe d'explication n'apprend pas grand chose sur les raisons et les modalités par lesquelles des individus se mettent effectivement à *croire* et à accorder une *confiance* en les sciences, et ce alors même qu'ils ne participent pas à la production de leurs connaissances. Pourtant, ce paradoxe pourrait être l'enjeu principal d'une étude de la vulgarisation comprise comme un ensemble de *situations* spécifiques. Pour ce faire, la scientificité des sciences, que la vulgarisation serait chargée de réaffirmer, doit moins se comprendre comme la production d'une *illusion* par laquelle se fonde et se légitime un rapport de domination, qu'une scientificité qui s'établit et n'existe qu'en situation. Elle doit également être pensée à partir des capacités critiques et intellectuelles des non-scientifiques. En discutant de cette conception et de ses conséquences analytiques sur les phénomènes de vulgarisation, il s'agit ainsi de définir plus précisément la manière dont la vulgarisation des sciences sociales entendra être abordée dans ce mémoire, tout en prolongeant le modèle théorique proposé par Baudouin Jurdant.

3) *Les ambiguïtés de la relation théorique entre scientificité et vulgarisation chez Baudouin Jurdant et ses conséquences analytiques*

Comme énoncé précédemment, la scientificité des sciences est chez Baudouin Jurdant abordée à travers une acception pour le moins large qui l'associe principalement à une *représentation*, pouvant aussi bien être comprise depuis le point de vue des scientifiques que de celui des non-scientifiques. Or, si la vulgarisation peut effectivement contribuer à entretenir un mythe de la scientificité, c'est-à-dire une croyance *générale* dans la capacité des sciences à dire le vrai, il est peu probable que les individus participant à la production des connaissances scientifiques croient en les sciences de la même manière que ceux qui n'y participent pas. Par conséquent, la scientificité du point de vue des scientifiques - c'est-à-dire la représentation que ces derniers se font au sujet de leur propre activité afin de justifier en quoi celle-ci à quelque chose de scientifique - ne saurait être identique à la scientificité du point de vue des non-scientifiques - c'est-à-dire l'ensemble des éléments par lesquels ces individus en viennent à accorder une confiance aux discours tenus par

les sciences, alors même qu'ils ne participent pas à leur élaboration. La question qui se poserait alors serait de comprendre comment ces différentes compréhensions de la scientificité des sciences parviennent, lors des situations de vulgarisation, à s'accorder pour générer une croyance générale en les sciences, une croyance qui transcenderait les différences d'intégration et d'appartenance institutionnelles des acteurs participant à ces situations, assurant ainsi la continuité de la scientificité des sciences comme *fait social* à part entière.

Sur ce point, les travaux de Baudouin Jurdant ne semblent pas vraiment en mesure de répondre à cette question, sans doute parce que ce dernier accorde finalement peu d'attention à la scientificité des sciences établie du point de vue des non-scientifiques qui, à la différence d'une *scientificité interne* théorisée par les scientifiques, peut s'apparenter à une *scientificité externe*, plus ou moins indépendante de la première, voire indifférente à celle-ci. Non pas parce que l'auteur nierait les capacités intellectuelle de ce groupe flou et poreux que désigne les non-scientifiques, mais plutôt parce que l'inspiration marxienne de son modèle théorique, consistant à partir des conditions sociales et matérielles de production des sciences pour comprendre les phénomènes de vulgarisation, ne lui permet pas vraiment de l'aborder. Pour cause, la relation que Baudouin Jurdant entend établir entre vulgarisation et scientificité se base principalement sur une compréhension de la scientificité fondée sur l'idée d'une rupture, une scientificité opérante et signifiante à la fois pour les scientifiques et les non-scientifiques.

En effet, cette rupture et sa reproduction à laquelle procéderait la vulgarisation, sont supposées maintenir un rapport de domination des scientifiques sur les non-scientifiques, et par lequel ces derniers reconnaîtraient leur *incompétence* à pouvoir discuter de la scientificité des connaissances produites par les premiers, et donc leur *déléguaient* et leur attribueraient finalement une légitimité à pouvoir produire un savoir de la vérité en leur nom. Ainsi, cette scientificité fondée sur l'idée de rupture semble chez Baudouin Jurdant impliquer mécaniquement une reconnaissance de la véracité de leur discours que se chargerait d'assurer la vulgarisation en substituant à la vérité produite par les scientifique une image de la réalité dans laquelle les non-scientifiques peuvent se reconnaître, et donc reconnaître la capacité et la légitimité du discours scientifique à *être vrai*. Cette scientificité ne pourrait traduire que l'expression d'une croyance collective engendrée par un rapport de domination, et donc ne permettrait pas véritablement d'envisager une scientificité des sciences produites depuis l'extérieur, comme si, finalement, les non-scientifiques n'avaient pas la possibilité

de croire ou de ne pas croire en ce que les sciences et leurs scientifiques disent, et donc comme s'ils n'avaient pas la possibilité de pouvoir discuter et critiquer les connaissances que ces sciences entendent produire. Ainsi, cette conception particulière de la scientificité des sciences et de sa relation avec la vulgarisation pourrait laisser penser que l'adhésion des non-scientifiques aux discours scientifiques ne résulterait finalement que du seul coup de force symbolique opéré par la vulgarisation. Or, comme le fait remarquer Johanna Siméant :

« ce qui fait la force de la science est son statut ésotérique, interdit au profane, et qui fonde à la fois l'incompétence et l'admiration de ce dernier. Mais tous les discours scientifiquement vrais ne suffisent pas à provoquer des ralliements militants [...]. Les discours de savants ne sont pas recevables de la même manière partout, ce qui pose la question des conditions intellectuelles et sociales de leur recevabilité »¹.

Afin de comprendre cette croyance générale en les sciences qui émergerait des situations de vulgarisation, il s'agirait premièrement d'accorder plus d'importance à l'agentivité des acteurs en, leur créditant notamment la possibilité de croire ou de ne pas croire en les sciences, précisément parce qu'ils seraient engagés dans une activité intellectuelle ayant des logiques et des formes propres aux collectifs humains auxquels ils peuvent appartenir. Par conséquent, c'est aussi l'idée même de rupture qu'il s'agirait de remettre en cause afin de discuter de la manière dont cette croyance se constitue à travers les situations de vulgarisation. Pour cause, cette rupture n'est ni *suffisante*, ni assez *effective* pour qu'une croyance générale en les sciences puisse être générée.

C'est notamment cette discussion que des chercheurs comme Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe sont parvenus à mener à travers leur étude des *forums hybrides*². Ces forums entendent désigner un ensemble d'instances et de lieux d'échange entre scientifiques et non-scientifiques ayant émergé au début des années 1990 suite aux catastrophes et controverses scientifiques et technologiques qui se sont succédées depuis les années 1970 (Tchernobyl, sida, OGM, vache folle ...). Or, ces événements ont engendré de forts mouvements de contestation à l'intérieur de la société civile qui, en fin de compte, traduiraient autant de contestation de la scientificité dont pouvait se réclamer le corps scientifique. En effet, ces événements ont participé à

¹ SIMÉANT, J. , « Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants », In HAMMAN, Ph. , Jean-Mathieu MÉON et Benoît VERRIER (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, L'Harmattan, 2002, pp.17-53, pp. 42-44

² CALLON, M. , Pierre LASCOUMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Éditions du Seuil, 2001

fragiliser la légitimité de ce dernier à pouvoir produire des savoirs de la vérité au nom de l'ensemble du corps social ainsi qu'à conférer à l'ensemble de la société des modèles à suivre fondés sur ces savoirs. Pour ces auteurs, c'est donc l'idée même d'une scientificité fondée et légitimée par le principe de rupture qui aurait alors été affaiblie et donc, par la même occasion, une relation de confiance entre non-scientifiques et scientifiques. Bien qu'extrêmement régulés, les *forums hybrides* témoigneraient pour ces auteurs d'une redéfinition sociale de la scientificité des sciences qui ne se fonderait plus sur l'idée d'une rupture, mais davantage sur l'idée d'une discussion *systematique* entre scientifiques et non-scientifiques, et par laquelle les savoirs de chacun des groupes se verraient confronter en dépassant l'idée d'un Grand Partage entre l'ordre du scientifique et du non-scientifique. À travers cette discussion régulée, c'est donc à une autre définition des identités savantes et des savoirs mobilisés que les scientifiques et les non-scientifiques en présence doivent travailler. Ainsi, pour que la scientificité des sciences puisse une nouvelle fois faire l'objet d'une confiance, le corps scientifique aurait progressivement accepté de se voir opposer des connaissances ne provenant pas des instances scientifiques, et donc, d'intégrer progressivement des instances non-scientifiques dans les processus d'élaboration et de vérification de leurs connaissances.

L'évolution des travaux menés en sociologie des sciences, à laquelle se sont progressivement rattachés les travaux de Baudouin Jurdant, ont donc pu démontrer que la reconnaissance sociale de la scientificité des sciences n'avait rien de mécanique, dans la mesure où les non-scientifiques peuvent régulièrement faire preuve de résistance. Comme l'a d'ailleurs souligné Baudouin Jurdant dans des textes plus récents, la scientificité des sciences se construit également socialement à partir de leur « efficacité »¹, c'est-à-dire sur leur capacité à produire des savoirs permettant d'agir concrètement sur le monde, pour le contrôler, mais aussi pour le modifier. C'est notamment à partir de ce débordement des sciences dans la vie pratique des non-scientifiques que ces derniers peuvent alors discuter et critiquer leur scientificité. Ainsi, la fragilité d'une scientificité fondée sur la rupture serait désormais commune aux sciences dans leur ensemble, même si les sciences sociales se voient effectivement davantage critiquées sur ce point que les sciences de la nature, étant données leurs conditions particulières de production.

¹ JURDANT, B. , « Le désir de scientificité », *op. cit.* , p.150

Pour autant, cela ne veut pas dire que cette scientificité associée à une idée de rupture doit désormais être rejetée ou qu'elle serait inefficace. En effet, elle traduit toujours la légitimation d'une division du travail intellectuel par lequel les sciences et l'activité scientifique peuvent se maintenir en l'état. De plus, c'est bien parce que cette rupture a une effectivité que les non-scientifiques peuvent accorder une confiance en les sciences. Cependant, la compréhension de cette scientificité doit intégrer le fait qu'elle puisse être critiquée et qu'elle ne repose pas seulement sur une idéologie engendrée par le rapport de domination des scientifiques sur les non-scientifiques. En effet, si la scientificité d'une science repose avant tout sur la confiance que les non-scientifiques sont prêts à accorder à ses scientifiques et à ses institutions, cette confiance ne peut être expliquée en s'appuyant uniquement sur le postulat d'une *aliénation* ou d'une *illusion* que le chercheur créditerait *a priori* aux non-scientifiques.

Au-delà d'avoir amplement été critiqué dans les années 1980 au cours du tournant pragmatiste initié entre autre en sociologie par Luc Boltanski et Laurent Thévenot¹ (critique amplement amorcée et développée par la sociologie des sciences à cette même période²), ce ressort explicatif ne dit pas grand chose des raisons et des modalités par lesquelles des individus viennent à croire effectivement en des productions qu'ils n'ont pourtant pas participé à produire et, en l'occurrence, pourquoi des acteurs non-scientifiques croient en les connaissances produites par les scientifiques alors qu'ils sont la plupart du temps tenus à l'écart des conditions réelles de leur production. Toutefois, il ne s'agit pas de minimiser les rapports de domination sur lesquels les sciences et la vulgarisation reposent nécessairement pour exister socialement, menant en partie les non-scientifiques à croire en les sciences. Il s'agit plutôt de s'interdire d'expliquer la domination par la domination et de réduire l'explication de la croyance des non-scientifiques en les sciences au simple fait qu'ils sont aliénés, une aliénation que la vulgarisation, dans sa fonction strictement idéologique, serait chargée d'entretenir.

Au fond, la scientificité qui émergerait des situations de vulgarisation résulterait systématiquement d'une tension entre d'un côté, une domination exercée par les sciences à travers leurs institutions et leurs scientifiques de laquelle les non-scientifiques ne peuvent véritablement s'émanciper et, de l'autre, un ensemble d'attitudes de résistance critique par lesquelles ces derniers peuvent confronter

¹ BOLTANSKI, L. , « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, n°10-11, 1990, pp. 124-134

² NACHI, M. , *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau "style" sociologique ?*, Armand Colin, 2006

le discours tenu par les sciences, à travers leur vulgarisation, aux réalités dans lesquelles ils s'inscrivent et en lesquelles ils peuvent se reconnaître. Ces attitudes seraient constitutives des phases de vérification des sciences qu'implique la vulgarisation et la reconnaissance de la scientificité des sciences. Elles pourraient tantôt aboutir à un rejet des sciences et de leurs connaissances, et donc à une contestation de l'ordre institutionnel sur lequel elles s'appuient pour légitimer l'idée d'une scientificité fondée sur la rupture, et tantôt à la reconnaissance de leur scientificité lorsque leurs discours parvient à *se faire vrai* pour ces acteurs. Cela permettrait alors d'envisager l'existence d'une scientificité externe, plus ou moins indépendante et différente de celle que peuvent théoriser les scientifiques au sujet de leur activité, pouvant même rendre la domination des sciences et de leurs scientifiques *acceptable*, légitimant alors la rupture sur laquelle ces derniers entendent fonder leur scientificité.

La vulgarisation des sciences sociales, à travers la part d'hétéronomie et de réflexivité qui caractérise les conditions particulières de leur production, constitueraient alors un cas intéressant pour étudier cette tension. En effet, son étude pourrait permettre de montrer que la conception d'une scientificité associée à l'idée de rupture d'une part, et celle davantage définie depuis l'extérieur des instances scientifiques à travers les discussions critiques auxquelles peuvent se livrer les acteurs non-scientifiques d'autre part, ne sont en rien opposées, mais plutôt complémentaires, dans la mesure où l'une serait la condition de réalisation de l'autre et réciproquement. Dans cette perspective, le cas de la vulgarisation des sciences sociales serait plus à même de montrer que cette *croissance générale* en leur capacité à dire le vrai, que la vulgarisation se doit d'assurer, passe nécessairement par une mise en tension de deux aspects de leur scientificité : l'une plus fragile souhaitant s'établir sur la légitimité à pouvoir produire un savoir de la vérité grâce à la distance que leur assure leur intégration académique, et une autre plus aléatoire, provenant davantage depuis l'extérieur du corps scientifique, engendrée par la plus grande facilité que leur permet leur hétéronomie à mettre leurs connaissances en discussion, et donc de les soumettre à vérification auprès des non-scientifiques.

Or, une telle perspective d'étude nécessite de considérer la vulgarisation à partir de ses *situations*, et ce précisément pour décrire et interpréter la manière dont s'exprime empiriquement cette tension à partir de laquelle peut être générée une croyance générale en la capacité des sciences sociales à dire le vrai. À l'image des critiques faites par la sociologie pragmatique à la sociologie bourdieusienne,

cette perspective permettrait en effet de « poursuivre et même amplifier »¹ la dimension proprement empirique de la vulgarisation « en offrant de meilleures descriptions de l'activité des acteurs en situations »² qui permettent à la vulgarisation d'avoir lieu comme elle a lieu. Ceci permettrait de mettre

« entre parenthèses un dispositif explicatif trop puissant, dont l'utilisation mécanique risqu[e] d'écraser les données (comme si le [chercheur] connaissait déjà par avance ce qu'il allait découvrir), pour pouvoir observer, en quelque sorte, naïvement, ce que font les acteurs, la manière dont ils interprètent les intentions des autres, la façon dont ils argumentent leur cause, etc. »³.

Comme l'écrit Luc Boltanski, il s'agirait donc de « recentrer l'attention du [chercheur] sur les acteurs en situation, en tant que principales agences de perforation du social, au détriment d'une description cartographique du monde déjà là »⁴. Or, la conception de la relation théorique entre scientificité et vulgarisation établie par Baudouin Jurdant (à partir d'une compréhension de la scientificité des sciences fondée sur la rupture) pourrait avoir tendance à réduire l'ensemble de ces situations à la simple expression d'un rapport de domination par lequel les acteurs non-scientifiques n'auraient finalement pas d'autre choix que de croire en ce que disent les sciences à travers leur vulgarisation. Dès lors, la sociologie pragmatique et le pragmatisme philosophique⁵, dont s'inspire indirectement cette sociologie⁶, auraient de nombreuses choses à apporter à une étude de la

¹ BOLTANSKI, L. , *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009, p.46

² *Ibid.*

³ *Ibid.* pp. 46-47

⁴ *Ibid.* , p.48

⁵ Voir notamment COMETTI, J-P, *Qu'est-ce que le pragmatisme ?*, Gallimard, 2010

⁶ Il est à souligner que l'inspiration directe de la sociologie pragmatique à l'égard du pragmatisme philosophique américain initié notamment par Charles Sanders Peirce, William James et John Dewey reste soumise à débat. Comme le fait remarquer Cyril Lemieux, ce que l'on nomme aujourd'hui sociologie pragmatique fut fondé dans les années 1980 en étant pour le moins étrangère à ces travaux. Pour lui, les auteurs de l'époque n'entendaient pas « opérationnaliser en sociologie le pragmatisme philosophique, mais de mettre sur pied une "pragmatique de l'action et du jugement" par imitation de la pragmatique linguistique ». C'est donc seulement au début des années 2000, avec un regain d'intérêt pour cette philosophie, que certains auteurs furent marqués par la « convergence des postures fondatrices du pragmatisme avec la perspective de la sociologie pragmatique ». Pour Cyril Lemieux, ceci n'a rien d'étonnant dans la mesure où l'interactionnisme américain, dont s'est inspiré la sociologie pragmatique, était « directement placé, lui, sous l'influence du pragmatisme » de telle sorte que « la boucle, ainsi, paraissait bouclée ». En effet cet interactionnisme fut en grande partie développé par George Herbert Mead pendant la première moitié du XXème siècle, et s'appuyait principalement sur les écrits philosophiques de John Dewey. Voir donc LEMIEUX, C. , *La sociologie pragmatique*, La Découverte, 2018, p.9 mais également COMETTI, J-P. , *op.cit.*

vulgarisation s'intéressant à ses situations. En effet, ces courants ont su souligner toute l'importance pour le chercheur de considérer sérieusement le *contexte* dans lequel se déroule ces situations. Ils ont en particulier insisté sur le fait que ces situations expriment avant tout des *actions* et des *interactions* dans lesquelles s'engagent les acteurs, où « la notion d'action ne prend vraiment sens que sur fond d'incertitude, ou au moins par référence à une pluralité d'options possibles »¹. En effet, si des acteurs extérieurs aux sciences se mettent à parler, discuter et critiquer les sciences, c'est bien parce qu'ils s'inscrivent avant tout dans un « contexte de connaissances (et de méconnaissances) partagées »² pouvant être alimentées « par les avancées des différentes sciences, non seulement dans les changements introduits par la technique, mais également dans la connaissance que nous pouvons avoir de nous-mêmes et du monde »³.

Or, le fait que ces acteurs discutent des sciences et de leurs connaissances, souligne toute l'*incertitude* qui, par moment, peut animer ce contexte de connaissances et de méconnaissances partagées, et qui fait que les sciences et leurs connaissances se voient justement attribuer de nouvelles significations relatives aux contextes d'actions et d'interactions dans lesquels elles s'énoncent désormais. Sans incertitude, les sciences n'auraient en effet que très peu d'intérêt à être parlées, car cela voudrait dire que les connaissances qu'elles entendent produire iraient *immédiatement de soi* pour l'ensemble du corps social. Or cela n'est pas le cas, et c'est d'ailleurs ce qui fait toute l'importance de la vulgarisation en tant que travail laborieux et créatif de référencement et d'inscription des connaissances scientifiques dans le langage ordinaire. Ce travail consiste justement à ce qu'un jour ces connaissances aillent de soi pour l'ensemble du corps social, en étant engagées quotidiennement dans la vie ordinaire sans que les acteurs s'y réfèrent explicitement.

Malgré sa conception longtemps réductrice de la scientificité des sciences, et malgré l'ambiguïté de la relation théorique qu'il entendait établir entre scientificité et vulgarisation, l'œuvre de Baudouin Jurdant semble habitée par des préoccupations similaires à celles que pouvait exprimer la sociologie pragmatique à ses débuts. Même s'il ne les identifiait pas forcément comme telles dans sa thèse, l'évolution de ses travaux - parallèle aux évolutions générales des travaux

¹ BOLTANSKI, L. , *De la critique...* , *op. cit.* , p.44

² CORDONNIER, S. , *op. cit.* , p.80

³ *Ibid.*

menés en sociologie et en anthropologie des sciences - fait néanmoins apparaître plus clairement cet aspect, notamment à travers sa conception culturelle de la vulgarisation. En effet, Baudouin Jurdant a très tôt montré l'importance de comprendre la vulgarisation comme ensemble de situations à travers sa définition du mythe de la scientificité inspirée de l'historien des religions Mircea Eliade¹. Dans cette définition, ce mythe de la scientificité entend systématiquement décrire un ensemble de situations particulières dont l'enjeu principal consiste à réaffirmer *coûte que coûte* cette croyance générale en les sciences à travers la reproduction et la re-signification d'une rupture. Cependant, le caractère strictement théorique de sa thèse, et le fait que la compréhension de la vulgarisation en tant que situations ne livre pas chez lui à des études proprement empiriques, donnent l'impression que cette rupture se reproduirait et se légitimerait automatiquement, sauf dans le cas particulier des sciences sociales que Baudouin Jurdant critique amplement.

Pourtant, sa réflexion théorique sur le mouvement de référenciation et d'inscription des connaissances scientifiques que réaliserait la vulgarisation aurait au contraire pu montrer que l'affirmation et la reconnaissance de la scientificité des sciences n'avaient rien de mécanique. Or, en n'accordant pas suffisamment d'importance à l'extériorité du texte, et plus particulièrement à son contexte de réception par les "publics" de la vulgarisation, Baudouin Jurdant ne peut saisir les attitudes critiques qui caractérisent l'activité intellectuelle de tout être-humain, y compris celles des non-scientifiques, les "profanes" ... Toutefois, cette activité critique est nécessaire aux sciences pour leur devenir *savoir*, c'est-à-dire le moment où les sciences et leurs connaissances se détachent de leur condition d'écriture initiale pour s'exposer « aux nécessités de la reconnaissance elle-même conditionnée par des règles d'association paradigmatique »² propre à un collectif d'individus donnés. Autrement dit, Baudouin Jurdant est longtemps resté dans une conception de la vulgarisation en tant que fonction idéologique qui s'occuperait elle-même de la question du sens et de la vérification des sciences à travers les écrits et les émissions que produisent les vulgarisateurs. Or, comme ce dernier l'a montré à travers sa compréhension culturelle de la vulgarisation, ces questions se prolongent en dehors du texte précisément parce que la vulgarisation consiste en une *mise en oralité* des sciences et de leurs connaissances, et donc à faire en sorte que ces sciences soient parlées, discutées et critiquées dans les *inter*-actions sociales les plus concrètes. Au-delà de la création de sens et de signification, les situations de vulgarisation sont - comme l'a énoncé très tôt

¹ Voir plus spécifiquement le chapitre « Le mythe de la scientificité », In JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , pp.133-145

² JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p.179

Baudouin Jurdant dans sa thèse - le moment où les sciences sont à la recherche de *leurs* savoirs, des savoirs qui ne peuvent se constituer qu'à travers la confrontation des sciences à une altérité.

Si le modèle théorique de Baudouin Jurdant peut proposer des perspectives d'étude pragmatistes en accord avec une étude de la vulgarisation qui la considère davantage à partir de ses situations, cet auteur semble néanmoins tenir un point de vue que la sociologie pragmatique et la philosophie pragmatiste n'ont pas suffisamment su considérer. Ce dernier consisterait à insister et à prendre au sérieux les dimensions proprement matérielles par lesquelles ces situations peuvent avoir lieu comme elles ont lieu. Il ne s'agirait donc pas d'aborder ces situations selon une approche *strictement* pragmatiste, car une telle approche s'émanciperait finalement du modèle théorique de la vulgarisation proposé par Baudouin Jurdant. À l'inverse, il conviendrait plutôt de prolonger le modèle théorique de cet auteur dans ses perspectives pragmatistes, tout en le reliant à sa compréhension initiale des sciences en société : une compréhension matérialiste, voire marxienne, qui entend saisir ces dernières à partir de leurs conditions sociales et matérielles d'existence.

En l'occurrence, si l'oralité constitue un impensé pour la grande majorité des travaux en sciences sociales¹, et donc y compris pour la sociologie pragmatique, l'apport majeur des travaux d'auteurs comme Baudouin Jurdant ou Jack Goody réside dans le fait d'avoir montré que la parole était un « moyen de communication »² à part entière qui, tout en étant complémentaire à l'écrit, remplit un rôle singulier dans l'activité et la production intellectuelle d'une société donnée. Comme l'a souligné Baudouin Jurdant, l'oralité est précisément ce qui garantit une *intercompréhension* entre les êtres humains. Dans le cadre de l'activité scientifique, l'oralité traduit par ailleurs un besoin de réflexivité éprouvé par le chercheur, c'est-à-dire un besoin de s'en référer à une extériorité (pairs scientifiques, publics des sciences ...) susceptible d'aider à la continuité de l'activité scientifique. En effet, si cette dernière devait strictement en rester à son état d'écriture, la science aurait bien du mal à exister comme telle. La parole serait donc une « garante du lien social »³ qui permet aux savoirs de se constituer le plus *collectivement* possible, de telle sorte que « le savoir [...] n'existe pas indépendamment de situations de dialogue oralisées »⁴. Il serait à la fois un « processus,

¹ WAQUET, F. , *Parler comme un livre...* , *op. cit.*

² GOODY, J. , *La raison graphique...* , *op.cit.* , p.100

³ JURDANT, « Écriture, réflexivité, scientificité », *op. cit.* , p.135

⁴ LE MAREC, J. , « Préface. Chercheur de science », In JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op.cit.* , pp.9-21, p.10

nécessairement dialogique qui ne se construit, ne s'éprouve et ne se réfléchit que dans des situations de communication », et un « corpus d'énoncés détachés de leurs énonciateurs et de leurs conditions de production »¹. Les savoirs n'ont donc finalement une pertinence et une existence concrète qu'à l'intérieur d'*inter*-actions données dans lesquelles s'engagent des collectifs humains.

Dès lors, les situations de vulgarisation seraient une phase constitutive de la production des savoirs en société, et démontreraient par là que l'activité et la production intellectuelles ne doit pas être réduites aux intellectuels professionnels. Si les savoirs des sciences, aussi bien sociales que naturelles, se constituent en se détachant de l'écrit, c'est principalement parce que cette condition particulière de leur existence reste le domaine privilégié des scientifiques. C'est à ce titre que ces derniers fondent leur monopole et leur légitimité à produire des connaissances dites "scientifiques". L'étude de la vulgarisation des sciences sociales, en tant qu'ensemble de situations, doit donc porter une attention particulière aux rôles que l'oralité et l'écriture sont menées à jouer à l'intérieur de ces situations. Plus précisément, il s'agit de rendre compte de leur part respective dans cette constitution des savoirs des sciences sociales au sein de ces situations, dans la mesure où cette constitution passe nécessairement par la trans-formation matérielle des sciences.

Par ailleurs, dans son approche anthropologique plus récente, Baudouin Jurdant a également montré en quoi le caractère oral des objets et des situations par lesquels les situations de vulgarisation étaient exprimées, traduisait avant tout un besoin de réflexivité éprouvé par les scientifiques. Or, comme j'ai pu l'énoncer plus haut, la vulgarisation doit également se comprendre comme un besoin de réflexivité éprouvé par les non-scientifiques, ou plus largement, par les *publics* des sciences qui, eux aussi, exprimeraient le besoin de se tourner vers ce *lieu autre* dans lequel se déroule la vulgarisation. Dans la thèse de Baudouin Jurdant, ce *lieu autre* possède davantage une dimension théorique, bien qu'il cherche à décrire un ensemble d'objets concrets à travers lesquels la vulgarisation peut se matérialiser (revues, émissions, conférences ...). Afin d'appréhender la vulgarisation par ses situations, il s'agirait de comprendre ces *lieux autres* à partir des pratiques qui caractérisent l'activité intellectuelle des scientifiques comme des non-scientifiques. En effet, en prolongeant la perspective marxienne de son modèle, et en comprenant la réflexivité comme étant un besoin essentiellement humain, il serait possible d'envisager le lieu de la vulgarisation comme étant un lieu ayant fait l'objet d'une extériorisation et d'une objectivation de ce besoin de réflexivité

¹ *Ibid.*

des deux côtés. En quelque sorte, il est possible de faire l'hypothèse selon laquelle ce lieu aurait, en amont de ces situations, fait l'objet d'une *institutionnalisation* dans le sens particulier qu'accordent Peter Berger et Thomas Luckmann à ce concept¹. Ce lieu s'inscrirait donc dans les *habitudes d'action* des individus participant à ces situations. Par conséquent, ces habitudes seraient à situer au coeur même de l'organisation de la production intellectuelle à laquelle participent aussi bien scientifiques que non-scientifiques.

Ainsi, afin de décrire et d'interpréter les modalités par lesquelles les acteurs participant à ces situations de vulgarisation en viennent à accorder aux sciences sociales une valeur de scientificité relative aux *contextes* et aux *inter-actions* dans lesquelles elle se situent désormais à travers des formes, des significations, et des savoirs différents de ceux qui caractérisent leurs instances de production, il s'agirait également de comprendre comment le lieu dans lequel se matérialise et se réalise la situation de vulgarisation en question a pu socialement se constituer en *lieu* ayant une pertinence sociale à part entière pour les acteurs participant à ces situations. En prolongeant la perspective matérialiste de Baudouin Jurdant, il s'agirait par ailleurs de comprendre dans quelle mesure ce lieu s'inscrit et garantit, à travers sa matérialité et son objectivité, la continuité de l'activité intellectuelle des scientifiques et des non-scientifiques. À ce titre, ce lieu constituerait une localisation et un moment précis de l'organisation générale de la production intellectuelle d'une société ou d'un collectif humain en particulier.

¹ BERGER, P. et Thomas Luckmann, *op. cit.*

Conclusion du premier chapitre

Au terme de cette discussion théorique, le lecteur ou la lectrice peut constater une progression de la problématique initialement formulée. De la question d'une impossibilité théorique de la vulgarisation des sciences sociales, à celle d'une esquisse de compréhension pragmatiste et matérialiste de la vulgarisation des sciences sociales en tant qu'ensemble de *situations* particulières, ce questionnement mené, pour l'instant, à un niveau strictement théorique, montre que la réflexion a progressivement glissé d'un ensemble d'interrogations d'ordre socio-épistémologiques auxquelles Baudouin Jurdant semble particulièrement attaché, vers des questions davantage analytiques qui re-interrogent la vulgarisation et les manières de l'aborder.

En introduction, j'ai en effet donné à voir ce sentiment de contradiction apparente ressenti au début de ce projet de recherche entre, d'un côté, un ensemble d'objets et de situations s'apparentant spontanément à des cas de vulgarisation des sciences sociales et, de l'autre, la thèse pour la moins perturbante de l'impossibilité théorique avancée par Baudouin Jurdant. Dans un premier temps, cette contradiction éprouvée m'a mené à considérer sérieusement le terme de vulgarisation, en montrant notamment que ce mot avait pour singularité d'exprimer, contrairement à d'autres (médiation, communication ...), un projet historique et idéologique désireux de résoudre une rupture d'ordre social et épistémique entre scientifiques et non-scientifiques. Les travaux de Baudouin Jurdant ont donc permis d'appréhender la vulgarisation en la rattachant à cette dimension historique et idéologique, une dimension que la plupart des travaux portant sur la vulgarisation ont eu tendance à oublier au fil du temps. Par ailleurs, les travaux de cet auteur ont ceci de pertinents et de singuliers par rapport à mon projet de recherche qu'ils conservent et abordent l'ensemble des questions épistémologiques que la vulgarisation contient intrinsèquement, des questions qui, précisément, permettent d'aborder le cas particulier de la vulgarisation des sciences sociales.

Ainsi, la présentation et la discussion du modèle théorique de Baudouin Jurdant a permis de montrer deux choses par rapport à la problématique initiale. Premièrement, le fait que la vulgarisation ne doit pas être réduite à des objets concrets qui peuvent explicitement l'exprimer (revues, émissions ...), ni à une interprétation "communicationnelle" précise et réductrice. Elle traduit avant tout une altération des conditions d'existence des sciences en société, leur passage d'un état d'écritures régies par des principes pouvant être communautaires, à un état oral qui les fait advenir à un fait social à part entière. Deuxièmement, la présentation et la discussion de ce modèle a permis de

montrer en quoi la thèse de l'impossibilité théorique était fortement critiquable. Néanmoins, en soulignant une relation théorique établie entre vulgarisation et scientificité, cette thèse avait néanmoins le mérite de poser une question sérieuse : celle de la scientificité problématique des sciences sociales. Ainsi, l'enjeu de la résolution théorique de cette impossibilité a consisté à proposer théoriquement des éléments de réponse permettant de comprendre comment les sciences sociales pouvaient advenir à autre chose que ce qu'elles sont à l'intérieur de leurs instances de production, tout en se voyant attribuer une valeur de scientificité par des publics extérieurs.

La première étape a alors été de montrer que, contrairement à ce que pouvait avancer Baudouin Jurdant dans sa thèse, les sciences sociales ont depuis longtemps pris leur indépendance épistémologique vis-à-vis des sciences de la nature et que, par conséquent, ce qui était susceptible de fonder leur scientificité devait être considérée indépendamment de la scientificité de ces dernières. Ainsi, l'hétéronomie et le rapport à l'oralité qui caractérisent les conditions de leur production ne constituent pas un frein à leur scientificité mais, à l'inverse, une contrainte intégrée et acceptée par les chercheurs en sciences sociales. C'est à partir de cette contrainte que ces chercheurs travaillent les conditions d'énonciation de leurs énoncés pour les faire prétendre à une valeur de vérité, et ce en acceptant que ces conditions soient discutées et critiquées par leurs pairs académiques. Cependant, et comme l'a souligné Baudouin Jurdant dans des travaux plus récents, cette scientificité n'est pertinente que d'un point de vue interne au corps scientifique. Or, la question que pose initialement la thèse de l'impossibilité théorique est de comprendre comment ces sciences peuvent se voir reconnaître une scientificité par des publics extérieurs, une scientificité différente de celle que théorisent les chercheurs au sujet de leur propre activité.

Ce constat a alors permis de souligner une ambiguïté dans la manière dont Baudouin Jurdant associe théoriquement vulgarisation et scientificité, une ambiguïté qui résulte en partie de la définition pour le moins large qu'il attribue à cette dernière, dans la mesure où celle-ci peut être comprise comme une représentation de la manière dont les sciences *font science*, aussi bien pour les scientifiques que pour les non-scientifiques. Bien que Baudouin Jurdant exprime la possibilité d'envisager une scientificité qui se définisse davantage depuis l'extérieur des instances scientifiques, cet auteur n'est pas revenu sur sa thèse de l'impossibilité théorique alors même que cette analyse lui aurait sans doute permis de la résoudre. Par ailleurs, elle lui aurait sans doute permis de montrer que les sciences sociales possèdent un avantage sur les sciences de la nature,

dans la mesure où leurs conditions particulières de production font qu'elles peuvent plus facilement être parlées et discutées à l'extérieur des instances scientifiques. Or, si Baudouin Jurdant ne relève pas explicitement ce point, c'est principalement parce qu'il reste attaché à une conception de la scientificité des sciences associée à une idée de rupture. En effet, cette rupture serait pour lui tellement signifiante qu'elle aurait la possibilité de réaffirmer la légitimité et la capacité des sciences à dire le vrai, aussi bien pour les scientifiques que pour les non-scientifiques. Toutefois, la rupture sur laquelle les sciences naturelles et sociales peuvent s'appuyer pour affirmer socialement leur scientificité n'est ni suffisante, ni assez efficace pour engendrer une confiance et une croyance des non-scientifiques dans la capacité et la légitimité des sciences à être les seules instances légitimes à produire un savoir de la vérité. En revanche, cette idée de rupture possède bel et bien une pertinence sociale pour les acteurs, scientifiques comme non-scientifiques, et c'est en partie à cause de cette rupture que les sciences peuvent exister à partir d'une division et d'une organisation sociales du travail intellectuel à l'intérieur d'une société donnée.

La question qui s'est alors posée n'était plus de chercher à définir les conditions de possibilité théorique qui permettraient d'envisager une vulgarisation des sciences sociales, dans la mesure où le fait qu'elles puissent plus facilement être parlées et critiquées par des acteurs extra-scientifiques leur donnent justement la possibilité de se voir attribuer une scientificité depuis l'extérieur, et donc implique *a priori* une vulgarisation préalable. Cette question a davantage consisté à comprendre comment des acteurs impliqués dans les situations de vulgarisation de ces sciences pouvaient être menés à leur reconnaître une valeur de scientificité, ce qui, en réalité, revenait à formuler une question plus ancienne : comment expliquer que des individus en viennent à croire en des choses qu'ils n'ont pourtant pas participé à produire. Par conséquent, cette question a nécessité de sortir de considérations strictement socio-épistémologiques, car elle relevait d'une dimension davantage analytique qui re-interroge ce qu'est la vulgarisation et comment celle-ci peut être abordée empiriquement.

Afin d'aborder cette question, il était nécessaire de revenir à une définition de la vulgarisation déjà proposée par Baudouin Jurdant mais peu développée par celui-ci, à savoir le fait que la vulgarisation traduit avant tout un ensemble de situations particulières dont l'enjeu principal est d'assurer la reconnaissance de la scientificité des sciences qu'elle entend vulgariser. D'une part, cette définition permettait de désenclaver la vulgarisation de ses objets d'étude traditionnels,

souvent associés à des objets textualisés ou discursifs (revue, émissions ...). En effet, ces objets ne constituent finalement que les éléments matériels concrets à partir desquels ces situations peuvent s'actualiser à travers des situations d'interlocution on ne peut plus concrètes. C'est à l'intérieur de ces situations que des acteurs, plus ou moins intégrés dans les institutions académiques, en viennent, en les *parlant*, à leur reconnaître une scientificité différente de celle théorisée par leurs scientifiques. D'autre part, cette compréhension de la vulgarisation permettait surtout de répondre à cette nouvelle question posée, dans la mesure où ce n'est qu'en entrant dans ces situations que le chercheur peut être à même de comprendre les modalités par lesquelles les acteurs participant à ces situations en viennent à accorder une scientificité aux sciences faisant l'objet de cette vulgarisation, et donc, de comprendre comment ces acteurs en viennent à générer une croyance générale dans la capacité et la légitimité de ces sciences à pouvoir produire un savoir de la vérité.

En terme d'analyse, les situations de vulgarisation exprimeraient donc une tension permanente entre, d'un côté, une domination des sciences et de leurs institutions sur les non-scientifiques - qui traduit alors la dimension objective de la scientificité des sciences, une scientificité *déjà là* que ces derniers auraient du mal à ignorer ou contester - et, de l'autre, les attitudes critiques des non-scientifiques qui ont ceci de nécessaires qu'elles sont justement ce à partir de quoi ces acteurs peuvent être en mesure de parler et de discuter des sciences et de leur scientificité. Ainsi, ces situations ne sauraient être expliquées par le simple postulat d'une *illusion* ou d'une *aliénation* par lesquelles seraient abusées les non-scientifiques. L'analyse doit au contraire créditer ces acteurs d'une activité intellectuelle, une activité réflexive, sans pour autant que ce crédit livre à un « constructivisme subjectif »¹ naïf consistant à dire que les acteurs *font et dé-font* la réalité comme ils l'entendent. En effet, c'est bien parce que les sciences et leurs institutions exercent une domination, expriment une résistance, et donc que la scientificité des sciences décrit avant tout une *réalité objective*, que les non-scientifiques font l'expérience des sciences et de leur scientificité, expérience à partir de laquelle ces derniers peuvent précisément discuter et critiquer la scientificité des sciences, reconnaître leur légitimité et leur capacité à dire le vrai, accepter ou au contraire contester la domination éprouvée. C'est donc précisément de cette tension que l'étude des situations de vulgarisation doit rendre compte.

¹ MARTUCCELLI, D. , « Une sociologie phénoménologique quarante-cinq ans après », In BERGER, P. et Thomas LUCKMANN, *op. cit.* , pp. 3-36, p. 16

Sur ce point, la sociologie pragmatique, dans sa critique adressée à la sociologie bourdieusienne peut constituer un appui analytique pertinent. Cependant, il ne s'agira pas de s'inscrire dans le projet particulier de Luc Boltanski et Alain Thévenot consistant à développer une modélisation des « compétences qui permettent aux acteurs de porter des critiques ou de se justifier face à la critique »¹ en s'inspirant de la linguistique générative. Il s'agirait plutôt de s'appuyer sur ce crédit de réflexivité que ces auteurs ont su ré-attribuer aux acteurs afin de l'intégrer à l'analyse, notamment en s'intéressant à la part d'*incertitude* qui caractérise les situations dans lesquelles les acteurs non-scientifiques peuvent s'engager à la critique et à la mise en discussion des sciences et de leurs connaissances. Comme l'a souligné Sarah Cordonnier, il s'agit avant tout d'aborder les situations de vulgarisation à partir des contextes de connaissances et de méconnaissances dans lesquels ces situations et leurs acteurs s'inscrivent, et qui mènent précisément les non-scientifiques à se tourner vers les sciences et leurs situations de vulgarisation afin de pouvoir discuter de « ce qu'il en est de ce qui est »². Ainsi, la sociologie pragmatique, et plus largement la philosophie pragmatiste, incitent à considérer ces situations comme étant des situations d'*inter*-actions, où le savoir recherché par les sciences et leur public à travers leur vulgarisation se constitue dans l'action collective dans laquelle s'engagent les acteurs participant à ces situations. Pour le chercheur, il s'agit donc de comprendre davantage ce contexte et les *inter*-actions par lequel il s'exprime à travers l'étude de ces situations.

Par conséquent, le modèle théorique de la vulgarisation proposé par Baudouin Jurdant n'est pas à rejeter, mais doit au contraire être prolongé dans ses perspectives pragmatistes afin d'aborder la vulgarisation en tant que situations. Le point de vue matérialiste qui caractérise son approche serait par ailleurs complémentaire à cette perspective, dans la mesure où il rattache l'activité intellectuelle et réflexive des acteurs à ses conditions matérielles d'existence. D'une part, son modèle permet de s'intéresser à la complémentarité des rôles joués par l'oralité et l'écriture à l'intérieur de ces situations, et plus particulièrement à ce qu'elles permettent de dire concernant la constitution des savoirs des sciences au cours de ces situations. D'autre part, son approche incite également de ne pas réduire le lieu de la vulgarisation à sa dimension et à son rôle théorique qu'elle pourrait avoir vis-à-vis du fonctionnement général des sciences et de leur mise en culture. Au contraire, ce lieu dans lequel se déroule la situation de vulgarisation doit être considéré comme un lieu et un moment

¹ BOLTANSKI, L. , *De la critique ...* , *op. cit.* , p.51

² BOLTANSKI, L. , « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de sciences humaines*, #08, 2008, pp.17-43, p.30

particulier qui doivent être rattachés à l'organisation de la production intellectuelle d'une société et d'un collectif d'individus. Par conséquent, il s'agit pour le chercheur de comprendre en quoi ce lieu *fait lieu* pour les acteurs participant à ces situations, et en quoi celui-ci résulte d'une extériorisation et d'une objectivation de leur activité intellectuelle.

Cette discussion permet alors de porter un autre regard sur les objets concrets initialement cités en introduction, et permet donc de mieux cerner les problématiques qui se poseront lors de la phase de construction du Lieu-Dit en terrain. Cependant, cette discussion reste à un niveau *strictement* théorique et, par conséquent, ignore toute la résistance que peut lui opposer la dimension empirique de l'objet concret sur lequel elle entend parler. Si ce travail de conceptualisation de la vulgarisation des sciences sociales m'a semblé être une étape nécessaire afin de travailler en amont sur les conditions concrètes d'observation de ces phénomènes, une autre discussion menée au cours de ce mémoire a été de comprendre comment aborder une telle vulgarisation à partir d'un objet précis qui lui est *irréductible*. La présentation de la construction du Lieu-Dit en un terrain d'approche empirique et communicationnelle de la vulgarisation des sciences sociales en milieu militant permettra donc à présent de restituer cette autre discussion.

Avant d'aborder et de développer ce point, je souhaiterais néanmoins préciser que cette discussion théorique et les propositions d'analyse qui en ont résultées ont été travaillées tout au long de ce projet de recherche, depuis la phase de définition du sujet de recherche jusqu'à la réalisation de l'enquête de terrain, et même lors de la rédaction de ce mémoire. Ainsi, le fait de proposer d'étudier la vulgarisation des sciences sociales comme ensemble de *situations* ne découle pas d'une réflexion théorique *ex nihilo* abstraite des situations concrètes dans lesquelles ce travail de recherche a été mené. Il résulte également d'un parti pris empirique qu'il s'agira d'explicitier et d'objectiver dans le développement qui suit. Par ailleurs, le fait d'avoir souligné la présence d'une tension à l'intérieur de ces situations, entre une domination des sciences et de leurs institutions et des attitudes critiques de résistance des non-scientifiques, n'est pas non plus le seul résultat d'une lecture attentive des travaux réalisés en sociologie et en anthropologie des sciences suite au tournant pragmatiste survenu à la fin des années 1970¹. Il a été à mon sens également influencé par mes observations et mes entretiens menés lors de mon enquête de terrain au Lieu-Dit.

¹ BLOOR, D. , *Socio(logie) (de la) logique. Les limites de l'épistémologie*, Pandore, 1983 [1976]

Cependant, l'exposition de cette discussion théorique au début de ce mémoire me semblait nécessaire pour une double raison : elle permettait au lecteur ou à la lectrice de se familiariser avec le concept de vulgarisation et les questions socio-épistémologiques qu'il soulève, et de préciser le point de vue que j'entends avoir sur la vulgarisation des sciences sociales, en proposant d'ores et déjà des pistes de réflexion qu'il s'agira de discuter lors de la construction du terrain. Toutefois, les pages qui suivent se devront de donner à voir la manière dont certaines situations concrètes de cette recherche ont été menées à interférer avec cette discussion théorique, dans la mesure où ces interférences sont constitutives de la construction du Lieu-Dit en tant que terrain. Pour reprendre les termes de Joëlle Le Marec, il s'agira donc à présent d'objectiver

« autant que faire se peut le point aveugle entre des pratiques de communication habituellement laissées hors champ scientifique mais nécessaires à la pratique de recherche et les pratiques explicites normées dont on fait état publiquement pour rendre compte de ce que sa pratique a de scientifique, pour la faire reconnaître comme telle, et pour intéresser les personnes avec qui on partage la volonté de scientificité »¹.

¹ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.7

CHAPITRE 2

Comment construire un terrain ?

A) La démarche empirique : construire un terrain en interrogeant et en objectivant les effets de l'enquête

1) Le présupposé épistémologique de la démarche empirique et ses implications méthodologiques

Afin d'objectiver cette démarche et de faire de l'empirisme non plus un simple parti pris mais une démarche de recherche pleinement consciente de ce qu'elle fait, je me suis en grande partie appuyé sur les travaux de Joëlle Le Marec et d'Olivier Schwartz. Dans le cadre de leurs recherches respectives, ces deux auteurs ont en effet tenté de définir l'empirisme comme une pratique de recherche spécifique afin de comprendre ses conséquences sur la construction du terrain et les conditions de scientificité de ce dernier. Pour Joëlle Le Marec, l'empirisme serait avant tout l'expression d'une « 'tradition' »¹ de recherche que Gérard Lenclud² fait remonter à la fin du XVIIIème siècle et qui désignerait

« une orientation purement empirique de la démarche anthropologique, fascinée par la pluralité des états de société et de culture et par la diversité de l'Autre, à laquelle s'opposera fondamentalement l'orientation théorique, d'inspiration comtienne qui posera la séparation entre 'nous' et 'eux' comme base permettant d'ordonner la diversité de ces états dans une hiérarchie unifiée »³.

Pour cette autrice, l'empirisme a pour tradition de recherche « l'observation, la désignation, la description, la classification, la comparaison, la fixation d'une réalité complexe dans une

¹ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.18

² LENCLUD, G. , « Le Grand Partage ou la tentation ethnologique », In ALTHABE, G. , Daniel FABRE et Gérard LENCLUD (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, pp. 9-38

³ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.18

représentation destinée à circuler, à être partagée et discutée indépendamment du contexte où elle a été saisie »¹. En quelque sorte, l'empirisme participe selon elle de « la volonté de relier émerveillement et cognition », dans la mesure où « ce qui est en jeu est la construction d'un rapport d'altérité qui conserve quelque chose de ce qui s'éprouve en tant que connaissance possible dans la sidération »². Détachée de cette tradition, l'empirisme désignerait plus généralement aujourd'hui une « insertion personnelle et de longue durée »³ du chercheur dans l'objet concret qu'il désire étudier, une démarche de recherche qui n'est pas nécessairement propre à une discipline particulière, et qui peut se retrouver aussi bien en sociologie, en anthropologie, en ethnologie et bien entendu, en SIC.

Néanmoins, cette démarche repose sur un présupposé épistémologique qui constitue à la fois sa force et sa faiblesse : les phénomènes que le chercheur entend *directement* observer sont « naturellement accessibles par cette voie »⁴. Or l'*objet recherché* ne préexiste pas à l'activité d'observation, mais se construit progressivement au fil de l'observation elle-même, dans le rapport *inductif* et *réflexif* que le chercheur entretient avec son terrain. Dès lors, toute la problématique de la démarche empirique repose sur une différence profonde entre, d'une part, les préoccupations et les représentations propres aux personnes enquêtées, et d'autre part, celles du chercheur qui entend les étudier. En effet, les questions que se pose le chercheur au cours de son travail, ne sont pas celles que les personnes enquêtées sont « naturellement » menées à se poser. Pour cause, ces questions peuvent dans certains cas ne pas avoir de sens pour ces personnes. C'est pourquoi la construction de l'objet de recherche qui résulte de cette démarche se fait sur le temps long : le chercheur a besoin de temps pour « comprendre où sont, dans l'univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux, et [...] parvenir à une perception suffisante de leur vie pour dégager ce qui vaudrait la peine d'être étudié »⁵, avant de les rattacher et de les confronter aux questions qu'il se posait initialement. Ce temps *d'immersion et d'action* est indispensable pour comprendre et appréhender *justement* son objet. Pour Joëlle Le Marec, le chercheur se doit donc de « préserver la nécessaire 'insouciance' du

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ SCHWARTZ, O. , *op. cit.* , p. 338

⁴ *Ibid.* , p. 362

⁵ *Ibid.* , pp. 353-354

dynamisme de l'action, sans lequel on ne ferait rien d'autre que de se regarder penser, alors que l'Autre, le pôle d'extériorité, existe bel et bien, évidemment »¹.

Par conséquent, ce qui doit être étudié au cours de l'enquête n'est pas la simple somme de « représentations immédiates d'une réalité 'naturelle', antérieure à l'observation »², mais au contraire les « effets »³ engendrés par les situations de l'enquête, aussi bien sur les personnes enquêtées que sur le chercheur. Parmi ces effets, le chercheur peut notamment s'intéresser à l'émergence de nouvelles questions chez les deux partis, nées de la confrontation, au cours de l'enquête, entre leurs perceptions respectives des réalités que l'enquête vise à étudier. Ainsi, la démarche empirique requiert pour le chercheur de considérer les effets de l'enquête comme étant l'ensemble des éléments à partir desquels il doit travailler à l'élaboration de ses matériaux de recherche, et donc, comme des éléments qui permettent de construire l'objet concret initialement choisi en un objet de recherche pleinement problématisé : *un terrain*. Pour ce faire, il se doit donc d'*interroger* et d'*objectiver* autant que faire ce peut ces effets.

Pour Joëlle Le Marec, les SIC, à travers une compréhension particulière des phénomènes de communication, peuvent être utiles à la démarche empirique dans son travail d'interrogation et d'objectivation des effets de l'enquête, notamment en l'aidant à « dépsychologiser le rapport à l'enquête, de le désindividualiser, sans pour autant le renvoyer à sa simple technicité »⁴. En effet, les communications désignent selon elle des « complexes dynamiques » dans lesquels ce qui est saisi « n'est saisi que par la forme où cela circule [...]. Elles sont à la fois l'objet et la contrainte méthodologique qui permet de les constituer en objet »⁵. Dès lors, la démarche empirique doit nécessairement « prendre en compte le fait qu'elle ne peut pas appréhender les phénomènes sociaux hors des *médiations*⁶ par lesquelles ils échappent à leur constitution en objet », ce qui précisément

¹ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.19

² SCHWARTZ, O. , *op. cit.* , p. 346

³ *Ibid.* , souligné par moi

⁴ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.21

⁵ *Ibid.* , pp.35-36

⁶ Souligné par moi. Le concept de médiation est un terme régulièrement utilisé en SIC afin de qualifier un certain nombre de phénomènes d'ordre "communicationnel". Toutefois, l'auteur ou l'autrice qui en fait usage peine très souvent à le définir explicitement. En conclusion de ce travail, je propose de revenir sur la pertinence de ce concept pour traiter de la dimension communicationnelle de la recherche en SIC, et plus particulièrement dans le cadre d'une démarche empirique.

« pose un problème de fond pour la démarche empirique basée sur la foi en l'existence d'une réalité environnant l'observateur, réalité descriptible et interprétable hors du contexte de sa saisie subjective »¹. Ainsi, l'enquête doit selon elle être comprise comme « un dispositif qui organise des situations de communications » de telle sorte que l'

« on peut considérer ces situations comme de simples conditions dans lesquelles s'obtiennent des 'faits' - qui sont des interprétations recueillies auprès des 'acteurs' après achèvement d'une action effectuée en situation d'enquête. On peut également les considérer comme des accomplissements, au sens ethnométhodologique, l'enquête étant une action qui engage au moins deux personnes, et par laquelle on conserve le rôle médiateur joué par l'interprétation dans l'organisation, endogène et interactive, de l'activité sociale en situation. Cette situation se réfère à d'autres situations qu'elle médiatise, dont elle active la réinterprétation orientée vers la production de significations, sans qu'il soit de la prérogative du chercheur de décider tout seul si cette signification ne concerne que lui, si elle est artificielle, dans la mesure où l'enquête est une situation culturellement et socialement construite. Elle met en jeu d'autres interprétations, qui sont liées dans la situation d'enquête par un rapport de nécessité causale 'agi' par les acteurs que sont les enquêteurs et les informateurs. D'un point de vue communicationnel, l'enquête est à l'intérieur de l'activité sociale et elle interprète celle-ci pour les besoins de son propre accomplissement, auquel participent l'action et les interprétations tout à la fois de l'enquêteur et de l'enquêté »².

Par conséquent, le travail d'interrogation et d'objectivation des effets de l'enquête par le chercheur se réclamant d'une démarche empirique doit consister à objectiver et à donner à voir explicitement le rôle de *médiateur* que celui-ci a eu durant son enquête soit, d'une part, la manière dont il a concrètement organisé l'enquête avec les personnes enquêtées, et d'autre part, le travail de *médiation* à partir duquel il a pu constituer ses matériaux. Ce travail de *médiation* consiste à expliciter la manière par laquelle il a pu opérer un certain nombre de mises en relation entre ses observations et ses entretiens réalisés sur le terrain, puis à expliciter les interprétations *secondes* que le chercheur en a faites en les confrontant à ses propres questionnements.

Ceci laisse donc apparaître la dimension pleinement réflexive de cette approche. Pour autant, cette réflexivité ne doit pas être considérée comme quelque chose qui s'opposerait ou surviendrait après l'action (c'est-à-dire l'activité de recherche elle-même), ainsi que de nombreux

¹ *Ibid.*, p.17

² *Ibid.*, pp.21-22

travaux tendent à le faire. Dans ces derniers, la réflexivité vient s'exprimer à la fin ou en conclusion, le chercheur pouvant faire part de son regret de ne pas avoir procédé de telle ou telle manière, ou de ne pas avoir suffisamment considéré tel ou tel aspect du problème ... Certes, ces considérations conduisent souvent la réflexivité à être ensuite « réinvestie dans l'élaboration d'une autre action, en amont de celle-ci, une chose succédant à une autre à chaque nouveau cycle engendré par le précédent »¹ : de cette réflexivité peuvent alors naître de nouveaux travaux, de nouvelles manières de penser un objet ou une situation. Mais au sein du travail du chercheur, et du discours qui se déploie à partir de lui, cette réflexivité n'en demeure pas moins séparée du cœur de la recherche. On comprend toutefois pourquoi une telle place peut souvent lui être réservée. Dans la pratique du chercheur, se réclamant ou non d'une démarche empirique, « la réflexivité est en effet nécessaire, mais elle est nécessairement paralysante » car,

« on voit difficilement comment, dans l'action elle-même, on pourrait conscientiser ce que l'on fait tout en maintenant la dynamique. Il est difficile de conduire une action en s'interrompant sans cesse pour regarder par-dessus sa propre épaule et évaluer tout à la fois vers quoi on va et ce qu'on écarte de son champ de vision ; pour voir en même temps ce que l'on voit, la manière dont on le voit et en inférer les manières dont on ne voit pas »².

Pourtant, pour Joëlle Le Marec, il est bel et bien possible d'envisager la réflexivité et l'activité de recherche sous un autre rapport, de telle sorte qu'elles ne soient plus « séparées dans la pratique »³. Dans une perspective pragmatiste, il s'agirait selon elle de considérer l'enquête à travers la manière dont le chercheur la *vit* et en fait l'*expérience*. En effet, ce *vécu* de l'enquête se caractériserait avant tout pour elle par un décalage entre, d'une part, « la construction réflexive d'une représentation de l'enquête *a priori* et *a posteriori* comme ensemble de biais et nœuds de problèmes insolubles » que le chercheur se devrait de résoudre, et d'autre part,

« l'expérience de l'enquête elle-même, très résistante à sa propre perception en termes de danger et de problème, vécue souvent au contraire dans l'action comme situation fondamentalement positive, riche, complexe certes, mais compréhensible, et surtout, comme

¹ *Ibid.*, p.20

² *Ibid.*, p.19

³ *Ibid.*

situation intéressante au plan cognitif, permettant de modifier ses questionnements, ses hypothèses »¹.

Dès lors, le matériau sur lequel entend travailler le chercheur se réclamant d'une démarche empirique ne serait ni plus ni moins que l'expérience de son vécu durant l'enquête, « un vécu qui n'est pas directement celui de l'enquête, mais celui du décalage entre la nature des questions appelées par l'exigence de réflexivité, et la nature des questions, souvent informulées car n'ayant pas le même caractère de nécessité pour la communauté [scientifique], soulevées par 'l'expérience' du terrain »². Ainsi, c'est donc ce décalage vécu dans la pratique du chercheur qui se doit d'être objectivé par ce dernier afin de l'intégrer pleinement et explicitement à ses matériaux et à la construction de son objet, évitant ainsi que la réflexivité ne soit réduite à une simple réflexion *a posteriori* survenant après l'enquête. Pour Joëlle Le Marec, il s'agirait donc plus exactement d'« expliciter ce qui peut relever de communications ordinaires dans la conscience réflexive individuelle du chercheur, pour le faire entrer concrètement dans le champ de la méthodologie, mais dans un cadre collectif, au bénéfice de communications explicites relevant de la pratique scientifique elle-même et dans une perspective empirique »³.

2) *Empirisme, hétéronomie et scientificité : objectiver l'articulation entre sens commun et objets scientifiques*

Toutefois, la nature des matériaux sur lesquels entend travailler le chercheur place ce dernier face à une contradiction, ou du moins un mouvement ambivalent : s'il doit nécessairement extraire les interprétations *premières* de son enquête de leurs contextes d'énonciation concrets initiaux afin de les faire advenir à des matériaux qui participeront à définir les conditions de scientificité de son objet de recherche (et donc du *discours* qu'il entendra porter sur cet objet), il se doit en même temps de faire explicitement apparaître ces contextes lors de la restitution de son enquête. Au-delà de la première difficulté associée à la démarche empirique (elle pourrait conduire à croire que les phénomènes que le chercheur entend observer existent a priori dans une réalité descriptible et interprétable hors du contexte de sa saisie subjective), cette approche se voit également traversée

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 21

³ *Ibid.*, p.10

par un problème davantage commun à l'ensemble des sciences sociales, un problème similaire à celui soulevé lors de la discussion menée dans le chapitre précédent au sujet de la contrainte de l'hétéronomie de ces sciences sur la constitution de leur scientificité.

L'autre difficulté liée à l'approche empirique résiderait en effet dans « le lien nécessaire et paradoxal entre le sens commun » des enquêtés, sur lequel entend s'appuyer le chercheur afin de constituer ses matériaux, et « la mise en forme d'un savoir de type scientifique »¹ élaboré précisément à partir de ce sens commun. Comme cela avait pu être évoqué dans le chapitre précédent, les sciences sociales, dans leur ensemble, doivent nécessairement avoir recours à ce sens commun afin d'élaborer leurs connaissances sur le monde social, et contiennent donc nécessairement une part d'éléments extra-scientifiques, quelle que soit leur approche ou leur appartenance disciplinaire. Or, la construction de ce savoir *scientifique* nécessite en même temps de mettre ce sens commun à distance, ou du moins, de marquer *a minima* une *différence* avec lui afin de mieux affirmer la scientificité de ce savoir.

Cependant, que les sciences sociales le veuillent ou non, les connaissances qu'elles entendent produire contiendront toujours une part d'éléments extra-scientifiques, et ce quelque soit leur approche ou leur appartenance disciplinaire. Pour Joëlle Le Marec, ce qui constitue la problématique de la démarche empirique, voire même son « point aveugle »², est dès lors la manière dont elle entend explicitement articuler les éléments du sens commun sur lesquels elle travaille avec des éléments dits « scientifiques », c'est-à-dire des objets, concepts et méthodologies existant et n'ayant leur pertinence qu'au sein du collectif scientifique. Toutefois, ce problème n'est pas spécifique à la démarche empirique. Il est en réalité propre à l'activité scientifique elle-même qui, dans la perspective de sa réalisation, se doit de discriminer certaines réalités « selon qu'elles sont des objets et des techniques existant dans la sphère scientifique »³ ou des pratiques et des réalités potentiellement vécues par tout un chacun, chercheurs comme enquêtés, « dans des contextes indifférents à l'existence de cette sphère scientifique »⁴.

¹ *Ibid.*, p.27

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p.6

⁴ *Ibid.*

En reprenant les travaux de Bruno Latour¹, il existerait pour Joëlle Le Marec une « contradiction réelle entre la nature des pratiques par lesquelles nous construisons un savoir sur les choses, et la mise en forme théorique de notre rapport au savoir »². En effet, le savoir scientifique que le chercheur tente d'élaborer à partir de son objet, et donc le discours théorique qu'il entend porter sur lui, reste une « vision du monde qui exclut la possibilité de faire exister ce grâce à quoi on l'a réellement construi[t] », et ou par ailleurs, ce « discours met en forme à rebours et *a posteriori* les conditions de sa propre fabrication sous forme de méthodologie »³. Or, si ce savoir est ce qu'il est, *une vision du monde qui exclut la possibilité de faire exister ce grâce à quoi on l'a réellement construite, c'est précisément parce que ce savoir*

« que nous avons choisi d'essayer de construire en tant que professionnels doit être dicible et partageable [pour le reste du corps scientifique auprès duquel nous entendons faire reconnaître la scientificité de ce savoir], il doit passer par le discours, ou tout au moins, par un dispositif langagier qui l'autonomise par rapport au 'vécu' de sa propre fabrication, même si l'on doit mettre en forme également dans le discours les conditions de cette fabrication. Ce n'est qu'ainsi qu'il est discutable »⁴.

Et pour cause, les connaissances qu'entend produire le chercheur

« ne peuvent pas et ne doivent pas en principe gagner une autonomie d'objets discernables, stabilisés, manipulables hors de leur contexte d'élaboration. Si c'était le cas, ils passeraient dans le sens commun, et dans ce cas ils n'auraient plus de pertinence en tant que savoirs propres au champ de la recherche, puisqu'ils seraient devenus à leur tour des objets sociaux à discuter »⁵.

Or, ceci semble particulièrement problématique dans le cas de la démarche empirique. Dans la mesure où elle entend construire ses matériaux à partir de ce que disent les acteurs qu'elle étudie : comment articuler ces éléments du sens commun avec des éléments ayant leur pertinence pour le collectif scientifique, de façon à élaborer un discours global qui aspire à une valeur de scientificité ? Ce problème est d'autant plus prégnant lorsque cette démarche consiste à interroger des concepts,

¹ LATOUR, B. , *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Synthélabo, 1996

² LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.27

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.* , pp.8-9

qui en tant que « champs de cohérence, arrachés au sens commun »¹ par les scientifiques, ont également une pertinence pour les enquêtés, bien que le *mot* de sens commun par lequel ce concept est exprimé ne désigne pas les mêmes réalités pour les deux partis. Afin d'éclaircir et de donner explicitement à voir les modalités de cette articulation, il s'agirait avant tout pour Joëlle Le Marec de cesser de « disqualifier ou requalifier le type de savoir des acteurs, contre les savants et vice-versa, ce qui finalement revient à inverser la coupure savant/profane »², et donc à reproduire une rupture épistémologique d'inspiration bachelardienne que les chercheurs en sciences sociales auraient progressivement intériorisée. Mais pour ce faire, encore s'agirait-il de comprendre plus exactement ce que recouvre le terme de “sens commun”.

De manière générale, en sciences sociales, cette appellation est employée pour désigner ce qui est de l'ordre du non-scientifique, ce contre quoi doit précisément s'opposer le chercheur en sciences sociales afin de construire « ‘la vérité scientifique’ de *leur* ‘humanité’ qui exclut celle des autres »³ pour reprendre la formulation de Baudouin Jurdant. Pour Joëlle Le Marec, « cette caractérisation, pour grossière qu'elle soit, manifeste pourtant la condensation de l'indéfini, du ‘par défaut’, en une catégorie : celle du savoir qui ne se pense pas »⁴. Il désignerait en somme « les savoirs spontanés ignorant leurs conditions de constitution et leur propre existence, qui sont déjà là au moment où démarre une opération d'apprentissage, et qui font obstacle à la rupture épistémologique nécessaire à cet apprentissage »⁵. Dès lors, quelle que soit la manière dont le chercheur conçoit le rapport entre sciences et sens commun, ce dernier sert toujours de point d'appui pour partir à la recherche d'une « position d'extériorité » une « position fort difficile à trouver dans la mesure où la figure d'un affrontement entre science et sens commun constitue une toile de fond permanente »⁶ pour l'activité scientifique. Or,

« si la science est un pôle d'extériorité rêvé pour juger du ‘contenu’ du sens commun, au nom de quoi juger la manière dont s'articulent ‘à part égales’ en quelque sorte, science et sens commun, au cœur de l'interprétation [du chercheur] ? Une autre science ? (mais uniquement dans des

¹ JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , p. 196

² LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... » , *op. cit.* , p.28

³ JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...*, *op. cit.* , p.197

⁴ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... » , *op. cit.* , p.30

⁵ *Ibid.* , p.37

⁶ *Ibid.* , p.40

situations locales) ? Une super-science (ce que revendiquent l'épistémologie ou la psychanalyse ?) Un super-collectif dépassant les limites de la communauté scientifique (l'éthique professionnelle) ? »¹

Pour Joëlle Le Marec, la démarche empirique ne doit donc pas chercher une extériorité *afin de traiter de son rapport au sens commun*. Une telle entreprise exigerait un choix arbitraire (celui de définir les critères et les “bonnes” modalités d’articulation entre éléments relevant du sens commun et éléments “scientifiques”). La position d’extériorité propre à la démarche scientifique peut en revanche être adoptée par le chercheur en faisant apparaître explicitement l’articulation qu’il choisit d’établir entre ces éléments : une telle démarche constitue en effet la seule « prise d’écart avec sa pratique, dans le temps et dans l’espace »² légitime possible, et apparaît donc comme garante de la scientificité de son discours et de son objet. Car si « l’articulation entre procédures normées et sens commun hante évidemment l’ensemble du processus de construction des connaissances en sciences sociales », elle surviendrait surtout lors de « deux catégories d’activités sensibles : le terrain et l’interprétation », dans la mesure où « le cabinet de travail et le terrain constituent peut-être en sciences humaines les deux espaces qui rendent possible la séparation imaginaire d’actions antinomiques, cognitives et sociales, même si dans les faits, aucun chercheur ne se risque à schématiser aussi grossièrement ses pratiques »³.

3) Le terrain : lieu et moment de la neutralisation des contraintes de la démarche empirique

Pour Joëlle Le Marec, le terrain désigne « une catégorie du processus scientifique » à part entière, une phase de la recherche dans laquelle « est isolée, contenue, et traitée d’une manière ou d’une autre l’implication au premier degré » du chercheur dans son rapport aux éléments du sens commun qu’il entend étudier, une phase qui « prend en charge, et condense dans un ensemble spatial et temporel circonscrit, les problèmes liés à cette irréductible continuité des savoirs contre lesquels elles se construisent »⁴. À l’inverse, le cabinet de travail, le moment de l’interprétation et donc de l’écriture de la recherche, renverrait « à des univers physiques contrôlés, des temporalités

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p.32

⁴ *Ibid.*

maîtrisées » par le chercheur. Selon elle, le terrain, en tant que catégorie principale du processus scientifique en sciences sociales, permettrait ainsi à la démarche empirique « de compenser l'impossible rupture épistémologique, par la création d'une autre rupture volontaire et organisée : celle qui sépare, dans la recherche, les opérations menées dans le 'laboratoire' [...] des opérations menées dehors, dans le monde social »¹.

Le texte, quant à lui, constituerait l'un de ces « lieux propres qui permettent de revendiquer 'au moins là', une maîtrise interne de la scientificité », des lieux où « se *textualisent*² les savoirs construits par le chercheur »³. Malgré leur aspect dichotomique, le moment du terrain et celui de l'écriture sont très liés – tout ce que le chercheur retient, acquiert au moment du terrain, pourra lui servir au moment de l'écriture. C'est pourquoi il se doit d'être le plus ouvert et le plus réceptif possible au cours de son terrain : il est « amené professionnellement à croire tout ce qui lui est dit au moment de l'interaction (il doit prendre au sérieux tout ce qui lui est dit sans exception), bien plus que ne le ferait n'importe quel acteur placé dans les mêmes conditions ». Cette disposition lui permettrait de « mieux [en] douter après coup lorsqu'il se retrouve face à ses données »⁴. Car en effet,

« Tout cela est socialement possible au chercheur dans l'exercice de son métier : il bénéficie de marges de distorsion temporelle et spatiale inouïes dans la fixation du registre de pertinence des situations de communication dans lesquelles il est engagé. Il a donc le droit de faire ce qu'il veut de ce qui lui est dit, dans les limites des règles de construction d'un savoir scientifique contrôlées et validées par la communauté des pairs »⁵.

Or, pour Joëlle Le Marec, ce sont justement ces *marges* qui restent « difficiles à borner » et à expliciter, notamment parce qu'« elles sont fondées sur un partage entre ce qui relève du scientifique et ce qui lui est externe »⁶, le sens commun. Au lieu de traiter ces marges à travers « un effort technique de purification et de contrôle des procédures, ou bien un effort réflexif de

¹ *Ibid.*

² Souligné par moi

³ *Ibid.*, p.33

⁴ *Ibid.*, p.28

⁵ *Ibid.*, pp.28-29

⁶ *Ibid.*, p.29

commentaire critique dans l'écriture scientifique après coup »¹, il s'agirait plutôt selon elle d'« entrer dans les situations [d'enquête] elles-mêmes »² afin de considérer l'enquête « en termes communicationnels »³, dans la mesure où les communications en tant que *complexes dynamiques décrivant aussi bien l'objet et la contrainte méthodologique qui permet de les constituer en objet*, ne sont pas « réifiées en 'choses' qui seraient catégorisables selon qu'elles répondent à des critères scientifiques ou non »⁴. Ce problème s'avère d'ailleurs levé lorsque le chercheur procède à la phase d'écriture de la recherche, car à ce moment précis, il s'agit pour lui de

« faire apparaître comment les contextes d'énonciation et plus généralement, de communication, sont constitutifs des données. Ou pour dire mieux : ce que l'on recueille peut être imaginé non pas comme des représentations, de préférence contextualisées avec précision, mais comme des communications qui font advenir des 'faits' dans la mesure où rien, absolument rien de ce qui est construit dans l'enquête, n'échappe au fait que cela n'existe que dans des situations de communications qui constituent la matière et la forme même de toute réalité sociale observable »⁵.

Ainsi, pour Joëlle Le Marec, ces « communications » dans lesquelles s'inscrit le chercheur au moment de son enquête ne doivent pas être considérées comme « une fatalité qui entache irrémédiablement les matériaux recueillis, ou à l'inverse comme la part exceptionnellement sociale et humaine de l'activité », mais plutôt comme des « situations de base par lesquelles se construisent et s'échangent n'importe quelles représentations »⁶, et donc par lesquelles se constituent les matériaux de l'enquêteur. Pour elle, ce sont donc ces situations qu'il s'agirait « d'analyser et réfléchir, en amont et en aval des enquêtes et des recherches, pour élargir le champ des opérations [qui peuvent être] explicites et discutables »⁷ avec le reste du collectif scientifique.

En considérant l'enquête en termes communicationnels, le terrain est donc à la fois le lieu et le moment de la recherche à partir desquels le chercheur se réclamant d'une démarche empirique peut

¹ *Ibid.*, p.31

² *Ibid.*, p.28

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p.31

⁵ *Ibid.*, p.49

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

résoudre les contraintes posées par cette démarche. D'une part, le terrain doit en effet lui permettre de donner à voir explicitement la manière dont les "faits" qu'il entend observer n'existent pas antérieurement et naturellement à son observation mais résultent des situations de communication qui les ont fait advenir pendant l'enquête. D'autre part, le chercheur peut rendre compte de l'articulation qu'il opère, à partir du terrain, entre ses objets scientifiques et les éléments du sens commun sur lesquels il enquête, notamment en référant ces derniers aux contextes dans lesquels ils sont advenus et dont ils restent indissociables. Par la suite, cette articulation pourra être discutée par le collectif scientifique chargé d'évaluer la scientificité du travail de l'enquêteur.

Ainsi, c'est donc la notion même de terrain qui doit être reconsidérée : celui-ci ne doit pas être réduit à des lieux ou à un cadre spatio-temporel de la recherche au sein duquel le chercheur recueille simplement ses données. Il doit au contraire être considéré comme une phase constitutive de l'activité scientifique durant laquelle le chercheur élabore et définit activement son objet de recherche. Le discours élaboré suite au terrain devra ensuite donner explicitement à voir les modalités de cette construction, afin d'attester des conditions de scientificité de cet objet. Par conséquent, le terrain doit être considéré comme une articulation réflexive et dialectique que le chercheur opère lui-même pendant son enquête, entre un lieu ayant une pertinence sociale pour les acteurs en présence, et un certain nombre de concepts qu'il mobilise afin de guider son observation et de parvenir à une intelligibilité des phénomènes observés.

Dans le cadre de son travail, Joëlle Le Marec a été menée à construire ses terrains de recherche à partir de trois concepts : l'usage, la représentation, et le public. Ces trois notions présentaient pour elle à la fois des intérêts et des inconvénients sur le plan théorique. En effet, ces derniers constituaient à la fois un ensemble de « technique[s] de recueil de données » et permettaient de fournir un « cadre théorique dans lequel peuvent en principe être pensés tous les phénomènes sociaux regroupés sous ces trois termes »¹. Cependant, ces concepts possédaient également « la particularité paradoxale de générer un intérêt empirique aigu pour des ensembles de phénomènes et de situations qu'elles désignent », car si « elles promettent *a priori* la saisie possible de la dimension de la complexité que les sciences de la communication cherchent à constituer en objets de connaissance » elles « supportent très mal après coup la concurrence entre l'intérêt

¹ *Ibid.*, p.50

qu'elles ont aidé à mettre en forme pour les phénomènes et situations qu'elles désignent [...], et l'intérêt pour leur propre autonomie conceptuelle »¹.

Or, pour elle, ces notions ont finalement « l'intérêt de ce qui leur est souvent reproché : leur caractère perpétuellement prometteur avant l'observation, leur perpétuelle insuffisance, et même leur déroute, dans l'après-coup, cette déroute stimulant l'intérêt empirique pour l'effet retour, encore et encore »². Ainsi, cette « déroute » a pour conséquence de susciter une « dynamique de recherche particulière », dans la mesure où elle

« crée un déséquilibre considérable entre un mode effectif de capitalisation de la production de recherche par réinvestissement direct, urgent, dans de nouveaux questionnements avec volatilisisation des résultats précédents en tant que résultats, et l'idéal d'un mode de capitalisation par production de résultats doués d'une validité et d'une stabilité autonomes, c'est-à-dire, ayant accédé à la généralité »³.

Pour elle, c'est donc à partir de ce déséquilibre que le terrain d'enquête doit se construire, en étant à la fois borné et objectivé à travers des « unités socio-communicationnelles »⁴, des *composites*. Ces unités ne sont pas seulement des concepts ayant une pertinence pour le seul collectif scientifique, mais également des réalités vécues et partagées par les enquêtés, pour que finalement ces unités puissent exprimer les effets de l'enquête objectivés par le chercheur. Pour autant, cela ne veut pas dire que ce dernier se doit systématiquement « d'aller chercher ses concepts dans le terrain, lequel resterait alors identifié à une sorte de vrai monde où sont les vrais acteurs et où se pensent vraiment les choses vraies » mais plutôt de

« se situer le plus longtemps possible dans la zone de confrontation entre la réaction de l'observation au questionnement et la réaction du questionnement à l'observation, sans précipiter la conceptualisation mais sans y renoncer non plus, avec prudence, patience, en évitant les points d'appui fournis par les positions analytique trop critiques ou les modélisations trop affirmées »⁵.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p.57

⁵ *Ibid.*, p.57

Car en effet, le sens commun dans l'enquête contre auquel les sciences sociales tentent tant bien que mal de s'opposer reste avant tout « le sens créé en commun dans les communications sociales »¹ avec les personnes enquêtées. Par conséquent, ce sens commun généré dans les communications sociales avec les enquêtés doit constituer un point d'appui à partir duquel le chercheur peut penser et construire dialectiquement son terrain en tentant de résoudre ce déséquilibre « entre ce que l'on voudrait penser et ce que l'on saisit empiriquement »².

Dans le cadre de ce mémoire, toute la difficulté fut donc de parvenir à construire un terrain fondé, non sur des concepts ou des catégories qui précéderaient indépendamment l'activité d'observation (la conception de la vulgarisation des sciences sociales présentée plus haut ou cette appellation floue de "milieu militant"), mais plutôt sur ce que l'activité d'observation était susceptible de leur *faire*, dans la mesure où ces derniers « n'existent que par [les] effets »³ qu'ils engendrent dans le contexte de leur élaboration et de leur vérification, c'est-à-dire l'activité de recherche elle-même. En effet, l'enquête empirique pouvait aussi bien valider ou nuancer leur pertinence, que faire émerger d'autres catégories plus à même de *décrire* et *d'expliquer* les phénomènes observés.

C'est pourquoi Le Lieu-Dit, en tant qu'objet de recherche construit pour interroger un phénomène de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant, devra davantage être envisagé comme un *terrain*, construit et élaboré tout au long de ce travail de recherche, à la fois avant, pendant et après la phase d'observation concrète. Dans le développement qui suit, il s'agira donc de présenter les modalités par lesquelles ce terrain s'est construit, en restituant tout d'abord la manière dont cette enquête a été menée concrètement, puis en donnant à voir les problèmes posés par les conditions concrètes d'observation d'un phénomène de vulgarisation des sciences sociales en "milieu militant". Il conviendra alors de montrer en quoi ces problèmes ont constitué des points d'appui permettant d'élaborer des unités susceptibles de borner et d'objectiver Le Lieu-Dit en tant que terrain.

¹ *Ibid.* , p.41

² *Ibid.* , p.58

³ *Ibid.* , p.10

B) Le Lieu-Dit : du début de l'enquête à la construction du terrain

1) Début et déroulement de l'enquête au Lieu-Dit

Le choix du Lieu-Dit en tant qu'objet concret à interroger à travers le prisme de la vulgarisation des sciences sociales en milieu militant a tout d'abord été le fruit d'une discussion et d'un accord mutuel avec ma directrice de recherche. Comme énoncé dans l'introduction, le début de cette enquête a en effet été animé par la volonté de trouver un objet pouvant être étudié par le recours à des observations et à des entretiens semi-directifs avec des personnes rencontrées sur le terrain. À la différence d'autres objets évoqués avec elle (associations et syndicats étudiants, association de réflexions et de débats d'idées proches d'organisation politiques ...), Le Lieu-Dit avait *a priori* la particularité de ne pas présenter de barrières à l'entrée trop importantes et m'était par ailleurs quelque peu familier dans la mesure où j'avais déjà pu m'y rendre à certaines occasions. À la fin du mois de novembre 2017, j'ai donc décidé de m'y rendre à deux reprises afin de procéder à un premier travail d'observation et de me familiariser avec le lieu. La première fois, à l'occasion d'un événement intitulé « *Débat : Présentation "Critique de la sécurité" Accumulation capitaliste et pacification sociale", Eterotopia, 2017* »¹. Consacré à la présentation d'un ouvrage publié par la maison d'édition Eterotopia, cette rencontre était organisée à l'initiative des membres de la rédaction de la collection À présent dans laquelle cet ouvrage a été publié, avec la présence de ses principaux auteurs dont Claude Serfati, chercheur d'inspiration marxiste associé à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES). Le deuxième événement a eu lieu peu de temps après et s'intitulait « *Café-Débat : Contre les violences faites aux femmes, libérer la parole, reprendre la rue !* » organisé par des membres de la section Paris Nord-Est du parti politique à tendance anarchiste Alternative Libertaire.

Sans que je n'aie pour autant élaboré une grille d'observation rigoureuse, ces premiers pas sur le terrain me permirent néanmoins de prendre un certain nombre de notes dans la perspective de transcrire les situations auxquelles j'avais pu assister, ainsi que de constituer mes premiers matériaux d'enquête dans la perspective de faire avancer mes réflexions théoriques au sujet de la

¹ Je propose de mettre en annexe les captures d'écran de la présentation des événements affichée sur le site internet du Lieu-Dit. Ceci permettra à mon sens de mieux rendre compte du contexte de ces derniers au lecteur ou à la lectrice. Voir annexe n°1 p.256

vulgarisation des sciences sociales en milieu militant. Cependant, ces deux premières observations m'ont laissé pour le moins dubitatif et m'ont même mené à remettre en cause la pertinence du Lieu-Dit en tant qu'objet concret à interroger par le prisme de cette question. Certes, ces situations observées semblaient confirmer l'inscription de ce lieu dans un "milieu militant". Mais les situations de vulgarisation des sciences sociales que je m'attendais à observer n'étaient pas aussi lisibles que ce que je pouvais imaginer. D'un côté, ces sciences semblaient faire preuve d'une évidente présence à travers des éléments concrets. Le premier événement se caractérisait en effet par la présence de chercheurs pleinement identifiables, tandis que le second donnait à voir la mobilisation, par les acteurs observés, de références ou de concepts semblant provenir des sciences sociales. De l'autre, les moments ou les situations dans lesquelles ces sciences étaient explicitement parlées et discutées par les individus présents étaient très irrégulières, voire peu explicites. J'ai eu alors l'impression que les sciences sociales n'étaient pas si présentes que cela, ou du moins, que l'enjeu de ces situations n'étaient pas nécessairement de les mettre en présence ou de les discuter. À ce stade de l'enquête, les matériaux que j'avais pu constituer lors de ces observations me paraissaient alors peu satisfaisants, me menant alors à reconsidérer le choix même de mon objet.

Toutefois, ma directrice de recherche, ainsi que Colin Robineau¹, m'ont tous deux incité à poursuivre mon enquête en m'encourageant à rencontrer et à discuter avec les personnes ayant l'habitude de fréquenter le lieu. À la fin du mois de janvier 2018, j'ai donc décidé de me rendre sur place peu de temps après l'ouverture du bar afin de prendre contact avec Hossein, gérant et responsable du Lieu-Dit. En lui présentant brièvement mon projet de recherche et mon souhait de pouvoir réaliser des observations et des entretiens avec des personnes fréquentant le lieu, Hossein a tout de suite été réceptif et m'a proposé de me mettre en relation avec un certain nombre de personnes au profil varié (« *intellectuels* », « *militants associatifs* », « *militants politiques* », « *chercheurs* », « *éditeurs* »² ...). Durant cette enquête, Hossein a donc été un précieux « *allié* »³ qui m'a permis de contacter et de découvrir des réseaux d'acteurs ayant l'habitude de fréquenter le lieu pour différentes raisons. Afin de les rencontrer, Hossein m'a proposé de venir aux événements

¹ Pendant mon enquête, Colin Robineau était un post-doctorant en SIC que j'avais sollicité au début de ma recherche afin de me donner des conseils sur la manière de démarrer mon enquête de terrain au Lieu-Dit. Il avait en effet réalisé sa thèse sur un objet assez proche du Lieu-Dit en menant une étude ethnographique dans un squat autonome de l'Est parisien.

² Ces termes sont ceux utilisés par Hossein lors de notre première rencontre.

³ BEAUD, S. et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, La Découverte, 2010 [1997], p.105

susceptibles de m'intéresser pour qu'il puisse me les présenter directement. Ainsi, le choix des personnes rencontrées et interrogées sur le terrain a été fortement influencé par l'ordre successif des événements auxquels j'ai pu assister. Cette manière de procéder ne permettait donc en aucun cas d'atteindre une *représentativité* du public du Lieu-Dit. Par ailleurs, cette représentativité n'aurait pu être qu'illusoire dans le cadre d'une démarche empirique¹. Toutefois, cette modalité avait le mérite de me permettre de faire réagir les personnes interrogées au sujet des événements auxquels nous avons communément assisté. Elle me permettait donc de comprendre ces derniers à partir de points de vue extérieurs au mien.

Après avoir réalisé un premier entretien avec Hossein, ma troisième observation eut lieu le mercredi 7 février 2018 lors d'un événement intitulé « *Débat / Palestine : Un peuple, une colonisation avec Akram Belkaïd et Olivier Pironet* » et me permit de rencontrer les premières personnes enquêtées. Cet événement était organisé à l'initiative de l'association des lecteurs du journal *Le Monde Diplomatique*, les Amis du Monde Diplomatique (AMD) et consistait en la présentation du dernier numéro de la revue *Manière de voir* (édité par ce même journal) consacré à la Palestine. Après avoir assisté à l'événement, Hossein me présenta deux personnes : Arnaud², membre du bureau de l'association contribuant à la rédaction d'articles pour *Le Monde Diplomatique* à certaines occasions, et Keltoum, une habitante du quartier ayant l'habitude de se rendre au Lieu-Dit sur son temps libre. Si ces deux personnes ont accepté de m'accorder un entretien, Arnaud me proposa également de faire circuler ma demande d'entretien par mail au reste des membres du bureau de l'association. C'est donc par ce biais que j'ai pu rencontrer quelques semaines plus tard Jean-Luc et Patricia. Lors de ce même événement, je pus aussi solliciter une personne que Hossein ne m'avait pas présentée, Clotilde³, également adhérente de l'association mais non-membre du bureau.

Ma quatrième observation eut lieu le lendemain, le jeudi 8 février 2018, à l'occasion de l'événement « *Débat : Ordonnances Macron. Ils les ont votées, et maintenant, on fait quoi ?* », organisé par le syndicat SUD-Asso, membre de l'union syndicale Solidaires qui regroupe des salariés du secteur associatif. Cet événement consistait en une présentation des « *ordonnances Macron* » et de leurs

¹ BEAUD, S. , « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique », *Politix*, n°35, 1996, pp. 226-257

² Cette personne a souhaité conserver son anonymat en changeant son prénom.

³ *Idem*.

principales conséquences sur le code du travail, suivie d'un débat avec les membres du public concernant les moyens d'y réagir. Cette fois-ci sans l'intermédiaire de Hossein, cet événement me permit de rencontrer Laurent, syndicaliste permanent de SUD-Commerces & Services (syndicat également membre de Solidaires) qui était chargé, ce soir-là, de faire l'« *exposé* »¹ au sujet des « *ordonnances Macron* » et qui accepta de m'accorder un entretien malgré le peu de temps dont il disposait. Lors de cette soirée, je pus également faire la connaissance d'Alice², militante dans le collectif Front Social dans lequel Laurent était également investi. Enfin, cet événement me permit de prendre contact avec un des membres du syndicat SUD-Asso, mais qui étant donnée l'heure avancée de la soirée, me proposa d'envoyer un mail au syndicat en expliquant ma démarche afin que l'un ou l'une de ses membres se proposent de répondre à mes questions. C'est ainsi que je pus réaliser un entretien avec Virginie quelques semaines plus tard au local de l'union syndicale de Solidaires.

Ma cinquième observation eut lieu la semaine suivante, le mercredi 14 février 2018, à l'occasion de la rencontre « *Débat : Faut-il brûler Che Guevara ?* » organisée par la Société Louise Michel (SLM), association de réflexion politique créée par Daniel Bensaïde en 2010³, et un temps proche de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR). Janette Habel, membre du conseil scientifique de l'association ATTAC, maîtresse de conférences à l'Institut des hautes études d'Amérique latine et spécialiste de Cuba, avait été invitée pour discuter de la mémoire de Che Guevara dans les organisations politiques actuelles, suite aux polémiques suscitées par l'exposition organisée par la Mairie de Paris peu de temps avant cet événement. À la fin de ce débat, Hossein me présenta à Michaël, philosophe marxiste, anciennement directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ayant longtemps milité avec la LCR. Après que ce dernier ait accepté de m'accorder un entretien, Hossein me présenta à une autre personne, Francis, responsable de publication de la revue papier *ContreTemps*, ancien membre, lui aussi, de la LCR.

¹ Ce terme est celui utilisé par Laurent lors de notre entretien.

² Cette personne a souhaité conserver son anonymat en changeant son prénom.

³ Cette association succède à la Société pour la résistance à l'air du temps (SPRAT), un cercle de discussions informelles actif dans les années 1990 essentiellement composés d'intellectuels et de militants proches de la LCR. La SLM entendait néanmoins s'ouvrir davantage aux différentes tendances de la "gauche révolutionnaire".

Enfin, ma sixième et dernière observation eut lieu le mercredi 21 février 2018, lors d'un événement intitulé « *Campagne - migrants 20e 'Ne les laissons pas faire'* ». Ce dernier était organisé à l'initiative d'un « *inter-collectif* » présent dans le XXème arrondissement de Paris, Ne les laissons pas faire, constitué « *dans le but de mettre en place une campagne d'information et de mobilisation autour de la situation des migrant-e-s dans nos quartiers, et contre le futur projet de loi anti-migrants du gouvernement* »¹. À travers cette soirée, cet inter-collectif souhaitait faire connaître ses activités auprès du public du lieu et convaincre les personnes présentes de les rejoindre. Afin de marquer le commencement de l'événement, l'inter-collectif avait invité trois personnes intervenantes : la première membre de l'association Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (GITSI), la seconde d'un syndicat de travailleurs sans-papiers, et la troisième de l'inter-collectif à l'initiative de cet événement. À cette occasion, Hossein tint à me faire rencontrer Vanina, une militante de cette organisation, également membre du Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) et d'autres collectifs fréquentant régulièrement Le Lieu-Dit.

Pendant cette enquête, deux autres personnes ont également répondu à mes sollicitations d'entretien sans lien avec les événements du Lieu-Dit auxquels j'ai assisté. La première fut Thierry, ami de Hossein fréquentant Le Lieu-Dit depuis ses débuts, et anciennement syndicaliste permanent à SUD-Santé. Par la suite, les membres des AMD me mirent en contact avec Louis, également serveur au Lieu-Dit, membre d'ATTAC ayant récemment adhéré aux AMD. Hossein a également souhaité me mettre en relation avec Nicolas, éditeur à la maison d'édition Libertalia. Malgré plusieurs tentatives de rendez-vous, son emploi du temps trop chargé n'a malheureusement pas permis de réaliser un entretien avec lui. À l'exception de Jean-Luc, Michael, Laurent et Virginie, l'ensemble des entretiens a été réalisé au Lieu-Dit ou bien dans un café à proximité. Pour les deux premiers, les discussions ont été organisées à leur domicile. En ce qui concerne Laurent et Virginie, tous deux m'ont invité à réaliser l'entretien à leur local syndical respectif afin de convenir plus facilement à leur emploi du temps.

¹ Cité depuis la présentation de l'événement sur le site internet du Lieu-Dit. Voir annexe n°1 p.260

2) *Élaboration du guide d'entretien et traitement des observations*

Afin de mener ces entretiens, j'ai constitué un guide¹ de questions semi-directives articulées autour de trois axes : la relation des personnes enquêtées au Lieu-Dit (la manière dont elles ont connu ce lieu, les raisons de leur fréquentation, ce que cet endroit leur apporte ...) ; leur rapport au militantisme et à l'engagement politique, et le rôle du Lieu-Dit dans ce contexte (leur engagement éventuel dans une organisation, la manière dont elles en sont venues à s'engager politiquement, les pratiques que ces personnes associent à leur engagement, le potentiel rôle du Lieu-Dit dans celui-ci...) ; enfin, leur rapport aux sciences sociales (les représentations qu'elles en ont, les moments de leur vie auxquelles elles ont pu y être confrontées, les formes qu'elles en connaissent, l'utilité éventuelle de ces sciences, dans leur activité militante ou de manière générale...).

Concernant mes observations lors des événements, je n'ai pas souhaité utiliser une grille d'analyse précisément définie, dans la mesure où, à ce stade de l'enquête, je ne savais pas encore véritablement quoi regarder. Je me suis donc appliqué à transcrire le plus précisément possible chacun des événements auxquels j'ai pu assister afin de travailler *a posteriori* à la constitution de mes matériaux et de mon terrain. Cette prise de note m'a également permis de faire réagir les personnes enquêtées aux événements auxquels nous avons communément assisté, afin de saisir davantage le contexte de ces derniers, ainsi que certaines situations qu'il m'était difficile de comprendre sans leurs explications.

Les trois axes du guide d'entretien ont été pensés dans une logique progressive, en partant des réalités les plus immédiates que je pouvais partager avec les personnes enquêtées pour finir par aborder des réalités qui pouvaient leur être moins évidentes. C'est pour cette raison que le rapport au Lieu-Dit a constitué le premier axe de mes entretiens, dans la mesure où ce lieu était la réalité la plus immédiatement partagée entre les enquêtés et moi : ils fréquentaient objectivement Le Lieu-Dit pour un certain nombre de raisons et je réalisais une étude sur le lieu qu'ils fréquentaient pour des raisons propres à mes interrogations de recherche. Dans le cadre de la démarche empirique, il était donc plus pertinent de commencer par la question du lieu.

¹ Voir annexe n°2 p.261

Le deuxième axe visait à confirmer, ou à infirmer, un *a priori* important de l'enquête, à savoir l'idée que ce lieu s'inscrivait dans un "milieu militant". À un premier niveau, je cherchais à confirmer le fait que les personnes qui avaient pour habitude de le fréquenter étaient *a minima* motivées par des raisons ou des questionnements d'ordre politique, qu'elles appartiennent, ou non, à des organisations précises. De même, j'espérais, à travers ce second axe de questionnements, mieux comprendre et pouvoir objectiver cette appellation de "milieu militant", en m'intéressant à la manière dont elle était reçue et interprétée par les personnes enquêtées, puis en intégrant leur réaction à mon analyse. Pour cela, il me fallait dans un premier temps valider le fait que cette notion *parlait* aux enquêtés, qu'elle leur était familière, qu'ils se reconnaissaient en elle. En effet, le fait que ces personnes fréquentent Le Lieu-Dit était une évidence, mais se reconnaissaient-elles appartenir à ce "milieu militant" ? Identifiaient-elles Le Lieu-Dit comme un lieu s'inscrivant dans ce "milieu" ? Si ce n'était pas le cas, je faisais fausse route, et par conséquent, ce lieu s'avérait peu pertinent pour mon enquête. Or, au moment de discuter avec les futurs enquêtés pour les convaincre de m'accorder un entretien, cette incertitude a finalement rapidement été levée : ces personnes semblaient à la fois se reconnaître dans cette appellation, être légitimes à s'exprimer sur celui-ci, et identifier Le Lieu-Dit comme un lieu pleinement inscrit dans ce "milieu militant". Cela me confirmait dans l'idée que ce dernier, et les questions permettant de l'aborder au cours de l'entretien, pouvaient désigner des réalités constitutives de la manière dont les personnes enquêtées percevaient et vivaient ce lieu. Cette garantie m'a par ailleurs rassuré sur le fait que je pouvais employer ce terme au cours de l'entretien, dans la mesure où elles seraient en capacité de parler sur lui, sans trop de difficultés, me permettant par la suite de travailler à son objectivation afin de le ramener à des problématiques plus proches de celles posées par ma conception théorique de la vulgarisation des sciences sociales.

Le troisième axe abordait quant à lui des réalités susceptibles d'être moins évidentes pour les enquêtés. En effet, l'ensemble de ces questions abordaient plus directement ma thématique de recherche, celle de la vulgarisation des sciences sociales, ce qui par conséquent revenait plus ou moins à imposer aux enquêtés de discuter de réalités susceptibles pour eux d'être moins en rapport avec Le Lieu-Dit ou le "milieu militant". D'ailleurs, au moment de présenter le sujet de ma recherche lors de nos premières rencontres, l'appellation de "sciences sociales" était pour le moins opaque voire étrangère pour un certain nombre de personnes que je souhaitais interroger. À ce moment précis, certaines avaient même tenu à me faire comprendre qu'elles se sentaient davantage

légitimes à parler sur Le Lieu-Dit ou sur le “milieu militant” que sur les sciences sociales à proprement parler.

Contrairement aux deux premiers axes, ces questions ont donc nécessité d’être d’autant plus attentif à l’intercompréhension qui pouvait s’établir entre les enquêtés et moi à ce moment de l’entretien. En effet, il existait un réel écart entre la manière dont j’avais conçu et appréhendé théoriquement ces sciences en tant qu’ensemble de disciplines poreuses et hétérogènes caractérisées par des conditions de production différentes de celles des sciences de la nature, et la manière dont les enquêtés pouvaient concrètement se représenter l’existence de ces sciences dans leur vie quotidienne. À la différence des deux autres axes de question, ce troisième axe nécessitait donc un travail réflexif plus important pour eux, car selon les cas, les sciences sociales désignaient des réalités pouvant leur être plus ou moins lointaines. Étant donné que je n’avais pas encore suffisamment problématisé le point de vue à partir duquel interroger un phénomène de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant au Lieu-Dit, les axes d’entretien se voulaient donc volontairement larges afin de préciser « comprendre où sont, dans l’univers des enquêtés, les problèmes et les enjeux » que mes questions étaient susceptibles de souligner, et donc « de parvenir à une perception suffisante de leur vie pour dégager ce qui vaudrait la peine d’être étudié »¹ et problématisé.

Pendant mon enquête, il s’est alors avéré que ces trois axes pouvaient en soi constituer des unités d’analyse complémentaires les unes des autres, à travers les réalités qu’ils cherchaient à désigner et qu’il s’agissait de discuter avec les personnes enquêtées, des réalités qui, tout ayant leur pertinence pour ces derniers, se devaient également d’être objectiver à travers un travail progressif de conceptualisation leur permettant de rejoindre les problématiques soulevées par ma propre conceptualisation de la vulgarisation. Ainsi, cette enquête m’a mené à border et à définir mon terrain autour de trois unités entendant décrire des réalités complexes qui, à elles trois, pourraient permettre de décrire et d’objectiver les situations de vulgarisation des sciences sociales que j’entendais étudier : les sciences sociales, le lieu et le milieu militant. Je propose d’accompagner cette restitution du terrain avec des extraits d’entretiens réalisés durant cette enquête pour justifier les choix de sa construction.

¹ SCHWARTZ, O. , *op. cit.* , pp.353-354

CHAPITRE 3

La construction du Lieu-Dit en un terrain d'étude des situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant

A) Première unité d'analyse : interroger et objectiver les formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit

1) À la recherche des sciences sociales

« A.L : *Au Lieu-Dit, on peut d'une certaine manière y trouver des sciences sociales, non ?*

Patricia : *Oui enfin ... Beaucoup de gens que tu rencontres là-bas sont des gens instruits, des gens qui ont travaillé dans ces domaines là. C'est pour ça qu'ils sont sensibles à ça et qu'ils veulent répondre à tes questions ! »*

Pour Joëlle Le Marec, les unités composites de l'analyse doivent être construites en s'appuyant sur un décalage entre *ce que l'on voudrait penser* à travers des concepts et *ce que l'on saisit empiriquement*. C'est pourquoi le troisième axe concernant le rapport aux sciences sociales des personnes interrogées a sans doute été le moment durant les entretiens où ce décalage s'est le plus fait ressentir. Pour cause, les sciences sociales constituaient avant cette enquête un ensemble de réalités que je souhaitais saisir sur le terrain afin de confirmer la pertinence du Lieu-Dit en tant que terrain permettant d'interroger des situations de vulgarisation des sciences sociales. Or, comme je l'ai souligné au cours du premier chapitre, une des conditions d'existence nécessaires de ce phénomène est avant tout la présence de ces sciences dans un *lieu autre* susceptible d'accueillir leur vulgarisation. Toutefois, il est fort probable que ces sciences soient rencontrées à partir de formes très différentes de celles qui caractérisent le lieu de leur production.

Le début de mes observations et de mes entretiens m'a alors placé dans une situation pour le moins incertaine : rien ne me permettait d'affirmer avec certitude que ces sciences étaient effectivement présentes dans ce lieu. D'un côté, les événements observés pouvaient d'une certaine manière confirmer la présence des sciences sociales au Lieu-Dit. En effet, le premier événement consistait en la présentation d'un ouvrage écrit et présenté oralement par des chercheurs en sciences sociales, tandis que le second avait pu me permettre d'observer des discussions durant lesquelles les participants mobilisaient explicitement des concepts ou des références qui semblaient issus des sciences sociales. J'ai également pu relever à cette occasion la présence de revues universitaire, les *Actes de la recherche en sciences sociales*, disposée dans la bibliothèque du Lieu-Dit¹. Cependant, la présence supposée de ces dernières n'était effective que depuis mon point de vue, notamment parce que je souhaitais absolument les retrouver en ce lieu afin de pouvoir y étudier des situations dans lesquelles ces sciences font l'objet d'une vulgarisation. Ceci me poussait alors à identifier leur présence à travers des formes qui m'étaient personnellement familières (concepts, disciplines de référence ...). Or, rien ne pouvait me garantir à travers ces observations que ces sciences étaient également présentes pour les personnes présentes, ou du moins, que ces sciences se manifestaient pour elles de la même manière².

Ainsi, mon enquête m'a mené à reconsidérer la hiérarchie des questions que je m'étais initialement posé selon leur ordre d'importance afin d'étudier un phénomène de vulgarisation des sciences sociales au Lieu-Dit. En effet, au-delà de comprendre comment les personnes fréquentant ce lieu pouvaient attribuer à ces sciences une valeur de scientificité, comme cela a pu être discuté dans la partie précédente, il me fallait avant tout saisir les conditions et les formes de leur existence dans ce lieu, un problème que la discussion théorique ne pouvait prendre en compte car détachée du terrain. Or, l'observation concrète des situations pouvant exprimer ce phénomène ont fini par faire émerger ce problème très tôt au cours de l'enquête. Par conséquent, le recours aux entretiens avec les personnes enquêtées devait me permettre, en théorie, d'avoir accès à d'autres points de vue portant sur ces situations et donc de saisir plus exactement à quelles conditions ces sciences pouvaient en effet être présentes dans ce lieu. Cependant, ces entretiens ont surtout accru ce sentiment d'incertitude tant l'appellation même de "sciences sociales" était inégalement comprise selon les personnes enquêtées.

¹ Voir annexe n°6 p.279

² Voir notamment les notes de terrain proposées en annexe n°4 p.267

« Keltoum : *Pour moi ça m'intéresserait de savoir ce que t'entends par sciences sociales ? (elle jette un oeil à mon guide d'entretien qui est alors visible pour elle sur la table.)*

A.L : *Oui bien sûr ! Alors les sciences sociales, bah euh oui c'est un terme qui on va dire est assez vague (rires) ...*

Keltoum : *Bah ouais, parce que tu vois moi j'ai du mal à voir.*

A.L : *On va dire que les sciences sociales c'est une description de plusieurs disciplines comme la sociologie, l'histoire ... C'est plus ou moins flou. Certaines personnes disent que telle ou telle discipline appartient aux sciences sociales d'autres vont te dire l'inverse. Par exemple la philosophie on pourrait l'intégrer aux sciences sociales mais généralement c'est plutôt la sociologie, l'histoire, l'ethnologie ... C'est des sciences qui étudient le social, l'humain en société, c'est ça qui faut comprendre par là je pense ...*

Keltoum : *Ok, d'accord (rires). Non mais justement j'arrivais pas à comprendre, en lisant ton mail et tout ça, j'arrivais pas bien à définir ce que c'était les sciences sociales, j'aurais pu chercher sur Google mais j'avais pas trop envie de faire ça, donc je me suis dit que c'était mieux quand même de te demander. "Sciences sociales" c'est tellement vaste que y'a besoin d'avoir une explication derrière, alors que t'as des métiers ou le gars il te dit "je suis plombier", on a pas besoin de lui demander ce qu'il fait tu vois ? »*

Cette inégale réception et compréhension de l'appellation de "sciences sociales" exprimait en réalité une profonde différence d'intégration académique entre chacune des personnes interrogées. Certains des enquêtés présentés plus haut comme Michael, Arnaud, Louis, Vanina ou Virginie avaient en effet pour particularité d'être plus académiquement intégrés que les autres, dans la mesure où ces personnes ont suivi de longues études supérieures, notamment dans des disciplines relevant des sciences sociales, certaines occupant même aujourd'hui des postes à l'Université. Pour elles, l'appellation de "sciences sociales" allait particulièrement de soi et ne faisait donc pas l'objet d'une interrogation particulière. Tout comme moi, ces personnes étaient également en capacité de faire un lien immédiat entre Le Lieu-Dit et les sciences sociales, la présence de ces sciences dans ce lieu étant pour elles évidentes. Mais pour d'autres personnes enquêtées, moins intégrées académiquement ou n'ayant pas forcément suivi d'études en sciences sociales, le terme posait profondément problème dans la mesure où elles ne savaient pas précisément à quelles réalités ce dernier pouvait renvoyer et se sentaient de ce fait fait peu légitimes à en parler. La présence des sciences sociales au Lieu-Dit était donc pour elles moins évidente et plus incertaine. Comme énoncé

plus haut, cet axe d'entretien a donc nécessité un travail réflexif plus important pour cette dernière catégorie d'enquêté. Or, c'est précisément ce travail réflexif qui m'a permis de comprendre ce que l'appellation de "sciences sociales" pouvait évoquer pour ces personnes, et donc de mieux saisir à quelles conditions ces sciences pouvaient être présentes dans ce lieu.

« Louis : *À titre personnel en sociologie politique, je me réclamerais volontiers de l'école de l'holisme méthodologique* »

« A.L : *Pour vous les science sociales ça évoque quoi ?*

Jean-Luc : *Je ne saurais pas bien dire (il réfléchit). Je sais qu'il existe tout un domaine de connaissances qui étudie la société, l'ethnologie, la sociologie, mais c'est extrêmement large et vague dans mon esprit. Il y a des gens dont je sais qu'ils sont sociologues, mais bon je ne sais pas ce que ça veut dire. Moi j'ai plutôt été élevé avec des philosophes. Il y avait des philosophes, des intellectuels, et j'aurais tendance à faire un recouvrement, ce qui est certainement faux, mais spontanément c'est ce que je fais* »

Ainsi, cette appellation nécessitait pour la deuxième catégorie d'être davantage explicitée, et donc que ces personnes mettent ce terme en relation avec des réalités qui *leur parlent* davantage. Pour cause, les situations d'enquête, et en particulier les situations d'entretien, peuvent être considérées comme des situations « de partage culturel où s'éprouvent des effets de reconnaissance réflexive de ce qui est demandé ou exprimé par les uns et les autres, enquêteurs et enquêtés »¹. Par conséquent, il n'est pas étonnant de voir que certaines personnes ayant suivi des études en sciences sociales, ou travaillant en tant que chercheur à l'Université, soient menées à montrer qu'elles comprennent les attendus de l'échange à travers la mobilisation de certaines références dont elles savent pertinemment qu'elles seront comprises par l'enquêteur (« *holisme méthodologique* »). À l'inverse, d'autres tentent malgré tout de fournir des réponses satisfaisantes en mobilisant *ce qu'elles savent* des sciences sociales, et c'est précisément cette catégorie de personnes qui m'ont mené à reconsidérer la manière dont les sciences sociales devaient être abordées durant cette enquête.

En effet, cette appellation se devait d'être détachée de la définition théorique que je lui avais attribuer en amont pour qu'elle puisse faire l'objet d'une intercompréhension entre les enquêtés et

¹ LE MAREC, J. et Mélodie FAURY, « Communication et réflexivité dans l'enquête par des chercheurs sur les chercheurs », In BEZIAT, J. (dir.) , *Analyse de pratiques et réflexivité*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 167-177, p.169

moi, en stabilisant avec eux des réalités qui pouvaient nous être *communément* compréhensibles. Pendant les entretiens, les sciences sociales ne désignaient donc plus un type de science régie par une épistémologie et des conditions sociales et matérielles de production particulières, mais plutôt des réalités concrètes de natures très différentes : des idées, des objets (livres, revues, journaux, articles ...), des organisations ou des lieux institutionnels rattachées à l'Université, ou encore des personnes physiques pouvant être désignées par différentes appellations (« *intellectuel* », « *chercheur* », « *penseur* », « *universitaire* » ...). Selon les personnes enquêtées, la plupart des éléments désignés par ces appellations pouvaient être retrouvées au Lieu-Dit, et pouvaient même parfois motiver leur fréquentation du lieu.

« Louis : Il y a tout de même des gens assez remarquables qui se trouvent momentanément très accessibles en fait ici. Non seulement à l'occasion de l'événement, mais ensuite autour d'une bière tu vois ? Des gens peuvent discuter on ne peut plus simplement avec Badiou, avec Halimi ... Y'a peu de temps on a eu Dardot et Laval ! C'est quand même clairement sympa de pouvoir accéder comme ça à Dardot et à Laval qui sont des penseurs absolument remarquables ! Alors y'a de l'affect, y'a de la subjectivité mais pour ceux qui se situeront là où je prétends me situer politiquement, bah Dardot et Laval ce sont des gens qui pèsent quoi ! Et ici, non seulement ils présentent leur bouquin, mais ils prennent un verre, ils discutent et ils sont volontiers accessibles. Eric Colin Wright, il vient trois jours et deux nuits en France, il fait des jours assez classiques pour l'intellectuel qu'il est, il va à France Culture, il a peut-être donné une interview à Mediapart, et un soir, il est au Lieu-Dit ! Et c'est quand même un universitaire américain, les traductions mettent des années à venir en France et son bouquin qui est un pavé de huit-cent pages, qui est difficile d'accès clairement, ce type là prend deux heures pour venir dans le XXème arrondissement de Paris, prendre le métro ... »

Ce travail de compréhension de l'appellation de sciences sociales à partir des discours tenus par les personnes enquêtées a donc été essentielle pour ma construction du Lieu-Dit en terrain. Le travail de réflexivité et de référenciation auquel se livraient les personnes enquêtées durant les entretiens en interrogeant le terme même de "sciences sociales" m'a permis de saisir plus précisément les conditions et les formes de présence de ces sciences au Lieu-Dit, mettant ainsi fin à mes doutes et à mes interrogations concernant la pertinence de ce terrain. Si ces sciences sont présentes, c'est donc en grande partie à travers les objets et les acteurs qui, pour les personnes interrogées, les incarnaient matériellement dans ce lieu. En quelque sorte, ces entretiens ont donc participé à *repeupler*¹ les

¹ LATOUR, B. , *Cogitamus. Six Lettres sur les humanités scientifiques*, La Découverte, 2010

sciences sociales des objets et des acteurs qui les matérialisent et les expriment le plus concrètement possible dans des contextes et des situations particuliers et pour des collectifs d'individus donnés.

« Jean-Luc : *Je rencontre des gens qui sont dans ce milieu là, les conférenciers par exemple. Selon les organisations, on a Paul aux AMD, on a des gens qui écrivent ... Dans la Ligue des Droits de l'homme y'a une section qui est à l'EHESS, l'École des hautes études, là on est dans le milieu je crois si je ne me trompe pas ? Et du même coup il faut qu'on voie des choses ensemble parce qu'ils ont des connaissances énormes sur les migrations, y compris sur la langue des migrants, mais les migrants ils sont ici dans le XXème ou dans le XIXème, pas à l'EHESS ! C'est comme ça que je rencontre les sciences sociales, par des conférenciers et puis par des rencontres exceptionnelles. [...] Moi quand j'appréhende les sciences sociales, c'est aussi parce y'a le bouquin du chercheur qui a fait la conférence ou soit par l'article qu'il a fait dans la presse. C'est surtout par le média du livre ou du journal que je prends plus directement connaissance avec les chercheurs eux-mêmes »*

Cette phase de compréhension de la représentation des sciences sociales par les enquêtés m'a ainsi permis de stabiliser et de définir plus précisément les éléments de l'enquête à partir desquels confronter en retour mes réflexions théoriques présentées dans la partie précédente.

Concernant la question de la scientificité que les sciences sociales peuvent se voir attribuer à travers leur vulgarisation, il ne s'agissait donc plus de comprendre comment des individus donnés étaient susceptibles de croire ou d'accorder une confiance aux SCIENCES SOCIALES¹ en tant qu'entité abstraite généralisant des réalités dont les enquêtés n'avaient pas forcément conscience. Il s'agissait plutôt de comprendre à quelles conditions les personnes enquêtées pouvaient par exemple accorder une confiance, croire ou accorder un jugement critique à ce que disaient *tel* livre ou *tel* universitaire dans des contextes et des situations spécifiques. Ce repeuplement des sciences sociales par les objets et les acteurs, susceptibles de les incarner matériellement du point de vue des personnes interrogées, permettait alors à l'observation d'être également plus attentive à la question de la *transformation* matérielle de ces sciences que la vulgarisation présuppose à un niveau théorique, et donc à la création de sens et de significations nouvelles générées par la transformation de ces sciences. Par la présence d'objets textualisés dans lesquels ces sciences étaient susceptibles de *s'inscrire* pour les enquêtés, ou par la présence d'acteurs susceptibles de les *parler*, ce repeuplement opéré par les entretiens a donc permis de saisir plus précisément les dimensions *orales* ou *écrites* à

¹ Je souhaite ici exprimer la dimension abstraite, voire idéologique, des sciences sociales en faisant référence à l'expression de « LA SCIENCE » chez Baudouin Jurdant.

partir desquelles ces sciences étaient exprimées. La dimension orale ou écrite des sciences sociales au Lieu-Dit pouvait alors potentiellement permettre de comprendre la dimension pleinement symbolique de leur matérialité, et donc la conséquence de cette dernière sur la façon dont ces sciences peuvent se voir attribuer des significations nouvelles à partir de contextes et de situations particuliers.

2) *Les apports méthodologiques et analytiques du concept de représentation sociale*

Cette reconsidération de la définition des sciences sociales pendant l'enquête, et leur objectivation en une unité d'analyse, ont ainsi permis de borner le terrain de ma recherche. Toutefois, la formation de cette unité impliquait qu'elle fasse en retour l'objet d'un travail de conceptualisation plus abouti afin que cette dernière puisse être discutée scientifiquement en dehors du contexte de son élaboration. Pendant l'enquête, les sciences sociales ne devaient donc plus se comprendre comme un ensemble de disciplines poreuses et hétérogènes partageant une épistémologie et des conditions de production qui leur sont communes, mais comme un ensemble de *représentations sociales*, au sens particulier que lui donne Serge Moscovici¹ : des représentations pouvant être exprimées, voire partagées, par les enquêtés et moi durant l'enquête. Ce concept développé et appliqué par cet auteur dans la perspective d'étudier la réception et les publics de la psychanalyse en France à la fin des années 1950 entend désigner la manière dont les individus *actualisent* des réalités à partir d'un ensemble d'objets, de réalités et de situations propres à leur trajectoire personnelle. Ce concept ainsi défini m'a paru pertinent pour qualifier la manière dont les sciences sociales avaient pu le plus concrètement exister au cours de cette enquête. De surcroît, la conception de ces sciences en tant qu'ensemble de représentations sociales présentait également des apports pour l'analyse et la perspective empirique de ma démarche.

Comme j'ai pu l'explicitier précédemment à partir de l'HDR de Joëlle Le Marec, le chercheur se revendiquant de la démarche empirique doit moins porter son étude sur des « représentations immédiates d'une réalité 'naturelle', antérieure à l'observation »², que sur les *effets* engendrés par l'enquête, notamment sur la création de sens partagé entre l'enquêteur et les enquêtés émergeant

¹ MOSCOVICI, S. , *La psychanalyse, son image et son public. Étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, PUF, 1976 [1961]

² SCHWARTZ, O. , *op. cit.* , p. 346

depuis cette situation communicationnelle particulière que désigne la relation enquêteur/enquêté. Pour Joëlle Le Marce, le concept de représentation social désigne ainsi des « noeuds, des chaînons organisateurs entre [plusieurs] niveaux (individuel et collectif, cognitif, psychologique et social) » saisissables à travers le discours des enquêtés dans la mesure où ils « rendent observables ces nœuds organisateurs »¹. Les exigences de la démarche empirique associées à ce concept permettent ainsi de saisir les réalités observées, et rapportées par les enquêtées, à partir des formes « où cela circule » et de faire de ces formes « à la fois l'objet et la contrainte méthodologique »² par laquelle cet objet est construit. Dans les travaux de cette autrice, ce concept lui permettait de donner à voir précisément l'ensemble des *médiations* par lesquelles ces réalités peuvent être empiriquement observées, comprises et théorisées.

Au-delà de répondre aux exigences de la démarche empirique, ce concept de représentation sociale a été utile à l'observation et à l'étude des situations de vulgarisation des sciences dans la mesure où il permettait de confirmer que ces sciences ne doivent pas être comprises pendant l'enquête comme étant des entités abstraites. Elles doivent être saisies à travers les représentations sociales que s'en font les enquêtés. Saisir les sciences faisant l'objet d'une vulgarisation à travers les éléments exprimés par ces représentations sociales permet ainsi de rejoindre cette une idée exprimée par la vulgarisation à un niveau théorique : elle désigne un ensemble de situations dans lesquelles les sciences se présentent à travers des formes et des significations différentes de celles que leur attribuent leurs scientifiques au sein de l'espace académique. C'est donc en partant de ces formes que le chercheur peut en retour comprendre et objectiver la situation de vulgarisation observée.

Dès lors, comprendre ces sciences à travers leurs représentations sociales doit moins inciter les chercheurs à vouloir opposer nécessairement le savoir des scientifiques et le savoir des "profanes". En effet, lorsque ces derniers rencontrent sur leur terrain des sciences sociales, à travers des formes différentes de celles de leur cadres et usages académiques, ces chercheurs ont souvent tendance à vouloir re-tracer une ligne de rupture épistémologique entre l'ordre du scientifique et du non-scientifique comme si, finalement, ces formes ne pouvaient qu'exprimer des morcellements de savoirs scientifiques erronés ou dégradés ... Au contraire, ces formes doivent les inciter à interroger *leurs propres représentations sociales* au sujet des sciences sociales. Or, très souvent, ces

¹ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.51

² *Ibid.* , pp. 35-36

représentations sont indissociables de la manière dont les chercheurs perçoivent et conçoivent la scientificité de leur activité. Le concept de représentation sociale doit donc leur permettre de déplacer progressivement leur regard, en acceptant que les sciences sociales aient leur propre vie culturelle à l'extérieur des instances scientifiques. En quelque sorte, cela doit les inciter à prendre en compte, ainsi qu'à objectiver, cette part de subjectivité qui s'exprime et s'actualise dans leur tentative de saisie des formes de présence des sciences en dehors de leur cadre habituel. Ce n'est qu'à la condition de ce déplacement et de cette objectivation que le chercheur peut atteindre une compréhension fine des situations de vulgarisation.

Concernant ses apports analytiques, le concept de représentation sociale a également constitué un outil d'analyse permettant de répondre à certaines questions soulevées lors de ma discussion théorique. En développant ce concept, Serge Moscovici entendait en effet donner des moyens d'objectiver les logiques par lesquelles la psychanalyse était actualisée dans les représentations sociales des personnes interrogées. Pour lui, ces représentations résultent de deux processus qui en constituent les fondements : l'*objectivation* et l'*ancrage*. Ce travail m'a néanmoins mené à m'intéresser davantage au premier processus. À travers la notion d'*objectivation*, Serge Moscovici entendait plus précisément saisir les modalités par lesquelles « les éléments de la langue scientifique passent dans le langage courant où ils obéissent à de nouvelles conventions »¹. Dans son étude sur la psychanalyse, cet auteur s'intéressait notamment à des concepts développés par cette discipline comme celui d'hystérie ou de refoulement, afin d'étudier la manière dont ces mots pouvaient avoir une certaine effectivité pour des personnes non-psychanalystes.

L'*objectivation* désigne alors plus exactement un processus de transformation sémantique par lequel des concepts passent d'un cadre sémantique scientifique spécifique à celui de l'acteur en situation qui, en l'occurrence, peut le plus souvent être étranger à ce cadre initial ainsi qu'aux conditions de production par lequel ce terme a été pensé. À travers cette transformation sémantique, l'individu se l'approprie alors en le *référant* à des réalités et à un ensemble matériel de choses dont il a connaissance. L'*objectivation* telle que définie par Serge Moscovici se trouve donc être assez proche de cette idée de création de sens et de signification que Baudouin Jurdant attribuait à la vulgarisation, dans la mesure où cette dernière aurait pour fonction de référer les réalités et les objets scientifiques à des réalités susceptibles de *parler* aux personnes non-scientifiques. Elle est un

¹ MOSCOVICI, S. , *op. cit.* , p.108

processus complexe par lequel les mots d'une science peuvent se faire vrai à l'intérieur de contextes, de situations et de collectifs précis.

Cette notion d'objectivation a donc été un outil d'analyse pertinent dans le cadre de cette enquête, car les situations d'entretien ou d'observation auxquelles je pouvais assister me plaçaient en effet face à des personnes enquêtées mobilisant, consciemment ou non, des concepts issus des sciences sociales afin de décrire un certain nombre de réalités (« *domination* », « *classe sociale* », « *capitalisme* », « *champ* » ...). D'ailleurs, une des utilités majeures que ces personnes attribuaient aux sciences sociales et aux éléments qui les incarnaient, résidait principalement dans la capacité de ces sciences à pouvoir poser des mots sur des réalités complexes dont ils pouvaient avoir conscience, mais avec une certaine difficulté à les comprendre et à les nommer. L'objectivation comme outil d'analyse m'a donc permis de comprendre et de décrire davantage ce travail de référencement et de création de sens opérés sur les concepts des sciences sociales, notamment en prêtant une attention particulière à l'ensemble des éléments (groupe de pairs des enquêtés, livres rencontrés dans le cadre de leur trajectoire personnelle, instance ou organisation grâce auxquels ces concepts avaient été découverts ...) par lesquels ces concepts pouvaient avoir un sens dans des contextes et des situations d'énonciation précis. Cet outil m'a donc également permis de comprendre davantage comment ces personnes, n'appartenant pas nécessairement au corps scientifique, pouvaient attribuer une scientificité à ces sciences à partir de la croyance accordée à l'effectivité de leurs concepts.

« Thierry : *La souffrance au travail par exemple, quand on est militant syndical dans la période actuelle, on est très vite débordé par la souffrance qu'on nous balance ... Je peux te dire que les gens qui viennent me voir dans mon local syndical, ils arrivent au bout du rouleau et que la première demie-heure, c'est une demie-heure de larmes avant d'arriver à dire le quoi du pourquoi du comment. Et si on a pas réfléchi au truc avant, si on a pas un peu des bases sur la souffrance au travail, on peut se faire emporter dans ce flot de détresse ... On est des êtres humains, on peut pas apporter une réponse immédiate comme ça à la personne. Mais avec l'aide des sciences sociales on sait que c'est pas seulement cette personne là qui est malheureuse, c'est que c'est un système qui est fait et qu'elle grandit là-dedans, et qu'on peut peut-être intervenir sur tel ou tel point donc ça aide à pas se laisser engouffrer dans le malheur des autres quoi. Même si on est un obligé de passer par un moment d'empathie, d'essayer de calmer la détresse immédiate, de faire comprendre à la personne que d'une part c'est pas elle en tant que personne, même si c'est elle qui est mise à mal, mais que c'est un système qui met à mal le travailleur ou la travailleuse qui veut pas se plier au truc, et qu'il existe des solutions,*

des droits, des lois pour s'en sortir. Et si on a pas un rapport un peu théorique et un peu concret, et qu'on reste dans l'affection ou l'affectif bah c'est nous qui allons consulter la fois d'après ! C'est pareil dans mon métier d'infirmier psy, si je me mets à chialer avec chaque patient qui sont en dépression ou qui chiale ... Y'a bien des fois où on a envie de le faire, parce que c'est trop dur à entendre mais ça n'aide en rien, ni personne, ni lui, ni moi donc bon ... Sauf qu'on va se retrouver dans le même service avec les mêmes comprimés, bleus ou roses mais à part ça voilà, ça aide un peu à avoir des apports théoriques, des apports concrets et à pouvoir se raccrocher entre guillemets, en se disant que ce sujet a déjà été analysé et que voilà, on voit comment on peut s'y prendre, mais malheureusement y'a pas les solutions pour tout, même dans les bouquins de sciences sociales »

Dès lors, la reconnaissance de cette scientificité dépendrait en grande partie de la possibilité des non-scientifiques à pouvoir *se reconnaître* dans ces sciences. Cette idée de reconnaissance ne doit pas s'entendre ici dans le sens d'une stricte *identification* des non-scientifiques aux discours tenus par les sciences sociales, mais davantage dans le fait que ces sciences soient susceptibles de *parler* à ces derniers. C'est en tout cas cette piste de réflexion que Sarah Cordonnier semblait proposer dans sa thèse, en faisant une critique de la proposition faite par le sociologue et épistémologue Jean-Philippe Bouilloud, selon laquelle « la sociologie se singularise en ce que, dans sa mission première, elle nous parle de *nous* »¹. Si cette proposition devait être étendue à l'ensemble des sciences sociales, il est vrai que le caractère hétéronome de ces dernières font qu'elles seraient en effet « *susceptibles* d'intéresser ceux qui sont pris pour objet (alors que les objets inanimés de la physique, pour socialement importants qu'ils soient, ne pourront considérer avec intérêt les travaux qui les prennent pour objet) »². Néanmoins, l'admissibilité de cette proposition dépendrait étroitement des conditions à partir desquelles les sciences sociales parviennent à *nous parler de nous*. Selon Sarah Cordonnier, l'une des principales conditions serait en effet que ces sciences interviennent dans « un contexte de connaissances (et de méconnaissances) partagées »³ par des collectifs de personnes donnés, alimenté « par les avancées des différentes sciences, non seulement dans les changements introduits par la technique, mais également dans la connaissance que nous pouvons avoir de nous-mêmes et du monde »⁴. Plus précisément, ces sciences interviendraient,

¹ BOUILLOUD, J-Ph. , *Sociologie et société : épistémologie de la réception*, PUF, 1997, p.236 cité In CORDONNIER, S. , *op. cit.* , p.80

² CORDONNIER, S. , *op. cit.* , p.60

³ *Ibid.* , p.80

⁴ *Ibid.*

comme le décrit Norbert Elias, dans ces propensions à l'engagement ou à la distanciation des individus vis-à-vis des réalités qui les entourent, dans la mesure où

« la manière dont les membres individuels d'un groupe ressentent tout ce qui affecte leurs sens, la signification qu'ils donnent à leurs perceptions, dépendent du niveau de savoir et, par là même, du niveau de conceptualisation que leur société a, cas par cas, atteint au cours de son évolution. Donc, bien que dans nos sociétés le degré de distanciation dans la perception des formes naturelles et l'attitude à leur égard puissent varier d'un individu à l'autre ou d'une situation à l'autre, les concepts communs dont les individus usent dans leurs rapports mutuels – par exemple "éclair", "arbre", "loup" ou "électricité", "organisme", "cause" et "nature" – impliquent un degré relativement fort élevé de distanciation chez les membres adultes de ces sociétés. [...] En d'autres termes, la marge individuelle de variation dans la distanciation est limitée par les normes sociales de cette distanciation »¹.

En tant qu'écriture particulière du social², les sciences sociales participeraient ainsi à poser des *mots* sur les réalités dans lesquelles s'inscrivent les êtres humains, c'est-à-dire précisément ces « rapports qui se jouent entre [eux] » comme le suggérait Baudouin Jurdant. Par conséquent, la scientificité que les sciences sociales construiraient à travers leur vulgarisation serait à situer dans la possibilité des acteurs non-scientifiques à *reconnaître* un sens *et* une pertinence dans les mots que proposent ces sciences, afin de désigner les réalités auxquels ils sont confrontés, ainsi que d'opérer une distanciation vis-à-vis de ces dernières. Autrement dit, cette scientificité se construirait à partir du moment où ces concepts parviendraient à être engagés de façon pratique dans la vie sociale et donc à prendre des significations nouvelles qui s'émancipent des conditions d'énonciation initialement définies par la communauté scientifique. Toutefois, si la notion de représentation sociale permet d'être attentif aux formes par lesquelles circulent les sciences sociales en société, elle ne permet pas vraiment d'expliquer *les processus concrets* à travers lesquels des concepts issus de ces sciences parviennent précisément à être engagés dans la vie pratique. Finalement, ce concept promettrait un certain nombre de choses à l'enquêteur ou à l'enquêtrice sans pour autant pouvoir les tenir ...

¹ ELIAS, N. , *op. cit.* , pp.11-12, cité In CORDONNIER, S. , *op. cit.* , pp.80-81

² GOULET, V. et Philippe PONET, « Journalistes et sociologues. Retour sur des luttes pour 'écrire le social' », *Questions de communication*, n°16, 2009, pp.16-26

3) *La dimension critique des sciences sociales : une condition nécessaire à la reconnaissance de leur scientificité*

« Vanina : Je m'intéresse uniquement à la pensée critique hein, parce qu'après y'a des pensées intellectuelles qui sont absolument pas critiques mais qui accompagnent bien l'idéologie dominante. En tout cas, le champ de la pensée critique c'est censé quand même être le coeur des sciences sociales quoi. Je pense qu'elles ratent quelque chose si elles ne partent pas d'une contestation du système pour essayer de trouver des réponses ou des grilles d'analyse et tenter de répondre à ça »

Dans l'ensemble, et quel que soit leur niveau d'intégration académique, les personnes rencontrées pouvaient exprimer une certaine confiance dans ces sciences, ou en tout cas, accorder une confiance aux éléments qui à leur sens pouvaient les matérialiser. En effet, ces éléments étaient à leur sens susceptibles de les aider à comprendre le monde et à prendre du recul par rapport à des réalités qu'elles pouvaient vivre quotidiennement. Toutefois, à cette confiance relativement partagée, les personnes rencontrées associaient également à ces sciences une certaine utilité, une utilité dite « critique ». Dès lors, ce constat m'a mené à prendre conscience que les éléments exprimant les sciences sociales aux yeux des enquêtés ne relevaient pas tous de cette même utilité, et bénéficiaient donc inégalement de cette part de confiance qu'ils pouvaient leur accorder dans leur capacité à dire le vrai. Par exemple, des auteurs comme Pierre Bourdieu, Karl Marx ou encore Antonio Gramsci pouvaient bénéficier d'une plus grande confiance que des éléments associés à l'économie dite « libérale » ou « néo-classique ». Pareillement, si des personnes enquêtées pouvaient avoir connaissance de travaux sociologiques relatifs à l'interactionnisme ou à l'ethnométhodologie, ces derniers ne présentaient pas pour elles le même degré d'utilité que des théories sociologiques dites « critiques ». Il était d'ailleurs remarquable de voir qu'une grande partie des personnes enquêtées, souvent moins intégrées académiquement que les autres ou n'ayant pas suivi de cursus en sciences sociales durant leurs études supérieures, avaient pour seules connaissances les éléments s'inscrivant dans cette dimension *critique* des sciences sociales. Ainsi, lorsque ces dernières disaient avoir confiance en ces sciences, ou bien trouver en elles une certaine utilité, ces personnes ne parlaient généralement que des éléments pouvant exprimer cette dimension *critique*.

« Vanina : J'ai cherché à un moment donné à reprendre mes études en économie, mais on va dire plutôt sur la base des travaux de Marx. Donc j'ai été frappé à la porte des bureaux d'universitaires dont je savais qu'ils avaient des affinités avec la pensée marxiste, mais ils m'ont tous dissuadée de faire une thèse en économie marxiste, en me disant que de toute façon l'horizon était bouché, donc il fallait prendre son mal en patience, faire une thèse libérale, peut-être après décrocher un poste et peut-être après faire des travaux en économie marxiste. Bon moi je me suis dit non c'est pas possible, je peux pas bosser trois ans en faisant de l'économie libérale, ça va pas le faire. D'où le fait que je me suis complètement réorientée quand j'ai repris mes études, en me tournant justement vers les sciences sociales où l'horizon est moins borné, où y'a beaucoup plus de réflexions et d'analyses produites en lien avec ce sur quoi j'aimerais prendre le temps de réfléchir »

D'une part, ce constat m'a donc permis de confirmer le fait que les sciences sociales ne devaient pas être considérées pendant cette enquête comme une entité abstraite et généralisante, mais plutôt comme un ensemble d'éléments complexes et hétérogènes que les personnes enquêtées pouvaient mettre en relation au moment des entretiens. D'autre part, ce constat m'a mené à prendre cette dimension critique très au sérieux, dans la mesure où elle était pleinement constitutive des conditions de reconnaissance de la scientificité de ces sciences par les personnes enquêtées. Or, il me fallait comprendre au cours de mon enquête ce que cette dimension critique pouvait concrètement signifier pour les personnes enquêtées afin de saisir plus exactement les modalités par lesquelles ces dernières pouvaient attribuer une scientificité à ces sciences. Pour ce faire, il me fallait cependant construire d'autres unités d'analyse qui puissent davantage comprendre et objectiver les conditions et les contextes dans lesquels ces sciences étaient pratiquées par les personnes enquêtées, des conditions et des contextes qui, ramenés à un niveau théorique, pourraient décrire ce contexte de connaissances et de méconnaissances partagées que présuppose théoriquement les situations de vulgarisation. C'est notamment ce que la troisième unité d'analyse portant plus spécifiquement sur la compréhension et l'objectivation du milieu militant s'efforcera de faire dans les pages qui suivent.

« Clotilde : Je suis une lectrice de Bourdieu quand même ! Pour moi ça reste la référence. C'était une référence à l'époque, à la maison, on avait tous Bourdieu et Establet, L'École capitaliste je crois ... C'était un type qui avait une démarche très intéressante, nous on buvait ses paroles ! [...] Ce qui me plaisait chez lui c'était sa position critique et l'intérêt qu'il portait pour la société. C'était nouveau de s'intéresser à la société ! En plus de qualifier les rapports de classe d'une certaine manière, de les qualifier dans des situations concrètes et très sociales qui n'étaient pas du tout évidentes et apparentes pour tout le monde, donc ça demandait une

certaine démarche ! Et c'est cette démarche là que je trouve un petit peu popularisée aujourd'hui. C'est tellement une démarche de sciences sociales classique maintenant. Mais c'était nouveau à l'époque, c'était tellement nouveau ... Moi je me souviens d'avoir dévoré celui sur la noblesse d'État je crois, je me sentais concernée en plus (rires). [...] Ça faisait partie, je dirais pas de l'intelligentsia parce que je me sens pas du tout concernée par ça, j'aime pas le mot, mais disons que ça faisait partie du bagage d'actualité au sujet de la compréhension des systèmes sociaux »

Néanmoins, cette question de la dimension critique des sciences sociales a déjà fait l'objet de nombreuses discussions théoriques par les chercheurs s'inscrivant dans ces disciplines¹. Au cours de ce travail, il m'a donc été difficile d'ignorer ce point. Cependant, ces discussions ont trop souvent tendance à réduire cette dimension critique à des postures, voire à des dérives épistémologiques, qui finalement, limitent cette dimension aux seules pratiques ou représentations que les chercheurs en sciences sociales se font de leur propre activité, des pratiques et des représentations mises en débat à l'intérieur du seul collectif scientifique. Or, les entretiens réalisés auprès des personnes enquêtées semblaient au contraire montrer que cette dimension critique des sciences sociales n'exprimait pas seulement des représentations et des pratiques intra-communautaires propres au corps scientifique. Étant données les différences d'intégration académique de ces personnes, et étant donné que les références aux sciences sociales qu'elles mobilisaient étaient bien présentes en dehors de leurs cadres et usages académiques, cette dimension critique relevait davantage d'une *signification pleinement sociale*. Plus précisément, elle serait une signification propre à un collectif humain qui ne se constitue pas seulement sur une rupture sociale et épistémique entre scientifiques et non-scientifiques, mais plus largement autour d'une croyance commune en la capacité de ces sciences à dire le vrai et à pouvoir fournir des modèles pour la conduite de l'activité dans laquelle s'engage communément l'ensemble des personnes composant ce collectif.

« A.L : Pour toi ça serait quoi justement cette dimension critique des sciences sociales que tu décris ? Pour des personnes qui ne sont pas universitaires ?

Arnaud : Oh bah je pense que ça les arme pour affronter un réel qu'on travaille pour rendre inintelligible ... Il me semble que tout est fait, et notamment dans les médias de masse, dans les discours politiques dominants, même dans le discours ordinaire, tout est fait pour rendre le réel opaque, incompréhensible, fatal, naturalisé ... Les sciences sociales, si elles sont bien faites, je pense qu'elles permettent de comprendre des choses, d'identifier les problèmes, d'identifier des

¹ Voir notamment LAHIRE, B. (dir.), *op. cit.*

adversaires éventuellement, et les bons adversaires hein, pas les adversaires écrans que l'on nous fournit. Il y a une pratique des sciences sociales à différents niveaux, mais ça peut-être simplement de s'informer sur une question précise, un objet précis, une situation dans telle pays etc. »

Ainsi, cette dimension critique des sciences sociales rencontrée au Lieu-Dit à partir de mes entretiens pouvait être un point d'entrée pertinent pour répondre à l'ensemble des questions soulevées à un niveau théorique par ma discussion portant sur la vulgarisation des sciences sociales. D'une part, cette dimension était en effet constitutive des modalités par lesquelles des acteurs appartenant, ou non, au corps scientifique pouvaient reconnaître et attribuer une valeur de scientificité aux éléments que les personnes rencontrées avaient identifié comme étant des formes d'expression des sciences sociales. D'autre part, elle était également susceptible de décrire ce mouvement de *trans-formation* matérielle et sémantique que la vulgarisation suppose à un niveau théorique. Par ailleurs, cette dimension semblait aussi confirmé une hypothèse formulée à la fin de ma discussion théorique qui soutenait l'idée selon laquelle la scientificité des sciences, aussi bien sociales que naturelles, n'émanait pas seulement des sciences et de leurs institutions mais provenait également de ce que des personnes extérieures à ces institutions pouvaient en faire. Néanmoins, le seul constat de cette dimension ne me permettait pas en l'état d'expliquer précisément les fondements mêmes de cette croyance en la capacité de ces sciences à pouvoir dire le vrai et à fournir des modèles pour la conduite de l'activité dans laquelle pouvait être engagée les personnes interrogées.

Par conséquent, cette dimension critique des sciences sociales devait davantage être comprise à travers des aspects que cette seule unité d'analyse ne permettait pas d'aborder à elle seule. Cette compréhension devait s'appuyer sur les contextes et les situations d'*inter*-actions concrètes dans lesquelles les formes de présence des sciences sociales étaient engagées au Lieu-Dit. Néanmoins, elle devait également comprendre la manière par laquelle un collectif humain, ne s'établissant pas sur une rupture sociale et épistémique, pouvait se constituer autour d'une signification commune accordée à ces sciences, une signification dite « *critique* » résultant de l'activité dans laquelle les personnes constituant ce collectif sont susceptibles de s'engager communément. Au cours de mon enquête, mes deux autres unités d'analyse se sont donc efforcées de comprendre et d'objectiver ces aspects afin de les rattacher à mes problématiques initiales portant sur la vulgarisation des sciences sociales. En étant dialectiquement confrontées à cette première unité, elles permettront alors

d'interpréter plus précisément cette dimension critique des sciences sociales dans les pages qui suivent.

B) Deuxième unité d'analyse : comprendre ce qui fait lieu

Ma deuxième unité d'analyse s'est quant à elle construite autour de mon premier axe d'entretien qui entendait plus spécifiquement interroger les personnes rencontrées sur leurs rapports au Lieu-Dit. Comme énoncé précédemment, j'avais consciemment choisi de démarrer mes entretiens à partir de cet axe dans la mesure où ce lieu était une réalité que les enquêtés et moi-même pouvions le plus communément partager au début de l'enquête. En effet, même si mes interrogations initiales portaient plus exactement sur des questions théoriques au sujet de la vulgarisation des sciences sociales, ma recherche consistait avant tout à enquêter sur un objet concret spécifique : Le Lieu-Dit. Or, ce lieu était également un endroit que les personnes enquêtées fréquentaient objectivement du simple fait de leur présence dans ce lieu. Contrairement à mes deux autres axes de questions, le rapport des personnes enquêtées avec Le Lieu-Dit était donc le point d'entrée le plus pertinent pour démarrer les entretiens et progressivement évoluer vers des réalités moins immédiates comme le milieu militant et surtout, les sciences sociales. Il pouvait alors constituer un point d'articulation à partir duquel comprendre et penser ces réalités entre elles.

1) Un lieu autre

Néanmoins, cet aspect évident du lieu pouvait également m'aider à confronter un de mes postulats théoriques initiaux. À condition que les sciences sociales y soient effectivement présentes, une condition que la première unité d'analyse a pu vérifier, Le Lieu-Dit pourrait être une matérialisation concrète de ces *lieux autres* que décrivait Baudouin Jurdant au sujet de la vulgarisation. Ces lieux décrivaient des lieux distincts des instances de production des sciences, et dans lesquels ces dernières étaient à la recherche d'une altérité permettant de leur attribuer socialement un sens, un savoir et un sujet. C'est-à-dire en somme, à la recherche d'une reconnaissance sociale de leur scientificité. Or, si ces lieux pouvaient exprimer un besoin de

réflexivité éprouvé par les scientifiques, ils devaient également exprimer un besoin de réflexivité du point de vue des non-scientifiques, dans la mesure où eux aussi pouvaient être crédités d'une activité intellectuelle et pouvaient donc avoir besoin de se tourner vers une altérité susceptible de leur fournir les savoirs nécessaires pour la conduite de leur activité. Dès lors, ces *lieux autres* désigneraient des entités pleinement singulières où ce besoin de réflexivité partagé peut trouver satisfaction. Cette dimension singulière du lieu était d'ailleurs relevée par Michel de Certeau dans ses *Arts de faire*, en étant même constitutive de sa définition. Dans un espace physique, les éléments sont pour lui

« distribués dans des rapports de coexistence. S'y trouve donc exclue la possibilité, pour deux choses, d'être à la même place. La loi du 'propre' y règne : les éléments considérés sont les uns à côté des autres, chacun situé en un endroit 'propre' et distinct qu'il définit. Un lieu est donc une configuration instantanée de positions. Il implique une indication de stabilité »¹.

En suivant cette définition, un lieu se caractériserait donc par sa singularité, ou plus précisément par *ce qui lui est propre*. Or, assez étonnamment, et sans même avoir incité les personnes enquêtées à s'interroger sur la singularité du Lieu-Dit, ces dernières étaient spontanément menées à m'en parler comme un endroit unique en son genre.

« A.L : *Comment est-ce que tu définirais cet endroit ?*

Francis : *Je pense que c'est l'un des rares endroits parmi ceux que je connais qui soit un foyer de vie et qui intègre la dimension politique. J'en vois pas beaucoup en fait ... Je pense que ça tient beaucoup aussi à la personnalité de Hossein aussi parce que, on sent que lui aussi est très motivé pour qu'il y ait des débats, qu'il y ait une vie politique, mais je ne vois pas d'équivalent en fait »*

« A.L : *Pourquoi est-ce que tu as choisi d'appeler ce lieu ainsi ?*

Hossein : *Pour moi le "lieu-dit" c'était le mot qui correspondait le plus à l'esprit du lieu, c'est-à-dire un lieu que l'on arrive pas à classer, que l'on arrive pas à mettre dans une case. C'est le lieu-dit à proprement parler ... »*

¹ CERTEAU (de), M. , *L'Invention du quotidien. T.1 : Arts de faire*, Gallimard, 1990, pp.172-173

Ce constat m'a alors mené à prendre cette singularité du lieu au sérieux. Néanmoins, cette propriété du Lieu-Dit soulignée par les enquêtés pouvait être assez éloignée de mes préoccupations théoriques portant sur la vulgarisation des sciences sociales. Dans la majorité des cas, les personnes rencontrées me parlaient en effet du Lieu-Dit comme étant un lieu capable de faire cohabiter des organisations et des personnes appartenant à des tendances politiques diverses. Si ces tendances pouvaient dans leur ensemble être regroupées selon différentes appellations (« *gauche radicale* », « *gauche critique* », « *gauche de transformation sociale* », « *gauche révolutionnaire* », « *gauche hors Parti socialiste* »), ces organisations et les individus qui les constituent semblaient, en dehors de ce lieu, être animés par des relations oscillant entre rivalité, alliance ou confrontation, soit précisément cette caractéristique du milieu militant que décrit Lilian Mathieu à travers sa conception de l'*espace des mouvement sociaux*¹.

« Hossein : Ici on organise des événements de toute sorte à partir du moment où il y a un contenu de nature politique. Ça se passe très simplement, c'est très artisanal. On programme les choses, les demandes, et on essaie de les programmer à partir du moment où ça correspond à notre 'ligne éditoriale' comme on dit ...

A.L : Et cette ligne éditoriale comment vous la définiriez ? Vous dites "politique" mais plus spécifiquement ?

Hossein : Moi ce que j'appellerais politique, sans être sectaire hein, c'est ce que j'appellerais la gauche critique, c'est-à-dire pour moi toutes les forces qui questionnent l'ordre établi et qui s'y opposent. Donc si vous voulez savoir concrètement ça peut aller des Insoumis jusqu'aux libertaires, en passant par le NPA, par le PC, par une partie d'Europe Écologie-Les Verts et tout ça ... J'insiste bien sur les noms des partis hein ! (rires). Ça reste une ligne assez ouverte, et en même temps disons, le but, le rêve même, c'est de devenir à une toute petite échelle un lieu qui contribue à fédérer toutes ces forces d'opposition de gauche, et de contribuer à leur rapprochement de façon à espérer la création d'une force plus forte et plus réunie »

« Thierry : Un des intérêts majeurs, enfin moi je le vois comme ça, c'est que c'est un lieu qui n'est pas marqué. Enfin on sait bien que c'est pas un lieu qui est fréquenté par l'extrême droite, mais c'est un lieu qui n'est pas marqué. Quand on veut faire une réunion unitaire ou un truc un peu large et ouvert, inviter dans les locaux de telle ou telle orga', ça marque le type de réunion qu'on fait. Là venir au Lieu-Dit c'est un lieu ouvert, on sait qui invite, on sait où ça se situe politiquement mais en même temps ici on croise des anars', des gens du Parti de Gauche, de la France Insoumise, du Parti Communiste ... Enfin voilà, c'est pas chez les uns ou chez les

¹ MATHIEU, L. , *op. cit.* , p.131

autres, on fait ce qu'on veut quoi ! Et y'a les groupes féministes qui se réunissent ici aussi, y'a des choses autour des livres, de l'art, de la culture, et on peut dire des choses sans être étiqueté politiquement. [...] Ça a une forme d'importance parce qu'on est, et notamment la gauche radicale, on est dans un tel morcellement que ça devient difficile de réunir les gens, donc il faut essayer d'éviter toutes les susceptibilités, les personnes qui peuvent dire qu'on s'est approprié le lieu etc. »

Pour les personnes enquêtées, Le Lieu-Dit semblait donc avant tout se singulariser par sa capacité à pouvoir neutraliser des relations potentiellement conflictuelles en dehors de ce lieu. C'est notamment pour cette raison que certaines personnes interrogées disaient privilégier Le Lieu-Dit plutôt que d'autres afin d'y organiser des événements : du fait de sa neutralité, le choix de ce lieu permettait de s'adresser à un public plus large en évitant que des personnes appartenant à des organisations rivales se sentent rebutées par l'idée de se rendre dans le local d'un parti ou d'un syndicat concurrent. À travers ces événements, Le Lieu-Dit était alors identifié à un endroit où une action collective transcendant les appartenances partisans pouvait émerger en étant décidée dans l'échange et la discussion. C'est pour cette raison que certains enquêtés tenaient absolument à être présents à ces moments précis, dans un endroit où selon eux, les choses « *se passent* ».

Le Lieu-Dit était alors plus largement associé à un lieu de sociabilité dans lequel des personnes ayant l'habitude de fréquenter le lieu pouvait prendre plaisir à se retrouver ou bien rencontrer d'autres personnes pour « *discuter de politique* », et ce malgré leurs différences d'appartenance organisationnelle. Le responsable du lieu, Hossein, incarne d'ailleurs physiquement cette singularité du lieu, dans la mesure où au-delà du respect, de l'affection et de la sympathie que pouvaient lui accorder l'ensemble des personnes enquêtées, il est le dénominateur commun autour duquel pouvait se réunir un réseau d'acteurs aux intérêts et aux appartenances organisationnelles très différents. Cette incarnation du Lieu-Dit par Hossein se vérifiait d'autant plus dans mon enquête qu'il était effectivement la personne me permettant d'avoir accès à ce réseau d'acteurs, et donc, de mener mon enquête sur ce lieu. D'une certaine manière, la singularité du Lieu-Dit se remarquait alors dans sa capacité à pouvoir actualiser et faire exister un collectif humain qui en dehors de ce lieu, serait réduit à une somme d'individus n'ayant pas la possibilité de se constituer comme tel, et qui par ailleurs, resteraient cantonnés à leurs organisations respectives.

Toutefois, cette première compréhension du Lieu-Dit en tant que lieu demeurerait assez éloignée de mes interrogations théoriques initiales, et plus particulièrement de ce qui serait

susceptible de le constituer en *un lieu autre* matérialisant un lieu théorique dans lequel doivent se dérouler les situations de vulgarisation. Néanmoins, certains témoignages de personnes interrogées semblaient par moment rejoindre mes questions initiales. Pour certains enquêtés, Le Lieu-Dit avait ceci de singulier qu'il donnait accès à des personnes fréquentant également le lieu : ces « *intellectuels* », « *chercheurs* », « *penseurs* » et « *universitaires* » évoqués lors de la première unité d'analyse et qui, pour une grande partie des enquêtés, incarnaient physiquement les sciences sociales au Lieu-Dit. En effet, en dehors de ce lieu, ces personnes leur paraissaient plus lointaines car abritées derrière les murs des institutions académiques. Dans la majorité des cas, ces institutions étaient pour ces enquêtés une véritable barrière symbolique, même s'ils pouvaient exprimer une confiance en ces dernières. En offrant la possibilité de rencontrer ces personnes, voire même de pouvoir discuter et échanger directement avec elles, Le Lieu-Dit s'apparentait ainsi à un lieu proprement singulier pour une partie des enquêtés, dans la mesure où sans son existence, ces personnes ne pourraient qu'entretenir une relation distante avec ces « *intellectuels* », « *penseurs* » ou « *universitaires* », notamment par l'intermédiaire de livres, de revues, de journaux ou plus largement de médias dans lesquels ces derniers peuvent être menés à écrire ou à s'exprimer.

Or, en ayant eu la possibilité de réaliser des entretiens avec des personnes identifiées comme telles par les autres enquêtés, j'ai pu me rendre compte que Le Lieu-Dit possédait, pour elles aussi, une singularité se ramenant davantage à cette idée de *lieu autre* que supposent les situations de vulgarisation sur un plan théorique. Selon elles, Le Lieu-Dit semblait en effet constituer un lieu qui, tout en s'inscrivant dans le prolongement de leur activité universitaire, permettait également de lui donner du sens à travers un engagement « *politique* » assumé, un engagement qui à l'intérieur des institutions académiques avait, selon elles, du mal à trouver satisfaction. Dès lors, leurs rapports à ces institutions étaient ambigus. D'un côté, ces personnes enquêtées reconnaissaient largement que ces institutions étaient nécessaires à la réalisation même de leur activité de recherche, notamment en leur accordant un cadre matériel, social et temporel favorable à ce que cette activité puisse se concrétiser en tant que telle. De l'autre, elles les jugeaient également « *étouffantes* » car elles régulaient en même temps la manière dont cette activité *doit* se réaliser. D'une certaine manière, ces institutions les empêchaient de pouvoir vivre leur activité de recherche à travers un engagement, qui en l'occurrence, engageait les connaissances qu'ils souhaitaient produire en leur sein. C'est pour cette raison que ces personnes enquêtées disaient ressentir le besoin de trouver des *lieux autres* dans lesquels cet engagement de la recherche était susceptible de trouver une certaine satisfaction. Or,

ces lieux étaient associés à des lieux précis à l'intérieur desquels ils pouvaient rencontrer et discuter avec des personnes partageant cet engagement, mais ne s'inscrivant pas nécessairement dans les institutions académiques : des syndicalistes, des militants politiques et associatifs, *etc.*

« Michael : *Disons que je suis universitaire et la plupart des amis qui organisent ces initiatives sont universitaires, mais ils se sentent à l'étroit dans l'université car il y a beaucoup de choses qu'ils ne peuvent pas y faire. Ils veulent s'adresser à un public qui n'est pas uniquement universitaire, à un public de militants syndicaux ou politiques. Ils ont envie de sortir des murs de l'université, d'où les initiatives de ce type comme Le Lieu-Dit qui ont un aspect universitaire car c'est au nom d'initiatives et de réflexion qui ont à voir avec les sciences sociales, l'économie ou la philosophie, mais qui ont une dimension politique tout à fait explicite ! Donc voilà pourquoi toutes ces initiatives n'ont pas lieu nécessairement dans le cadre universitaire. [...] C'est bien l'université ! Mais bon c'est un autre état d'esprit. D'ailleurs c'est des activités plus limitées, dans des classes où on peut avoir une dizaine d'étudiants ... Et puis bon, on traite le sujet dans un esprit académique, même s'il y a un aspect politique. On sent le besoin de quelque chose de plus large, qui soit plus engagé politiquement que ce qu'on fait à l'université. C'est évident, sinon on n'est pas un militant politique, mais simplement un académique ! Bon il y a des universitaires de gauche qui sont peut-être marxistes, mais qui ne ressentent pas la nécessité d'une activité, d'un engagement politique. Ils se contentent de leur activité académique, ce qui est tout à fait respectable. Mais moi-même, comme beaucoup d'autres, nous ressentons le besoin de sortir du cadre universitaire pour des initiatives plus larges, plus ouvertes, plus politisées, où participent des gens qui ne sont pas universitaires*

A.L : *Et justement quelle distinction faites-vous entre ce qui est politique et ce qui ne l'est pas ?*

Michael : *C'est pas toujours facile de faire la distinction. Mais bon, si on a une initiative qui a une dimension politique, elle se veut directement ou indirectement au service d'un engagement politique, d'une activité politique, une vocation disons à servir la praxis politique, à servir le combat contre le capitalisme ou l'impérialisme, à réfléchir aux alternatives à l'ordre établi. Donc voilà, c'est des dimensions que l'activité universitaire impose avec des limites à respecter. Il y a une différence mais voilà, il n'y'a pas non plus un mur entre les deux, c'est des démarches qui sont différentes. [...] Je conçois mon activité d'intellectuel comme étant le fait d'écrire des livres, ou comme étant un universitaire qui enseigne, en étant d'une façon ou d'une autre au service de la cause révolutionnaire. [...] Mais si on donne un cours sur Marx, on va pas apporter de réponses universitaires à la question "comment appliquer aujourd'hui les idées de Marx pour organiser un grand mouvement contre Macron" ! C'est une question tout à fait actuelle pour les militants politiques, ou même les syndicalistes de gauche, mais c'est pas une question que l'on va discuter dans les murs de l'université et il y en a beaucoup d'autres comme ça (rires) »*

« Arnaud : *Moi je ne pense pas mon travail de chercheur ou d'aspirant chercheur comme une production partisane. Je sépare les deux, y compris dans la vie réelle. Par exemple quand j'écris des trucs partisans ou politiques, en général je le fais sous pseudo ou je ne les signe pas. J'essaie de séparer ces deux espaces là, même si après bien sûr, il y a une seule personne. Mais il y a des préoccupations communes, des échos de l'un à l'autre, mais disons que je ne fais pas une thèse au service d'un parti. J'essaie de séparer quand même mes activités académiques et mes activités politico-partisanes. À la fois par prudence, parce que certains marqueurs politiques sont disqualifiants dans l'espace académique, et aussi parce que je pense que le travail scientifique c'est autre chose que le travail de propagande. Donc c'est quand même assez sein de séparer je pense. J'accepte dans une certaine mesure le travail de propagande, parce qu'il y a une légitimité à donner aussi une forme partisane aux idées, mais c'est pas la même chose que pour le travail ou la réflexion personnelle. C'est deux activités qui peuvent se rencontrer mais qui ne sont pas les mêmes à mes yeux. Il faut réussir à maintenir la séparation entre les deux, ce qui n'est pas forcément évident d'ailleurs. »*

Ces témoignages entraient alors fortement en adéquation avec mon cadre théorique initial et semblaient confirmer que Le Lieu-Dit était un exemple concret d'une matérialisation de ces *lieux autres* que présupposent les situations de vulgarisation à un niveau théorique. Dès lors, la singularité du Lieu-Dit en tant que lieu devait moins se comprendre du point de vue de sa capacité à constituer un collectif, qui en dehors de ce lieu, ne pourrait trouver les conditions nécessaires à son existence, que du point de vue de son *emplacement* au sein d'un espace physique et social : il se situe en périphérie des institutions académiques, tout en s'inscrivant également dans un milieu militant, qui pour Lilian Mathieu, a aussi pour particularité de se trouver en marge des institutions politiques. Cette hypothèse semblait d'ailleurs confirmée par les témoignages de l'ensemble des personnes enquêtées lorsque je leur demandais à quels autres lieux elles pouvaient associer Le Lieu-Dit dans leur pratiques quotidiennes. En effet, ces dernières étaient menées à citer à la fois des locaux de syndicats ou de partis politiques, d'autres bars ou cafés pouvant organiser et accueillir des événements similaires à ceux du Lieu-Dit, mais surtout des institutions associées à l'Université comme La Sorbonne, l'EHESS, le musée du quai Branly ou encore l'Institut de Recherche et d'Études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO), soient autant de lieux dans lesquels les personnes enquêtées pouvaient se rendre afin d'assister à des conférences ou à des débats entre universitaires. Pour ces personnes, Le Lieu-Dit avait alors pour avantage de donner accès à ces « *intellectuels* » et « *universitaires* » sans avoir à franchir le seuil des institutions académiques qui, comme énoncé plus haut, pouvaient pour elles exprimer une véritable barrière symbolique. Ceci constituait d'ailleurs chez Hossein le projet initial du Lieu-Dit.

« Hossein : *En fait très clairement, l'un des objectifs de la création de ce lieu c'était entre autre de chercher à faire sortir le savoir des murs des universités, et de les amener dans les quartiers. J'ai toujours été frustré de ne pas avoir la possibilité de profiter des savoirs dans les quartiers. Et donc un des objectifs c'était ça quoi, c'était de sortir ces savants, ces savoirs des universités, et de les amener au contact des populations de ces quartiers. Et en ça, je pense qu'on peut parler de réussite, ça a été une des réussites du projet ! Aujourd'hui lorsque vous regardez les événements organisés ici, y'a quand même je pense, au moins 80% des intellectuels et des chercheurs d'Île-de-France à être venus au Lieu-Dit pour exprimer leur pensée. Et ça c'est par rien ! Bon 80% j'exagère hein, mais ce que je veux dire c'est que c'est un truc qui n'existait pas, le fait d'avoir autant de penseurs et d'intellectuels qui vont dans un café, dans un quartier populaire, et qui exposent leur pensée et leurs savoirs. Et puis un autre élément, c'est que dès le début et dans le même but, mon idée c'était que les entrées soient gratuites ! Pour qu'il y ait justement aucun obstacle, pour que n'importe qui puisse ouvrir la porte et venir assister à des séances là. Même prendre une consommation c'est pas obligatoire ! Donc tout ça c'est dans le but de faire profiter un maximum de personnes de ces savoirs. Parce que justement c'est des savoirs qui nous appartiennent finalement, ça appartient à tout le monde ! Tous ces penseurs là ont été formés avec nos impôts, dans nos écoles, dans nos institutions (rires) ... Et donc c'est tout à fait normal qu'Alain Badiou ou Lordon ou je sais pas qui passe de temps en temps, quelques heures à discuter aussi dans un quartier quoi »*

« Thierry : *Le Lieu-Dit ça permet aux chercheurs de mettre à disposition leurs savoirs, leurs recherches, leurs intérêt pour telle ou telle chose, mais sans le cadre où je vais dans un amphi, chose qui n'est pas forcément facile pour tout le monde. C'est pas évident de se dire "je vais aller à la Sorbonne pour écouter un tel". Là c'est un lieu que les gens connaissent, qu'ils se sont appropriés comme un lieu, où on peut régulièrement venir manger en famille, boire un coup ... Voilà, et en plus y'a des gens qui viennent présenter leur truc, ils y viennent de façon ouverte, on peut échanger, poser des questions, débattre après autour d'un verre ... C'est plus facile de s'approprier les choses comme ça que dans un lieu où on a un peu plus de mal à entrer »*

Dès lors, cette adéquation entre mes interrogations initiales portant sur ces *lieux autres* que présupposait la vulgarisation sur un plan théorique et les témoignages des personnes enquêtées ne devait pas s'arrêter au seul constat. Elle devait au contraire être prolongée dans une perspective de compréhension et d'objectivation de ces *lieux autres*. Pour ce faire, un outil théorique m'a paru pertinent afin de prolonger ce travail, celui de concept d'*hétérotopie*¹ développé par Michel Foucault. En effet, cette singularité du lieu décrite par les enquêtés, s'exprimant notamment par la

¹ FOUCAULT, M. , « Des espaces autres », In FOUCAULT, M. , *Dits et écrits : 1954-1988. T.IV 1980-1988*, Gallimard, 1994, pp.752-762

particularité de son emplacement au carrefour des institutions académiques et d'un milieu militant, entrain fortement en adéquation avec la définition que cet auteur faisait de ce concept. Comme le soulignait d'ailleurs la définition de Michel de Certeau, un lieu doit avant tout se comprendre dans un ensemble d'interrelations que celui-ci entretient avec d'autres lieux ou entités dans un espace physique. Si la conception des lieux par Michel Foucault s'inscrit également dans cette analyse, l'espace physique y est néanmoins abordé à travers ses évolutions historiques au sein des sociétés occidentales.

En Occident, l'espace se serait vu administré et institué de différentes manières à travers le temps. Selon lui, ces sociétés seraient passées depuis le Moyen-Âge d'un mode d'espaces de localisation décrivant « un ensemble hiérarchisé de lieux »¹ fonctionnant selon un principe d'opposition entre lieux sacrés et lieux profanes, avant de basculer au cours du XXème siècle dans un espace de l'emplacement où les lieux se définissent davantage par des « relations de voisinage entre points ou éléments »². Pour Michel Foucault, notre époque serait alors marquée par le « simultané » et la « juxtaposition »³ où le sacré et le profane tendent à se confondre dans un même lieu. Mais ce qui intéresse cet auteur dans cette compréhension des lieux et de l'espace n'est pas tant de faire une « description de ces différents emplacements, en cherchant quel est l'ensemble de relations par lequel on peut définir cet emplacement » que de s'interroger sur certains emplacements qui ont « la curieuse propriété d'être en rapport avec tous les autres emplacements, mais sur un mode tel qu'ils suspendent, neutralisent ou inversent l'ensemble des rapports qui se trouvent, par eux, désignés, reflétés ou réfléchis »⁴. Parmi ces emplacements, Michel Foucault entend alors distinguer les *utopies* des *hétérotopies*, les premières désignant des « emplacements sans lieu réel [...] qui entretiennent avec l'espace réel de la société un rapport général d'analogie directe ou inversée »⁵, tandis que les secondes se définiraient davantage par le fait qu'elles sont des

« lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à

¹ *Ibid.* , p.753

² *Ibid.*

³ *Ibid.* , p.752

⁴ *Ibid.* , p.755

⁵ *Ibid.*

l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables »¹.

Le projet de Michel Foucault était alors de proposer une étude de ces hétérotopies à travers une « description systématique qui aurait pour objet, dans une société donnée, l'étude, l'analyse, la description, la 'lecture' [...] de ces espaces différents, ces autres lieux, une espèce de contestation à la fois mythique et réelle de l'espace où nous vivons », une étude que cet auteur proposait de nommer « hétérotopologie »².

Cette définition des hétérotopies et la compréhension du Lieu-Dit par les personnes enquêtées me paraissaient alors pertinentes pour comprendre et objectiver ce lieu comme étant l'expression d'une hétérotopie à part entière, permettant ainsi de donner corps à ces *lieux autres* que décrivait Baudouin Jurdant au sujet de la vulgarisation. Comme l'explicitait cet auteur au cours de sa thèse, les sciences au sein de nos sociétés modernes se verraient en effet attribuer une dimension sacrée du fait de leur affiliation à une idéologie scientiste toujours présente. En tant qu'instances bénéficiant d'un monopole légitime à pouvoir produire des savoirs de la vérité permettant de proposer des modèles pour la conduite humaine, les sciences se situeraient dans des lieux également revêtus de cette dimension sacrée que désignent les laboratoires, ou plus largement, les institutions académiques. En ce qu'elle s'inscrit nécessairement dans un *lieu autre*, la vulgarisation placerait donc ces sciences dans des lieux dont l'emplacement ne correspondrait pas exactement à celui de ces institutions, mais où du fait de leur simple présence, les dimensions sacrées et profanes tendent à se juxtaposer. Or c'est précisément ce que les témoignages des personnes fréquentant Le Lieu-Dit semblaient rapporter, dans la mesure où ce lieu s'inscrivait pour elles dans un ensemble de pratiques situées en bordure de l'Université. En tant qu'hétérotopie exprimant un *lieu autre* pouvant matérialiser des situations de vulgarisation des sciences sociales, Le Lieu-Dit se singulariserait en tant que lieu dans sa capacité à pouvoir rendre possible un certain nombre de choses qui ne seraient pas réalisables au sein des institutions académiques : il donnerait la possibilité à ces sciences d'être discutées dans des contextes qui s'émancipent des cadres contraignants imposés par ces institutions, où ces contraintes s'appliquent aussi bien aux universitaires qu'aux non-universitaires.

¹ *Ibid.* , pp.755-756

² *Ibid.* , p.756

De ce point de vue, Le Lieu-Dit pourrait alors décrire un type spécifique d'hétérotopie décrit par Michel Foucault : une *hétérotopie de compensation*. Pour ce dernier, certaines hétérotopies auraient en effet pour fonction tantôt de « créer un espace d'illusion qui dénonce comme plus illusoire encore tout l'espace réel, tous les emplacements à l'intérieur desquels la vie humaine est cloisonnée » tantôt de créer « un autre espace réel, aussi parfait aussi méticuleux, aussi bien arrangé que le nôtre est désordonné, mal agencé et brouillon »¹. La première relèverait d'une *hétérotopie d'illusion*, tandis que la seconde décrirait une *hétérotopie de compensation* qui, à la différence de la première, ne consiste pas seulement à dénoncer l'espace réel ou à imaginer une autre manière de le penser, mais au contraire de créer un espace pouvant compenser les manques et les contraintes posées par l'organisation de l'espace réel. Or, dans le cas du Lieu-Dit, cette compensation du lieu s'exprimait justement à travers le besoin exprimé par certaines personnes de sortir de ces universités pour vivre pleinement l'engagement de leur activité universitaire, ainsi qu'une envie exprimée par d'autres enquêtés d'avoir accès aux connaissances produites par ces institutions sans pour autant avoir à franchir le seuil contraignant de leur emplacement. À partir de cette compréhension du Lieu-Dit comme hétérotopie de compensation située en bordure de l'Université, ces *lieux autres* que présupposent la vulgarisation à un niveau théorique - dans lesquels les sciences seraient en quête d'une altérité susceptible de leur fournir un sens, un savoir et un sujet, et dans lesquels un public de ces sciences viendrait à leur rencontre animé par une volonté de savoir - ne doivent donc plus être envisagés à un niveau strictement épistémologique. Ils s'inscrivent concrètement dans un espace physique situé en marge ou en périphérie des institutions académiques.

Néanmoins cette inscription et cette matérialisation physique du lieu ne doit pas ignorer la dimension sociale de son emplacement. Comme le soulignait Pierre Bourdieu en critiquant une « pensée substantialiste des lieux »² associée à un empirisme naïf consistant à croire que ce qui est observé dans un lieu n'est que la conséquence du lieu lui-même, les lieux sont toujours l'expression d'un espace social qui se juxtapose à un espace physique. Pour lui, ce qui se déroule dans un lieu, et donc, ce qui y est empiriquement observable, « trouve son principe tout à fait ailleurs »³, ce qui invite le chercheur à « procéder à une analyse rigoureuse des rapports entre les structures de

¹ *Ibid.*, p.761

² BOURDIEU, P., « Effets de lieu », In BOURDIEU, P. (dir.), *La Misère du monde*, Éditions du Seuil, 1993, pp. 249-262, p.250

³ *Ibid.*, p.249

l'espace social et les structures de l'espace physique »¹. L'hypothèse que cet auteur entend défendre consiste alors à dire que

« les agents sociaux qui sont constitués comme tels dans et par la relation avec un espace social (ou mieux, avec des champs) et aussi les choses en tant qu'elles sont appropriées par les agents, donc constituées comme propriétés, sont situés en un lieu de l'espace social que l'on peut caractériser par sa position relative par rapport aux autres lieux (au-dessus, au-dessous, entre, etc.) et par la distance qui le sépare d'eux. Comme l'espace physique est défini par l'extériorité mutuelle des parties, l'espace social est défini par l'exclusion mutuelle (ou la distinction) des positions qui le constituent, c'est-à-dire comme structure de juxtaposition de positions sociales »².

Cette dimension sociale du lieu me permettait ainsi de ne pas reléguer au second plan, voire à ignorer, les propriétés sociales des personnes interrogées, mais sans pour autant en faire un ressort explicatif trop important afin de comprendre et d'analyser les situations de vulgarisation des sciences sociales à partir du Lieu-Dit. En effet, mon enquête ne pouvait pas faire abstraction du fait qu'une grande partie des personnes interrogées était fortement diplômée et, qu'à l'inverse, d'autres personnes enquêtées présentaient un degré d'intégration académique moindre³. Si cette différence se ressentait pendant l'enquête à travers la capacité des enquêtés à pouvoir parler des sciences sociales, et d'identifier les formes qu'elles pouvaient prendre, elle était également présente dans les attitudes exprimées par les enquêtés vis-à-vis du Lieu-Dit et de ses événements. En effet, certaines personnes pouvaient juger certains des événements trop « *intellos* » ou « *mondains* » et faisaient alors le choix de ne pas s'y rendre au risque de ne pas comprendre ce qui pouvait s'y dire, ou bien tout simplement de ne pas s'y sentir à sa place. De l'autre côté, d'autres enquêtés percevaient Le Lieu-Dit dans la continuité de leur parcours universitaires et pouvaient à l'inverse s'y sentir relativement à l'aise.

« Keltoum : *J'aime quand c'est culturellement politique (rires). Tu vois la dernière fois y'avait Le Monde Diplo' avec deux journalistes qui avaient été en Palestine et qui avaient fait le hors-série sur la Palestine. Là c'est culturel, enfin ça peut être politique mais je t'avoue que faut pas que ça soit trop intellectuel, il faut que j'arrive à accrocher. C'est pas là-dedans que j'ai grandi, et du coup c'est pas forcément un langage que j'arrive à bien assimiler, faut que ça soit dans un*

¹ *Ibid.* , p.250

² *Ibid.* , pp.250-251

³ Voir annexe n°3 p.263

certain langage. Si la politique, est vulgarisée entre guillemets, que c'est accessible à tout le monde, là y'a pas de souci, je peux y aller tu vois ? J'ai besoin d'un langage que je comprenne, c'est juste ça, même si tu dis des choses profondes ... En fait je vais te donner un exemple de mon métier. Si tu prends un médecin, il va aller voir son patient, il va lui dire vous avez telle et telle pathologie, avec tel et tel symptôme. Dans la plupart des cas, le patient il va rien comprendre. Et l'infirmière elle vient après, elle va lui dire la même chose mais avec des termes et un langage beaucoup plus accessibles, et le patient il va comprendre tout ce qu'il lui a dit. Du coup moi j'ai besoin que ça soit accessible et pas forcément que ça soit des trucs un peu trop intellos. J'ai pas un bac + 8 mais je pense pas que ça soit la raison honnêtement hein, je pense juste que j'ai besoin que ça me parle. Si c'est pour être présente dans un truc hyper intellectuel où je comprends rien, je préfère rester chez moi ou boire une bière dans un bar (rires) »

Toutefois, cette prise en compte des propriétés sociales des personnes rencontrées, et notamment leur niveau d'intégration académique, ne devait pas livrer à des interprétations trop critiques qui, comme énoncées plus haut, auraient pour conséquence d'écraser les données en imposant des cadres d'interprétation empiriquement détachés du terrain. Plus spécifiquement, il s'agissait d'éviter d'interpréter les situations de vulgarisation de deux manières. D'une part, en évitant de les considérer comme étant des moments au cours desquels des non-scientifiques tenteraient de constituer un *capital scolaire de substitution*¹. D'autre part, en évitant de les réduire à des situations dans lesquelles des scientifiques seraient à la recherche d'un *capital symbolique* de substitution auprès d'acteurs qui ne sont pas leurs pairs académiques². En soi, les degrés d'intégration académique des personnes rencontrées étaient suffisants pour me permettre de souligner l'existence d'un espace à la fois social et physique situé en périphérie de l'Université, sans pour autant me livrer à des ressorts explicatifs pré-établis comme si je savais déjà par avance ce que j'allais découvrir sur le terrain, ce qui par ailleurs, aurait eu pour conséquence de saborder mon enquête à proprement parler.

À l'inverse, cette simple prise en compte des propriétés sociales des personnes enquêtées était suffisante pour comprendre comment un ensemble d'individus, aux appartenances sociales hétérogènes, pouvait précisément donner vie à des institutions universitaires à partir d'un lieu situé en bordure de ces dernières : Le Lieu-Dit. Cela impliquait néanmoins de ne pas limiter ces institutions aux « lieux physiques de mise en œuvre des missions institutionnelles par des

¹ BOLTANSKI, L. et Pascale MALDIDIER, *La vulgarisation scientifique et son public : enquête sur Science et vie*, CORDES, 1977

² BOURDIEU, P., « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, n°2-3, pp. 88-104. Voir également BOURDIEU, P., *Homo academicus*, Éditions de Minuit, 1984

professionnels salariés » en considérant que « les frontières de l'institution traversent ces lieux physiques sans les recouvrir »¹ complètement. Autrement dit, ces institutions engloberaient « des fragments de lieux distincts où fonctionne la logique institutionnelle, à la maison, dans la rue ou au travail »². En l'occurrence, ces institutions pouvaient d'une certaine manière être présentes au Lieu-Dit.

Au-delà de la question des contenus ou de la caractérisation des savoirs des sciences sociales pouvant émerger des situations de vulgarisation, ma discussion théorique avait en effet permis d'émettre l'hypothèse selon laquelle les lieux dans lesquels se produisent ces situations ont préalablement fait l'objet d'une *construction sociale*³, c'est-à-dire la projection d'une extériorisation et d'une objectivation d'un besoin de réflexivité éprouvé aussi bien par les membres du corps scientifique que par les personnes qui lui sont extérieures, et ce afin de trouver les savoirs dont ils ont besoin pour la conduite de leur activité. J'avais alors émis l'idée selon laquelle ces lieux seraient le résultat d'un processus d'*institutionnalisation* par lequel ces lieux se seraient progressivement inscrits dans les *habitudes d'action* des individus participant à ces situations de vulgarisation afin de satisfaire les besoins d'une activité intellectuelle. Cette deuxième unité d'analyse fondée sur un besoin de comprendre, pendant l'enquête, dans quelles mesures Le Lieu-Dit faisait lieu pour les personnes rencontrées, permettrait alors d'éclaircir un peu plus cette hypothèse à partir d'une première confrontation au terrain, tout en montrant l'émergence d'autres questions auxquelles la restitution de l'enquête peut répondre.

En effet, l'emplacement social et physique de ce lieu porte à penser qu'il exprimerait une reconfiguration particulière des institutions académiques en dehors de leurs lieux traditionnels, à travers laquelle certains enquêtés peuvent d'un côté prolonger leur activité universitaire tout en s'émancipant des contraintes instituées en leurs lieux physiques, et de l'autre, permettre à d'autres enquêtés d'avoir plus facilement accès aux connaissances produites par les premiers dans un cadre et un contexte différents de ceux strictement académiques qui atténueraient alors le sentiment de barrière symbolique que l'Université peut exprimer. Si cela est le cas, Le Lieu-Dit soulignerait ici la

¹ LE MAREC, J. , « Partage et transmissions ordinaires dans les institutions du savoir », *Tracés. Revue de sciences humaines*, #12, 2012, pp.107-121, p.111

² *Ibid.*

³ BERGER, P. et Thomas LUCKMANN, *op. cit.*

reproduction d'une relation de *confiance*¹ qu'un collectif de personnes donné peut entretenir vis-à-vis de ces institutions, et donc réaffirmer la confiance de ce collectif dans la capacité de ces institutions à pouvoir produire des savoirs de la vérité. Ceci confirmerait alors que les sciences sociales présentes à travers certaines formes dans ce lieu peuvent se voir reconnaître *a priori* une forme de scientificité par ce collectif avant même d'avoir été soumises à une discussion critique.

Cependant, les attitudes exprimées par certains enquêtés vis-à-vis de certains événements dans ce lieu montrent que les barrières et les phénomènes de domination symboliques ne s'estompent pas pour autant par le fait d'un simple déplacement de ces institutions dans un *lieu autre*, un déplacement par lequel ces institutions peuvent effectivement prendre des formes différentes. Ces attitudes et ces phénomènes montreraient alors au contraire que ces institutions et les connaissances produites en leur sein sont sujettes à une défiance voire à une contestation. La question qui se poserait alors serait similaire à celle que Joëlle Le Marec était menée à se poser durant ses observations à Nuit Debout² : Le Lieu-Dit est-il le signe d'une contestation des institutions universitaires, dans la mesure où elles empêcheraient l'expression de savoirs particuliers constitués à partir des sciences sociales, ou bien à l'inverse, est-il le signe d'une confiance toujours prégnante en ces institutions mais qui, pour se maintenir, se doit de les reproduire sous d'autres formes et dans des contextes différents ? Mon enquête n'a pas permis d'apporter une réponse définitive à cette question, tant les attitudes de confiance et de défiance pouvaient simultanément être présentes à l'intérieur de mêmes situations et parfois même exprimées par un même individu. Néanmoins, certains entretiens donnaient l'impression d'une réelle continuité de l'Université au Lieu-Dit.

« Vanina : Les cours auxquels j'ai assisté lors de ma reprise d'étude sont assez similaires, dans l'état d'esprit, à ce que je peux voir de temps en temps au Lieu-Dit, même si évidemment les cours sont formatés d'une certaine manière. Quand t'as trois heures de cours t'as un prof qui va parler beaucoup plus longtemps qu'au Lieu-Dit où le format est beaucoup plus réduit. T'as aussi un public plus restreint, donc les échanges sont pas les mêmes ... Mais t'as quand même dans ce Master la volonté que les étudiants occupent une place à part entière dans les questionnements, et en plus dans les masters qui sont des masters de recherche, les enseignants essaient vraiment que les étudiants formulent des problématiques, qu'ils questionnent y compris les savoirs qui y sont enseignés etc. . Donc de ce point de vue là je pense qu'il n'y a pas

¹ *Ibid.*

² LE MAREC, J. , « Ré-instituer », In. LE MAREC, J. , Ugo MORET et Hécate VERGOPOULOS (dirs.), *Nuit Debout. Et maintenant ? Médias et (im)médiations*, Éditions MkF, 2017, pp. 140-156

forcément de grandes différences avec ce qui peut se passer au Lieu-Dit en terme d'état d'esprit

»

2) *Un lieu d'oralité ... et d'écritures*

Au cours de cette présentation de la construction de cette deuxième unité d'analyse, j'ai montré que la compréhension du Lieu-Dit en tant que lieu à part entière pouvait être abordé d'au moins deux façons : d'une part dans sa capacité à faire émerger un collectif qui, sans son intermédiaire, ne pourrait se constituer comme tel, et d'autre part, du fait de son emplacement physique et social particulier qui le situe en marge et en périphérie des institutions académiques et politiques. Cette deuxième acception du lieu en tant que lieu semblait alors plus à même de rejoindre mes préoccupations théoriques initiales concernant les situations de vulgarisation des sciences sociales, dans la mesure où elle permettait de confronter empiriquement cette idée selon laquelle ces situations se dérouleraient à l'intérieur de *lieux autres* au sein desquels ces sciences sont en quête d'une altérité dont elles ont besoin en vue de la reconnaissance sociale de leur scientificité, et donc de montrer par la même occasion que ces *lieux autres* ne doivent pas être réduits à une fonction abstraite et épistémologique, mais invitent au contraire à considérer les moyens de leur matérialisation concrète à l'intérieur d'un espace social et physique situé en bordure des institutions académiques. Toutefois, cette première dimension du lieu ne doit pas être à exclure dans la mesure où elle permet à mon sens de comprendre davantage ce qui caractérise la matérialité de ces *lieux autres*, une matérialité renvoyant moins à un niveau structurel d'organisation de la société et de l'espace physique qu'aux conditions matérielles d'existence des sciences sociales à l'intérieur des lieux et des situations de leur vulgarisation.

Pour poursuivre ce point, je souhaiterais revenir quelque peu sur ces *effets de lieu* critiqués par Pierre Bourdieu. Effectivement, rien ne serait plus illusoire pour la démarche empirique que de penser que ce qui est observé pendant l'enquête est la conséquence directe du lieu d'observation. Ce qui se déroule sous nos yeux trouve principalement ses fondements ailleurs. Pour autant, cela ne veut pas dire que le lieu que nous observons soit dépourvu de toute singularité qui lui est propre et autour de laquelle s'organise un collectif qui se livre alors à un certain type d'activité. En réalité, cette critique de Pierre Bourdieu sur les effets de lieu est à remettre dans son contexte car celui-ci

entendait le lieu d'une manière assez différente de ma compréhension du Lieu-Dit en tant que lieu matérialisant et conditionnant l'existence des situations de vulgarisation. Ce court texte sur les effets de lieu fut en effet publié lors de la parution de *La Misère du monde*, dans un contexte marqué par une profonde crise sociale et économique durant laquelle des quartiers populaires furent sujets à des émeutes fortement médiatisées. Dans ce texte, Pierre Bourdieu critique en réalité certains journalistes de l'époque qui, en effectuant des reportages dans ces quartiers, reproduisaient une *rhétorique journalistique*¹ consistant à dire que la compréhension de ce qui se passait dans ces lieux nécessitait d'aller sur le terrain en y rencontrant les habitants, et donc que « l'affrontement direct avec la réalité ne va pas sans quelques difficultés, sinon quelques risques, donc quelques mérites »². Cet auteur entendait souligner le fait que pour comprendre les causes de ces émeutes, il ne suffisait pas de se rendre naïvement sur le terrain en présupposant y trouver une vérité, mais de resituer davantage ces lieux s'inscrivant dans un espace physique en les mettant en rapport avec un espace social qui, pour lui, détermine plus ou moins le premier. Par conséquent, les lieux sont ici abordés par Pierre Bourdieu à travers un axe bien particulier qui prolonge notamment ses analyses de l'espace social en terme de *champs*.

Comme je l'ai énoncé plus haut, cette analyse des lieux consistant à resituer un emplacement physique à l'intérieur d'un espace social s'est avéré utile pour mon enquête, dans la mesure où elle permettait de ne pas reléguer les propriétés sociales des personnes interrogées au second plan et de souligner la proximité du Lieu-Dit par rapport aux institutions académiques, ainsi que leur reconfiguration potentielle à l'intérieur de ce *lieu autre*. Toutefois, mes entretiens et mes observations semblaient quelque peu aller à l'encontre des présupposés de cette analyse des lieux par Pierre Bourdieu, dans la mesure où si effectivement, tout ce qui se déroule sous nos yeux n'est pas imputable au lieu lui-même, certaines choses relèvent néanmoins de ses propriétés pleinement matérielles. En effet, je fus au début surpris de voir que pendant les entretiens, certaines personnes enquêtées pouvaient associer Le Lieu-Dit non pas à des lieux physiques à proprement parler, comme pouvaient l'être les cafés ou les universités, mais davantage à des médias le plus souvent écrits comme *Le Monde Diplomatique* ou la revue *ContreTemps*. À l'image de ces médias, Le Lieu-Dit présentait en effet la particularité pour ces personnes de mettre en présence des sciences sociales, notamment à travers la figure d'« universitaires » ou d'« intellectuels », dans un cadre

¹ TAVERNIER, A. , *op. cit.*

² BOURDIEU, P. , « Effets de lieu », *op. cit.* , p.249

différent de celui de l'Université, un cadre s'inscrivant volontiers pour elles dans un « *milieu militant* ». Par ailleurs, ces médias pouvaient pour certaines personnes rencontrées s'inscrire dans le prolongement de leurs pratiques universitaires.

« Arnaud : *Le Lieu-Dit c'est un de ces lieux charnières, c'est comme Le Monde Diplo' d'une certaine façon. Ce sont des lieux qui sont à une articulation entre différentes sphères. On essaie de connecter des choses qui ne le sont pas normalement, ou du moins pas d'ordinaire* »

« Louis : *Mon engagement politique c'est venu avec mes études, et finalement ça n'a rien d'étonnant. [...] J'ai beaucoup aimé en fait mes études. À la fac, avec le droit public et la science politique, j'ai vraiment découvert le plaisir d'apprendre ! J'ai le souvenir à la fac d'enseignants vraiment stimulants qui s'investissaient à côté, qui prolongeaient leurs cours par des échanges, qui nous aiguillaient par des lectures, et là les choses se mettent en branle en fait, ça se lance comme ça. Tu lis des essais, y'a des affects, y'a de la subjectivité qui t'amène à lire un certain nombre d'auteurs, des personnes plutôt que telles autres et là tu rencontres un certain nombre d'auteurs, tu te rends compte que certains se réclament de tel ou tel courant. [...]. En fait petit à petit les choses se sont imbriquées, les cours, le prolongement des cours, les lectures personnelles ... Tu vois je lisais pas Le Monde Diplo' en tant que lycéen, y'a certainement des lycéens qui sont d'une maturité certaine, qui sont déjà en capacité d'avoir des lectures complexes mais bon ... [...] Un article du Diplo' ça te prend une bonne demie-heure, un bon trois-quart d'heure pour le lire mais tu te rends compte que voilà, en faisant cet effort sur toi-même, à force cet effort il n'en est plus vraiment un en fait parce que comme je t'ai dit à la fac j'ai découvert un véritable plaisir à étudier, et ça c'est une contrainte qui te mène à te politiser. [...] Donc je le dis, à la fac c'était vraiment une période heureuse, c'était vraiment plaisant. Voilà, ça s'est passé à la fac, par imbrication ... Et puis petit à petit, quand tu commences à lire le Diplo', en note de bas de page, t'as un certain nombre d'auteurs. Alors bon parfois t'as la paresse d'aller à la source brute, ou alors c'est pas encore évident parce que t'es au début de ton cursus, c'est pas forcément évident de te plonger directement dans Marx ... Mais tu vas retrouver une édition commentée, ou lire des articles de gens qui s'en réclament et puis finalement tu t'en sors jamais, parce que tu te rends compte que les écoles de pensée qui se réclament du marxisme, il y en a une infinité et qu'elles s'accusent entre elles de n'avoir rien compris à Marx. Et puis voilà de file en aiguille tu te rends compte d'un éventail d'opinions politiques, et tu t'arrêtes sur ce qui te semble être le plus pertinent* »

Dès lors, ces témoignages rejoignent cette singularité du Lieu-Dit décrite par une grande partie des enquêtés, résultant de la capacité de ce lieu à pouvoir donner accès à des personnes physiques qui habituellement peuvent être perçues comme abritées derrière les murs des institutions académiques, et qui pour ces enquêtés, incarnaient majoritairement la présence des sciences sociales dans ce lieu. Mais au-delà du sentiment d'avoir un accès exclusif et privilégié à ces personnes grâce

au Lieu-Dit, ces témoignages soulignaient selon moi une dimension plus subtile concernant les conditions de présence de ces sciences dans ce lieu, une dimension dont les personnes enquêtées n'avaient pas forcément conscience alors qu'elles participaient pourtant pleinement à la réalisation de cette dimension. Si cette présence d'« universitaires » et d'« intellectuels » au Lieu-Dit pouvait procurer aux personnes enquêtées le sentiment d'avoir un accès *direct* à ces derniers et à leurs connaissances, et donc d'avoir un rapport avec eux ne nécessitant plus de passer par l'intermédiaire de livres ou de médias au sens large du terme, cette relation particulière rendue possible par le lieu traduisait en réalité un changement d'état des sciences sociales par l'intermédiaire de ce lieu : elles n'étaient plus *écrites* mais *parlées* par des personnes n'appartenant pas nécessairement au corps scientifique. Ces témoignages relevaient ainsi un *moyen de communication*¹ privilégié dans ce lieu : celui de l'*oralité*.

« Arnaud : *Moi je pense que le livre reste un outil irremplaçable. C'est-à-dire qu'écouter une conférence sur internet c'est bien, mais lire un livre, et un livre qui a vraiment vraiment été pensé comme livre, c'est un peu différent, c'est pas la même chose. Ça je pense que ça reste une arme, mais bon évidemment le rapport au livre, le rapport à l'écrit se modifie, mais c'est une arme qui a une force de frappe limitée. [...] Il faut qu'il y ait toute une gamme de médias, c'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait le livre, le gros livre, le gros livre d'intervention accessible à plus de gens, il faut qu'il y ait des articles dans un journal mensuel qui soit quand même assez consistant comme le Diplo' ... Du Capital jusqu'aux tracts, il faut qu'il y ait toute la gamme [...] Enfin je sais que j'aime le livre, je pratique le livre, j'ai été plutôt biberonné aux bouquins. Mais par exemple, la possibilité de discuter dans un débat ça apporte vraiment autre chose ! [...] Le travail des idées tel qu'il s'effectue quand on lit un bouquin, in extenso, c'est sur la durée, on se frotte à un texte. [...] Souvent le discours en sciences sociales est pensé très largement, et parfois entièrement, en fonction des exigences de l'espace académique. C'est-à-dire qu'on écrit pour ses pairs, pour jouer des coudes dans l'espace académique et pour être lu par une petite poignée de gens. L'intérêt d'un journalisme intelligent par exemple, ça serait de se poser des questions que le monde universitaire ne se pose pas. Par exemple : quel est le sens de ce que je fais pour un plus grand nombre ? Comment parler aux gens qui ne sont pas mes collègues ? Et en l'occurrence Le Lieu-Dit c'est un lieu qui permet de faire ça »*

Ce constat m'a alors mené dans un premier temps à confirmer un des postulats théoriques initiaux issus de la conception de la vulgarisation par Baudouin Jurdant. Pour cet auteur, la vulgarisation traduisait avant tout une *mise en oralité* des sciences et de leurs connaissances qui émancipe ces dernières de leurs conditions d'écriture afin de les faire advenir à un ensemble de réalités qui ne se

¹ GOODY, J. , *op. cit.*

limite plus au seul corps scientifique. Par conséquent, si les situations de vulgarisation doivent se dérouler dans des *lieux autres* qui ne sont pas ceux de leur production académique, ces *lieux autres* doivent nécessairement favoriser un moyen de communication qui est moins celui de l'écriture que celui de l'oralité, bien que l'écriture puisse également être une reproduction écrite de la parole empruntant davantage un « style oralisé »¹. Pour autant, cette remarque implicite faite par les enquêtés concernant le moyen de communication privilégié au Lieu-Dit n'impliquait pas que l'écriture y soit exclue. Au contraire, cette dimension écrite des sciences sociales était bien présente dans ce lieu, dans la mesure où une grande partie des événements organisés au Lieu-Dit consistait en la présentation de livres, de revues ou de journaux, soient autant de médias identifiés par les enquêtés comme étant des supports écrits dans lesquels les sciences sociales sont susceptibles de s'inscrire. Pour les personnes ayant l'habitude d'organiser des événements au Lieu-Dit, voire même d'y faire une présentation de leurs écrits, ces événements constituaient alors un moyen par lequel apporter une autre dimension à ces écritures, en ayant la possibilité de présenter les choses plus « simplement » ou plus « directement », mais surtout, de s'adresser à un collectif constitué devant soi à travers la salle, et donc en somme, de pouvoir s'adresser à un *public* qui au moment de la constitution de ces écritures, reste *imaginaire*.

« Michael : *Je pense que c'est important de rendre disons, certaines idées de la science sociale, accessibles à un public plus large, donc il y a des collections qui font ça, par exemple Que sais-je ? des PUF qui est très utile. Par exemple Henri Lefebvre a publié un Que sais-je ? sur le marxisme qui est formidable ! [...] Moi-même j'ai contribué avec deux amis, le philosophe Emmanuel Renault et le communiste Gérard Duménil, à un petit livre de Que sais-je ? qui s'appelle Les 100 mots du marxisme. Raynaud a écrit les mots philosophiques, Duménil a écrit les mots économiques, et moi j'ai écrit les mots politiques, on a fait ça ensemble. C'est un livre de divulgation, disons que c'est pas un livre de théorie pointu hein, mais c'est quelque chose comme une introduction, un outil accessible à un public plus large. Et ça, ça fait partie du marxisme qui peut, et qui doit même, être diffusé à une masse de gens non-universitaires, sans connaissance en sciences sociales, à un public d'ouvriers, de paysans, de travailleurs, de jeunes au sens large ! [...]*

A.L. : *Et justement qu'est-ce qui change selon vous entre vos écrits universitaires et vos écrits de vulgarisation ?*

Michael : *Ce qui change, c'est le format, le style ... C'est-à-dire qu'il y a une écriture qui est directe, simple, sans jargon, sans note de bas de page, sans tout l'appareil universitaire, avec*

¹ JURDANT, B. , « Postface ... », *op. cit.* , p.245

une écriture qui soit directe. Voilà, accessible à tout le monde, sans exiger des connaissances préalables, sans des années d'étude ... Il faut quelque chose qui peut être lu par un militant syndicaliste qui n'a pas fait l'Université par exemple »

« A.L : *Ça t'arrive de lire des sciences sociales ?*

Laurent : *Ça dépend ce que tu appelles par sciences sociales ... Sciences sociales dures moi j'ai essayé Bourdieu j'ai un peu décroché, à part La Misère du monde qui est déjà un gros pavé mais c'est tout. Y'a pas longtemps y'a un bouquin qui est sorti à La Découverte, Anticapitalistes de Joshua. On me l'a offert mais j'ai pas réussi à accrocher. Voilà, quand c'est trop connoté chercheur moi non, j'ai du mal quoi. Je préfère les essais, c'est une forme beaucoup plus libre on va dire ... »*

Ces témoignages montraient alors que l'oralité avait pour principale fonction d'inscrire ces écritures, et donc également les sciences sociales pouvant y être présentes, à l'intérieur de collectifs humains et de situations d'interactions concrètes participant à entretenir la dimension pleinement sociale de ces écritures et de ces sciences. Pour cause, l'oralité s'inscrit immédiatement dans le contexte d'un échange impliquant des locuteurs et des allocutaires, tandis que l'écriture, quant à elle, s'en extrait inévitablement. C'est notamment ce que faisait remarquer Baudouin Jurdant à partir des travaux de Paul Ricœur, dans la mesure où, pour ce dernier

« “le dialogue est un échange de questions et de réponses ; il n'y a pas d'échange de ce type entre le scripteur et le lecteur. Au contraire, le livre divise l'acte d'écriture et l'acte de lecture en deux versants, entre lesquels il n'y a pas de communication. Le lecteur est absent de l'écriture ; le scripteur est absent de la lecture. C'est ainsi que le texte produit une double éclipse du lecteur et du scripteur. Par là il se substitue à la relation de dialogue qui connecte directement la voix de l'un à l'ouïe de l'autre” »¹.

Cependant, l'écrit demeure bien ce autour de quoi peut se constituer un collectif prêt à discuter oralement de ces médias, et donc des sciences sociales que ces derniers peuvent exprimer. C'est notamment ce que semblait souligner l'utilisation du Lieu-Dit par certains collectifs rencontrés au cours de mon enquête, comme celui des AMD. Cette association de lecteurs du *Monde Diplomatique* avait en effet pour habitude d'organiser des événements consistant en la présentation

¹ RICŒUR, P. , *Hermeneutics and the Human Sciences : Essays on Language, Action and Interpretation*, Cambridge University Press, 1981, p.146-147. Traduit et cité par Baudouin Jurdant In. JURDANT, B. , « Écriture, réflexivité, scientificité », *op. cit.* , p.133

de numéros ou d'articles spécifiques édités par le journal, donnant ainsi l'occasion aux membres de cette association de se retrouver et donc de donner corps au public de ce média.

« A.L. : *C'est quoi pour toi finalement l'intérêt des Cafés-diplo ?*

Jean-Luc : *Très conjoncturellement on est dans une période où il vaut mieux réfléchir que voter, il faut vraiment réfléchir, il faut vraiment écouter. On dit qu'il y a aussi la question du contre-pouvoir médiatique, et ça aussi c'est très important. Les café-débats, c'est le contre-pouvoir médiatique aussi mais à un niveau local. Le Monde Diplomatique au niveau international c'est des contre-pouvoirs médiatiques, enfin tu comprends mieux que moi ce que je veux dire. Et puis après le fait de le faire en réunissant des gens, c'est entre le cinéma et la télévision. C'est le fait de réunir les gens dans un endroit où tu peux faire aussi autre chose, tu peux aussi discuter, tu peux aussi manger et boire, mais tu peux aussi parler librement. Que tu lises le journal chez toi, comme tu regardes la télé chez toi, c'est pas la même chose que de regarder la télé avec ta famille ou tes voisins quand y'a un match de foot. Le fait de sortir pour aller au cinéma c'est un autre acte, ça prend une autre dimension. Et le Lieu-Dit c'est ça, les Cafés-Diplo' c'est ça aussi. [...] C'est le fait de partager une activité commune, de faire et de réfléchir en commun à des choses, de faire l'acte de sortir et d'aller ensemble. [...] Quand je faisais des études littéraires, si une autre comparaison peut expliquer tout ça, j'avais étudié le roman par lettres tu sais ? Le roman épistolaire, et le fait que de recevoir une lettre soit jugé aussi important que le contenu de la lettre ? Moi je crois à ça. Le fait de recevoir un mail, de recevoir un coup de téléphone est aussi important que ce qui va se dire après. Le fait d'avoir un lieu où on peut se réunir pour discuter des préoccupations de la personne et du monde à un moment donné, ça c'est une valeur en soi déjà »*

3) Le Lieu-Dit est-il un média ?

Ce constat m'a alors mené à dresser un parallèle avec cette première dimension du lieu relevée très tôt au début de mon enquête, à savoir sa capacité à pouvoir constituer un collectif qui, sans son intermédiaire, trouverait difficilement la possibilité de se réaliser comme tel. En confrontant ces deux dimensions, l'oralité, en tant que moyen de communication privilégié dans ce lieu, permettait alors de supposer que celle-ci était une des principales conditions de la constitution de ce collectif, dans la mesure où les membres de ce dernier sont animés par un désir de vouloir « discuter de politique » avec des personnes partageant relativement leurs idées, et qui donc, doivent nécessairement recourir à l'oralité pour pouvoir parvenir à réaliser cette activité et à donner corps à ce collectif. Ce parallèle m'a ainsi mené à me poser la question suivante : dans quelles

mesures Le Lieu-Dit peut participer à la constitution d'un public des sciences sociales à travers la mise en oralité de ces dernières ? Si l'on devait reprendre les multiples associations établies par les personnes enquêtées entre Le Lieu-Dit et certains médias dans lesquels ces dernières disaient y retrouver des sciences sociales, et à condition de définir précisément ce qu'est un *média*, il serait alors possible d'envisager Le Lieu-Dit comme un *média* à part entière qui à travers leur mise en oralité, participe à la médiatisation de ces sciences auprès d'un public particulier.

C'est en tout cas ce que laisserait entendre la définition de *média* développée par Jean Davallon, dans la mesure où pour lui un média doit moins se concevoir comme « une technologie de diffusion d'information »¹ et doit davantage être interrogé en fonction de ce qui constitue son « opérativité sociale »². En se demandant si les musées et leurs expositions pouvaient être considérées comme des médias à part entière, Jean Davallon propose en effet une autre définition de ce terme en considérant de ne plus les aborder « sur le mode de machines qui brancheraient des individus à un distributeur, payant ou gratuit, d'informations, mais comme des *dispositifs* sociaux dont la particularité est de relier des acteurs sociaux à des situations sociales »³. Pour lui, le fait de relier des acteurs sociaux entre eux doit se comprendre au-delà de la seule relation de communication qui peut s'établir entre les acteurs se présentant aux différents endroits du média (émetteur/récepteur). En effet, ce « dispositif social s'enrichit d'un grand nombre de pratiques annexes : en amont, ce sont les relations sociales que la production des émissions nécessitent, et en aval, ce seront les relations entre les acteurs (discussions sur l'émission et références à elles, par exemple) »⁴. Ainsi, un média compris comme un dispositif social qui engendre des effets sur des collectifs humains a pour conséquence de créer un véritable

« *espace social* défini par les relations sociales qui s'y nouent ; les jeux entre acteurs qui s'y déroulent ; les discours sociaux (émission, négociations, commentaires, discussions, etc.) qui s'y produisent et y circulent ; les façons de percevoir et de penser ce qui s'y négocient ; les organisations qui sont mobilisées, qui s'y créent et y fonctionnent. Bref, un espace social dans lequel s'organise une portion de vie sociale. C'est cette capacité d'organiser de la vie sociale qui

¹ DAVALLON, J. « Le musée est-il vraiment un média ? », *Culture & Musées*, n° 1, 1992, pp. 99-123, p.99

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p.102

⁴ *Ibid.*, p.103

fait l'opérativité symbolique des médias ; c'est à partir d'elle qu'il convient de penser son fonctionnement sociétal »¹.

Compris de cette manière, Le Lieu-Dit participerait donc à inscrire les sciences sociales auprès d'un public qui, en les discutant et en les critiquant de façon détachée vis-à-vis des supports qui pouvaient initialement les contenir, les faisait advenir à une vie sociale et culturelle particulière. Toutefois, cette question du Lieu-Dit en tant que média devra davantage être abordée lors de la restitution de l'enquête en donnant davantage à voir cette activité par laquelle le public du lieu semble animé, et plus précisément, dans quels contextes précis ce public peut être mené à solliciter ou aller à la rencontre des éléments incarnant les sciences sociales au Lieu-Dit. C'est notamment cette question que la compréhension et l'objectivation du milieu militant à travers la construction d'une troisième unité d'analyse permettront alors de faire dans les pages qui suivent.

« Hossein : *D'ailleurs, en plus des événements ponctuels on organise quelques événements un peu plus annuels. On organise notamment sur un week-end un salon du livre, qu'on appelle Le P'tit salon du livre politique² et qui comprend une grosse vingtaine d'éditeurs politiques et indépendants. Donc sur l'espace de deux jours, tout l'espace intérieur se transforme en salon du livre, et c'est vraiment l'événement majeur d'ici y'a vraiment des milliers de gens qui passent quoi ... Et c'est devenu un événement attendu, il y'a beaucoup de gens, beaucoup de libraires, il y'a beaucoup d'auteurs, beaucoup de lecteurs, et c'est un moment d'échange entre les acteurs de la profession, les éditeurs, les lecteurs, et les libraires ... »*

Toutefois, cette question et ce parallèle établi par certains enquêtés entre des médias écrits et Le Lieu-Dit invitent à prendre en compte une autre dimension matérielle de ce lieu qui, tout en étant en rapport avec la dimension orale des sciences sociales, ne désigne pas tant l'oralité par laquelle elles peuvent s'exprimer que ce qui rend matériellement possible leur mise en oralité dans ce lieu en particulier. Durant les entretiens, je fus en effet frappé de voir à quel point Le Lieu-Dit pouvait être lié ou associé à des médias aujourd'hui plus ou moins disparus par manque de financement (notamment la revue *Vacarme*), ou à d'autres faisant également preuve de difficultés économiques pour maintenir leur activité et la régularité de leur publication (*Le Monde Diplomatique* il y a quelques années, *ContreTemps*, *l'Humanité*, etc.). Pour cause, Le Lieu-Dit faisait lui aussi face à des

¹ *Ibid.*

² Pour un aperçu plus concret de cet événement voir annexe n°7 p.280

difficultés financières car ses revenus provenaient uniquement de ses activités de bar et de restauration.

« Hossein : *Quand j'ai ouvert ici j'ai eu de la chance parce qu'on a eu plusieurs mois de travaux tout ça, et pendant ce temps là je m'étais activé à créer une programmation dès l'ouverture. Et lorsque j'ai ouvert en janvier 2004, j'avais déjà une programmation sur les trois prochains mois ! J'avais de la chance quand même d'avoir quelques contacts dans les réseaux militants et associatifs. Y'avait aussi quelques médias alternatifs, pour ne pas le nommer Le Monde Diplomatique, qui ont beaucoup facilité le démarrage de la programmation et du lieu en lui-même. Et dès son ouverture y'a eu vraiment un intérêt, disons même que c'était surprenant, parce que ça a été très très vite, c'est devenu un lieu très fréquenté par tous ces réseaux là. Et puis après j'ai continué à développer, à élargir, et j'ai sollicité de plus en plus d'événements. Donc que ça soit des auteurs de livre, des essayistes ou des éditeurs, j'ai pas arrêté d'élargir les prises de contact et d'essayer de les intéresser et de proposer des événements ici. Donc si vous voulez, en gros les deux premières années c'est moi qui étais à la recherche d'événements politiques et militants, et puis après, à partir de la troisième année, c'était les gens qui venaient plutôt me solliciter. [...] La dernière structure très active avec laquelle j'ai démarré ici, elle comprenait plusieurs personnes, plusieurs revues et tout ça. Ça s'appelait Co-errance, c'était une coopérative de diffusion et d'édition alternative. Et donc dans cette structure vous aviez une quinzaine de revues, y'avait la revue Cassandre, y'avait la revue Offensive, y'avait la revue Vacarme ... Y'avait aussi quelques éditeurs, y'avait Amsterdam, y'avait des producteurs et des réalisateurs de cinéma, y'avait Pierre Carles qui était actif, y'avait Pierre Rimbart qui y était aussi. Donc voilà c'était une très très belle initiative qui a fait des choses très très intéressantes et très utiles, mais malheureusement en 2007, je crois, elle a du déposer le bilan à cause de questions financières »*

Comme me l'ont expliqué Hossein et d'autres enquêtés, les événements organisés dans le lieu tiennent à être gratuits dans leur ensemble afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir y participer et d'avoir accès aux savoirs qui y sont échangés. Or, les revenus issus de la restauration et du bar ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement du Lieu-Dit (salariés, gestion des stocks, loyers, etc.), car bien souvent, les événements empêchent le lieu de tenir ces autres activités pourtant rémunératrices. Afin de défendre son existence matérielle, et ce qu'il représente pour de nombreux enquêtés, une association des Amis du Lieu-Dit a été créée en 2016 à l'initiative de proches de Hossein et du Lieu-Dit afin de récolter des financements complémentaires issus de dons. Au cours de cette enquête, j'ai alors pu interroger par hasard l'actuel président de cette association, Jean-Luc, également membre du bureau des AMD. Il m'a ainsi parlé plus en

détails des modalités de ce financement par donation. Ces derniers proviennent en grande partie de chercheurs en sciences sociales, d'éditeurs, de médias mais également de personnes privées ayant simplement l'habitude de fréquenter le lieu¹. Au cours de mon enquête, j'ai alors remarqué que certains comportements des acteurs en présence étaient régis par des normes qui n'étaient pas forcément très explicites de mon point de vue. Si les événements étaient certes gratuits, les personnes fréquentant le lieu étaient néanmoins invitées à consommer selon leur moyen afin de soutenir Le Lieu-Dit économiquement, et donc de contribuer à son existence matérielle.

« Hossein : Ah ça si tu veux c'est l'aspect moins sympa de la chose. C'est l'aspect économique, la question financière ... Ce qu'il faut savoir c'est qu'ici, malgré notre programmation assez fournie et assez régulière, ça reste quand même une entreprise. La forme juridique ça reste ce qui est le plus classique, c'est une SARL, donc c'est pas du tout une structure qui reçoit des subventions ! On reçoit zéro euro de subvention et on a zéro minute de travail bénévole. Moi j'ai toujours été opposé à ce qu'il y ait des bénévoles, je suis pour que le travail se fasse par des salariés. Ce qui fait qu'on doit aussi faire face à des réalités purement économiques. Donc c'est très bien de mettre à disposition la salle pour faire des débats et tout ça, mais après on a un équilibre économique et financier à obtenir. Et c'est donc ça le côté le plus difficile. On essaie de faire comprendre, de faire prendre conscience aux gens que pour que le lieu continue de proposer ce genre d'événements gratuitement et sans aucune obligation de consommation, la seule source de revenu pour le lieu c'est ce qu'ils consomment ici ! Alors les gens jouent plus ou moins le jeu, c'est un principe d'échange. [...] Mais en fait y'a pas de règle non plus ... J'ai pas envie de rentrer dans les détails, mais le tout est de jouer plus ou moins le jeu convenablement. Évidemment y'a pas la même attente venant d'une petite association, ou même parfois en fonction parfois des publics. Par exemple quand on fait des événements en lien avec la problématique des sans-papiers et des des réfugiés, là tu sais que t'as aucune attente par rapport au public parce que c'est évidemment selon les moyens de chacun, on est conscient de ça. C'est pas les mêmes attentes, y'a pas une règle tout ça mais le tout est que le jeu soit joué plus ou moins convenablement »

« Vanina : Alors après je sais pas si on a pensé à le faire ce soir-là, parce que je sais que pour beaucoup des événements auxquels moi j'ai pu participer en tant que public ou à la fois en tant qu'organisateur, généralement ce qu'on fait au début c'est de remercier chaleureusement Hossein, et inciter les gens à boire un verre à l'arrivée. Ça fait partie des trucs importants pour que ce lieu là continue à vivre. C'est pour que les gens consomment un petit peu, qu'ils viennent pas juste pour une salle, c'est quand même aussi un bar qui a besoin d'argent pour continuer à

¹ Pour un meilleur aperçu du contexte de cette mobilisation voir annexe n°5 p.276

organiser ce type d'événement. Donc ça c'est des annonces qu'on fait très régulièrement pour dire que voilà ce lieu là est un lieu accueillant, n'hésitez pas à boire un verre ou à repasser ... »

Cette interrelation entre ces différents acteurs et la difficulté que peuvent rencontrer certaines de ces entités afin d'exister matériellement m'ont alors semblé souligner un élément essentiel permettant de comprendre dans quelles mesures Le Lieu-Dit pouvait *faire lieu* : afin de se constituer comme tel, celui-ci se doit de trouver les ressources économiques nécessaires pour pouvoir exister matériellement, et donc de permettre aux situations se déroulant en son sein d'avoir lieu *comme elles ont lieu*. Cette autre dimension matérielle du Lieu-Dit montrait ainsi que les situations de vulgarisation pouvant se dérouler en son sein ne résultaient pas de la simple rencontre entre des besoins de réflexivité ressentis aussi bien par les chercheurs en sciences sociales que par des publics extérieurs aux lieux dans lesquels ces sciences sont produites, ni d'un "bon" emplacement social et physique situé en périphérie des institutions académiques. Elles dépendent étroitement d'un travail d'investissement matériel et économique parallèle permettant de donner un cadre matériel et concret qui puisse accueillir et actualiser ces situations de vulgarisation.

Or les entretiens semblaient montrer que ce travail n'était pas systématiquement couronné de succès, dans la mesure où différents projets ayant également eu pour objectif d'inscrire des sciences sociales dans des *lieux autres* distincts de leurs lieux de productions académiques ont échoué, faute de financement stable et régulier. À la différence de ces derniers, Le Lieu-Dit incarne un cas singulier d'institution réussie de ces *lieux autres*, mais dont le maintien et la pérennisation reposent sur un équilibre précaire qui nécessite de solliciter les publics participant à ces situations de vulgarisation, une sollicitation qui, en retour, peut avoir pour effet de renforcer le sentiment d'appartenance de ce collectif particulier qu'est le public du Lieu-Dit. Cet aspect permet donc de confirmer sous un autre angle cette compréhension du lieu que le concept d'*hétérotopie* développé par Michel Foucault semblait mettre en avant : il est un emplacement délimité à l'intérieur de l'espace physique et social et au sein duquel des individus peuvent s'approprier à un certain nombre d'activités, et ce selon certaines modalités qui n'auraient pu être accomplies dans d'autres emplacements. Ces emplacements peuvent alors se matérialiser selon différentes manières : des lieux physiques à l'image du Lieu-Dit, mais également des objets textualisés, comme semblaient exprimer les nombreux livres, maisons d'éditions et revues mis en rapport avec Le Lieu-Dit par les enquêtés eux-mêmes. Le Lieu-Dit est alors un lieu singulier permettant une vulgarisation des

sciences sociales à l'intérieur d'un milieu militant qui, en l'occurrence, pourrait constituer un public particulier des sciences sociales.

* * * * *

Cette deuxième unité d'analyse centrée sur une compréhension et une objectivation du lieu en tant que lieu devait initialement m'aider à prendre en compte un ensemble de réalités ayant une forte pertinence sociale pour les personnes interrogées, à savoir le fait que Le Lieu-Dit soit un lieu singulier autour duquel s'articule certaines de leurs pratiques. Toutefois, cette pertinence devait être mise en relation avec mes interrogations théoriques initiales portant sur ces *lieux autres* que les situations de vulgarisation présupposent à un niveau théorique, des lieux que Le Lieu-Dit est susceptible d'incarner tant socialement que matériellement. Bien que les aspects les plus immédiats de cette singularité rapportés par les personnes enquêtées pouvaient paraître assez éloignés de ces préoccupations théoriques, les entretiens ont progressivement permis de comprendre et d'objectiver davantage Le Lieu-Dit en tant que *lieu autre* dans lequel se déroule des situations de vulgarisation des sciences sociales. Ceci a alors permis de montrer que ces *lieux autres* décrits par Baudouin Jurdant au cours de sa thèse ne devaient pas seulement être cantonnés à un rôle abstrait d'ordre épistémologique, mais devaient faire l'objet d'un véritable travail de compréhension et d'objectivation, dans la mesure où ces lieux sont bel et bien des lieux réels qui autorisent l'existence de situations de vulgarisation empiriquement observables en leur sein. En l'occurrence, ce qu'il s'agissait de comprendre et d'objectiver était à la fois les conditions d'existence de ce *lieu autre* qu'est Le Lieu-Dit, mais également ce qui constituait sa singularité, dans la mesure où cette singularité est en partie ce grâce à quoi ces situations de vulgarisation peuvent avoir lieu comme elles ont lieu.

Dès lors, trois aspects du lieu ont pu être relevés pour borner et délimiter mon terrain. Un de ses aspects incitait à être attentif à l'emplacement social et physique de ce *lieu autre*. Cet aspect a montré que les situations de vulgarisation se déroulant au Lieu-Dit résultaient en grande partie de son emplacement particulier situé en périphérie des institutions académiques, un emplacement pouvant même participer à une reconfiguration de ces dernières à l'extérieur de leurs lieux

physiques traditionnels. Cet aspect permettait alors de s'interroger sur la capacité de ce lieu à pouvoir lui-même participer à la reconnaissance de la scientificité des sciences sociales y étant présentes, dans la mesure où ces derniers s'inscriraient dans un lieu prolongeant les institutions qui les ont produites, ou au contraire, si ce lieu incarnait plutôt une contestation de ces institutions, et donc, de la scientificité des connaissances produites en leur sein. Par conséquent, Le Lieu-Dit semble cristalliser en lui-même les rapports de domination et les contestations de ces rapports que les situations de vulgarisation présupposaient à un niveau théorique.

Un deuxième aspect incitait quant à lui à s'intéresser davantage à la dimension pleinement matérielle du Lieu-Dit, dans la mesure où cette matérialité était ce qui pouvait autoriser ces situations de vulgarisation d'avoir lieu comme elles y ont lieu. Cet aspect a notamment permis de souligner que dernier était un lieu d'oralité donnant la possibilité aux sciences sociales de s'émanciper de leur état d'écriture en étant discutées par un collectif de personnes n'appartenant pas nécessairement au corps scientifique. Ces situations d'interlocution que Le Lieu-Dit autorisait du fait de sa matérialité permettaient alors de vérifier une autre proposition avancée par Baudouin Jurdant au cours de ses travaux : la vulgarisation traduit avant tout une mise en oralité des sciences et de leurs connaissances dans des situations d'interlocution à l'intérieur desquelles elles se voient attribuer des significations et des savoirs qui dépendent des contextes dans lesquels elles sont désormais énoncées. Toutefois, la dimension matérielle du lieu ne devait pas être réduite au moyen de communication privilégié en son sein, l'oralité, mais devait également être comprise à travers une matérialité d'ordre économique lui permettant tout simplement d'exister physiquement. Cet autre aspect de la matérialité du lieu a donc permis de relever l'existence d'un réseau d'interrelations par lequel Le Lieu-Dit peut subvenir à ses besoins matériels, un réseau constitué de médias, de maisons d'éditions, d'universitaires et de personnes pouvant le fréquenter pour diverses raisons. Au-delà de constituer un public du lieu à proprement parler, ce réseau d'interrelation exprimait en réalité un public potentiel des sciences sociales y étant présentes. À l'image de ces médias, de ces livres et de ces revues qui leur servent de support, Le Lieu-Dit apparaît alors également comme un lieu donnant un cadre matériel et concret permettant à ces situations de vulgarisation de se réaliser pleinement.

Ces aspects matériels ont alors permis de revenir à cette première dimension du lieu soulignée très tôt par les personnes enquêtées. Si Le Lieu-Dit donnait la possibilité à un collectif de se constituer

en tant que tel par son intermédiaire, c'est précisément parce qu'il autorise autant de situations d'interlocution nécessaires à la constitution de ce collectif, dans la mesure où celui-ci demeure animé par un désir de « *discuter de politique* » avec des personnes partageant des idées relativement proches des personnes le composant. Cette dimension du lieu rejoignait alors ce constat dressé lors de la construction de la première unité d'analyse portant sur les formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit. Si ces dernières se voyaient reconnaître une forme de scientificité par ce collectif, cette scientificité était en grande partie liée à cette *signification critique* que ce dernier leur attribue à partir de sa pratique du lieu. Cette deuxième unité a permis de montrer dans quelles mesures ce lieu est un intermédiaire nécessaire à la constitution de ce collectif à partir duquel les sciences sociales peuvent actualiser leur dimension critique. Cette dernière exprime une interrelation mêlant des acteurs divers (maisons d'édition, médias, militants, universitaires) qui, à travers ce *lieu autre*, peuvent attribuer à ces sciences une certaine signification à travers une pratique particulière et collective du Lieu-Dit.

La question qui se posait alors était de saisir plus précisément les liens pouvant exister entre les sciences sociales et ce milieu militant, et plus précisément, pourquoi ce collectif souhaite partir à la rencontre de ces sciences présentes au Lieu-Dit. À ce stade de la réflexion, il importe donc de réfléchir davantage à ce qui est susceptible d'animer ce collectif à proprement parler, moins au niveau de ce qui l'actualise concrètement, à savoir le lieu lui-même, que l'activité qui amène ce collectif à se constituer en tant que tel par l'intermédiaire de ce lieu. C'est ce que la troisième unité d'analyse entendra saisir à travers une compréhension et une objectivation du milieu militant dans lequel Le Lieu-Dit et les personnes qui le fréquentent sont supposés s'inscrire. Ce travail mènera alors à considérer dans quelles mesures ce milieu peut constituer un *public* spécifique des sciences sociales, un *public militant*, qui à travers l'enquête, peut empiriquement être saisi et défini à partir de cette unité d'observation qu'est Le Lieu-Dit. Sur un plan méthodologique, ce lieu doit donc également se comprendre comme une unité permettant d'articuler et de penser des réalités qui *a priori* peuvent être saisies distinctement : le milieu militant et les sciences sociales.

C) Troisième unité d'analyse : du milieu militant à l'enquête militante

Au début de cette recherche, l'appellation de "milieu militant" était une expression spontanément utilisée afin de désigner un environnement spécifique dans lequel les sciences sociales semblaient se trouver présentes à travers des formes et des significations différentes de celles qui caractérisent le lieu de leur production académique. Au début de la discussion théorique qui précède ce chapitre, j'ai par ailleurs pu affirmer que la caractérisation et le travail conceptuel portant sur ce milieu militant était un aspect secondaire du problème posé dans ce mémoire, dans la mesure où les principales interrogations au début de cette enquête consistaient à comprendre ce que recouvrait précisément le terme de vulgarisation et pourquoi ce concept avait été aussi peu appliqué aux sciences sociales. C'est notamment pour cette raison que la définition du milieu militant en tant qu'« univers de pratiques et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social »¹ inspirée du concept d'espace des mouvements sociaux développé par Lilian Mathieu pouvait être à ce moment de l'enquête relativement convenable et suffisante, car elle permettait de caractériser *a minima* cet environnement particulier dans lequel les sciences sociales semblaient se trouver présentes à travers des formes et des significations différentes de celles qui caractérisent le lieu de leur production. En comprenant cet univers de pratiques et de sens sur le terrain, il s'agissait donc de comprendre à la fois les modalités par lesquelles les acteurs qui l'animent et le constituent pouvaient attribuer à ces sciences de nouvelles significations, la manière dont ces derniers pouvaient être menés à leur reconnaître ou non une forme de scientificité, mais également de saisir plus exactement le contexte de connaissances et de méconnaissances partagées que présuppose la vulgarisation à un niveau théorique et que ce milieu militant pouvait potentiellement exprimer.

À partir de mon deuxième axe d'entretien, je devais cependant vérifier si Le Lieu-Dit s'inscrivait bien dans ce milieu, et donc me rassurer quant à la pertinence du choix de mon objet concret tout en cherchant à objectiver davantage cette appellation floue. Pour ce faire, je me suis appuyé sur la compréhension que pouvaient en faire les personnes enquêtées afin de la rattacher à des problématiques plus proches de celles posées par ma discussion théorique. Or, si les formes de présence des sciences sociales constituaient un ensemble d'éléments qu'il me fallait impérativement interroger et objectiver en rapport au terrain afin de pouvoir parler d'un phénomène de vulgarisation

¹ MATHIEU, L. , *op. cit.* , p.133

au Lieu-Dit, l'objectivation de cette appellation floue de "milieu militant" a sans doute été l'élément ayant été le plus difficile à travailler durant cette enquête. En effet, en confrontant cette appellation à la compréhension que pouvait en faire les personnes enquêtées au début de ma recherche, j'ai pu remarquer que cette expression avait des effets sur l'enquête pour le moins ambivalents qui rendaient difficile son rattachement à des problématiques davantage spécifiques à celles posées par la vulgarisation des sciences sociales.

Comme pour la première unité d'analyse portant sur les formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit, la confrontation de mes réflexions initiales au terrain et aux situations d'observation a permis de faire émerger des questions qui ne se posaient pas vraiment lorsqu'il s'agissait de discuter de la vulgarisation des sciences sociales à un niveau strictement théorique. Si la conceptualisation du milieu militant pouvait apparaître secondaire au début de ma recherche, celle-ci s'est révélée pleinement problématique au cours de mon enquête, dans la mesure où il existait un profond décalage entre des réalités décrites par les personnes enquêtées, des outils conceptuels permettant quasi immédiatement de leur donner une intelligibilité, et des interrogations théoriques davantage propres à la question de la vulgarisation des sciences sociales mais difficilement applicables ou associables à ces réalités et à ces outils. Ainsi, une partie de mon travail a consisté à établir empiriquement une jonction entre ces différents éléments afin que ce milieu militant que je cherchais à objectiver à travers mon enquête au Lieu-Dit puisse rejoindre des problématiques plus proches de celles développées lors de ma discussion théorique concernant la vulgarisation des sciences sociales.

Dans un premier temps, cette jonction a nécessité d'objectiver pleinement la complexité des réalités que pouvait désigner l'appellation de "milieu militant", en ramenant davantage ces réalités observées et rapportées par les enquêtés au Lieu-Dit, seule unité à travers laquelle ces réalités pouvaient concrètement être observées, objectivées, et interprétées afin de les analyser en tant qu'éléments constitutifs des situations de vulgarisation des sciences sociales. Ce mouvement m'a alors mené à considérer cette appellation à partir du *public militant* du Lieu-Dit, une entité empirique d'analyse capable de condenser la complexité des réalités contenues par le "milieu militant", en les ramenant à la fois à cette unité d'observation que constituait Le Lieu-Dit, et aux formes de présence des sciences sociales également observables dans ce lieu. Toutefois, la reconsidération de ces réalités en terme de *public* a nécessité dans un second temps d'objectiver et

de problématiser davantage les effets que le concept de public pouvait avoir sur l'analyse des situations de vulgarisation, dans la mesure où celui-ci faisait apparaître une dimension essentielle de ma conception théorique de la vulgarisation des sciences sociales : celui du rôle et de l'activité du public des sciences à l'intérieur des situations de vulgarisation, une activité par laquelle ces publics pouvaient justement être à même d'accorder ou non une scientificité aux sciences depuis l'extérieur des instances de leur production.

Dans un troisième et dernier temps, la discussion opérée entre ce concept de public et les réalités observées sur mon terrain m'a permis de doter ce *public militant du Lieu-Dit* de contours et d'hypothèses théoriques me permettant de préciser davantage la perspective pragmatiste et matérialiste de mon approche. Ce public spécifique devait en effet être considéré comme un collectif animé et constitué à partir d'une activité d'*enquête* à la recherche de savoirs en vue d'accomplir une action sur le monde, une activité sociale et collective ne pouvant se réaliser qu'à partir d'un cadre matériel qui autorise précisément les conditions de sa réalisation. Or c'est à l'intérieur de cette activité et de ce cadre matériel que seraient engagées les formes de présence des sciences sociales identifiées par les enquêtés, livrant ainsi un cadre théorique cohérent à partir duquel interpréter à la fois le contexte de connaissances et de méconnaissances partagées que présuppose la vulgarisation à un niveau théorique, les modalités de *trans-formation* sociale, matérielle et sémantique des sciences sociales que leur vulgarisation présuppose également, ainsi que le cadre d'*inter*-actions à partir duquel ces sciences peuvent se voir attribuer ou non une scientificité par un collectif d'individus donné, un collectif qui par ailleurs se charge d'interroger les savoirs que ces sciences peuvent procurer à l'action.

À présent, il s'agit donc de donner à voir les phases et les opérations successives de l'enquête qui ont permis de condenser et d'objectiver les réalités exprimées par le "milieu militant" en tant que collectif particulier animé et constitué à travers une activité d'enquête pouvant être observée et étudiée à partir de cette entité d'analyse que constitue Le Lieu-Dit.

1) L'appellation de "milieu militant" et ses effets ambivalents sur l'enquête

Dans un premier temps, les effets générés par l'utilisation de l'appellation "milieu militant" pendant mon enquête étaient confortables et rassurants car ils me permettait d'instaurer rapidement une relation d'intercompréhension avec les personnes enquêtées et donc, de stabiliser et d'explorer plus en profondeur les réalités que ces dernières pouvaient associer à ce milieu. Au début de l'enquête, je me suis en effet très vite rendu compte que cette appellation possédait en soi une certaine effectivité auprès des personnes enquêtées. Lorsqu'il s'agissait de leur présenter le projet de ma recherche afin de leur demander un entretien, ces dernières semblaient pleinement se reconnaître dans celle-ci en l'acceptant comme telle, et pouvaient parfois même exprimer une plus grande légitimité à parler sur ce milieu militant que sur des réalités pouvant leur être plus distantes, en particulier celles auxquelles pouvaient renvoyer l'appellation de "sciences sociales". Ainsi, l'utilisation de l'expression de "milieu militant" a permis très tôt dans l'enquête d'instaurer facilement une relation d'intercompréhension avec les personnes interrogées. Durant les entretiens, ces dernières pouvaient d'ailleurs employer cette expression sans que le terme leur soit pour autant imposé.

« Virginie : Après malheureusement au bout d'un moment, c'est vrai que ouais (rires), dans le milieu militant tu finis par connaître les gens physiquement, et même si tu les connais pas parfois tu les reconnais et tu fais "eh oui ! c'est moi !" »

« Vanina : J'ai pas du tout grandi dans un milieu militant, politique ou je vais même dire plus loin que ça, un milieu qui était le même que les idées que je commençais à développer à l'époque »

À travers leurs mots, le "milieu militant" pouvait aussi bien désigner un réseau d'interconnaissances auquel les enquêtés pouvaient appartenir, qu'un collectif de personnes partageant un certain nombre de pratiques et de représentations du monde. De même, ces personnes se sont très vite accordées à reconnaître que Le Lieu-Dit s'inscrivait bien dans ce milieu militant, dans la mesure où pour elles, de nombreux individus ayant une activité au sein d'une organisation ou d'un collectif dits « militants » avaient l'habitude de s'y rendre pour se réunir et organiser des événements ouverts à d'autres personnes n'appartenant pas nécessairement à leurs organisations ou collectifs respectifs. À défaut de pouvoir être certain que Le Lieu-Dit soit un objet suffisamment

pertinent pour interroger un ensemble de situations de vulgarisation des sciences sociales, l'intercompréhension entre les enquêtés et moi, générée par l'utilisation de ce terme, me permettait cependant de confirmer *a minima*, au début de l'enquête que Le Lieu-Dit et les personnes le fréquentant s'inscrivaient dans un milieu militant que je cherchais à interroger et à objectiver au même titre que la vulgarisation.

Le début de cette enquête m'a aussi permis de voir que mes engagements ou mes opinions politiques personnels n'étaient pas forcément contradictoires avec ma recherche. Car tout en me donnant « les moyens de la distanciation et de l'objectivation »¹, cet engagement conditionnait la réalisation même de cette enquête. Pour cause, mon engagement me permettait ici d'exploiter cette intercompréhension générée par l'appellation de "milieu militant" dans la mesure où il constituait ce à partir de quoi je pouvais précisément partager un certain nombre de références communes avec les personnes enquêtées, des références à partir desquelles je pouvais justement explorer en profondeur leurs univers respectifs sans être systématiquement confronté à des situations d'incompréhension partagée susceptibles de faire obstacle à l'enquête. Par conséquent, cette intercompréhension dans laquelle les enquêtés et moi nous engageons au cours des entretiens, à partir de notre discussion sur le "milieu militant", me permettait en même temps, à un niveau théorique, de maintenir et de confirmer cette définition plus ou moins large de ce "milieu" à travers le concept d'*espace des mouvements sociaux* proposé par Lilian Mathieu. En effet, l'intercompréhension générée lors de ces discussions s'appuyait en partie sur cet ensemble de pratiques et de sens que les personnes enquêtées et moi-même pouvions partager, elles du fait de leur activité et de leur fréquentation du Lieu-Dit, et moi du fait de mon expérience et de mon engagement personnels.

Mais dans un deuxième temps, la parole des enquêtés au sujet de ce milieu militant me donnait accès à des réalités pour le moins complexes et difficilement réductibles à des questions davantage proches de celles posées à un niveau théorique par la vulgarisation des sciences sociales. Car aussi "intercompréhensive" que pouvait être cette acception du milieu militant entre les enquêtés et moi, cette définition consensuelle présentait une certaine difficulté à être rattachée à mes interrogations théoriques initiales. *A posteriori*, ce décalage ressenti pendant l'enquête entre les

¹ GEAY, B. , « Engagement et réflexivité », *SociologieS*, publié en ligne, <https://sociologies.revues.org/5146>, novembre 2015, consulté le 2 avril 2018, cité In ROBINEAU, C. « La politisation en terrain militant 'radical'. Ethnographie d'un squat d'activités de l'Est parisien », Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Panthéon-Assas, 2017, p.17

réalités décrites par les personnes enquêtées et mon cadre théorique de la vulgarisation pourrait s'interpréter comme une conséquence des choix méthodologiques effectués au moment d'établir les questions du deuxième axe de mon guide d'entretien. En effet, ces questions étaient fortement influencées par des méthodologies spécifiques à certaines approches de recherche qui conçoivent le militantisme et l'engagement militant en terme de *carrière*, c'est-à-dire comme « une activité sociale inscrite dans le temps, qui articule des phases d'enrôlement, de maintien de l'engagement et de défection »¹, où le chercheur doit à partir de la parole de l'enquêté reconstruire « une succession de phases, de changement de comportements et de perspectives de l'individu »², et où chacune des phases nécessitent un travail d'explication. Sans pour autant chercher systématiquement à objectiver et à repérer ces phases, l'emprunt de cette approche méthodologique dans la réalisation de mon questionnaire me permettait néanmoins de mieux comprendre ce milieu militant dans lequel se reconnaissaient les personnes enquêtées, avant de pouvoir par la suite saisir les relations que ces personnes pouvaient établir entre Le Lieu-Dit, les sciences sociales et ce "milieu".

« Jean-Luc : Du point de vue militant, disons que moi aujourd'hui je fais les Amis du Monde Diplomatique et la Ligue des droits de l'homme au niveau du XXème arrondissement et au niveau de Paris. En fait moi il y a eu deux moments militants dans ma vie. Moi j'suis d'une filière de la JOC, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, puis le PSU, et de là je suis devenu marxiste-léniniste. C'est-à-dire que j'ai été même permanent politique du Parti communiste marxiste-léniniste de France. À ce titre là j'ai fait un an et demi à Radio Tirana en Albanie, donc un engagement fort, qui a duré jusque dans les années 78 à peu près ... Et là de fait j'ai pas changé d'idée, mais ce cadre d'activité militante là n'existe plus en France, donc bon j'ai arrêté. Et quand je suis revenu à Paris, je ne voulais pas me contenter d'avoir un engagement uniquement intellectuel, je voulais trouver quelque chose. Je voulais pas que ça soit un parti, donc je suis allé à ATTAC, puis ça a foiré. [...] Je voulais donc quelque chose et je suis allé à la Ligue des droits de l'homme, parce que dans le XXème on peut faire beaucoup de choses dans la Ligue des droits de l'homme. Et quand un appel a été lancé pour créer les Amis du Monde Diplomatique de Paris, j'y suis allé parce que de fait, je suis abonné au Monde Diplomatique depuis l'âge de 18 ans à peu près. Donc j'ai vraiment eu un moment disons, les fameux "soixante-huitards", et puis après une volonté de le faire en association sans engagement politique direct. C'est ça aussi qui m'intéresse au niveau du Lieu-Dit, c'est que les choses peuvent se faire sans engagement dans un parti. [...] Parce que je pense qu'il y a de nouvelles formes d'inscription dans la politique, de démocratie et de militantisme qui se développent, et il

¹ FILLIEULE, O. et Bernard PUDAL , « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », In FILLIEULE, O. , Éric AGRİKOLIANSKY, et Isabelle SOMMIER (dirs.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, pp. 163–184, La Découverte, 2010, p.171

² *Ibid.*

faut saisir la balle au bond. Il faut saisir l'occasion, et le Lieu-Dit est l'endroit où on peut faire ça »

« Laurent : Alors mon activité elle consiste à développer l'organisation syndicale dans le secteur des commerces et services. Donc tu suis un certain nombre de sections syndicales, c'est-à-dire d'implantation dans différentes entreprises, tu les aides à se mettre en place, tu les accompagnes au moment du processus de désignation, tu les accompagnes au moment des élections, tu les suis dans leurs activités quotidiennes, à rédiger les question des délégués du personnel, tu les aides à écrire des tracts etc. . Ça c'est la première chose, c'est le principal. Après y'a tout ce qui a trait au fonctionnement interne évidemment, y'a quand même une direction collégiale du syndicat, y'a la relation avec nos instances : instances locales, instances nationales, voilà ... Y'a aussi un investissement qu'on peut avoir dans une activité interprofessionnelle donc évidemment, on participe pas seulement aux conflits d'entreprise, mais on a aussi des conflits un peu plus importants bien évidemment, donc on était présent lors des dernières mobilisations sociales. On a aussi mis en place depuis que je suis arrivé une permanence juridique hebdomadaire à destination, pas seulement de nos adhérents, mais à tous les salariés qui relèvent de notre champ d'activité. Ce qui fait que j'assume aussi des fonctions de représentation devant le Conseil des prud'hommes et devant la Cours d'appel aussi. À un moment donné aussi j'ai fait beaucoup de formations syndicales. Mais là j'ai arrêté même si c'était fortement intéressant. Ça consistait à former des élus pour leur mandat, fort de l'expérience qui était la mienne, de la connaissance que je pouvais avoir du fonctionnement des instances »

À ce moment des entretiens, les personnes enquêtées étaient donc amenées à me raconter leur trajectoire personnelle, leur rapport à telle ou telle organisation à laquelle elles avaient pu adhérer ou participer avant de parfois prendre leur distance avec elle, les lieux de sociabilité qu'elles pouvaient fréquenter et auxquels Le Lieu-Dit était associé, l'évolution de leur pratique militante selon qu'il s'agisse de rédiger des tracts, participer à des réunions, s'informer, lire, coller des affiches, participer à des manifestations ou à des grèves, mobiliser un groupe de personnes plus large afin de mener une action collective ... Si ces réalités décrites par les enquêtés pouvaient effectivement m'aider à mieux comprendre cet univers de pratiques et de sens que l'appellation de "milieu militant" pouvait recouvrir, elles constituaient cependant autant d'éléments empiriques irréductibles et étaient mêmes étrangères à mes interrogations théoriques initiales portant sur la vulgarisation des sciences sociales.

Or ces réalités étaient belles et bien constitutives du rapport et des représentations que ces personnes pouvaient avoir avec Le Lieu-Dit. Car avant d'être un lieu dans lequel les sciences

sociales peuvent être présentes, ce lieu était en effet surtout associé par les enquêtés à un lieu de sociabilité, de rencontre et de discussion entre des individus engagés dans des organisations ou des collectifs situés politiquement à “gauche”, ou plus simplement par des personnes ayant un intérêt pour la politique et partageant des idées communes. Ainsi, même si mes interrogations initiales pouvaient être en décalage avec ces réalités vécues, il m’était difficile de faire abstraction de la manière dont ces personnes pouvaient vivre Le Lieu-Dit en première instance. D’ailleurs, mes observations réalisées lors des événements allaient en ce sens dans la mesure où les moments dans lesquels les sciences sociales pouvaient être parlées, discutées ou critiquées par les personnes présentes étaient finalement très rares et pouvaient même se réduire à quelques moments précis des événements qui, comme souligné plus haut, constituaient un temps et un lieu particulier des réalités vécues au Lieu-Dit. À l’inverse, j’assistais davantage le reste du temps à des scènes où des personnes pouvaient simplement être heureuses de se retrouver entre elles ou de rencontrer d’autres personnes tout en discutant autour d’un verre ou d’une assiette.

« Keltoum : Le Lieu-Dit c’est un lieu qui permet la rencontre facile avec d’autres personnes tu vois, tu peux vraiment sympathiser, tu vas boire un verre au bar, tu discutes avec les gens, et à chaque fois que tu reviens ça devient une famille ! Je trouve que c’est un peu les bars à l’ancienne tu vois, y’a ce côté très convivial, très brasserie à l’ancienne. Tu parles facilement avec les gens et ça devient rapidement une famille »

Au cours de l’enquête, le travail de compréhension et d’objectivation du milieu militant a donc nécessité de prendre au sérieux et de s’appuyer sur les réalités décrites par les enquêtés au sujet de ce milieu « de façon à lui donner une unité substantielle et des contours objectifs et précis »¹ susceptibles de rejoindre des questions posées par la vulgarisation des sciences sociales à un niveau théorique. Cependant, ce travail d’objectivation se heurta presque inévitablement à un ensemble de travaux et de courants de recherche situés en sociologie des mouvements sociaux ou en sociologie de l’engagement militant² ayant traditionnellement pris pour objet la question du militantisme à partir de réalités assez similaires de celles que pouvaient décrire les personnes enquêtées au moment des entretiens.

¹ BOLTANSKI, L. , *Les Cadres : la formation d’un groupe social*, Éditions de Minuit, 1982, p.45

² Voir notamment SAWICKI, F. et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l’engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, pp. 97-125 et NEVEU, E. , *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 2011

2) *Le terrain à l'épreuve des outils théoriques de la sociologie des mouvements sociaux et de l'engagement militant*

Au début de mon projet de recherche, j'ai pu en effet réaliser un certain nombre de lectures afin de comprendre les différentes réalités que pouvaient recouvrir le militantisme et de me familiariser avec un champ de recherche aux problématiques et aux approches hétérogènes qui aurait pu me permettre *a priori* d'objectiver et de comprendre ce milieu militant dans lequel Le Lieu-Dit était susceptible de s'inscrire. Mais à mesure que mon enquête de terrain se poursuivait et que mes réflexions théoriques au sujet de la vulgarisation des sciences sociales se précisaient, je me suis progressivement rendu compte que les problématiques proposées par ces champs de recherche étaient finalement assez distantes des miennes, voire pour le moins étrangères.

Si je souhaitais certes objectiver ce "milieu militant", cela n'était en aucun cas *pour lui-même* comme certains travaux avaient tenté de le faire. Au contraire, l'objectivation de ce milieu devait se faire en comprenant les relations empiriques existant entre les réalités recouvertes par cette appellation, afin de pouvoir progressivement les rattacher à des réalités plus proches de celles que pouvaient décrire les problématiques soulevées par ma conception théorique de la vulgarisation. Or, les réalités que cette conception souhaitait décrire devaient également être observables à l'intérieur de ce même lieu d'observation. Autrement dit, il me fallait concevoir les réalités décrites par les enquêtés au sujet de ce milieu militant comme des matériaux constitutifs de mon objet de recherche et de mon terrain, où ces derniers cherchaient avant tout à s'inscrire dans des problématiques propres à celles soulevées par ma conception théorique de la vulgarisation des sciences sociales.

Cependant, les réalités que pouvaient décrire les personnes enquêtées en réponse aux questions que j'étais amené à leur poser concernant leur rapport au militantisme se ramenaient très facilement aux réalités et aux problématiques abordées par ces champs de recherche. Ou plutôt, la force conceptuelle de ces travaux pour aborder ces réalités était telle qu'il m'était difficile pendant toute une partie de l'enquête d'interpréter autrement le discours que pouvaient tenir ces personnes au sujet de ce milieu militant. Au cours de cette enquête, j'ai pu alors éprouver un profond sentiment de décalage entre : d'un côté, des réalités familières aux enquêtés sur lesquelles ces derniers se sentaient légitimes de parler et des champs de recherche ayant si abondamment travaillé sur ces

réalités qu'il m'était difficile de les interpréter autrement ; et de l'autre, mes propres questionnements théoriques initiaux à partir desquels je souhaitais précisément construire Le Lieu-Dit en un terrain propice à une étude d'une vulgarisation des sciences sociales en milieu militant.

Ainsi, une partie de mon travail a consisté à discuter des apports que ces divers travaux ou courants de recherche pouvaient avoir vis-à-vis de mon objectivation du "milieu militant" en tant qu'ensemble de réalités susceptibles d'apprendre quelque chose sur les situations de vulgarisation des sciences sociales au Lieu-Dit. Sur ce point, une partie des travaux réalisés en science politique, en sociologie des mouvements sociaux ou de l'engagement militant ont particulièrement retenu mon attention. En effet, ces derniers étaient animés par une question plus ou moins similaire à celle que mon enquête avait faite émerger, à savoir comment concevoir le militantisme à partir d'un élément permettant de penser un point d'unité entre une hétérogénéité de pratiques, de logiques d'action, de représentations du monde, et des instances susceptibles de réguler et d'encadrer ces pratiques, ces actions et ces représentations¹. À partir de cette question, j'ai donc souhaité travailler à la conception d'une jonction problématique justifiée entre les réalités observées sur le terrain, les outils conceptuels que ces travaux précis pouvaient mobiliser, et les interrogations propres à ma conception théorique de la vulgarisation des sciences sociales.

Les débats suscités par cette question dans ces champs de recherche ont notamment été présentés par Lilian Mathieu lors de la définition de son concept d'*espace des mouvements sociaux*. Comme il le fait remarquer, le principal problème auquel se sont confrontés certains travaux d'inspiration bourdieusienne entendant prendre le militantisme pour objet a été de s'accorder sur une manière consensuelle de définir objectivement un ensemble hétérogène de collectifs, de pratiques et de représentations. Tout en s'appuyant sur le postulat « d'une différenciation de nos sociétés, composées d'une multiplicité d'univers sociaux relativement autonomes les uns des autres et traversés par des logiques propres »², ces travaux souhaitaient par ailleurs discuter de la relative autonomie que cet univers militant pouvait entretenir par rapport aux autres univers composant le monde social. Pour exemple, un des débats qui anima les réflexions de ce domaine de recherche fut de discuter des types d'organisation, des sous-collectifs ou des instances susceptibles de définir

¹ MATHIEU, L. , *op. cit.*

² *Ibid.*

objectivement ce « ‘monde à part’ »¹. À travers son concept de *champ militant*², Cécile Péchu proposait notamment de distinguer les logiques et les univers dans lesquels s’inscrivaient des individus appartenant à des organisations associatives comme celles de Droit au logement, de ceux d’individus engagés dans des partis politiques, qui selon elle, relèverait d’un *champ partisan* structuré par des logiques et des instances différentes. Avec le concept d’*espace des mouvements sociaux*, Lilian Mathieu souhaitait quant à lui prendre ses distances avec la notion bourdieusienne de *champ*, dans la mesure où le *champ* implique l’existence d’une instance capable de réguler les relations et les valeurs en vigueur entre les différents acteurs qui le composent. Or pour lui, si l’*espace des mouvements sociaux* décrit certes un univers de pratiques et de sens relativement autonome, celui-ci n’est pas pour autant régulé par une instance pleinement identifiable en son sein. C’est alors précisément ce qui fait que cet univers se caractérise avant tout par sa relative autonomie dans la mesure où il demeure influencé par des instances qui lui sont extérieures (médias, institutions politiques et académiques, etc).

Pendant un moment, et notamment au début de l’enquête, j’ai pu fortement être attiré par ces travaux. En effet, la force conceptuelle de ces derniers était telle qu’elle soulageait l’activité d’enquête en lui proposant *a priori* une résolution théorique et abstraite de ce qui serait susceptible de faire l’unité entre cette hétérogénéité de pratiques, d’instances et de représentations rencontrée sur le terrain. Mais très rapidement, je me suis rendu compte que ces travaux n’étaient ni en adéquation avec mes problématiques de recherche initiales, ni avec le parti pris empirique de ma démarche. En soi, rien ne m’interdisait effectivement d’avoir recours à des notions proches de celle du *champ* et des autres concepts bourdieusiens qui lui sont traditionnellement associés (*capital, ressource, habitus, etc.*) afin de saisir à partir d’un objet scientifique unitaire un ensemble hétérogène de pratiques, de représentations et d’instances observé sur le terrain et rapporté par les personnes enquêtées. Concernant la question de la vulgarisation des sciences sociales en milieu militant, rien de m’interdisait non plus de tenter de repérer les zones d’interpénétration du champ scientifique avec ce *champ* ou cet *espace* “militant” qui en même temps de confirmer la relative autonomie de ce dernier, aurait plus précisément permis de saisir objectivement ce lieu autre que désigne la vulgarisation pour Baudouin Jurdant, un lieu qui n’appartient pas strictement au champ scientifique et à ce champ ou espace “militant”. Enfin, il aurait également été possible de considérer

¹ *Ibid.*, p.132

² PÉCHU, C., « Les générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, n°51, 2001, pp. 73–103

les sciences sociales et leurs savoirs comme étant constitutifs d'une ressource mobilisable par les militants dans le cadre de contextes particuliers, pouvant même participer à définir un *capital militant*¹.

Cependant, aussi puissante que soit la force conceptuelle de ces notions dans leur capacité à rendre presque immédiatement intelligible la complexités des réalités observables par le chercheur, cette force réside précisément dans le fait que ces concepts se sont progressivement extraits du contexte concret et empirique à partir duquel ils ont initialement été conçus². Afin de *rigoureusement* traiter en terme de champ ou de concepts qui s'y rattachent la question de la vulgarisation des sciences sociales en milieu militant à partir du Lieu-Dit, il aurait fallu m'efforcer de reconstruire empiriquement ce champ scientifique ou militant dans lesquels pouvaient s'inscrire les personnes interrogées, tout en saisissant précisément la position que chacune d'entre elle pouvait occuper à l'intérieur de ces univers. Or cela n'aurait en aucun cas été réalisable dans le cadre d'un mémoire de recherche, voire même dans le cadre d'un travail plus exigeant comme la thèse. Par conséquent, si j'avais souhaité mobiliser de telles références dans le cadre de mon enquête, il m'aurait fallu en quelque sorte ignorer le caractère irréductible des réalités rencontrées sur le terrain que ces références souhaitaient paradoxalement décrire, et donc avec le risque d'« écraser les données »³, comme si je connaissais finalement à l'avance ce que j'allais découvrir sur mon terrain ... Autrement dit, mobiliser ces concepts sans avoir pris le temps de penser et de vérifier empiriquement les conditions de leur pertinence vis-à-vis du terrain m'aurait conduit à aller à l'inverse de ce que revendique le parti pris empirique de ma démarche, à savoir le fait de rester le plus longtemps possible dans cette « zone de confrontation entre la réaction de l'observation au questionnement et la réaction du questionnement à l'observation, sans précipiter la conceptualisation mais sans y renoncer non plus, avec prudence, patience, en évitant les points d'appui fournis par les positions analytique trop critiques ou les modélisations trop affirmées »⁴.

¹ MATONTI, F. et Franck POUPEAU, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, pp. 4-11

² LAHIRE, B. , « Champ, hors-champ, contrechamp », In. LAHIRE, B. (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques*, La Découverte, 1999, pp.23-57

³ BOLTANSKI, L. , *De la critique...* , *op. cit.* , p.46

⁴ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.57

Ce travail m'a alors mené à prendre mes distances avec le point de vue proposé par ces travaux tout en conservant néanmoins cette problématique consistant à construire un élément unitaire à partir duquel penser une hétérogénéité de pratiques, de logiques d'action et de représentations du monde. Dans une perspective *empirique*, cet élément unitaire ne pouvait donc pas être constitué à partir d'une « typologie formelle construite pour les besoins de la recherche »¹ détachée de son contexte de production et étrangère aux réalités rencontrées sur mon terrain. Il me fallait au contraire trouver cet élément à travers des réalités empiriques pertinentes pour les personnes interrogées. Ceci m'a alors mené à considérer Le Lieu-Dit comme une entité susceptible de pouvoir condenser la complexité des réalités que pouvait recouvrir ce milieu militant pour les personnes enquêtées, tout en ramenant ces réalités à des problématiques soulevées à un niveau théorique par la question de la vulgarisation des sciences sociales. Car en effet, ces problématiques et les réalités qu'elles cherchent à interroger devaient également être étudiées à partir des réalités observées dans ce lieu et que les personnes enquêtées pouvaient me rapporter pendant les entretiens.

Ce choix méthodologique et d'analyse se justifiait d'autant plus que ce lieu constituait la seule entité à partir de laquelle je pouvais concrètement réaliser mon travail d'observation, de compréhension et d'objectivation des réalités présentes en ce lieu afin de les confronter au cadre théorique de la vulgarisation des sciences sociales développé plus haut. Comme énoncé précédemment, ce lieu était également l'ordre de réalité le plus immédiatement partageable entre les enquêtés et moi. Par conséquent, le "milieu militant" et les réalités que cette appellation pouvait désigner pour ces personnes, aussi bien dans et en dehors du lieu, ne devait pas être objectivées *pour elles-mêmes*, mais selon le rapport qu'elles pouvaient entretenir avec Le Lieu-Dit à un niveau empirique et ce afin de pouvoir les rattacher à des réalités plus proches de celles que pouvaient décrire les problématiques soulevées par ma conception théorique de la vulgarisation des sciences sociale, comme celles des formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit. Dès lors, il s'agissait davantage pour moi de comprendre quelles relations les personnes enquêtées pouvaient établir entre Le Lieu-Dit et les réalités que ces dernières désignaient à partir de cette appellation de "milieu militant", pour en finalité comprendre ce que ce lieu pouvait *faire* à ces réalités.

¹ BOLTANSKI, L. , *Les cadres ...* , *op. cit.*

3) *Du milieu militant au public militant du Lieu-Dit*

Ce travail de compréhension s'est alors appuyé sur un constat réalisé bien après avoir terminé ma phase d'entretiens avec les personnes rencontrées au Lieu-Dit. Si ces dernières pouvaient en effet se reconnaître dans cette appellation de "milieu militant" en décrivant un certain nombre de réalités qu'elles rattachaient à cette expression, elles tenaient cependant à souligner une distinction importante à leurs yeux : tout en pouvant effectivement se sentir proches ou familières des réalités que pouvaient recouvrir le "milieu militant", et donc se sentir légitimes de parler sur ce dernier, elles ne s'identifiaient ou ne se définissaient pas systématiquement comme étant des personnes *militantes*. En effet, le terme de *militant* était très souvent pour elles associé à un idéal décrivant l'engagement d'un individu donné s'en remettant quasi physiquement à une organisation précise en lui consacrant une part importante de son temps libre afin de porter et de défendre les idées soutenue par cette dernière. En somme, cet idéal serait assez proche de la notion d'*engagement militant* que concevait le sociologue Jacques Ion¹ afin de lui opposer, pour des raisons critiquables², un *engagement distancié* par lequel des individus choisiraient plus librement le temps à consacrer à une organisation, tout en ayant une plus grande possibilité de s'en désengager ou d'étendre leur engagement à d'autres organisations. Certaines personnes enquêtées pouvaient d'ailleurs porter des analyses similaires sur leur trajectoire personnelle.

« Clotilde : *Oh moi je ne suis pas du tout une militante. Enfin s'il le fallait si, je retrousserais mes manches. Je l'ai fait plusieurs fois dans ma vie, mais là j'suis pas une militante à proprement parler, non. S'il y avait des menaces, là oui je me manifesterais beaucoup plus ! [...] Le jour où j'aurais des réunions régulières, où j'irais distribuer des tracts, là oui je serais peut-être une militante. Mais c'est vrai que les choses ont changé pour ce qui est de produire les tracts eux-mêmes, vous savez les réunions où vous venez discuter d'un papier, où vous discutez pendant une heure sur un mot, ou sur phrase ... Y'a longtemps que ça m'a passé ! (rires). [...] Il faut tellement mettre les mains dans le cambouis que les gens ne veulent pas forcément avoir de postes matériels trop prenants, qui prennent du temps, et qui impliquent une mise en jeu de la personne. Quand vous avez par exemple à déplacer une fourgonnette pour déplacer des documents parce qu'il ne faut pas que la police tombe dessus, là vous n'avez pas beaucoup de candidats hein ! »*

¹ ION, J. , *La Fin des militants ?*, Éditions de l'Atelier, 1997

² COLLOVALD, A. « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », In COLLOVALD, A. , Marie-Hélène LECHIEN, Sabine ROZIER et Laurent WILLEMEZ (dirs.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de "solidarité internationale" en faveur du Tiers-Monde*, Presses universitaires de Rennes, 2002, pp. 177-229

« Jean-Luc : *Maintenant je réfléchis beaucoup plus avant de m'engager, et ça c'est une différence avec les années 70. Avant c'était par l'action, je ne réfléchissais pas, je lisais pas les programmes, je ne lisais pas les lignes, je ne me posais pas les questions, on discutait pas, et en fin de compte j'étais très critiqué dans les associations et dans les organisations politiques où j'étais. On disait que j'étais trop "spontanéiste" comme on disait à l'époque, j'étais un peu anar'. La Cause du peuple c'était ça ! Alors on fonçait ... Je passais des nuits au commissariat pour des conneries, on se faisait chopper ... Là maintenant, je vais aller là parce que je regarde, puis j'y vais, je réfléchis, je prends un petit engagement et après je continue ou non. [...] C'est progressif comme ça, c'est différent. Le Lieu-Dit quand j'y ai été, c'était le contraire de la fanfaronnade ! »*

Lors des entretiens, de nombreuses personnes interrogées souhaitaient alors souligner la modestie de leur engagement, soit parce qu'elles n'appartenaient pas vraiment à une organisation spécifique, soit parce qu'elles jugeaient ne pas suffisamment accorder de temps à celles auxquelles elles pouvaient appartenir. Et pour cause, le profil des personnes rencontrées dans ce lieu était très différent. Entre des personnes ayant une activité syndicale depuis des dizaines d'années, parfois avec un rôle à forte responsabilité, et des personnes n'appartenant à aucune organisation ou collectif précis, la manière dont ces dernières pouvaient ressentir et décrire leur engagement l'était tout autant. Ces différences entre les formes d'engagement individuel et la nature des organisations auxquelles ces engagements étaient rattachés constituaient d'ailleurs un point de désaccord sur la manière dont les courants de recherche décrits plus haut pouvaient penser la difficile unité d'une hétérogénéité de pratiques, de représentations et d'instances pour définir objectivement un champ ou un espace militant. Néanmoins, quels que soient l'intensité ou les formes de leur engagement, toutes ces personnes se sentaient proches de ce milieu militant : soit parce qu'elles reconnaissaient explicitement être activement engagées à l'intérieur de ce "milieu", soit parce qu'elles pouvaient fréquenter des personnes qui selon elles s'y inscrivaient et donc partager avec elles des pratiques et des représentations du monde qui, selon elles, caractérisent ce "milieu".

Au terme de mes entretiens, je pouvais alors constater que ce milieu militant était interprété de manière pour le moins ambivalente par les enquêtés. D'un côté celui-ci désignait un collectif relativement défini dont l'unité se constituerait précisément autour d'un ensemble hétérogène de pratiques, de représentations et d'instances qui pour ce collectif *font sens*. De l'autre, ce collectif semblait également s'établir autour d'une activité commune initiale constituant malgré tout, ce à partir de quoi ces personnes pouvaient se sentir plus ou moins intégrées et appartenir à ce collectif -

même si cette activité, selon la trajectoire des acteurs, pouvait prendre des intensités et des formes multiples susceptibles d'être valorisées par les personnes membres de ce collectif. Ainsi, les entretiens réalisés auprès des personnes interrogées ont permis de nuancer quelque peu cette définition attribuée *a priori* au milieu militant. Car si ce dernier peut certes désigner un univers de pratiques et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social, ces pratiques et ce sens ne peuvent acquérir une relative autonomie qu'à partir d'un collectif qui se constitue et se définit autour d'une activité spécifique.

Après coup, ces entretiens m'ont donc fait comprendre que la caractérisation de ce milieu et son objectivation - à partir d'une unité substantielle susceptible de faire le lien avec mes réflexions théoriques portant sur la vulgarisation des sciences sociales - devait passer empiriquement par une compréhension de l'activité dans laquelle s'engageaient les personnes enquêtées lorsque ces dernières disaient avoir une activité *militante* ou se sentir proche de ce milieu militant. En effet, cette activité pouvait être pour l'analyse le dénominateur commun le plus pertinent à partir duquel considérer la reconnaissance commune de ces personnes dans cette appellation de "milieu militant", et ce malgré l'hétérogénéité de pratiques, de représentations, et d'instances que ces personnes pouvaient décrire à partir de ce milieu. Pour ce faire, il s'agissait néanmoins de saisir cette activité à travers cette unité d'observation qu'est Le Lieu-Dit en considérant davantage les effets que ce lieu pouvaient avoir sur cette activité.

Au terme de ma phase d'entretiens et d'observation, je pus ainsi remarquer que Le Lieu-Dit avait des effets non négligeables sur ce milieu. Pour cause, si ces personnes pouvaient certes décrire à partir de cette appellation un ensemble de réalités pour le moins complexes et irréductibles à mes interrogations théoriques initiales, cette complexité tendait cependant à s'effacer, ou du moins, à être neutralisée lorsqu'elles ramenaient davantage le milieu militant et leur activité à ce lieu. Pour elles, Le Lieu-Dit était en effet associé à un lieu singulier leur permettant de se livrer plus spécifiquement à un certain type d'activité, qui en l'occurrence, s'apparentait à une activité proprement *intellectuelle*. Bien que les personnes enquêtées pouvaient principalement considérer Le Lieu-Dit comme un lieu de sociabilité militante - c'est-à-dire un lieu dans lequel les personnes appartenant ou étant proches de ce collectif relativement établi que désigne le milieu militant pouvaient se retrouver - cette sociabilité et ce collectif semblaient cependant se réaliser à travers

une activité animée par un goût explicitement exprimé pour ce qui est de l'ordre de la réflexion, de la compréhension, de la discussion critique, du débat, de l'analyse, du questionnement ...

« Alice : *On va dire que j'ai commencé à entendre parler du Lieu-Dit dans le cadre de Nuit Debout. Y'avait plein de militants, plein de gens différents qui allaient à Nuit Debout et au fur et à mesure des conversations, plusieurs personnes m'en ont parlé. [...] Je pense qu'il faut aller dans ce genre de lieu. Là on est en capacité de réflexion, de compréhension et ça va nous apporter quelque chose. Ça peut nous donner pas mal de billes pour dire aux gens "pourquoi vous êtes pas dans la rue ? Qu'est-ce que vous faites ? Regardez ce qu'il va se passer, regardez ce qu'il se passe, restez pas là, faites quelque chose, interrogez vous déjà pour commencer !". Des fois je trouve qu'au début dans le militantisme, on a des arguments, on commence à penser certaines choses, on a pas les billes, on a pas les arguments pour convaincre les gens, on a rien, voilà on est minuscule quoi ... Je trouve que ce genre d'événement ça permet d'avoir des billes sur quelque chose, de savoir de quoi tu parles, parce que sinon tu convaincs personne en fait. J'ai vu notamment quand j'étais étudiante parce que si t'as pas ces billes, les gens te disent que c'est n'importe quoi et c'est fini pour toi. Pour quelqu'un qui n'est pas du tout accroché, si t'as pas ces trucs là, t'as rien pour l'interpeller, et après pour l'emmener avec toi bonjour ... »*

« Thierry : *Le militantisme on va dire que ça m'a donné des clefs de compréhension du monde, des clefs d'analyse, des lectures pour aller chercher les infos. Parce que y'a aussi ça, on dit que l'on est dans un monde de l'info, où l'info déboule de partout, les réseaux sociaux, les télés en continu, les choses comme ça, mais il faut savoir la décrypter cette info, l'analyser, la trier ... Et ça s'apprend ça aussi ! Lire, analyser, avoir les lectures qui vont bien pour comprendre et pas prendre pour argent comptant l'info à la télé. Mais c'est des démarches qui sont pas évidentes. Quand on est écrasé sur son lieu de travail on sait pas par quel bout s'en sortir. Avoir une analyse, une distance permettant d'analyser tout ça, ça s'apprend. Et dans des débats comme il peut s'en dérouler au Lieu-Dit, comme j'ai dit tout à l'heure, où on peut venir plus facilement que dans une réunion politique ou à l'université, je peux me dire "Tiens y'a un café où y'a une discussion, je peux y passer une demie-heure, je suis pas obligé d'y rester ...". Donc voilà ça peut être une porte d'entrée pour rencontrer des gens, ou acheter un bouquin qui m'ouvre un peu l'esprit. Ça fait partie de tout ça le militantisme et Le Lieu-Dit est un lieu comme ça »*

Or c'est précisément cette activité que les entretiens et les observations réalisées lors des événements organisés au Lieu-Dit ont selon moi permis de saisir *en substance*. Si les événements observés étaient assez hétérogènes dans leurs sujets et dans leurs formes, tous semblaient néanmoins se dérouler suivant une même trame : les intervenants ou les organisateurs de l'événement proposaient dans un premier temps une situation initiale, un constat sur la réalité du monde social, avant d'inviter le reste de la salle à échanger et à débattre sur ce constat et sur les

modalités d'action par lesquelles cette réalité pourrait être transformée à plus ou moins court terme. Par la suite, les débats et les discussions pouvaient même se poursuivre bien après la fin de l'événement.

Comme énoncé précédemment, la principale difficulté rencontrée au terme des entretiens a été de tenter d'objectiver les réalités que pouvaient décrire les personnes enquêtées à partir de l'appellation de "milieu militant", de manière à les constituer à partir d'une unité substantielle définie par des contours objectifs précis afin de les rattacher à des problématiques davantage spécifiques aux questions posées par la vulgarisation des sciences sociales sur un plan théorique. Dans un premier temps, ces réalités m'étaient apparues pour le moins complexes et distantes de mes questions initiales, ce qui rendait la constitution et l'objectivation de cette unité substantielle d'autant plus difficile. Cependant, le récit des personnes enquêtées au sujet de cet univers que désigne le milieu militant me mena progressivement à repérer un point commun qui à mes yeux permettait de condenser la complexité des réalités que ces personnes pouvaient décrire à partir de cette appellation. En effet, quel que soit les formes ou l'intensité que ces dernières attribuaient à leur engagement, les types d'organisation auxquels elles pouvaient appartenir, ou encore leur capacité à se reconnaître ou non comme étant *militantes*, ces personnes étaient finalement animées par un même désir : celui de comprendre le monde afin de mieux pouvoir agir en retour sur celui-ci.

Pendant les entretiens, les personnes enquêtées pouvaient alors me faire part de quantité d'ouvrages, d'articles, d'émissions ou de conférences qu'elles avaient pu lire ou écouter dans le cadre de cette activité et ce, précisément dans le but d'assouvir ce désir. C'est notamment du fait de cette activité et de ce désir que les personnes enquêtées pouvaient trouver dans les sciences sociales, ou plus précisément dans les formes par lesquelles elles les identifiaient, un certain nombre d'éléments susceptibles de pouvoir répondre potentiellement aux besoins exprimés par cette activité : trouver en elles les savoirs nécessaires à cette compréhension du monde et à cette action à réaliser en retour sur ce dernier.

« Vanina : Moi mon parcours militant quand j'étais étudiante ça a été un va et vient permanent entre le fait d'essayer d'agir et donc de discuter avec d'autres étudiants pour leur proposer de faire des choses, et des arguments que tu rencontres. Donc ça donne envie d'aller lire, soit des références historiques, soit des références théoriques sur x ou y pour alimenter les discussions que tu pouvais avoir avec d'autres personnes. [...] Et donc du coup t'as ce lien entre une pratique et des analyses que t'essaies de te construire mais de déconstruire aussi, parce que les

discussions que tu as en permanence t'obligent en fait à voir où est-ce que tu as tort, ou te conforter là où tu pensais avoir raison »

« Jean-Luc : Je vais pas parler à la place de Paul, mais il a encore dit par mail hier qu'il aimait pas du tout le slogan du Monde Diplomatique qui est "On s'arrête on réfléchit", parce qu'il dit "Ouais mais pendant ce temps le monde il tourne, et l'action on en fait quoi ? Il faut agir !". Mais moi je ne pense pas que Le Monde Diplomatique doit agir. Serge Halimi peut rester aussi mou qu'il est dans son action ça me va très bien (rires) »

« Michael : Pour moi, le document fondateur du marxisme, c'est le texte sur Feuerbach que Hegel définissait comme "le germe génial d'une nouvelle conception du monde". Et cette nouvelle conception du monde que l'on peut appeler "philosophie de la praxis", terme de Gramsci, est fondée sur l'idée d'une unité dialectique entre la théorie et la pratique. C'est-à-dire que la théorie s'appuie sur l'expérience pratique et qu'elle oriente en même temps l'activité pratique. Il y a donc une unité inséparable entre les deux. C'est ce qui différencie le marxisme d'un simple activisme social sans théorie, ou d'une théorie disons académique sans activité politique. Dans le marxisme, les deux sont inséparables. Quand il y a des militants politiques qui ne s'intéressent pas à la théorie, ils ne sont pas dans l'esprit du marxisme et quand il y a des théoriciens qui ne se préoccupent pas de la pratique, ils sont en dehors de l'essence du marxisme, même s'ils peuvent se considérer marxistes ou si leurs écrits ont à voir avec Marx »

Dans l'ensemble des entretiens, Le Lieu-Dit apparaissait alors pour les personnes rencontrées comme étant précisément un lieu dans lequel cette activité pouvait pleinement s'exercer et potentiellement trouver satisfaction. D'une part, du fait de la présence des sciences sociales au Lieu-Dit, mais également du fait que ce lieu soit identifié par ces personnes comme étant un lieu de *discussion* et d'*oralité* permettant à ces sciences d'être parlées, discutées, et donc d'avoir la possibilité de chercher en elles des savoirs à partir desquels mener sur le monde une action collective en devenir. Ainsi, les entretiens réalisés auprès des personnes enquêtées me permirent de comprendre en quoi l'hétérogénéité de pratiques, d'instances, d'organisations et de représentations du monde pouvant caractériser ce milieu militant avait finalement une importance toute relative lorsqu'il s'agissait pour elles de ramener ce milieu et cette activité au Lieu-Dit.

« Hossein : Quand je parle de militants politiques vous avez tout hein ! Je veux dire vous avez aussi des gens du quartier, moi je mets toutes les catégories dans militant politique. Oui pour moi militant politique c'est pas nécessairement des gens qui sont encartés, qui militent ... Ce sont des gens qui sont sensibilisés, qui sont politisés, qui sont curieux, et qui s'intéressent aux événements d'ici tout simplement »

« Vanina : *Quand je dis que Le Lieu-Dit est un lieu militant je veux dire par là que Hossein va pas demander aux gens qui viennent dans son bar d'être forcément des activistes et de s'impliquer. Si on le prend pas dans un sens restrictif, c'est un bar militant. C'est un lieu où l'on va discuter de politique, c'est un lieu où par ailleurs si on a envie de faire des choses, Hossein connaît très bien donc il va orienter les gens, c'est un lieu où l'on rencontre des militants et des militantes justement, qui sont à la fois actifs, mais qui ont aussi envie de prendre le temps de discuter. C'est un lieu militant de ce point de vue là* »

En effet, cette mise en relation impliquait pour elles de reconsidérer leur appartenance ou leur proximité vis-à-vis de ce milieu militant en soulignant plus précisément la nature de cette activité à partir de laquelle ce collectif relativement défini que “sous-tend” cette appellation peut se constituer et s’actualiser. Une fois le lieu *franchi*, le fait d’être militant ou de se sentir proche d’un milieu militant n’était pour elles plus associé à une activité concrète plus ou moins engagée au sein d’une organisation spécifique, mais traduisait plus simplement le fait de *s’intéresser* à la politique ou d’aimer *parler et discuter* de politique avec des personnes partageant des idées plus ou moins proches des leurs. Dès lors, si Le Lieu-Dit était pour les personnes enquêtées un lieu ayant une réelle importance pour ce “milieu militant”, c’est précisément parce qu’il était en capacité de rassembler et d’instituer du *commun* entre des individus et des organisations qui habituellement entretiennent des relations oscillant entre rivalité, alliance ou confrontation, des relations se fondant précisément sur cette hétérogénéité de pratiques, d’instances, d’organisations et de représentations du monde qui caractériseraient ce “milieu militant”.

Or, si ce lieu était pour les personnes enquêtées en capacité d’instituer ce *commun* en transcendant cette hétérogénéité, c’est principalement parce que Le Lieu-Dit se proposait d’actualiser cet intérêt pour la politique et ce goût pour la discussion critique à travers ses événements. Ce faisant, le lieu peut alors actualiser ce collectif en lui rappelant cette activité initiale à partir de laquelle ce dernier peut se constituer et se reconnaître comme tel. Mais comme mes observations ont pu le souligner, cette hétérogénéité caractéristique de ce milieu militant gardait néanmoins une signification importante pour ces personnes. Car si Le Lieu-Dit autorise effectivement une discussion entre des individus pouvant avoir des relations conflictuelles, une discussion à partir de laquelle le milieu militant en tant collectif relativement défini peut précisément s’actualiser, cette hétérogénéité de pratiques, de représentations ou d’organisations auxquelles peuvent appartenir ces individus, exprime autant d’éléments sur lesquels s’établissent des désaccords et des disputes à partir desquels

ces personnes peuvent précisément donner du sens à ce milieu, et en même temps, accorder à ce collectif sa relative part d'autonomie par rapport à d'autres.

Pour autant, les entretiens m'ont bel et bien permis de reconsidérer la manière dont ce milieu militant pouvait être saisi à partir d'une unité substantielle observée sur le terrain et ayant une pertinence pour les personnes interrogées. En effet, lorsque ce milieu ou l'appellation même de "militant" étaient ramenés par les enquêtés à leur pratique du Lieu-Dit et à leur activité militante, ces termes ne désignaient plus vraiment des activités concrètes dans lesquelles sont engagées des acteurs au sein d'organisations spécifiques, soient autant d'éléments hétérogènes qui rendent la constitution de leur unicité d'analyse difficile. Ils désignaient au contraire une activité proprement *critique* à laquelle se livre chacune des personnes présentes dans le lieu, et ce quelque soit le degré et les formes de leur engagement.

Par conséquent, cette activité critique - animée par un désir de comprendre le monde afin de pouvoir en retour agir sur celui-ci - est une activité commune dans laquelle se reconnaissait l'ensemble des personnes interrogées, dans leur rapport au Lieu-Dit et plus largement dans leur rapport à ce "milieu militant". Ainsi, j'ai pu constituer cette activité en une unité substantielle pertinente du point de vue de mon terrain, tout en la ramenant à mes problématiques initiales concernant la vulgarisation des sciences sociales. En effet, les personnes enquêtées voyaient dans les formes de présence de ces sciences au Lieu-Dit un ensemble d'éléments motivant cette activité et leur fréquentation du lieu, et donc susceptibles d'assouvir et de satisfaire leur quête de savoirs. Cependant, cette activité critique, en tant qu'unité substantielle à partir de laquelle ce collectif militant peut potentiellement se constituer, nécessitait d'attribuer à ce groupe des contours objectifs et précis pour l'analyse. Or, dans une perspective empirique, ces contours objectifs devaient également être trouvés et définis à partir du terrain et de mes observations.

Pendant mon enquête, ces contours pouvaient selon moi être également saisis à travers cette reconsidération que les personnes enquêtées pouvaient opérer sur leur propre activité et sur leur proximité vis-à-vis de ce milieu militant, notamment lorsqu'il s'agissait pour elles de ramener cette activité et ce "milieu" au Lieu-Dit. En effet, au-delà de considérer l'activité par laquelle se constitue ce collectif comme étant une activité d'ordre avant tout critique et intellectuel, cette mise en relation entre ce lieu, cette activité et ce milieu militant effectuée par les personnes interrogées les

poussaient également à reconsidérer également la manière dont elles pouvaient se définir par rapport à moi. Plus exactement, ces dernières ne se considéraient plus seulement comme étant des membres de telle ou telle organisation, mais plus simplement comme étant des personnes constitutives du *public* du Lieu-Dit, un public qui selon elles avait ceci de « *militant* » que les individus le constituant partageaient entre eux un ensemble hétérogène de pratiques, de représentations et d'instances qui caractérisent ce milieu militant.

A posteriori, je me suis rendu compte que cette redéfinition des enquêtés au sujet de leur propre identité était quelque chose dont j'aurais dû prendre conscience plus immédiatement. En effet, au moment de demander un entretien à ces personnes, ces dernières acceptaient généralement de me l'accorder moins parce qu'elles pouvaient effectivement se reconnaître dans cette appellation large de "milieu militant", mais parce que je leur demandais aussi, et surtout, un entretien en rapport avec leur fréquentation du Lieu-Dit. Pour cause, ce dernier était une réalité que ces personnes et moi pouvions le plus *immédiatement* et le plus *objectivement* partager, étant donné que nous nous trouvions généralement dans ce même lieu au moment de notre discussion préliminaire, voire surtout parce que Hossein le leur demandait. Si j'ai pu tarder à réaliser ce point, c'est à mon sens parce que j'ai pendant un (trop) long moment cherché à objectiver ce milieu militant pour lui-même, afin d'en faire, à l'image des travaux cités précédemment, un univers de pratiques et de sens relativement *autonome* à l'intérieur du monde social.

J'ai ainsi mis du temps à comprendre que cette objectivation n'était d'une part pas rigoureusement réalisable, étant donné le cadre matériel et temporel de ce mémoire, et d'autre part que ce souhait n'était pas non plus en adéquation avec l'empirisme de ma démarche. En réalité, les modalités d'objectivation de ce "milieu" devaient se faire à partir de mon terrain et de mon lieu d'observation, de telle manière que ce milieu ne désigne plus un ensemble complexe de réalités extérieures et indépendantes du Lieu-Dit, mais au contraire un ensemble complexe de réalités pouvant être condensées et interprétées à partir de ce lieu, tout en étant confrontées aux formes de présence des sciences sociales que je pouvais également comprendre à partir de cette même unité d'observation. Dès lors, il ne s'agissait plus de comprendre de manière abstraite et générale comment un "milieu militant" pouvait attribuer ou non une scientificité aux sciences sociales en leur donnant de nouvelles significations, mais plutôt de comprendre comment ce *public militant* du Lieu-Dit - c'est-à-dire un collectif animé par une activité critique commune, pouvant *objectivement* être défini de

par sa fréquentation du lieu, et partageant un ensemble hétérogène de pratiques, de représentations et d'instances - pouvait attribuer une valeur de scientificité aux formes de présence des sciences sociales que les personnes interrogées pouvaient identifier dans le lieu, tout en attribuant à ces formes des significations faisant sens pour ce collectif précis et dans des contextes particuliers que je me devais de restituer.

Il ne s'agissait donc pas de nier ou d'accorder peu d'intérêt aux organisations, aux pratiques ou aux représentations particulières que chacune des personnes interrogées pouvait associer à son activité militante, car cet ensemble de réalités complexes et hétérogènes constituait autant d'éléments exprimant cette activité critique à laquelle ces personnes se livraient et par laquelle elles pouvaient donner du sens à ce collectif, au public militant du Lieu-Dit, ainsi qu'aux réalités vécues en son sein. Il s'agissait plutôt de refuser de partir de ces éléments pour reconstituer un champ ou un espace militant que les moyens et les principes de la démarche empirique ne me permettaient pas de réaliser. Cette compréhension du milieu militant en tant que public du Lieu-Dit, permettait alors de prolonger une piste de réflexion apparue au cours de la constitution de ma deuxième unité d'analyse, à savoir dans quelles mesures ce public particulier peut constituer un public des sciences sociales.

4) Les problèmes théoriques et méthodologiques du public des sciences sociales

Cette conceptualisation progressive, partant de l'appellation large de "milieu militant" et des réalités complexes que ce dernier pouvait désigner, vers un *public militant* du Lieu-Dit animé par une activité critique commune à l'ensemble des personnes qui le constituent, a participé à l'élaboration d'une troisième unité d'analyse me permettant de mieux borner et objectiver mon terrain afin d'y étudier des situations de vulgarisation des sciences sociales. Comme peut l'exprimer ce mouvement de conceptualisation, cette unité repose néanmoins sur l'utilisation d'un terme ayant une forte pertinence pour les acteurs rencontrés : celui de *public*. En réalité, ce changement sémantique exprimait une *relation communicationnelle*¹ particulière qui a pu s'établir entre les enquêtés et moi à un moment précis de l'enquête. En effet, les personnes rencontrées dans le lieu

¹ LE MAREC, J. , « Ignorance ou confiance : le public dans l'enquête, au musée et face à la recherche », In PAILLIARD, I. (dir) *Publiciser la science. Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, PUG, 2005, pp. 75-88

ont accepté de m'accorder un entretien moins parce qu'elles se reconnaissaient effectivement dans cette appellation large de "milieu militant" que parce qu'elles se reconnaissaient toutes unanimement comme étant membres du public du lieu. Cette reconnaissance en tant que public du Lieu-Dit s'établissait sur des critères on ne peut plus objectifs, dans la mesure où toutes fréquentaient effectivement Le Lieu-Dit. Cependant, au-delà de pouvoir objectivement être présentes à certains moments dans ce lieu, ces personnes entretenaient avec lui une relation profondément affective, une relation de confiance, comme pouvait notamment exprimer leur rapport à Hossein.

Dès lors, ces entretiens ont pu en grande partie avoir lieu parce que ces personnes transposaient cette relation de confiance envers Le Lieu-Dit dans la relation qui s'est établie entre elles et moi au moment des entretiens. Le fait de démarrer ces derniers en interrogeant ces personnes sur leur rapport au lieu était d'ailleurs une condition nécessaire au bon déroulement des entretiens, car lorsque ces derniers dérivait progressivement vers des réalités moins immédiates, notamment en rapport avec leur vie personnelle, les personnes enquêtées pouvaient exprimer une méfiance ou des doutes quant à la pertinence de mes questions, et donc moins facilement accepter cette relation de communication particulière qu'est l'entretien qui, en l'occurrence, demeure avant tout une relation de confiance¹. Néanmoins, j'ai tardivement pris conscience des fondements de cette relation.

Cependant, le fait de considérer les personnes rencontrées et observées dans le lieu comme étant davantage des personnes constitutives du public du Lieu-Dit que des personnes s'inscrivant plus largement dans un univers social relativement autonome avait des effets non négligeables sur l'analyse. Or, d'une certaine manière, mon travail d'objectivation du milieu militant cherchait précisément à atteindre ces effets : pouvoir traiter d'un ensemble de réalités complexe par l'intermédiaire d'un concept pertinent du point de vue de mon terrain en lui donnant une unité substantielle dont les contours objectifs seraient précisément définis. Toutefois, en voulant traiter de ces réalités pour le moins complexes à travers le seul concept de public, cette opération m'a également mené à me confronter à des questions qui ne se posaient pas vraiment auparavant. Pour cause, le terme de public avait bel et bien une pertinence pour les personnes interrogées, dans la mesure où toutes se reconnaissaient comme étant des membres du public du Lieu-Dit et pouvaient par ailleurs se sentir légitime à parler sur ce public (quelles sont les personnes qui le constituent, leur portrait

¹ *Ibid.*

sociologique, leur comportement et attitude dans ce lieu ...). Or, cette capacité du public du lieu à pouvoir se décrire et parler sur lui-même annulait en quelque sorte les effets que je cherchais à atteindre à travers ce travail d'objectivation du milieu militant en terme de public du Lieu-Dit. En somme, la parole des enquêtés sur ce public ne remettait pas en cause la définition que j'avais pu donner à ce public. Elle montrait plutôt que les représentations de ce public par les personnes le constituant pouvaient être diverses et interrogeait donc un point central de ma réflexion théorique concernant la vulgarisation des sciences sociales : celui du rôle et de l'activité du public des sciences à l'intérieur des situations de vulgarisation. En effet, ces représentations rapportées par les enquêtés rendaient ce rôle et cette activité pour le moins ambigus.

« Thierry : Les événements organisés au Lieu-Dit, en général le public ne reste pas rigide très longtemps. Enfin c'est vrai que y'a la disposition, y'a le fait que y'a un intervenant qui vienne présenter son truc mais souvent ça s'ouvre très vite. En général y'a beaucoup de gens dans la salle qui en savent autant entre guillemets, que ça soit des militants politiques, des militants syndicaux, ou d'autres chercheurs en sciences sociales qui sont dans le public. La parole est souvent très vite partagée. Moi j'ai jamais vraiment ressenti ce truc où y'a une figure qui s'imposait vraiment, mais des fois ça peut arriver ... C'est bien parfois parce que quand quelqu'un a fait travail remarquable sur un sujet, c'est assez agréable de l'entendre assez longuement. Mais souvent quand même y'a un débat qui s'instaure, qui s'installe, et la personne reste pas sur son piédestal. Ça se répond et j'ai jamais vu quelqu'un prendre les choses de haut. En tout cas je ne me souviens pas avoir vu ça et être comme sur les bancs de la fac [...] Le public après c'est pas n'importe quel public non plus tu vois ? La plupart du temps c'est des gens déjà concernés, et y'a aussi des clients du Lieu-Dit, sans que ça soit péjoratif, qui viennent s'agréger au truc parce qu'ils ont entendu parler de l'événement et ils viennent. Mais y'a aussi beaucoup de gens qui sont soit des collègues en sciences sociales qui viennent répondre à d'autres, soit des militants concernés par la question traitée à ce moment-là. Ce n'est pas un public d'amphi, mais ce n'est pas non plus un public de bistrot lambda. Les gens qui viennent au Lieu-Dit, ils savent qu'ils viennent écouter. Ça partage la parole aussi, y'a des gens dans le public qui ont aussi l'habitude de prise de parole aussi donc bon ... »

« Hossein : C'est vrai que c'est marrant là parce que dans le public de l'autre fois, à l'événement sur Che Guevara, tu retrouvais des gens comme Michael Löwy qui est lui-même une référence d'intellectuels ou de théoriciens. Donc effectivement tu avais dans le public des personnes comme ça, ça arrive parfois, mais c'est pas tout le temps le cas. Là je pense que c'est un peu particulier parce que Louise Michel et ses adhérents, la plupart c'est des penseurs, c'est des intellectuels, c'est un cercle de pensée en fait, c'est pas une structure militante. À la base c'est un cercle de pensée qui a été créé par Daniel Bensaïd, et donc qui regroupe beaucoup de penseurs, beaucoup d'intellectuels et tout ça. Et donc quand ils font une réunion publique, une

partie importante du public c'est les membres de cette association, qui sont la plupart du temps des auteurs, des penseurs, des éditeurs, des intellectuels, ça s'explique par ça. [...] Mais oui en effet au début ce qui est difficile, mais il ne faut pas lâcher l'affaire pour autant, c'est que comme je l'ai dit lors des premiers échanges qu'on a eus, l'idée au départ c'était de sortir le savoir, et l'amener dans le quartier. Mais en fait en soi le but c'est pas ça, le but c'est que les gens du quartier aussi franchissent les barrières et qu'ils participent à tout ça. Et donc ça c'est plus difficile à y arriver; le fait d'attirer les chômeurs, les ouvriers et les retraités du quartier, c'est pas encore totalement gagné »

Cette question du rôle actif ou passif du public des sciences à l'intérieur des situations dans lesquelles ces sciences sont mises en communication est une question constante dans les travaux traitant des phénomènes de présence des sciences en société. Le fait de privilégier une représentation active de ce public au détriment d'une représentation passive a notamment été une des raisons qui menèrent certains chercheurs à abandonner le concept de vulgarisation. C'est ce que semble montrer la thèse de Cyrille Bodin dans laquelle ce dernier s'intéresse à la manière dont l'évolution des dispositifs de communication des sciences, compris à l'intérieur d'un espace public de type habermassien, ont en même temps participé à transformer les représentations de ce public ainsi que leur rôle à l'intérieur de ces mêmes dispositifs¹. À travers le concept de *publicisation*, Cyrille Bodin entend défendre l'idée selon laquelle

« “le ‘public’ n’est pas un donné en soi, en antécédence ou en extériorité aux performances qui le visent : il se ‘publicise’ à travers la ‘publicisation’ d’un problème social ou d’une mesure politique, d’une œuvre théâtrale ou d’un programme télévisuel [...]. Il se ‘publicise’ dans l’arène des multiples conflits sociaux, débats parlementaires et combats judiciaires, disputes philosophiques et controverses scientifiques, guerres de plumes et batailles de mots que suscite un événement. Le ‘public’ est tout entier dans ce procès de ‘publicisation’ ” »²

Pour cet auteur, la vulgarisation désignerait alors un type particulier de dispositif de publicisation des sciences, dans la mesure où il serait

« le premier modèle, traditionnellement ancré au cours de l'institutionnalisation de l'espace public, [...] constitué par les pratiques, les dispositifs et les normes communicationnelles spécifiques à ce que l'on nomme la vulgarisation. Ce modèle voit une pratique

¹ BODIN, C. , *op. cit.*

² *Ibid.* , p.13, citation de CEFAÏ, D. et Dominique PASQUIER (dirs), *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, PUF, 2003, p.14

communicationnelle instaurant un rapport pédagogique informel (c'est-à-dire se réalisant en dehors des institutions classiques de l'enseignement formel) selon une posture magistrale entre acteurs scientifiques et acteurs 'profanes' »¹

Autrement dit, les situations à l'intérieur de ce dispositif de publicisation des sciences veilleraient à reproduire et à un maintenir cette rupture sociale et épistémique soulignée par Baudouin Jurdant au cours de ses travaux, et donc à entretenir un rapport de domination de *ceux qui savent* sur *ceux qui ne savent pas*. À l'image des travaux menés par Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, Cyrille Bodin souligne l'apparition d'un dispositif de publicisation des sciences au début des années 1990 s'opposant au modèle de la vulgarisation, un « modèle dialogique »

« visant, toujours en théorie, à une mise en discussion publique de thématiques et préoccupations portant sur les sujets scientifiques entre une pluralité d'acteurs sociaux, et visant à produire une décision, sinon une concertation, engendrant des effets politiques. Le modèle dialogique repose sur une conception circulaire de la pratique communicationnelle induisant un rapport symétrique entre une pluralité d'acteurs sociaux, qui à son tour se justifie au travers des méthodes et savoirs liés à l'épistémologie constructiviste impliquant un processus de co-construction de sens et de significations »².

Par conséquent, ce modèle dialogique entend accorder un rôle davantage actif au public des sciences dans la mesure où ce dernier se doit précisément de critiquer et de discuter des connaissances produites par les scientifiques, en lui opposant des savoirs et des méthodes qui, certes ne possèdent pas le "label institutionnel" de scientificité, mais participent précisément à la vérification des connaissances scientifiques, et donc à la mise en discussion de leur scientificité. Pour Cyrille Bodin, nos sociétés auraient ainsi assisté à une diversification des dispositifs de publicisation des sciences, et donc à « une diversification des manières dont les publics, cette fois compris en tant qu'acteurs sociaux, se construisent, sont représentés ou mis en scène au travers de tels dispositifs »³. Cependant, le modèle de la vulgarisation semble selon lui rester extrêmement prégnant, dans la mesure où « la diversification des dispositifs de publicisation des sciences semble demeurer entravée par la conception épistémologique que se font les acteurs scientifiques de leurs propres fonctions sociales », et que « les conditions d'une symétrie dialogique entre acteurs

¹ *Ibid.*

² *Ibid.* , pp.13-14

³ *Ibid.* , p.14

scientifiques et acteurs externes ne semblent s'établir que bien difficilement, du fait même que 'la science' se place d'elle-même au dessus d'un dialogue démocratique et ouvert »¹.

Plus qu'un dispositif historique de publicisation des sciences, la vulgarisation désigne alors pour Cyrille Bodin une véritable idéologie qui tend à « participer à la production et à la reproduction d'une éternelle substitution : celle des publics pragmatiquement conçus au travers de leurs actes au profit d'un exclusif 'public profane' unifié et relevant plutôt d'un préjugé généralisant, construit *a priori* »². Par conséquent, les modèles dialogiques de publicisation s'institueraient en opposition à la vulgarisation, afin de réguler les rapports de domination pouvant être prégnants lors de la mise en communication des sciences. Plus précisément, ce modèle dialogique se définirait « au travers d'une volonté de rationalisation de la domination par une confrontation se réalisant dans la rencontre des mondes vécus des différents acteurs sociaux en présence », confrontation dans laquelle cette « notion de monde vécu allie indistinctement en un même concept, formes de savoirs et valeurs sociales, au-delà de la naïve et instrumentale distinction rationaliste, pour les associer les unes et les autres comme des éléments recevables dans le cadre d'une discussion »³.

Sans pour autant m'inscrire dans une approche comprenant les phénomènes de présence des sciences sociales à l'intérieur d'un espace public, ma discussion théorique a néanmoins souligné cette tension présente à l'intérieur des situations de vulgarisation. Elle exprime d'un côté une reconnaissance de la scientificité des sciences s'affirmant à partir d'un rapport de domination exercé par les sciences, leurs institutions, et leurs acteurs, et de l'autre une scientificité se fondant davantage sur une contestation de cette domination à travers une mise en discussion critique des sciences par des publics extérieurs à leurs instances de production. En effet, cette discussion critique est précisément ce par quoi les sciences peuvent procéder à leur vérification à l'intérieur de "mondes vécus" qui ne sont plus strictement ceux des scientifiques, mais ceux d'une portion du monde social dans lequel s'inscrivent ces publics. Cependant, et à l'inverse de la thèse de Cyrille Bodin, la vulgarisation ne se limite pas pour moi à un type spécifique de dispositif de publicisation des sciences cherchant à tout prix à reproduire symboliquement une rupture sociale et épistémique entre savants et non-savants. Elle est d'une part un ensemble de situations dans lesquelles les

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p.15

³ *Ibid.*, p.29

sciences sont présentes à travers des formes différentes de celles de leurs cadres académiques, et d'autre part des situations à l'intérieur desquelles ce qui est en jeu demeure la vérification de leur scientificité qui résulte précisément d'une tension, entre d'un côté l'acceptation d'un rapport de domination exercée par les sciences et leurs institutions, et de l'autre la contestation de ce rapport à travers la discussion critique de ces sciences et des connaissances qu'elles entendent produire. En somme, le modèle de la vulgarisation et le modèle dialogique de publicisation des sciences décrits par Cyrille Bodin seraient communément présents à l'intérieur de ces situations. Par conséquent, la scientificité des sciences ne serait pas figée mais constamment en mouvement car discutée, critiquée ou bien vérifiée.

Ainsi, le public des sciences a bel et bien un rôle important à l'intérieur de ces situations, dans la mesure où les personnes qui le constituent ne se contentent pas de croire naïvement le discours des sciences et de leurs scientifiques. Ces personnes sont au contraire profondément animées par une activité critique et réflexive leur permettant de douter des sciences et de leurs discours afin de mieux procéder à leur vérification. C'est à partir de cette activité que les sciences peuvent se voir attribuer de nouvelles significations, se constituer en savoirs propres aux situations dans lesquelles elles s'énoncent désormais, ainsi que se voir attribuer une scientificité provenant davantage de l'extérieur de leurs instances de production et qui ne repose pas sur la simple force symbolique d'une rupture sociale et épistémique établie entre le corps scientifique et le reste de la société.

Ainsi, cette activité critique dans laquelle s'engageait communément les personnes rencontrées au Lieu-Dit lors des événements, et plus particulièrement lorsqu'elles se disaient avoir un engagement militant, a permis *a minima* de vérifier ce postulat, et c'est d'ailleurs à partir de cette activité en tant qu'unité substantielle que j'ai pu objectiver le milieu militant en un public du Lieu-Dit. Certains entretiens et observations ont par ailleurs pu confirmer que les personnes non-universitaires n'accordaient pas si facilement une confiance dans le discours tenus par ces « chercheurs » ou « intellectuels » présents au Lieu-Dit. Certaines d'entre elles leur opposaient en effet d'autres formes de savoirs ne provenant pas de l'Université, mais de réflexions menées et élaborées au cours de leurs trajectoires militantes, et ce notamment grâce à leurs organisations respectives.

« Vanina : Ce que je trouve intéressant c'est quand c'est une démarche qui consiste à partir de gens qui sont actifs, pas quand c'est un club de discussion, ça, ça m'intéresse peu. Parce que

généralement c'est des discussions qui peuvent très vite planer à dix mille ! Et moi là je ne trouve plus mon compte sur en quoi ça nous est utile pour militer. On peut vite se perdre sur une théorie, par exemple si y'a des débats sur la sémantique. Moi la dernière fois où j'ai participé à une discussion c'était sur la question du fascisme. Ce qui m'intéresse dans la discussion sur "le Front National est-il fasciste ou pas ?", c'est pas un débat sémantique. [...] Moi une des choses qui m'intéresse, par exemple en voulant mener cette discussion-là, c'est d'abord parce que ça a des conséquences au niveau militant. Dans la tradition antifasciste y'avait cette idée que justement quand une organisation était fasciste, bah on essayait de l'empêcher de se développer par tous les moyens nécessaires. C'est dans cette articulation-là que ça m'intéresse d'aller chercher de la théorie, pas juste pour le plaisir d'une étiquette ou de la sémantique.

« A.L : D'accord, donc oui en fait sur la question du fascisme tu fais allusion au livre de Willy Pelletier et de Gérard Mauger. Est-ce que ce livre t'a apporté quelque chose dans ton activité antifasciste ?

Vanina : Willy Pelletier en fait il a une théorie à l'heure actuelle qui consiste à dire que c'est plutôt les ouvriers qui votent Front National et que ce sont plutôt les petit-bourgeois qui sont antifascistes. Et donc nous 'petits-bourgeois' qui sommes antifascistes, on a beau avoir fait des manifestations entre nous en 2002 ou à d'autres occasions, tout ça ça marche pas. On ferait bien mieux de boire des coups avec ceux qui votent Front National, et on découvrirait au bout du troisième verre qu'on a peut-être plus de choses en commun que de choses à se reprocher mutuellement ... Bon, je suis pas du tout d'accord avec ça, je pense que d'abord, les gens qui votent FN c'est pas du tout pour des questions sociales. Je pense que les gens qui continuent encore à être préoccupés par l'emploi, par le salaire, continuent encore de voter à gauche, et les gens qui ont basculé dans le vote Front National ils sont tombés dans l'idée de préférence nationale et c'est pas une mince affaire en terme de grille d'analyse. Les gens qui votent FN au bout de deux minutes ils vont t'expliquer que c'est les musulmans ou les migrants le problème voilà ... Et je pense que Willy Pelletier sous-estime complètement ce truc-là. La deuxième chose c'est qu'en terme de stratégie, je pense pas que c'est en banalisant ce vote, de dire "Allons boire des coups ensemble c'est pas grave si tu votes FN" qu'on arrivera à casser le pouvoir d'attraction du Front National aujourd'hui ...

A.L : D'accord, et je suppose qu'il y a eu une discussion autour de ça ?

Vanina : Ah bah alors non seulement une discussion mais nous il nous a reproché justement d'être un collectif antifasciste, de continuer à vouloir faire des manifestations, et qu'on était dans l'erreur quoi ! Que voilà, lui aussi il avait fait ça dans son temps mais qu'il était passé à autre chose et qu'on faisait n'importe quoi en fait ... Donc oui disons qu'il y a eu un vrai débat stratégique. Mais ça repose sur une analyse encore une fois, et c'est ça qui est intéressant ! C'est de se dire que typiquement, face à quelqu'un comme Willy qui a quand même un peu bossé la question, il faut aussi des analyses ! Je pense que dans un collectif de toute façon on

peut pas simplement se limiter à cette idée qu'on va agir. Et ça soulève des discussions : pourquoi on agit, comment on agit, quelles analyses on fait des phénomènes que l'on prétend combattre ... »

Or, pendant cette enquête, cette conception active du public des sciences a pu aller à l'encontre d'un ensemble de représentations tenues par certains acteurs interrogés, plus intégrés académiquement que les autres, et qui attribuaient à ce public du Lieu-Dit un rôle davantage passif, proche de l'idée d'un récepteur vers lequel il s'agirait de "diffuser" les connaissances et les savoirs des sciences sociales. Ces représentations pouvaient d'ailleurs aller en adéquation avec un certain nombre d'événements que j'ai pu observer. En effet, la plupart des événements présentaient une répartition assez inégale dans les prises de parole des personnes présentes, dans la mesure où les intervenants pouvaient parler un long moment afin de dire ce qu'ils avaient à dire avant que leur parole soit livrée à débat auprès du public de la salle. Or, ce temps de parole, qui pouvait également être le temps de la contradiction de la parole des intervenants, était beaucoup plus court que celui dont avait bénéficié ces derniers et, dans certains cas, peu de personnes osaient prendre la parole. À travers ces observations, j'ai pu interpréter ces situations comme étant représentatives d'une relation de communication reposant sur un rapport de domination et reproduisant cette idée de rupture sur laquelle peut reposer la scientificité des sciences de manière générale : un groupe déterminé de personnes est autorisé à parler tandis qu'un autre se voit quant à lui réduit à écouter, et parfois même, à se taire.

« A.L : Ça vous arrive de prendre la parole lors de certains événements ?

Clotilde : Rarement, en fait même pas du tout ! Au Monde Diplomatique pas du tout, parce que je sens que j'ai des intervenants qui sont autrement plus trapus que ce que je peux avancer, donc disons que j'en éprouve pas le besoin en fait ... Non je ne prends pas la parole au Monde Diplomatique. Parce que c'est vraiment pas ma formation, je ne suis pas chercheur en sciences politiques, alors que je m'y intéresse pourtant à la politique ... C'est ça, j'ai pas envie ou alors je vois pas ce que j'amènerais, sauf exception mais je ne vois pas ce que j'amènerais ... [...] On est un petit groupe, un petit noyau qui est relativement actif. Ça échappe un peu aux gens qui viennent pour retrouver leur centre d'intérêt favori, mais les gens qui sont présents sont des personnes politisées, et donc il faut avoir un petit peu de connaissances au départ, sinon ça vous paraît vite abstrait »

Si certaines représentations du public peuvent aller à l'encontre de ce postulat accordant un rôle actif aux publics des sciences, ce décalage entre ces deux acceptions du public pendant mon enquête exprime en réalité tous les effets engendrés par cette condensation de la complexité des réalités opérée par le concept de public : celui de dissimuler les différences d'intégration académique des acteurs observés. C'est notamment ce qu'a pu relever Joëlle Le Marec tout au long de sa carrière, en démontrant que le concept de public, dans le rapport que ce dernier entretient avec les réalités qu'il entend désigner, demeure habité par une tension qui, pour l'enquêteur, engendre sur son activité d'enquête des effets pour le moins ambivalents. Pour elle, le public désigne avant tout l'actualisation d'un collectif humain par une instance autorisée de telle sorte que ce collectif ne pré-existe pas à cette actualisation¹. Dans le cadre de ses recherches, cette instance désigne aussi bien un espace *physique* qui peut actualiser ce collectif du simple fait que les personnes le constituant ont préalablement *franchi* la frontière de cet espace pour entrer dans celui-ci, et l'instance de recherche (ou plus simplement le chercheur) qui, afin d'étudier ce collectif, « surajoute à tous les statuts explicitement assumés et à toutes les déterminations sociologiques externes d'un individu, le statut provisoire de membre du public »². Dès lors, ce public constitué par cette instance autorisée « ne peut évidemment pas être une instance décidant de sa propre définition dans la mesure où il n'existe pas en tant que collectif social préexistant à sa constitution »³. Paradoxalement, la constitution de ce collectif par une instance qui lui est extérieure reste ce par quoi les individus composant ce collectif peuvent eux-mêmes se vivre et se reconnaître comme public de cette instance, ou plus précisément, accepter d'« être totalement engagé dans le fait de n'être que public pendant un temps donné dans un lieu donné »⁴.

Dans le cadre de mon enquête, ce phénomène de *mise en public* s'est amplement vérifié dans la capacité du Lieu-Dit à pouvoir constituer un collectif qui, en retour, peut se reconnaître comme tel, alors que sa qualité de public ne provient pas de sa propre initiative mais se construit dans son rapport au lieu. Or, bien que l'ensemble des personnes interrogées pouvaient toutes se reconnaître en tant que public du Lieu-Dit, celles-ci entretenaient néanmoins des rapports très différents avec lui et pouvaient même se voir accorder des rôles spécifiques à l'occasion de ces événements :

¹ LE MAREC, J. , « Le public : définitions et représentations », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°46, 2001, pp. 50-55

² *Ibid.* , p.50

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

parler et/ou écouter. Dès lors, cette compréhension du public du lieu ne pouvait plus aborder ce dernier comme une somme indifférenciée d'individus ayant pour commune qualité de simplement fréquenter le lieu, mais au contraire, de s'intéresser à la complexité des relations qui pouvaient s'établir entre eux. Cette complexité englobe à la fois l'activité critique dans laquelle ces derniers s'engagent en entrant dans le lieu, ainsi que leurs différences d'appartenance organisationnelle et/ou d'intégration académique.

Mes observations et ces représentations particulières du public du lieu ont par ailleurs permis de souligner un aspect des situations de vulgarisation que Baudouin Jurdant semble délaissé en proposant une interprétation de la vulgarisation des sciences comme étant avant tout un processus de *mise en oralité*. Si cette mise en oralité peut effectivement être ce par quoi les sciences atteignent une dimension sociale qu'elles n'avaient pas lors de leur état d'écritures spécialisées régies par des logiques communautaires, cet auteur ne pense pas suffisamment les conditions et les situations concrètes de cette mise en oralité. Or, il ne suffit pas à ces sciences d'être simplement oralisées pour pouvoir effectivement être parlées, discutées et critiquées indépendamment de l'appartenance et de l'intégration académique des personnes qui les parlent. Tout comme l'écriture, l'oralité et la possibilité de parler et de prendre la parole dans des contextes et des situations spécifiques s'inscrivent dans des rapports de domination que ces contextes et situations peuvent participer à reproduire et qui, par conséquent, constituent autant de freins à cet idéal de socialisation des sciences dans l'ensemble du corps social¹. Or, c'est précisément ce que les situations observées dans le lieu, ainsi que ces représentations particulières du public du Lieu-Dit rapportées par certaines des personnes enquêtées, permettaient de souligner.

« Vanina : C'est sûr qu'il faut avoir un peu de confiance pour prendre la parole, ça c'est clair ... Alors déjà on peut se dire qu'il y a des gens qui ont un peu confiance, mais est-ce qu'ils se sentent suffisamment en confiance par exemple pour répondre à la personne juste avant eux, de se sentir légitime aussi pour donner un point de vue sans attendre que ça soit l'orateur du débat ou l'oratrice qui le demande ? [...] J'ai pas assez bossé la question donc ça va apparaître très pompeux, mais pour moi c'est des trucs à aller rechercher d'un point de vue théorique sur le principe de l'égalité des intelligences de Rancière, et l'éducation du maître ignorant. Y'a quelque chose de cet ordre là qui se joue. C'est pas de nier qu'il y a des gens qui ont des choses à dire c'est vraiment de dire que ces personnes qui ont des choses à dire, arrivent à susciter ce principe de l'égalité des intelligences. Par exemple pour moi ça implique aussi pour les

¹ BOURDIEU, P. , *Ce que parler veut dire. L'Économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982

orateurs de s'effacer un peu, ça veut dire qu'ils ne reprennent pas la parole en permanence, mais incitent le public à le faire. Ça veut pas dire que ça marche, mais ils peuvent inciter la salle ... Tu vois quand quelqu'un leur pose des questions, ils peuvent dire "peut-être que quelqu'un d'autre a un point de vue sur cette question ?". Y'a des petits trucs comme ça, mais encore une fois ça résout pas tout magiquement. Il faut favoriser en permanence cet état d'esprit-là, ne pas mettre les gens en situation de spectateur, de consommateur, ou de quelqu'un qui écoute et qui s'en va, mais plutôt contribuer à construire des espaces où les gens se sentent en confiance et légitimes pour donner un point de vue »

« Thierry : La première fois que j'ai rencontré un 'intellectuel' comme on dit, c'était Bourdieu ! Bon on peut pas dire que j'ai eu une relation particulière avec Bourdieu, mais en 95 il était dans les AG, il était animateur dans les grandes grèves et dans les réunions à côté de la Gare de Lyon. Là on était autour de la même table quoi ... On était syndicaliste, pas très confirmé, et on se retrouvait avec Bourdieu autour de la table qui avait le même droit à la parole que moi ! On était tous autour de la même table, à lever la main pour prendre la parole, et ce qu'on disait était écouté au même titre que ce qu'il pouvait dire. Alors évidemment Bourdieu avait une autre image, mais c'était super riche ... C'était intéressant et jamais il a été dans le "Je suis Pierre Bourdieu, sociologue et je vais vous apprendre blablabla", ce genre de truc. On était autour de la table et on essayait de voir ce que le mouvement pouvait devenir, de le faire avancer, et lui il apportait son savoir de sociologue, mais qui a le même poids que le cheminot d'à côté qui lutte dans la grève et voilà. Mais pas avec des mots compliqués en plus, je dis pas qu'il rabaisait son truc mais voilà, on parlait le même langage quoi, on se comprenait, il y avait pas de barrière, on était pas là à se dire "Mais qu'est-ce qu'il dit ? je comprends rien !". C'est à la fois riche, et c'est valorisant pour plein de gens, pour plein de travailleurs lambdas ou de travailleuses lambdas qui se retrouvent écoutés par quelqu'un comme Bourdieu ou par quelqu'un d'autre, c'est une sacrée valorisation de sa parole quoi. [...] Moi j'aurais pu croire que Bourdieu étant là on aurait dû le laisser parler, parce qu'avec la plupart des camarades autour de la table, on était des militants syndicaux, à différents niveaux, mais aussi différents salariés, des cheminots etc. ... Mais on aurait pu croire que des cheminots allaient dire "Ah y'a Bourdieu, je vais avoir l'air d'un con si j'ouvre ma bouche ...". Et bah pas du tout ! Et je suppose que lui aussi savait faire ça aussi, s'effacer un peu, enfin être en position d'écoute et pas être en position de sachant ... Très vite on pouvait pas dire qui était Bourdieu, ou qui était cheminot, enfin les yeux fermés on avait le même droit à la parole quoi, donc c'est pour ça que c'est super intéressant quand on a des gens comme ça. Parce que en même temps on peut pas nier qu'il apportait un savoir, une analyse des choses, une expérience et donc c'est super important pour ça ...»

L'ensemble de ces remarques m'a donc mené à considérer davantage les problèmes théoriques et méthodologiques que la constitution de cette troisième unité d'analyse à travers le concept de public a pu faire émerger au cours de l'enquête. Dans un premier temps, cette unité a eu initialement pour souhait de traiter d'une complexité de réalités décrites par les enquêtés à travers cette appellation de "milieu militant". Pour ce faire, elle s'est efforcée à résoudre empiriquement les problèmes que cette complexité a posé à l'analyse en faisant émerger depuis le terrain un concept susceptible de les appréhender objectivement tout en s'appuyant sur cette unité substantielle qui décrit l'activité critique et intellectuelle dans laquelle s'engage les enquêtés. Au-delà d'être un simple outil conçu pour résoudre les difficultés rencontrées par le chercheur dans son analyse, le concept de public, dans les fondements empiriques qui l'ont fait émerger, a également renvoyé à un rapport social que les enquêtés et moi avons pu vivre communément au cours de cette enquête. Il exprime en effet une manière particulière à travers laquelle ces derniers peuvent s'identifier et se reconnaître en tant que collectif, étant données leur fréquentation du Lieu-Dit et la relation de confiance qu'elles peuvent entretenir envers ce lieu et Hossein. C'est donc en partant de cette relation particulière que les entretiens menés avec les enquêtés ont pu être réalisés comme tels, dans la mesure où la relation communicationnelle de l'entretien s'appuyait et reproduisait cette relation de confiance avec le lieu.

Néanmoins, aussi empiriquement fondée et aussi utile pour l'analyse que peut être ce concept de public, ce dernier ne peut pas complètement faire abstraction de la complexité des réalités qu'il tente tant bien que mal de décrire et objectiver. Bien qu'il puisse donner l'impression de pouvoir traiter d'un collectif homogène qui se constitue à travers son rapport et sa fréquentation du lieu, les personnes constituant ce collectif ne sont quant à elles en rien homogènes et s'inscrivent toutes dans des réalités et des logiques sociales plus ou moins étrangères à ce lieu, soient autant de déterminations sociologiques qui caractérisent et singularisent chacune de ces personnes. Ceci va donc à l'encontre du souci d'unicité à partir duquel le concept de public a émergé pendant cette enquête. Or, c'est bien cette complexité qu'ont fait resurgir mes observations et les représentations des enquêtés, posant alors problème à cette question essentielle du rôle et de l'activité du public des sciences dans les situations de vulgarisation. D'une certaine manière, les propriétés sociales des personnes observées peuvent déterminer leur capacité à se voir attribuer des rôles spécifiques lors des événements organisés au Lieu-Dit, selon que ces dernières soient autorisées à parler ou à écouter. Ces propriétés sont donc constitutives des modalités par lesquelles les sciences sociales,

dans la mesure où elles sont présentes au cours de ces événements, se voient attribuer ou non les savoirs dont elles ont besoin afin d'assurer la reconnaissance de leur scientificité.

Or, malgré la complexité des relations pouvant exister entre les personnes constitutives du public du Lieu-Dit, la capacité de ces dernières à s'identifier et se reconnaître comme étant membre du public semble résister aux rapports de domination présents dans ce lieu, comme si finalement, ces rapports ne posaient pas nécessairement problème, bien que ces personnes en soient pourtant conscientes. Au contraire, ces rapports semblent essentiels et nécessaires au bon déroulement des événements organisés au Lieu-Dit, dans la mesure où ces événements impliquent que certaines personnes soient autorisées à parler tandis que d'autres se voient attribuer un rôle d'écoute. Dès lors, la manière d'aborder ce public et son rapport aux sciences sociales présentes dans ce lieu ne devrait plus se faire à partir des conditions de saisi objectives de ce public, à savoir le simple fait qu'une somme d'individus franchissent objectivement Le Lieu-Dit pouvant ainsi mener ces derniers à s'identifier et à se constituer comme public du lieu. Elle se ferait plutôt en comprenant ce collectif à partir de cette activité qui l'anime et motive sa fréquentation du lieu : une activité critique en quête de savoirs qui, pour accéder et construire ces savoirs, incite les individus à successivement alterner leurs attitudes entre l'acceptation d'un rapport de domination et une attitude critique consistant à mettre la légitimité de ce rapport en cause.

Au sein de ce collectif, cette activité se verrait donc organisée en attribuant des rôles spécifiques à chacun des acteurs participant à cette enquête, des rôles pouvant aussi bien recouper les niveaux d'intégration académique des personnes en présence que leurs appartenances à des organisations militantes spécifiques à partir desquelles ces dernières ont su construire leurs propres savoirs. Ainsi, une grande partie des entretiens laissait deviner l'existence d'organisations spécialisées dans la production de ces savoirs (associations, syndicats, partis ...). Par ailleurs, certains enquêtés comme Laurent étaient perçus par les autres comme étant des personnes expertes dans un domaine de compétences en particulier : le droit. Ainsi, les rapports avec ces personnes pouvaient être régis autour d'une rupture ne recoupant la rupture scientifiques/non-scientifiques, mais une rupture davantage de l'ordre savant/non-savant. À l'image des scientifiques, elles étaient en capacité de voir et de comprendre des choses peu visibles ou peu compréhensibles pour les autres enquêtés : elles apportaient un regard *autre* sur des situations jugées problématiques et étaient considérées comme légitimes pour fournir des savoirs permettant de résoudre ces dernières.

« Virginie : *Quand t'es permanent, t'as des heures de délégation et du coup tu peux y passer une journée complète. T'as le temps de lire, t'as le temps de chercher, t'as le temps d'accompagner les gens sur le terrain ... Tu cherches et du coup t'es confronté au truc. Après y'a toutes les commissions de travail dans Solidaires qui permettent d'accumuler des choses via les formations. Donc y'a une commission à ASSO sur les conditions de travail, mais y'a aussi une commission nationale juridique, une commission sur les femmes, sur l'international, l'environnement, qui permettent de s'intéresser à des sujets, d'écouter, d'avoir les comptes rendu etc. . Voilà, tu te formes comme ça. Après, aller sur le terrain c'est comme ça que t'apprends le plus ! Quand j'ai commencé à faire les permanences, on commençait à s'organiser, à chercher des solutions ... Mais t'as quelqu'un en face de toi qui attend et qui pense que tu as la réponse et moi des fois j'ai aucune idée de ce dont il me parle, j'en ai jamais entendu parler ... Donc t'es obligée de chercher ! »*

Comme le souligne Joëlle Le Marec à partir des travaux de Thomas Eugene Crow¹, « le public ne se réduit [donc] pas à l'ensemble de ceux qui viennent dans un lieu ([...]l'audience), 'il est un acteur, caractérisé par une activité critique, par l'exercice d'un jugement »². Par conséquent, l'accès à cette force agissante par laquelle ce public se constitue ne peut être réalisé qu'à partir du moment où le chercheur choisit d'abandonner cette représentation du public en terme d'audience, et décide d'effectuer une compréhension de ce public depuis l'intérieur, en s'intéressant plus spécifiquement à cette activité qui l'anime et le constitue en tant que public.

Or c'est précisément ce que mon enquête a saisi au cours de la construction de cette troisième unité d'analyse portant sur une compréhension et une objectivation du milieu militant. Au-delà de partager un ensemble de pratiques, de représentations, voire d'organisations en commun, les personnes interrogées au Lieu-Dit semblent avant tout animées par cette volonté de comprendre le monde pour en retour agir collectivement sur celui-ci. Cette activité intellectuelle et critique en quête de savoirs est donc davantage ce par quoi le public du Lieu-Dit, en tant que *public militant*, peut se constituer comme tel, bien que l'intermédiaire du lieu soit nécessaire pour actualiser ce collectif. Ceci donne alors au chercheur les conditions objectives de sa saisie. La présence des sciences sociales au Lieu-Dit, à travers des formes certes différentes de celles qui caractérisent leur cadre académique, peuvent ainsi motiver la fréquentation du lieu par les personnes composant ce

¹ CROW, T-E. , *Painters and Public Life in Eighteenth-Century*, Yale University Press, 1985 [1972]

² LE MAREC, J. , « Le visiteur en représentations : l'enjeux des évaluation préalables en muséologie », Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, 1996, p.51

collectif, dans la mesure où ces sciences sont susceptibles de fournir les savoirs dont cette activité intellectuelle a besoin. Toutefois, les situations de mise en discussion des sciences sociales au Lieu-Dit ont pu montrer que les différentes personnes composant le public du lieu sont moins d'être passives face aux acteurs qui incarnent ces sciences au Lieu-Dit. L'élaboration dialogique du savoir de ces sciences relève d'un processus complexe se fondant sur l'acceptation et la contestation simultanées d'un rapport de domination exercé par ces « universitaires », « intellectuels » ou « penseurs », et ce malgré le souhait parfois manifeste exprimé par ces derniers de vouloir éviter ce rapport. Par conséquent, mon enquête se devait de trouver un moyen conceptuel pour comprendre et objectiver la manière par laquelle un collectif d'individus donné peut se constituer à partir d'une activité critique et intellectuelle en quête de savoirs qui tout, en nécessitant le recours à un intermédiaire lui permettant de s'actualiser en tant que tel, attribue des rôles différenciés aux individus qui le composent.

C'est pour cette raison que ma recherche m'a mené à mobiliser le concept d'*enquête* tel que théorisé par la philosophie pragmatiste américaine, et quelque peu repris dans une perspective de recherche en sciences sociales par cette hétérogénéité d'approches que désigne la sociologie pragmatique française. De manière générale, ce concept entend en effet décrire une expérience collective durant laquelle des acteurs, faisant face à une situation problématique, s'organisent pour trouver les éléments pouvant être la cause de cette situation, ainsi que les moyens permettant d'agir sur cette situation dans la perspective de sa résolution¹. Par conséquent, cette activité d'enquête demeure « largement subordonnée à des fins pratiques »². Si ce concept peut être pertinent pour qualifier cette activité critique que décrit le militantisme ainsi que la manière dont cette activité s'organise à travers différentes organisations auxquelles pouvaient appartenir les différentes personnes interrogées (partis, syndicats, associations et institutions académiques), ce dernier peut également permettre de comprendre et d'objectiver d'une autre manière les situations de vulgarisation saisies empiriquement sur le terrain, tout en les réinscrivant dans cette perspective de compréhension pragmatiste et matérialiste de ces situations que le prolongement du modèle théorique de Baudouin Jurdant m'a permis d'esquisser précédemment : ces situations résultent d'une activité d'enquête socialement organisée se déroulant à l'intérieur d'un cadre social et matériel précis, celui de l'*enquête militante*.

¹ ZASK, J. , *Introduction à John Dewey*, La Découverte, 2015

² QUÉRÉ, L. , « Pour un calme examen des faits de société », In. LAHIRE, B. (dir.), *À quoi sert la sociologie ?* , La Découverte, 2004 [2002], pp.79-94, p.83

À présent, je souhaiterais donc procéder à la présentation des conditions d'application et de vérification de ce concept d'*enquête* au cours de mon travail. Au-delà de concevoir à nouveaux frais mon cadre théorique initiale, cette confrontation du concept d'*enquête* à mon terrain m'a permis de trouver des moyens pour répondre à des questions soulevées tout au long de ma phase de construction du Lieu-Dit en terrain, mais auxquelles les unités d'analyse précédentes ne permettaient pas de répondre à elles seules. À travers ce concept d'enquête, il s'agira plus particulièrement de comprendre en quoi le public du Lieu-Dit, en tant que *public militant*, peut constituer un public particulier des sciences sociales.

CHAPITRE 4

Les situations de vulgarisation des sciences sociales prises dans l'enquête militante

Afin d'être le plus rigoureux possible dans cette présentation des conditions d'application du concept d'*enquête* à mon terrain, je souhaiterais tout d'abord revenir sur le contexte d'émergence originel de ce concept au sein du pragmatisme philosophique américain. S'il fut certes dans un premier temps formulé par Charles Sanders Peirce, le concept d'*enquête* connut un tout autre cadre d'utilisation sous la plume de John Dewey. Ce dernier entendait en effet davantage réfléchir aux conditions de réalisation concrète de l'*enquête* au sein d'une société donnée. Cela l'a alors amené à désenclaver ce concept d'une critique des épistémologies rationalistes, initialement entreprise par Charles Sanders Peirce, pour inscrire l'*enquête* à l'intérieur d'une philosophie sociale et politique. Néanmoins, l'idée d'enquête implique toujours une conception particulière de la connaissance et des savoirs héritée de son auteur originel. À mon sens, il était donc nécessaire de revenir dans un premier temps à la conception initiale de Charles Sanders Peirce, dans la mesure où elle reste constitutive de la manière dont les savoirs de l'*enquête* et des situations de vulgarisation qui en résultent doivent être interprétés. Par la suite, il s'agit d'explicitier la manière dont le militantisme et l'activité scientifique peuvent décrire des formes et des organisations particulières de l'*enquête* qui donnent lieu à ces situations de vulgarisation des sciences sociales au Lieu-Dit. En effet, ce sont avant tout des situations dans lesquelles il s'agit de constituer ces sciences en savoirs.

1) L'enquête chez Charles Sanders Peirce : un réexamen pratique de la connaissance et de la vérité

Comme indiqué, le concept d'*enquête* (*inquiry* en anglais) fut initialement formulé par Charles Sanders Peirce dans son article intitulé « Comment se fixe la croyance », bien qu'il ait pu faire l'objet de différentes traductions en français, notamment par un autre terme lui étant plus ou moins équivalent : celui de *recherche*¹. Dans cet article, cet auteur entendait procéder à une critique

¹ PEIRCE, C.S. , « Comment se fixe la croyance », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, T.VI, 1878 [1876], pp.553-569

radicale d'une « conception classique de la raison »¹ et de la rationalité associée à Descartes. En effet, la pensée de Charles Sanders Peirce « s'inspire clairement d'un expérimentalisme d'inspiration scientifique qui l'apparente plus à une méthode qu'à une doctrine »². C'est donc sur ce point que le pragmatisme se distingue d'autres courants philosophiques car ces derniers resteraient « indifférents aux effets de nos théories ou de nos concepts »³. Chez cet auteur, le concept d'enquête est alors « le point de départ d'une reconvention de la rationalité vers une théorie de l'action et [...] d'une philosophie de l'invention et de la créativité » qui lui permet de se démarquer « d'une conception statique de la raison » en privilégiant « les processus et les démarches à l'œuvre dans la constitution des connaissances » où « le rôle qu'y joue le doute est indissociable d'un arrière-plan de croyances préalables, définies comme ce qui articule l'enquête à des conditions qui sont également celles de nos croyances, elles-mêmes conçues comme “habitudes d'action” »⁴.

En logicien, Charles Sanders Peirce affirme en effet que « l'homme est, somme toute, un être logique ; mais il ne l'est pas complètement » dans la mesure où nous serions « pour la plupart portés à la confiance et à l'espoir, plus que la logique ne nous y autoriserait » et que par ailleurs, nous serions « faits de telle sorte que, en l'absence de tout fait sur lequel nous appuyer, nous sommes heureux et satisfaits de nous-mêmes ; en sorte que l'expérience a pour effet de contredire sans cesse nos espérances et nos aspirations »⁵. Mais pour autant, « l'application de ce correctif durant toute une vie ne déracine pas ordinairement cette disposition à la confiance »⁶. Ainsi, ce qui nous détermine selon lui « à tirer de prémisses données une conséquence plutôt qu'une autre est une certaine habitude d'esprit, soit constitutionnelle, soit acquise », où cette habitude « est bonne ou ne l'est pas, suivant qu'elle porte ou non à tirer des conclusions vraies de prémisses vraies »⁷. Dès lors, « une inférence est considérée comme bonne ou mauvaise, non point d'après la vérité ou la fausseté de ses conclusions dans un cas spécial, mais suivant que l'habitude d'esprit qui la détermine est ou

¹ COMETTI, *op. cit.* , p.19

² *Ibid.* , p.18

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* , pp.18-19

⁵ PEIRCE, C.S. , *op. cit.* , p.556

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

non de nature à donner en général des conclusions vraies »¹. Par conséquent, « l'habitude particulière d'esprit qui conduit à telle ou telle inférence peut se formuler en une proposition dont la vérité dépend de la validité des inférences déterminées par cette habitude d'esprit »². Or ces habitudes sont souvent déstabilisées par l'expérience, ce qui peut parfois mener un individu à une situation similaire à celle d'« un navire en pleine mer et à bord duquel personne ne connaît les règles de la navigation »³, et donc de passer d'un état de *croyance* à un état de *doute*. Ce qui intéresse alors plus précisément cet auteur est de comprendre les règles de passage d'un état de croyance à un état de doute.

Selon lui, la différence entre le doute et la croyance ne réside pas dans la « différence entre faire une question et prononcer un jugement » mais davantage dans une « différence pratique »⁴. Selon lui, « nos croyances guident nos désirs et règlent nos actes » de sorte que d'une certaine manière, « le sentiment de croyance est une indication plus ou moins sûre qu'il s'est enraciné en nous une habitude d'esprit qui déterminera nos actions »⁵, ce qui en fait donc une *habitude d'action* à proprement parler. À l'inverse, « le doute n'a jamais un tel effet » car il est un « état de malaise et de mécontentement dont on s'efforce de sortir pour atteindre l'état de croyance »⁶, c'est-à-dire un « état de calme et de satisfaction qu'on ne veut pas abandonner ni changer pour adopter une autre croyance », car « au contraire, on s'attache avec ténacité non seulement à croire, mais à croire précisément ce qu'on croit »⁷. Selon lui, le doute et la croyance produisent en nous des effets positifs quoique différents : « la croyance ne nous fait pas agir de suite, mais produit en nous des dispositions telles que nous agissons d'une certaine façon lorsque l'occasion se présentera », tandis que le doute « nous excite à agir jusqu'à ce qu'il ait été détruit », telle « l'irritation d'un nerf et l'action réflexe qui en est le résultat »⁸. Dès lors, cette irritation produite par le doute « nous pousse

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p.557

⁴ *Ibid.*, p.558

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p.559

⁸ *Ibid.*

à faire des efforts pour atteindre l'état de croyance », c'est-à-dire à nous livrer à une activité de « *recherche* »¹, ou traduit autrement, une activité d'*enquête*.

Par conséquent, l'*enquête* « commence avec le doute et finit avec »² sa cessation, dans la mesure où pour Charles Sanders Peirce « la pensée en activité ne poursuit d'autre but que le repos de la pensée »³ de telle sorte que « produire la croyance est donc la seule fonction de la pensée »⁴. Pour lui, la croyance est donc constitutive de l'activité intellectuelle et serait assimilable à une « *demi-cadence* qui clôt une phrase musicale dans la symphonie de notre vie intellectuelle »⁵. Ainsi, la croyance est toujours située par rapport à un contexte d'action : « elle est quelque chose dont nous avons connaissance ; puis elle apaise l'irritation causée par le doute ; enfin elle implique l'établissement dans notre esprit d'une règle de conduite, ou, pour parler plus brièvement, d'une habitude »⁶. Pour lui, la croyance a donc tout d'abord un effet d'apaisement sur l'esprit dans la mesure où « elle apaise l'irritation du doute qui incite à l'action, elle détend l'esprit qui se repose pour un moment lorsqu'il a atteint la croyance »⁷. Cependant, « la croyance étant une règle d'action, dont l'application implique un nouveau doute et une réflexion nouvelle, en même temps qu'elle est un point de repos, elle est aussi un nouveau point de départ »⁸. Dès lors, si la croyance peut désigner pour Peirce « la pensée au repos », elle est aussi le résultat d'une action qui en dispose à une autre, et en quelque sorte, prépare une activité de pensée en devenir de telle sorte que « la croyance n'est qu'un moment d'arrêt dans notre activité intellectuelle, un effet produit sur notre être par la pensée et qui influe sur la pensée future »⁹.

En reconsidérant la croyance par rapport à l'action, Peirce affirme ainsi que « la marque essentielle de la croyance est l'établissement d'une habitude » et que « les différentes espèces de croyance se

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ PEIRCE, C.S. , « Comment rendre nos idées claires », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, T.VII, 1879 [1877], pp.39-57, p.45

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

distinguent par les divers modes d'action qu'elles produisent »¹. Dès lors, les croyances ne se différencient pas « si elles mettent fin au même doute en créant la même règle d'action », dans la mesure où « de simples différences dans la façon de les percevoir ne suffisent pas pour en faire des croyances différentes, pas plus que jouer un air avec différentes clefs n'est jouer des airs différents », de telle sorte que les croyances ne diffèrent pas « par la façon dont elles sont exprimées »². En ce faisant, Charles Sanders Peirce propose une approche anthropologique singulière de l'activité intellectuelle à laquelle se livre chaque être humain dans sa vie quotidienne, en soulignant la dimension à la fois sociale et pratique de cette dernière. La dimension sociale de cette activité se situerait en effet dans les « habitudes [qu'] elle produit, car le sens d'une chose consiste simplement dans les habitudes qu'elle implique », et par conséquent « le caractère d'une habitude dépend de la façon dont elle peut nous faire agir non pas seulement dans telle circonstance probable, mais dans toute circonstance possible, si improbable qu'elle puisse être. Ce qu'est une habitude dépend de ces deux points : quand et comment elle fait agir »³.

Dès lors, la question de savoir si cette croyance est vraie ou fausse n'est pour lui pas conséquente, car « sitôt qu'on atteint une ferme croyance, qu'elle soit vraie ou fausse, on est entièrement satisfait »⁴. En somme nous cherchons avant tout selon lui « une croyance que nous pensons vraie. Mais nous pensons que chacune de nos croyances est vraie, et le dire est réellement une pure tautologie »⁵. Par conséquent, si l'*enquête a in fine* pour but de fixer une croyance, cela marque une différence radicale avec l'idée que pouvait s'en faire certains philosophes, et notamment Descartes. Pour Charles Sanders Peirce, la recherche ne consiste pas à « formuler une question ou de la coucher par écrit », ni de tout remettre en question en s'isolant seul chez soi, car d'une part pour lui, « le seul fait de donner à une proposition la forme interrogative n'excite pas l'esprit à la lutte pour la croyance »⁶, et d'autre part, « il est clair que rien hors de la sphère de nos connaissances ne peut être l'objet de nos investigations, car ce que n'atteint pas notre esprit ne peut être un motif d'effort

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p.47

⁴ PEIRCE, C.S., « Comment se fixe la croyance », *op. cit.*, p.559

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p.560

intellectuel »¹. Pour lui, le doute doit être « réel et vivant » en s'inscrivant dans l'expérience pratique, « sans quoi toute discussion est oiseuse »².

À travers cette compréhension de l'activité intellectuelle humaine inscrite dans l'action et alternant entre phase de croyance et de doute que l'enquête se doit de régler, la philosophie de Charles Sanders Peirce propose une interprétation particulière de la connaissance et du savoir dans leur association à la notion de *croyance*. Comme le soulignait Jean-Pierre Cometti, la notion de croyance est utilisée par cet auteur puis par une grande partie des philosophes pragmatistes, en réaction au rationalisme classique en participant à un « réexamen de la vérité »³. Pour lui, l'objectif du pragmatisme est initialement de construire une philosophie de la connaissance, mais qui se détourne « des conceptions qui tendent à privilégier la quête d'un fondement dans l'absolu, ou celle d'un modèle de la raison déterminant *a priori* les possibilités de la recherche et de la 'découverte' »⁴. Si Charles Sanders Peirce entend s'opposer à Descartes, c'est principalement pour sortir d'un dualisme entre « le *monde* » en tant que réalité extérieure et indépendante à tout individu, et l'idée que nous pouvons nous faire de ce *monde* sans que cette idée corresponde exactement à cette réalité extérieure et indépendante de nous-mêmes, un monde ne pouvant dès lors être pensé « que sur le mode de la *représentation* »⁵.

La philosophie de la croyance et de la connaissance que propose Charles Sanders Peirce entend donc précisément sortir de ce face-à-face entre l'idée et le monde duquel résulterait la représentation de ce monde. Pour Jean-Pierre Cometti, « l'association de la croyance, comme *règle*, et de l'action, sous la détermination de l'*habitude*, est ce qui permet au pragmatisme de faire l'économie de la représentation en remplaçant la relation *externe* de l'idée et du monde, ou de l'esprit et du réel, par la relation *interne* de la croyance et de l'*habitude*, c'est-à-dire de la *règle* »⁶. L'objectif de Charles Sanders Peirce est donc d'éviter de voir dans la croyance une représentation au sens de Descartes, de telle sorte que « la critique du cartésianisme se conçoit en liaison avec une

¹ *Ibid.*, p.559

² *Ibid.*, p.560

³ COMETTI, J-P., *op. cit.*, p.63

⁴ *Ibid.*, p.64

⁵ *Ibid.*, p.66

⁶ *Ibid.*

reconception de la connaissance fondée sur une redéfinition du doute et de la recherche. Au doute cartésien Peirce oppose le doute vivant, celui dont l'irritation commande la recherche, laquelle a pour unique objet de fixer une opinion »¹.

S'il convenait de revenir sur les fondements philosophiques du concept d'*enquête* chez Charles Sanders Peirce, c'est parce que ces derniers permettent de saisir plus précisément les contours de cette question des savoirs des sciences sociales que les situations de vulgarisation étaient supposées constituer dialogiquement à un niveau théorique. Au cours de ce mémoire, les savoirs des sciences, ou *les* savoirs de manière générale, n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet d'une définition précise alors qu'ils demeurent une dimension et un enjeu importants de ces situations de vulgarisation. Lors de ma discussion théorique, j'avais certes pu proposer une première interprétation de ces savoirs à partir des travaux de Baudouin Jurdant et de la lecture que Joëlle Le Marec en a faite. Les savoirs, en occurrence des sciences, entendaient alors premièrement désigner un détachement de ces dernières par rapport à leur état d'écriture, de telle sorte que « le savoir [...] n'existe pas indépendamment de situations de dialogue oralisées »², en exprimant à la fois un « processus, nécessairement dialogique qui ne se construit, ne s'éprouve et ne se réfléchit que dans des situations de communication », et un « corpus d'énoncés détachés de leurs énonciateurs et de leurs conditions de production »³. Par conséquent, ces savoirs en question n'auraient une pertinence et une existence concrètes qu'à l'intérieur d'*inter*-actions données dans lesquelles s'engagent des collectifs humains. Au cours de la présentation de cette troisième unité d'analyse, j'ai pu montrer que la recherche de ces savoirs étaient constitutifs de cette activité intellectuelle à partir de laquelle se compose et s'organise un collectif à travers différentes instances. En somme, ces savoirs en milieu militant pourraient renvoyer à cette première compréhension théorique, dans la mesure où cette recherche de savoirs à l'intérieur de dialogues oralisés se vérifiait empiriquement à travers mes observations et mes entretiens.

Mais en confrontant cette première compréhension et mon enquête réalisée au Lieu-Dit aux travaux de Charles Sanders Peirce, il apparaît que ces savoirs pourraient être définis plus précisément en les rattachant à ce concept d'*enquête*. Ils désigneraient en effet plus largement un ensemble

¹ *Ibid.*, p.67

² LE MAREC, J., « Préface ... », *op.cit.*, p.10

³ *Ibid.*

d'implicites, d'allant-de-soi, qui à l'intérieur de contextes d'*inter*-actions nécessitent d'être stabilisés pour que cette action puisse se dérouler, sans quoi lorsque ces savoirs ne vont plus de soi, c'est-à-dire lorsqu'ils sont jugés comme n'étant plus suffisamment pertinents pour répondre aux besoins de l'action, les acteurs de ces *inter*-actions sont *irrités* par un doute qui les pousse à s'engager dans une activité d'*enquête* pour trouver les savoirs nécessaires à la conduite de leur activité. Dès lors, en ce que le milieu militant désignait empiriquement un collectif se constituant à partir d'une activité critique désirant comprendre le monde en vue d'agir sur celui-ci, ce milieu militant pourrait être considéré à partir d'une activité d'*enquête* autour de laquelle s'agrège un collectif relativement défini, qui précisément, en sollicitant les savoirs que les sciences sociales sont susceptibles de fournir, donnerait lieu à ces situations de vulgarisation en milieu militant.

C'est notamment de cette manière qu'une certaine sociologie américaine, à l'initiative de George Herbert Mead, s'inspira de la philosophie pragmatiste pour progressivement proposer une sociologie de la connaissance fondée sur une compréhension et une objectivation dans lesquelles ces connaissances sont mobilisées. Comme l'écrivaient Peter Berger et Thomas Luckmann, une « sociologie de la connaissance doit s'intéresser à tout ce qui peut être considéré comme 'connaissance' dans une société, sans tenir compte de la validité ou de la non-validité fondamentale (quels qu'en soient les critères) d'une telle 'connaissance' »¹, ce qui permet donc d'élargir le champ d'étude des savoirs en société en ne les réduisant pas aux seuls savoirs légitimes que peuvent instituer les sciences et leurs scientifiques. Pour eux, « dans la mesure où toute 'connaissance' humaine est développée, transmise et maintenue par des situations sociales, la sociologie de la connaissance doit chercher à comprendre les processus par lesquels cela s'accomplit de telle manière qu'une 'réalité' considérée comme allant de soi devient solide aux yeux de l'homme de la rue »². C'est alors en ce sens que cette sociologie de la connaissance doit selon eux s'intéresser à « *l'analyse de la construction sociale de la réalité* »³, en clarifiant « les fondements de la connaissance dans la vie quotidienne, c'est-à-dire les objectivations des processus subjectifs (et des significations) au travers desquels se construit le monde du sens commun *intersubjectif* »⁴, de telle sorte que le monde aille effectivement de soi pour des individus composant une société donnée.

¹ BERGER, P. et Thomas LUCKMANN, *op. cit.* , p.42

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.* , p.66

C'est alors dans cette perspective que la sociologie pragmatique française, de manière involontaire et détournée¹, a repris à son compte cette conception des savoirs en société en s'intéressant plus particulièrement aux situations dans lesquelles ces savoirs sont incertains ou remis en cause.

Comme l'écrivait Luc Boltanski, cette sociologie entendait en effet « redécrire le monde social *comme la scène d'un procès*, au cours duquel des acteurs, en situation d'*incertitude*, procèdent à des *enquêtes*, consignent leurs interprétations de ce qui se passe dans des *rapports*, établissent des *qualifications* et se soumettent à des *épreuves* »². C'est pourquoi ces sociologues ont voulu travailler dans une perspective objectiviste afin d'établir « une modélisation des équipements cognitifs et déontiques, c'est-à-dire des compétences, dont il faut supposer l'existence pour comprendre la façon dont les acteurs parviennent - malgré les disputes qui les opposent ou même, pour être plus exact, par le truchement de ces disputes - à coordonner leurs action ou à faire converger leurs interprétations »³. C'est donc dans cette perspective de recherche en sciences sociales que cette sociologie a pu reprendre un certain nombre de présupposés philosophiques et épistémologiques au pragmatisme américain. Pour Luc Boltanski, les individus composant une société donnée font en effet face à des changements incessants provenant d'une extériorité dans laquelle ils s'inscrivent néanmoins, à savoir le « monde »⁴. Pour lui, la réalité est de fait quelque chose de déjà construit par les individus, de façon réflexive, en lui attribuant des qualifications aux éléments qui la composent. Mais face à ses changements, il serait difficile pour eux de s'accorder sur ce qu'il convient de faire et de dire, étant donné qu'ils sont tous plongés « dans le flux de la vie » et « ce par l'intermédiaire de quoi ils demeurent enchâssés dans le monde, quelle que soit la réalité à laquelle ils sont confrontés »⁵. En effet, chaque individu en tant qu'il est un corps matériel est nécessairement situé dans l'espace et dans le temps de telle sorte qu'aucun d'entre eux ne possède *en soi* l'autorité pour dire aux autres ce qu'il en est de ce qui est.

Afin de prendre en compte ces changements, Luc Boltanski entend préciser deux points sur l'attitude adoptée par les acteurs. Il entend distinguer les moments *pratiques* et les moments

¹ LEMIEUX, C. , *op. cit.*

² BOLTANSKI, L. , *De la critique...* , *op. cit.* , p.48

³ *Ibid.* , p.49

⁴ BOLTANSKI, L. , « Institutions ... » , *op. cit.* , #8

⁵ *Ibid.* , #9

métapragmatiques. Dans la pratique, les personnes concourent pour lui « activement à éloigner l'inquiétude qui guette, en minorant les différences d'interprétation sur ce qui se passe et surtout en fermant les yeux sur les écarts de conduite qui pourraient introduire des facteurs d'incertitude »¹. Autrement dit, les choses *vont de soi* et il ne s'agit pas pour les individus de les remettre en cause. Par ailleurs, dans ce registre pratique, les individus s'accorderaient selon lui en vue d'une action en commun où « les personnes engagées dans le cours d'actions agissent comme si elles savaient plus ou moins de quoi il retourne – ce que l'on est en train d'accomplir –, et/ou comme si les autres ou certains autres, à qui l'on peut faire confiance, le savaient »². Pour Luc Boltanski, il existerait un accord tacite pour ne pas lever d'inquiétude sur la situation en cours. Dans ces moments, on tolérerait donc généralement les écarts qu'il peut y avoir sur ce qu'il est convenu de faire : l'environnement de l'action est maintenu et borné grâce à des points de repère, pouvant aussi bien désigner des « dispositifs, des objets, matériels ou symboliques »³ que des habitudes, des dispositions *etc.* . En se fiant à ces repères, les acteurs apprennent ainsi au fur et à mesure à faire ou à refaire les gestes nécessaires »⁴ au cours de leur vie dans la perspective de mener ces actions à bien. Mais pour Luc Boltanski, le registre pratique ne permet pas de concevoir une vie sociale complète, dans la mesure où il ne permet de comprendre comment les cadres communs pour l'action sont définis, et qu'il ne permet pas non plus d'étudier ce qui concerne plus spécifiquement *les disputes*, c'est-à-dire le moment où l'action ne peut plus être menée étant donné les divergences trop importante entre les points de vue des acteurs.

Or ces situations de dispute et de désaccord sont précisément ce qui a intéressé cette sociologie afin « d'explicitier, de clarifier et, quand cela est possible, de modéliser les méthodes mises en oeuvre dans le monde social pour faire et défaire des liens »⁵, et donc d'une certaine manière, de comprendre comment les savoirs en société sont mobilisés, constitués, discutés, critiqués et confrontés les uns aux autres. Pour Luc Boltanski, le registre métapragmatique est ce qui permet de s'intéresser à ces parts d'ombre que le registre pratique ne permet pas de concevoir, dans la

¹ *Ibid.* , #11

² *Ibid.* , #17

³ *Ibid.* , #19

⁴ *Ibid.*

⁵ BOLTANSKI, L. , *De la critique ...* , *op. cit.* , p.49

mesure où il désigne un moment de la vie sociale nécessitant un « haut niveau de réflexivité »¹ pour les acteurs. Ce registre métapragmatique se déroule en vue d'une qualification, c'est-à-dire le fait de fixer une « relation entre un état de choses et une forme symbolique dont les traits sont, indissociablement, disposés logiquement et imbibés de valeurs »². C'est pour cette raison qu'il s'agissait plus que tout pour ces auteurs de prendre très au sérieux la réflexivité des acteurs, dans la mesure où comme l'écrivait Luc Boltanski en revenant sur ses recherches :

« ils étaient toujours actifs, et non passifs. Ils étaient carrément critiques, et même critiques un peu à la façon des sociologues critiques, ne cessant de dévoiler les intentions et les travers cachés de leurs adversaires - souvent rapportés à leur position sociale -, en mobilisant, à cet effet, des schèmes empruntés à la sociologie critique, diffusés par l'enseignement ou les médias. Ils faisaient valoir leurs revendications, dénonçaient des injustices, produisaient des preuves à l'appui de leurs plaintes ou forgeaient des arguments pour se justifier face aux critiques dont ils faisaient eux-mêmes l'objet. Envisagé de ce point de vue, le monde social n'apparaît pas comme le lieu d'une domination subie passivement et inconsciemment, mais plutôt comme un espace traversé par une multitude de disputes, de critiques, de désaccords et de tentatives pour réinstaller localement des accords toujours fragiles »³.

Par conséquent, la critique en question n'est pas « une instance métaphysique, dans la tradition de l'idéalisme » : « son déploiement repose sur un travail qui a pour objet le lien – le lien social – et qui consiste à dénouer des relations pour en établir d'autres »⁴. La critique a une fonction purement sociale, elle agrège des relations entre individus, en créant aussi bien des oppositions que des alliances, en s'enracinant au sein même des collectifs humains. Ramenée à ses fondements pragmatistes, l'activité critique décrite par Luc Boltanski découlerait donc de cette activité d'*enquête*, une activité sociale qui ne doit pas se concevoir sur un plan uniquement individuel, même si elle peut être vécue comme telle, mais comme une activité proprement collective à travers laquelle s'associent ou de désagrègent des collectifs humains pour constituer et confronter des savoirs en vue de répondre à des situations qu'ils jugent problématiques dans la perspective de leur résolution *pratique*. Cette dimension collective de l'enquête a en partie été esquissée par Charles Sanders Peirce dans sa perspective de comprendre les moyens les plus sûrs de fixer une croyance qui soit acceptée par le plus grand nombre, sans pour autant qu'elle soit imposée arbitrairement par

¹ BOLTANSKI, L. , « Institutions ... », *op. cit.* , #28

² *Ibid.*

³ BOLTANSKI, L. , *De la critique ...* , *op. cit.* , p.51

⁴ BOLTANSKI, L. , « Institutions ... », *op. cit.* , #54

le pouvoir politique ou religieux. Cette méthode de fixation de la croyance renvoyait pour lui à une méthode dite *scientifique* reposant sur le postulat suivant :

« Il existe des réalités dont les caractères sont absolument indépendants des idées que nous pouvons en avoir. Ces réalités affectent nos sens suivant certaines lois, et bien que nos sensations soient aussi variées que nos relations avec les choses, en nous appuyant sur les lois de la perception, nous pouvons connaître avec certitude, en nous aidant du raisonnement, comment les choses sont réellement ; et tous les hommes, pourvu qu'ils aient une expérience suffisante et qu'ils raisonnent suffisamment sur ces données, seront conduits à une seule et véritable conclusion »¹.

Charles Sanders Peirce entendait montrer que cette méthode permettait de fixer des croyances de manière sans doute plus durable que les autres auxquelles il pouvait également faire allusion (*méthode de ténacité, méthode d'autorité, méthode a priori*). Mais s'il pouvait suggérer le fait que la manière la plus sûre de fixer une croyance, et donc un savoir, pour un collectif de personnes donné passe notamment par un recours à un dialogue critique entre ces dernières, cet auteur ne s'intéresse pas vraiment aux conditions concrètes de sa réalisation. Comme explicité plus haut, Charles Sanders Peirce était davantage intéressé par une critique des thèses rationalistes classiques et du concept de vérité que leurs auteurs pouvaient défendre. Pour lui, « la vérité n'est ni une donnée ni une condition préalable de la connaissance, elle est toujours un *résultat* »² temporaire mené à évoluer au fil de l'expérience de la réalité que les individus seront menés à éprouver au cours de leur vie. Pour Jean-Pierre Cometti, la vérité demeure chez Charles Sanders Peirce un idéal à atteindre qui se fonde sur l'idée d'une correspondance entre nos idées et une réalité qui nous est indépendante. Il s'agit pour lui de réaffirmer une confiance en les sciences et en leurs méthodes, qui pour lui, constitueraient le « *tertium quid* » le plus fiable pour permettre « à nos jugements ou à nos idées d'atteindre cette réalité 'indépendante' »³.

En revanche, un autre auteur de ce courant philosophique, John Dewey, s'est davantage intéressé à cette dimension sociale de l'*enquête* en prolongeant ce concept emprunté à Charles Sanders Peirce ainsi que la théorie la connaissance formulée par cet auteur. C'est d'ailleurs à partir des travaux de John Dewey que le pragmatisme philosophique a été le plus influent sur les

¹ PEIRCE, C.S. , « Comment se fixe la croyance », *op. cit.* , p.566

² COMETTI, J-P. , *op. cit.* , p.67

³ *Ibid.* , p.68

recherches en sciences sociales, dans la mesure où, sous sa plume, le concept d'*enquête* n'est pas uniquement un intermédiaire à partir duquel procéder à un réexamen philosophique de la connaissance et de la vérité, mais un moyen de traiter les *conditions de l'association sociale*¹ entre des individus *a priori* étrangers les uns des autres à l'intérieur d'une société donnée. Tout en conservant cette compréhension des savoirs en société, John Dewey montre que cette activité d'*enquête* demeure une activité sociale organisée qui peut donc prendre des formes culturelles différentes à l'intérieur d'une même société. En présentant la définition de ce concept chez cet auteur, il s'agira de montrer en quoi les situations de vulgarisation des sciences sociales au Lieu-Dit peuvent relever d'une activité d'*enquête* aux formes culturelles spécifiques, l'*enquête militante*, qui pour se réaliser, peut avoir recours à des entités tierces que sont les institutions académiques. Ainsi, Le Lieu-Dit, du fait de son emplacement social et physique, décrirait un lieu empirique dans lequel cette sollicitation des institutions académiques par l'*enquête militante* s'exprime concrètement.

Toutefois, en revenant à la compréhension théorique de la vulgarisation chez Baudouin Jurdant, il s'agira de montrer que la recherche d'un savoir des sciences sociales au cours de cette *enquête* n'est pas une préoccupation propre aux personnes moins intégrées académiquement que les autres : elle motive également les universitaires pouvant être présents dans ce lieu, dans la mesure où les sciences et leurs scientifiques ne peuvent pas trouver en eux-mêmes leurs propres savoirs sans solliciter une extériorité avec laquelle discuter dialogiquement de ces savoirs en vue de leur *vérification* par rapport à un contexte précis. C'est alors entre cette sollicitation *a priori* de ces sciences et de leurs scientifiques à travers l'*enquête* et la mise en discussion concrète de leurs savoirs que se situent les conditions de reconnaissance de leur scientificité. L'*enquête* peut alors aider à comprendre l'émergence d'un *public* de ces sciences, qui ne se constitue pas sur une rupture sociale et épistémique, mais plutôt dans cette confiance qu'il leur accorde dans leur capacité à pouvoir fournir des modèles et des règles de conduite dans la perspective de résoudre dans la pratique une situation problématique.

Enfin, si l'*enquête* telle que la définit John Dewey permet de comprendre d'une autre manière les situations de vulgarisation des sciences sociales, et plus particulièrement celles observées au Lieu-Dit, mon terrain, dans ses affiliations théoriques avec les travaux de Baudouin Jurdant, a néanmoins permis de souligner que cette conception de l'*enquête* tendait à oublier le cadre matériel concret à

¹ DEWEY, J. , *Le public et ses problèmes*, Gallimard, 2010 [1927]

partir duquel elle peut se dérouler comme telle. En effet, pas d'*enquête militante* ni de situations de vulgarisation des sciences sociales sans livre, sans revue, sans maison d'édition, sans journaux, sans organisations syndicales ou politiques, sans institutions académiques, et bien sûr sans Lieu-Dit, qui en tant que lieu se singularisant dans sa capacité à pouvoir constituer un public se réunissant à travers un usage de l'oralité, demeurerait une condition matérielle nécessaire à la réalisation de cette *enquête militante* à partir de mon terrain, et donc à cette élaboration dialogique des savoirs des sciences sociales. À partir de la discussion des conditions d'application de ce concept d'enquête à mon terrain tel qu'il a jusqu'à présent été borné et délimité, il s'agira donc de préciser davantage la perspective pragmatiste et matérialiste de mon approche.

2) *L'enquête chez John Dewey : vers une théorie des conditions sociales et matérielles de la constitution des savoirs en société*

La philosophie de John Dewey se veut différente de celle développée par Charles Sanders Peirce, même si sa démarche entend reprendre la critique adressée par cet auteur aux interprétations rationalistes et abstraites de la connaissance. Comme le souligne Joëlle Zask, principale traductrice des travaux de John Dewey en France, l'interrogation majeure qui structure la pensée de cet auteur pourrait se résumer par la question suivante : « comment restituer aux individus le pouvoir de fixer les modalités de leur propre existence et de développer leur individualité par l'intermédiaire de leurs initiatives et de leurs expériences ? »¹. À la différence de la philosophie de Charles Sanders Peirce, celle de John Dewey se veut donc sociale et politique, dans la mesure où elle consiste à « élaborer une conception des relations entre l'individuel et le social qui soit favorable à l' "action sociale" », une action qui désigne à la fois « l'action des individus sur les conditions sociales de leur existence » et sur « l'action des groupes sociaux »² constitués à l'intérieur d'une société donnée.

Toutefois, cette philosophie entend bien repartir du lien établi par Charles Sanders Peirce entre expérience, pratique et connaissance. Pour John Dewey, l'expérience en question découle de deux choses qui sont à situer dans ses inspirations philosophiques personnelles. Pour cet auteur, elle émerge d'une part de « l'interaction entre l'organisme et l'environnement »³, un principe à situer

¹ ZASK, J. , *op. cit.* , p.22

² *Ibid.* , p.39

³ *Ibid.* , p.41

dans les inspirations darwiniennes de l'auteur, dans la mesure où pour lui, l'être social est assimilable à un organisme vivant pouvant être perturbé par l'environnement dans lequel il évolue. Afin de survivre ou de stabiliser sa situation pour continuer à vivre dans cet environnement, cet être social, qu'il soit individuel ou collectif, se doit de s'adapter en trouvant des réponses pratiques pouvant corriger cette perturbation. C'est alors en ce point que se situe la jonction avec les travaux de Charles Sanders Peirce. Pour John Dewey, l'expérience appelle en effet à une « logique expérimentale de la connaissance »¹ afin que cet organisme puisse se stabiliser dans la pratique. Elle est donc assimilable à ce *doute irritant* décrit par Charles Sanders Peirce, et c'est à partir de cette perturbation et de cette logique expérimentale de la connaissance que John Dewey entend travailler ce concept d'*enquête*. Pour lui, l'enquête est en effet « une phase [...] qui institue une nouvelle relation entre l'organisme et les conditions de la vie, [...] contrôlée par le besoin, le désir et leur satisfaction progressive »². Elle « consiste à transformer une situation d'abord insoluble ou problématique en une situation dont les éléments sont mis en relation les uns avec les autres de telle manière qu'il est possible d'en extrapoler des corrélations stabilisées de changements prévisibles »³.

Cependant, l'*enquête* est bien chez John Dewey un concept qui entend interroger l'organisation et les modalités d'association de collectifs humains, ce qui marque en l'occurrence une différence significative avec Charles Sanders Peirce. Chez cet auteur, l'une des conditions majeures de la réalisation de l'enquête est qu'elle soit animée et organisée par un *public*, c'est-à-dire une somme d'individus initialement étrangers les uns aux autres, mais qui en étant affectés par une même situation qui leur est problématique, parviennent à s'organiser et à s'identifier en tant que public spécifique de l'enquête. Le *public* s'engendre par les effets de ces situations, mais plus leurs conséquences sont violentes, plus ce *public* est dispersé et a du mal à s'organiser. C'est à ce titre que pour John Dewey, l'enquête sociale généralisée doit servir à coordonner l'ensemble de ces *publics* pour leur donner une forme et une existence proprement politique car il leur est impossible de « s'engager dans une quelconque activité de politisation quand ils ignorent tout des causes qui détruisent leur existence et quand les méthodes et les préconceptions qu'ils mobilisent sont tellement inadaptées qu'elles les vouent, quoi qu'ils pensent ou fassent, à l'impuissance »⁴. À

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p.54

³ *Ibid.*, p.55

⁴ *Ibid.*, p.94

travers l'enquête, le public doit « produire la connaissance des causes mêmes de leur existence, faute de quoi aucune “expérience publique” [...] n'est possible »¹. En premier lieu, le *public* a pour but de « régler les activités produisant ces effets de manière à restaurer une situation où les individus rétablissent leurs capacités et leur pouvoir d'initiative »², c'est-à-dire en somme de mener une *action publique*. Dès lors, l'enquête sociale s'organise à travers la constitution de mandataires de cette enquête pouvant prendre des formes différentes (gouvernement, corps scientifiques, *etc.*), de sorte que par « l'intermédiaire de fonctionnaires et de leurs pouvoirs spéciaux, [le public] devient un État. Un public articulé et opérant par le biais d'officiers représentatifs est l'État ; il n'y a pas d'État sans gouvernement, mais il n'y en a pas non plus sans public »³.

Pour Joëlle Zask, la caractéristique essentielle du *public* chez John Dewey, contrairement à Jürgen Habermas, se situe dans sa tâche première, à savoir « s'identifier lui-même », « se trouver », « découvrir qui il est », de telle sorte que pour John Dewey, le *public actif* renvoie à l'idée d'une « communauté des citoyens »⁴. Car

« si dispersé, fragmenté, incompetent, “fantomatique” [Lippmann, 1925] ou “éclipsé” [Dewey, 1927] qu'il soit, c'est à ce public actif de découvrir les facteurs de sa propre apparition et d'identifier les intérêts communs à ses membres ; c'est à lui de définir au fur et à mesure que l'impact des activités sociales modifie le tracé de la frontière séparant le public du privé, les intérêts publics des intérêts privés, les activités laissées au contrôle des intéressés et celles que le public doit contrôler. Et c'est finalement à lui de recruter des mandataires et de surveiller qu'ils protègent ses intérêts »⁵.

Cette capacité du public à se reconnaître et à s'identifier lui-même constitue pour Joëlle Zask le premier acte d'auto-organisation du public, dont le militantisme, le vote ou la critique ne sont que des activités secondes qui découlent de cet acte premier. La phase d'auto-organisation du public est la phase la plus essentielle de l'enquête dans la mesure où

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p.95

³ *Ibid.*, p.96

⁴ *Ibid.*, p.100

⁵ *Ibid.*, p.101

« l'action publique, c'est-à-dire l'action du public sur les conséquences indirectes des activités sociales dont il pâtit, permet aux individus affectés de se déterminer autrement et dans une autre direction que celle dans laquelle les oriente malgré eux l'interdépendance. En jugulant les préjugés dont ils se ressentent, les citoyens recréent les conditions d'association libre qui avaient disparu [...]. Ce faisant, ils renouvellent leurs modes de vie et leurs croyances »¹.

Pour John Dewey, le public est le seul à être en position d'identifier ses intérêts de telle sorte que « la connaissance qu'il acquiert de la situation dont il fait l'expérience est relative à cette expérience et irremplaçable à ce titre »². Pour Joëlle Zask, cette capacité du public à s'identifier lui-même constitue l'argument principal de *l'éloge du public* proposé par John Dewey. En effet, afin de contrer les arguments qui voient en lui une incompetence intrinsèque, cet auteur affirme que « l'intéressé est le meilleur juge de ses intérêts »³. Néanmoins, les compétences du public et du gouvernement ne sont pas innées pour John Dewey, mais s'acquièrent dans les institutions :

« la connaissance est une fonction de l'association et de la communication ; elle dépend de la tradition, d'outils et de méthodes transmis, socialement développés et consacrés. Les facultés d'observation effective, la réflexion et le désir, sont des habitudes acquises par l'influence de la culture et des institutions de la société, non des pouvoirs inhérents et donnés »⁴.

À ce titre, cet auteur voyait alors dans des institutions telles que l'École ou l'Université des instances ayant pour fonction de permettre à l'individu d'acquérir « la capacité, qui n'est certes pas native, de coordonner ses divers éléments percepteurs ou cognitifs afin d'agencer la situation de telle manière qu'elle soit favorable à ses activités ultérieures », et a donc « d'apporter à chacun les méthodes, l'habitude et le goût de le faire »⁵.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p.103

⁵ *Ibid.*

Dès lors, l'enquête doit se comprendre comme un « mode d'activité qui est socialement conditionné et qui a des conséquences culturelles », dans la mesure où elle est le résultat d'une activité collective qui fait que « toute enquête progresse à l'intérieur d'une matrice culturelle qui est en dernier ressort déterminée par la nature des relations sociales »¹. Elle est une activité humaine d'ordre anthropologique se réalisant à travers des formes et des institutions différentes à l'intérieur d'une société donnée, mais qui demeure néanmoins « une pratique sociale dont la signification est sociale ; elle fait partie des relations sociales et cherche à les améliorer »². En ce sens, cette activité humaine d'*enquête* fait l'objet d'une organisation et d'une spécialisation à l'intérieur d'une société donnée en attribuant des rôles et des fonctions spécifiques à chacune des instances qui la compose. Pour Louis Quéré, cette enquête demeure « socialement distribuée » dans la mesure où « plusieurs catégories d'acteurs y participent, allant des militants, des associations aux journalistes et aux hommes politiques, en passant par toutes sortes d'organisations (syndicats, partis politiques, etc.) »³. C'est ce qui fait que l'enquête ne doit pas être réduite à un concept essentiellement philosophique, mais peut être envisagée comme un objet d'étude pertinent dans le cadre d'une recherche en sciences sociales.

Dans mon travail, ce concept pourrait servir à caractériser cette activité critique dans laquelle s'engageait la plupart des personnes enquêtées à travers leurs organisations respectives. Par ailleurs, il pourrait également s'appliquer aux sciences et à leurs scientifiques, dans la mesure où ils renverraient à une forme et un type d'organisation particuliers de cette *enquête* sociale, mais où du fait de cette idéologie scientiste toujours prégnante que postule Baudouin Jurdant, ces sciences et ces scientifiques se verraient reconnaître une légitimité, voire un monopole, à pouvoir produire les savoirs dont l'enquête sociale et les autres acteurs qui la composent ont besoin. En somme, le concept d'enquête permettrait de comprendre et de penser à nouveaux frais les situations de vulgarisation de sciences sociales en s'intéressant à la manière dont les savoirs de ces sciences se produisent dialogiquement dans des lieux, comme Le Lieu-Dit, situés en périphérie des institutions.

Sur ce point, Luc Boltanski perçoit dans les institutions, et en l'occurrence ici les institutions académiques, des « êtres sans corps à qui est déléguée la tâche de dire ce qu'il en est de ce qui

¹ *Ibid.*, p.55

² *Ibid.*, p.71

³ QUÉRÉ, L., *op.cit.*, p.84

est »¹, dans la mesure où durant les situations de dispute « seul un être sans corps peut cesser de “considérer les objets en se plaçant parmi eux” pour les “voir *sub specie aeternitatis*” en les appréhendant “de l’extérieur” »². Pour Luc Boltanski, les institutions désignent donc moins des entités physiques et matérielles ou des organisations humaines spécifiques que des entités durables qui « seraient soustraites à la corruption du temps, à la différence des corps individuels de ceux qui leur donnent une voix, les servent ou simplement vivent et meurent dans les domaines de réalité qu’elles contribuent à faire tenir et perdurer »³. Même si leurs incarnations physiques tendent à les rendre *suspectes* « de n’être rien d’autre que des armes mises au service d’intérêts [...] si fragiles face aux coups de la critique »⁴ (en premier lieu pour les chercheurs qui les étudient), et même si elles peuvent effectivement engendrer de la domination et de l’aliénation sur certains sujets, trait largement souligné par Baudouin Jurdant dans sa critique de la vulgarisation, les institutions doivent pour Luc Boltanski davantage être perçues comme des « vecteurs d’émancipation » plutôt que de domination, dans la mesure où elles servent et accompagnent la *critique* et l’*enquête* sociales, en réduisant « l’incertitude sur ce qui est » : elles sont une « une condition de possibilité de l’action »⁵, et donc de l’enquête.

D’une certaine manière, la philosophie sociale et politique de John Dewey pourrait effectivement mener à interpréter les processus de production des connaissances et des savoirs en société par le prisme de rapports de domination engendrés par un mouvement de spécialisation et de division du travail intellectuel qui mènerait l’enquête sociale à être sclérosée par l’apparition de “groupes d’experts” à qui aurait été délégué le monopole de la production des savoirs dits “légitimes”. Cette division et cette spécialisation de l’enquête auraient alors pour conséquence d’*aliéner* les publics de l’enquête dans la mesure où seuls ces groupes d’experts auraient la légitimité de leur fournir les savoirs nécessaires à la résolution de l’enquête, des savoirs que ces publics n’ont précisément pas contribué à produire. C’est notamment à ce type d’interprétation critique qu’aboutit la thèse de Baudouin Jurdant soutenue en 1973 en décrivant la vulgarisation scientifique comme un instrument idéologique dérivé du scientisme ayant pour fonction de réaffirmer la légitimité des sciences et de

¹ BOLTANSKI, L. , « Institutions ... », *op. cit.* , #30

² *Ibid.* , #32

³ *Ibid.* , #34

⁴ *Ibid.* , #36

⁵ *Ibid.* , #58

leurs institutions à produire un savoir de la vérité, et donc en somme à réaffirmer l'idée de leur scientificité. Cette thèse entre en réalité en écho avec divers travaux d'inspiration marxienne ayant repris à leur compte les principes du matérialisme historique théorisé par Karl Marx et Friedrich Engels dans *L'Idéologie allemande*, notamment ce principe de différence entre *division du travail matériel et intellectuel*. Pour eux,

« la division du travail ne devient effectivement division du travail qu'à partir du moment où s'opère une division du travail matériel et intellectuel. À partir de ce moment la conscience *peut* vraiment s'imaginer qu'elle est autre chose que la conscience de la pratique existante, qu'elle représente réellement quelque chose sans représenter quelque chose de réel »¹.

Selon ces auteurs, l'apparition du travail intellectuel, comme distinct du travail manuel, permet l'apparition ou la pseudo-apparition d'une conscience qui n'est plus conscience d'une pratique mais d'autre chose, voire de rien de réel. Cette division permettrait alors de caractériser la conscience développée par une classe au sujet de sa propre activité : les scientifiques et les connaissances scientifiques. Or, le propre de cette "classe" serait de parvenir à imposer la conscience qu'elle se fait d'elle-même, les connaissances scientifiques, au reste de la société. Ainsi, en associant cette idée de division sociale du travail à l'enquête, on pourrait entendre par là que la division concrète entre le travail matériel et intellectuel ne devient réellement effective qu'à partir du moment où, inscrit dans une action pratique tournée vers l'action, un individu donné n'a plus à faire l'effort de penser la signification de sa pratique ou de la rationaliser : cet effort a déjà été réalisé en amont par les groupes sociaux qui se chargent de la production intellectuelle. Réinscrite dans ce cadre d'analyse, l'enquête sociale n'aurait finalement plus rien de problématique puisque des réponses pratiques aux questions problématiques qui l'animent auraient déjà été formulées en amont. C'est pour cette raison qu'à travers le principe de « *différence intellectuelle* »², Étienne Balibar entend soumettre une critique du principe d'*universalité* des connaissances dont peuvent se réclamer certains groupes sociaux, et notamment le corps scientifique. À l'image de Baudouin Jurdant, cette rupture sociale et épistémique entreprise par le corps scientifique serait assimilable à une situation telle que

¹ MARX, K. et Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, Éditions sociales, 2012 [1976], pp.29-30

² BALIBAR, É., *La philosophie de Marx*, La Découverte, 1994, p.48

« la classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup, des moyens de la production intellectuelle, si bien que, l'un dans l'autre, les pensées de ceux à qui sont refusés les moyens de production intellectuelle sont soumises du même coup à cette classe dominante. Les pensées dominantes ne sont pas autre chose que l'expression idéale des rapports matériels dominants, elle sont ces rapports matériels dominants saisis sous forme d'idées, donc l'expression des rapports qui font d'une classe la classe dominante ; autrement dit, ce sont les idées de sa domination »¹.

Or la philosophie de John Dewey invite plutôt à comprendre comment cette enquête sociale peut se dérouler en prenant en compte les contraintes et l'aliénation potentielle qui peuvent résulter de cette division et de cette spécialisation du travail intellectuel à l'intérieur d'une société donnée. Elle invite en effet davantage à comprendre comment des publics de cette enquête peuvent se constituer à travers des instances et des formes différentes, dès lors qu'ils ne trouvent pas les savoirs nécessaires à la résolution des problématiques posées par la situation qu'ils rencontrent, des savoirs que les instances légitimes ne sont pas en capacité de produire : soit parce qu'elles sont trop distantes des situations que peuvent rencontrer ces publics, soit parce que les savoirs qu'elles entendent produire sont tout simplement étrangers à ces situations, et restent finalement uniquement pertinents pour les groupes sociaux qui en sont à l'origine.

« Vanina : C'est vrai qu'il faut pas se mentir y'a des bouquins où pff ... C'est juste imbitable ! S'il n'y'a pas effectivement des gens qui les ont retravaillé avant pour essayer d'en retirer une substance, une synthèse, ou une simplification des idées générales, c'est inutile. D'ailleurs pour moi c'est pas les théories qui auront ma prédilection. Pour moi les chercheurs qui adorent utiliser des mots que personne ne comprend à part leurs pairs, je me dis que c'est pas les théories qui m'intéressent le plus, c'est celles qui fonctionnent en vase clos, c'est celles qui cherchent uniquement à circuler dans le monde académique avec des critères académiques, et je ne sais pas si j'ai envie que ces théories là soient vulgarisées en fait. Mais je pense que le Lieu-Dit permet ça justement, je pense que le format du Lieu-Dit qui est d'inviter des auteurs, des chercheurs à venir présenter leur livre, ces chercheurs ils savent à quoi s'en tenir. Ils vont pas venir devant un public d'étudiants, ou de pairs académiques, ils vont venir s'adresser à des personnes dont la spécialité n'est pas la recherche »

Dès lors, la philosophie de John Dewey invite à s'interroger sur les modalités selon lesquelles différents publics de l'enquête, à travers des formes et des instances qui leur sont propres, en viennent à s'allier et à coopérer entre eux pour répondre à des situations dont le caractère

¹ *Ibid.*, p.45

problématique les concerne en premier lieu. Mais plus particulièrement, cette philosophie incite à s'interroger sur les modalités selon lesquelles des publics de l'enquête en viennent à solliciter les instances légitimes à qui a originellement été déléguée la production des savoirs. Non pas dans une relation conduisant à une stricte *aliénation* de ces publics, mais dans une relation d'association ouvertement critique. En effet, comme peut le supposer théoriquement la situation problématique que ces publics ont pu rencontrer, et à partir de laquelle ils se sont constitués comme tels, ces instances n'ont pas été capables de produire les savoirs nécessaires à la résolution de cette situation problématique. En quelque sorte, ces publics sont en droit de demander des comptes en se réappropriant ces institutions.

« Vanina : Je pense qu'on a besoin d'intellectuels. La question c'est effectivement ce lien entre la production intellectuelle, entre le champ militant et la production scientifique. Quelqu'un comme Gramsci par exemple parle de l'intellectuel organique, il parle de la nécessité pour les cadres collectifs à se forger une pensée intellectuelle, donc y compris que les intellectuels de formation, fassent vraiment l'effort d'investir les cadres collectifs et de partir des questions qui se posent dans les cadres collectifs et de pas produire une pensée intellectuelle détachée. Et ça c'est une vraie difficulté je trouve. [...] Ça se traduit aussi par une participation dans les mouvements sociaux. Par exemple je pense que le succès d'un site comme Lundi.am pendant cette période là [celle des mobilisations contre la loi travail et celle de Nuit Debout] est aussi révélateur de la recherche d'une production intellectuelle dans le milieu militant. Et c'est incroyable ! Par exemple dans les stands à Nuit Debout, y'avait un stand de Libertalia, la maison d'édition, et ils ont pété leur score de vente de livres ! Je crois qu'ils ont fait en quelques semaines l'équivalent de deux ans de vente. [...] Je pense que ça révèle vraiment que dans les milieux militants aujourd'hui, il y a une recherche de la pensée intellectuelle. Après justement où est-ce qu'on produit cette pensée ? Bon il se trouve que pour l'instant la majorité de la production intellectuelle elle se produit dans des réseaux pas forcément très liés aux milieux activistes, et donc je pense qu'il faut essayer de résoudre ce problème là, parce que je pense que ça pénalise le champ militant de ne pas produire intellectuellement des choses à partir de son quotidien, de son expérience ... »

En l'occurrence, ces interrogations pourraient s'appliquer aux rapports entre sciences et société que soulignait la vulgarisation à un niveau théorique. Tout comme « il n'y a pas d'État sans gouvernement, mais il n'y en a pas non plus sans public »¹ pour John Dewey, il n'y a pas de sciences sans corps scientifique, mais il n'y a pas non plus de sciences sans publics des sciences.

¹ ZASK, J. , *op. cit.* , p.96

À l'image des travaux de Luc Bolstanki, ce cadre philosophique invite à considérer les institutions académiques moins comme étant systématiquement des instances exerçant une domination et une aliénation sur des sujets savants que comme étant des instances susceptibles d'accompagner cette activité intellectuelle et collective que décrit l'activité d'enquête. Toutefois, ce rôle d'accompagnement nécessite que ces institutions et les acteurs qui les incarnent, les scientifiques, acceptent de reconsidérer les modalités par lesquelles les savoirs sont produits, car il n'y a « pas de science sans une communauté d'enquêteurs. Plus précisément, pas de "communauté épistémique" sans une communauté démocratique d'enquêteurs pluriels, égaux et enclins à partager leurs croyances pour mieux les vérifier et les développer »¹. Afin de perdurer à travers le temps et de se voir renouveler une *confiance* caractéristique des rapports aux institutions que soulignait Joëlle Le Marec, ces dernières se doivent d'accepter d'être soumises à la critique afin que leurs savoirs ne soient plus réduits à des réalités ayant une pertinence pour le seul corps scientifique, mais deviennent des savoirs partageables, car discutables, pouvant être référées à des réalités vécues par des publics extérieurs à ces institutions. Sans possibilité de discuter ces savoirs, ces derniers deviennent aliénants.

« Jean-Luc : *En sciences sociales y'a beaucoup de courants qui ont été influencés par le marxisme de façon générale je pense. Et c'est intéressant parce que je fais partie d'une génération qui avait peur d'être 'révisionniste' comme on disait à l'époque, c'est-à-dire de réviser le marxisme-léninisme. Alors qu'au contraire, je pense que c'est important de revoir les choses. La différence avec les sciences sociales c'est qu'elles se discutent, alors que les idéologies non. Par exemple on voit en sociologie que la classe ouvrière elle bouge, qu'elle change en quantité, entre les ouvriers français, les ouvriers immigrés, les changements économiques ... Ça bouge beaucoup et le marxisme qui se basait quand même sur cette réalité là, ces deux classes antagonistes, il faut que les chercheurs actuels nous aident à comprendre ces changements. [...] Le Parti communiste a fait beaucoup sur cette question à l'époque [...] Bon il l'a fait en tant que parti, il ne l'a pas fait en tant qu'école ou université. Et je pense que c'est différent, parce qu'on a besoin aujourd'hui de chercheurs qui réfléchissent, mais en gardant leurs pratiques, qui analysent et qui regardent, qui décrivent la réalité, qui réfléchissent sur la réalité, mais pour l'action, pour la politique dans le sens marxiste de ceux qui souhaitent le faire comme moi »*

¹ *Ibid.*, p.105

Si « le chercheur moderne perçoit la communauté scientifique comme la condition même de sa pratique scientifique »¹, « ce que chacun découvre ne peut prétendre à la scientificité que si son résultat est de nature à être soumis au jugement d'autrui »². Dès lors, les institutions scientifiques doivent accepter de s'ouvrir à ses publics dans la mesure où « l'enquête ne produit de connaissances que pour autant que ses résultats sont communiqués et discutés » de telle sorte qu'il n'y a de véritable connaissance des phénomènes que lorsqu'ils font l'objet d'un savoir partagé »³ au-delà du seul corps scientifique.

En rattachant cette perspective théorique à mon cadre de compréhension initial, les situations de vulgarisation désigneraient alors précisément un ensemble de situations dans lesquelles les sciences sont en quête d'une altérité afin de constituer des savoirs susceptibles de répondre aux nécessités pratiques d'une enquête sociale à laquelle se livre aussi bien des membres du corps scientifique que des publics extérieurs à ce dernier. C'est à partir de ces situations que pourraient émerger un public des sciences qui se constitue moins autour d'une rupture sociale et épistémique qu'à travers cette relation de confiance que les membres de ce public sont prêts à leur accorder. Toutefois, cela n'est qu'à condition que les instances qui les incarnent acceptent de s'ouvrir et de soumettre leurs savoirs à la critique. En ce sens, les situations de vulgarisation décrites jusqu'à présent pourraient résulter d'un phénomène d'enquête sociale au cours duquel se constitue un public situé en bordure des institutions académiques dans la perspective de construire et de confronter dialogiquement des savoirs en vue d'une action pratique sur le monde, une construction et une confrontation qui, en même temps, actualisent la vérification et la reconnaissance sociale de leur scientificité.

« Thierry : Les relations avec les universitaires c'est assez variable parce que c'est des relations d'individu à individu. Souvent on se croise sur le même terrain militant, c'est pas seulement des chercheurs qui depuis leur chaire de la fac nous interpellent, c'est aussi des gens qui sont sur leur terrain, dans des réunions militantes, qui sont dans des débats, des colloques, et qui travaillent là-dessus. Donc en général ça se passe plutôt bien. Le plus souvent ils nous rencontrent et nous on sait sur quoi ils travaillent donc y'a déjà des centres d'intérêt communs. Ça se passe plutôt bien, y'a pas de barrière spécifique là-dessus. J'ai rencontré plusieurs personnes, par exemple dans la grève des travailleurs sans-papiers là y'a quelques années, dans le bâtiment, un camarade qui a fait Chantier interdit au public, le sociologue là, Nicolas

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p.106

³ QUÉRÉ, L., *op. cit.*, p.85

Jounin ! Bah voilà je l'ai rencontré avec les camarades avec qui on animait la grève enfin, on savait de quoi on parlait, et on savait où on voulait aller donc c'était riche. Mais après on était dans un mouvement de grève, donc un mouvement assez intense, difficile, compliqué ... Et Nicolas lui il apportait sa vision un peu distanciée en tant que sociologue, même s'il avait mis lui aussi les mains dans le cambouis un peu dans la grève, mais il avait sa vision de sociologue qui permettait d'avoir une certaine vision, parce que nous on était dans le jus du quotidien, avec les camarades sans-papiers donc souvent on percevait pas tout avec la distance qu'il aurait fallu, et lui il avait une vision un peu plus globalisée du truc. Y'avait un décalage de point de vue, et c'est souvent très complémentaire ! [...] Nous on était dans l'action immédiate, y'avait mes camarades qui avaient besoin de papiers parce qu'ils travaillaient à fond dedans, et ça nous permettait de remettre ça dans un autre cadre : contre quel système on se battait, donner une visions systémique du truc et de voir comment à plus long terme on pouvait poser ça de façon plus large, et pas forcément de gagner sur ce chantier là mais pour gagner sur d'autres chantiers. Voilà c'était de voir comment est-ce qu'on pouvait poser les choses. Quels étaient les éléments systémiques qui faisaient qu'on en était là, qu'est-ce qui faisait qu'on pouvait agir contre ce système globalement ... Ça nous permettait en tant que syndicalistes d'avoir une réponse politique à cette situation là, et pas seulement une réponse qu'il fallait avoir de manière immédiate sur le terrain pour qu'on puisse gagner à un endroit et puis hop le lendemain partir sur un autre endroit où les travailleurs étaient aussi en grève. Les patrons comptent sur l'épuisement pour que ça aille pas au bout, alors que là on pouvait attaquer les patrons, on pouvait avoir un discours construit »

* * * *

À mon sens, mon enquête de terrain réalisée au Lieu-Dit a permis de comprendre et d'objectiver empiriquement les situations de vulgarisation des sciences sociales observées dans le lieu comme étant des conséquences d'une activité collective d'*enquête* engageant un public particulier des sciences sociales, un *public militant*. Cette *enquête* et ce *public* militants étaient en effet exprimés à travers ce désir communément partagé par les personnes rencontrées sur le terrain de comprendre le monde afin d'agir sur celui-ci. Elle l'était également par les situations d'échange oralisé durant lesquels ces personnes discutaient, débattaient des manières de qualifier tel ou tel aspect du monde social, ou encore par la présence d'organisations auxquelles ces personnes pouvaient appartenir (syndicats, partis, associations) dans la mesure où ces dernières témoignaient de l'existence d'une forme culturelle particulière de cette enquête sociale à travers des instances et des acteurs précis. Par ailleurs, cette enquête de terrain a permis de montrer que la présence des

sciences sociales au Lieu-Dit, présence qui à un niveau théorique conditionne l'existence des situations de vulgarisation, ne résultait pas uniquement d'une volonté de savoir propre à des personnes extérieures au corps scientifique qui solliciteraient ces sciences et leurs scientifiques dans la perspective de trouver les savoirs que la réalisation de l'enquête militante nécessite, et où en retour, ces scientifiques accepteraient de répondre de bon gré à cette sollicitation.

Comme l'affirme Baudouin Jurdant au sujet de la vulgarisation, cette présence des sciences à l'extérieur de leurs institutions émane des scientifiques eux-mêmes, dans la mesure où eux aussi ont besoin de se voir confirmer les savoirs que leur activité de recherche est susceptible de produire. En réalité, les universitaires rencontrés au Lieu-Dit étaient des acteurs constitutifs de cette *enquête militante*, dans la mesure où elles s'engageaient en partie dans des organisations diverses afin de donner du sens à leur pratique de recherche. Néanmoins, lorsque les situations observées ou rapportées par les enquêtés ne consistaient pas explicitement à trouver et à constituer des savoirs pour mener une action concrète sur le monde, ces « *penseurs* », « *intellectuels* » et « *universitaires* » n'étaient pas perçus ou catégorisés par une "étiquette" de scientifique : ils étaient avant tout des « *militants* », des « *amis* », des « *camarades* ». Cependant, lorsque ces situations impliquaient d'interroger et de concevoir les savoirs de l'enquête, leur statut d'universitaire pouvait réapparaître et se voir confronter à d'autres provenant davantage des diverses organisations composant cette enquête militante : syndicalistes, militants politiques ou associatifs, *etc.* . Ces situations donnaient alors lieu à une discussion critique et dialogique des savoirs de l'enquête, qui tout en s'appuyant sur les acteurs incarnant les institutions académiques au Lieu-Dit, pouvait critiquer leur trop grande distance par rapport aux situations directement vécues par certaines personnes composant ce public militant. C'est en ce sens qu'un public des sciences sociales pouvaient se constituer sous mes yeux et être empiriquement saisi.

Ainsi la dimension sociale de l'enquête, en ce qu'elle décrit la manière dont s'agrègent et s'organisent des collectifs humains pour pallier de manière pratique à des situations problématiques, a permis de comprendre sous un angle nouveau les situations de vulgarisation des sciences sociales, présentes au Lieu-Dit, en les inscrivant dans une activité critique et intellectuelle socialement organisée qui ne renvoie pas uniquement à celle à laquelle participent les scientifiques et leurs institutions, mais également celle à laquelle peuvent se livrer d'autres collectifs et organisations. Le concept d'enquête a alors permis de sortir des dichotomies et des antagonismes que le concept de

vulgarisation pouvait décrire sous sa forme initiale en opposant scientifiques et non-scientifiques autour d'une rupture sociale et épistémique.

Le concept d'enquête permet en effet de réinscrire l'activité scientifique dans une activité intellectuelle qui engage l'ensemble de la société et où, par conséquent, cette rupture sociale et épistémique n'est pas une donnée en soi, mais résulte « d'un processus d'enquête qui part de l'expérience commune »¹ que peuvent en faire ses publics, une expérience par laquelle ces derniers peuvent ou non reconnaître la légitimité des sciences et de leurs scientifiques à pouvoir produire des savoirs de la vérité. Le concept d'enquête permet donc de réaffirmer que la scientificité des sciences n'est pas quelque chose de figée mais de continuellement en tension. Ce n'est qu'à travers un vécu concret de cette scientificité que ces publics peuvent renouveler une confiance envers les institutions scientifiques.

Par ailleurs, cette dimension sociale de l'enquête permettait de comprendre plus précisément cet emplacement social et physique du Lieu-Dit situé en périphérie des institutions académiques : il est un lieu empirique dans lequel cette sollicitation mutuelle entre les institutions académiques et l'*enquête militante* s'exprime concrètement. C'est alors entre cette sollicitation *a priori* de ces sciences et de leurs scientifiques à travers l'*enquête* et la mise en discussion concrète de leurs savoirs que se situent les conditions de reconnaissance de leur scientificité. Le concept d'*enquête* peut alors aider à comprendre l'émergence d'un *public* de ces sciences, qui ne se constitue pas sur une rupture sociale et épistémique, mais plutôt dans cette confiance qu'il leur accorde dans leur capacité à pouvoir fournir des modèles et des règles de conduite dans la perspective de résoudre dans la pratique une situation jugée problématique.

Toutefois, cette enquête de terrain a plus que tout permis de souligner la dimension matérielle de l'enquête, c'est-à-dire les éléments concrets à partir desquels cette *enquête militante*, et les situations de vulgarisation qui en résultent, peuvent se dérouler comme elles se déroulent. Comme le souligne la conception théorique de la vulgarisation de Baudouin Jurdant, ces situations doivent en effet se dérouler dans des *lieux autres* qui ne correspondent pas aux lieux dans lesquelles les sciences sont produites. En effet, ces derniers régulent les usages de ces sciences et de leurs savoirs, et donc la manière dont elles doivent être discutées et pratiquées, de telle sorte qu'ils deviennent

¹ PEREIRA, I. , « Controverses savantes et débats militants : mises en abîmes épistémologiques autour de la notion de sens commun », *Raisons politiques*, 2012, pp.35-56, p.36

difficilement compatibles avec la perspective pratique selon laquelle l'enquête militante entend en user. C'est pourquoi ces *lieux autres* nécessitent un travail de création proprement matériel qui puisse rendre possible cette enquête militante à se tenir en périphérie des institutions académiques, tout en pouvant solliciter ces institutions en vue de la constitution des savoirs de l'enquête.

Dès lors l'activité d'enquête n'est pas uniquement « orientée vers la résolution de problèmes posés par des situations sociales confuses et conflictuelles »¹, mais également vers la réalisation des conditions matérielles qui permettent à l'enquête de se dérouler comme elle l'entend. C'est en ce sens que le public de l'enquête est mené à *institutionnaliser*² des éléments concrets qui ne se réduisent pas à des savoirs définis, mais qui peuvent désigner des objets, des lieux, des instances qui progressivement s'inscrivent dans les *habitudes d'action* du public de l'enquête afin de trouver et discuter les savoirs que l'enquête nécessite. Comme a pu l'illustrer la phase de construction de mes matériaux d'enquête, ces *lieux autres* peuvent se matérialiser de différentes manières allant de l'élaboration de lieu physique comme Le Lieu-Dit, à des objets davantage textualisés comme pouvaient l'être des journaux ou des revues (*Le Monde Diplomatique, ContreTemps*) ou bien encore des livres à la ligne éditoriale particulière (*La Découverte, La Fabrique, Libertalia*, etc.). C'est pourquoi la perspective matérialiste de l'approche proposée ne doit pas être réduite à une description et à une analyse d'une division sociale du travail matériel et intellectuel. Elle consiste également à s'intéresser aux *intermédiaires matériels* qui permettent la réalisation concrète de l'enquête. C'est notamment pourquoi Régis Debray écrit au sujet du marxisme que celui-ci

« a pris pour argent comptant la définition idéaliste de la pensée comme détermination subjective, ayant son siège dans le cerveau des individus, sans saisir qu'un corpus 'idéologique' est l'esprit d'un corps, l'organisme collectif qu'il reproduit et qui le produit, ainsi que d'un certain outillage de transmission. Sans saisir qu'un processus de pensée a la *matérialité objective d'un processus organisationnel*. Il n'a pas pris garde que les moyens d'organisation de son mouvement de pensée reposaient sur et supposaient le domaine de l'imprimé et de l'alphabet (l'Université populaire, la brochure de formation, la bibliothèque de cellule, la discussion en Congrès de thèses et de programmes articulés, la Semaine du livre marxiste, le journal de classe comme "organisateur collectif", etc.) [...]. Le médiologue entend

¹ QUÉRÉ, L. , *op. cit.* , p.86

² BERGER, P. et Thomas LUCKMANN, *op. cit.*

“désidéologiser” les idéologies pour comprendre leur action, c’est-à-dire passer de l’histoire des idées à celle de leurs relais et supports »¹.

Ces *lieux autres* matérialisés constituent ainsi autant de supports à partir desquels l’enquête peut se dérouler, en assurant un rôle *médiateur* entre les différentes personnes composant le public de l’enquête. Si la matérialisation de ces lieux autres invite l’observateur à être attentif aux rôles que peuvent jouer l’oralité et l’écriture dans la constitution et la confrontation des savoirs de l’enquête, elle incite également à reconsidérer la matérialité à partir de laquelle cette activité intellectuelle d’enquête peut se réaliser concrètement.

¹ DEBRAY, R. , *Introduction à la médiologie*, PUF, 2000, pp.116-117

CONCLUSION

Au terme de ce développement, il est désormais possible de discuter plus assurément de la pertinence du Lieu-Dit en tant que terrain d'étude des situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant. Après avoir proposé un cadre de compréhension de ces situations à partir du modèle théorique de Baudouin Jurdant, les deux derniers chapitres ont en effet explicité les modalités de construction de ce terrain. Tout au long de cette construction, je me suis efforcé de rester autant que possible dans une confrontation dialectique entre ce cadre de compréhension et un certain nombre de réalités rencontrées durant mon enquête. Ce cadre ne pouvant pas se calquer à ces dernières, la construction du Lieu-Dit en tant que terrain a donc nécessité le recours à d'autres concepts intermédiaires capables de faire le lien entre ces différentes entités. C'est donc à partir de leur articulation que mes trois unités d'analyse ont été conçues. Elles m'ont alors permis de garantir une intelligibilité de l'ensemble des phénomènes observés, tout en les mettant en rapport avec les problématiques posées par ma conception de la vulgarisation des sciences sociales. Ainsi, ce mouvement dialectique de construction du terrain a favorisé l'émergence d'un autre cadre de compréhension et d'explication de ces situations à travers le concept d'enquête. Tout en s'appuyant sur des réalités rencontrées au Lieu-Dit, ce concept s'est avéré pertinent pour prolonger les dimensions pragmatistes et matérialistes de mon cadre initial. Il a permis de concevoir les situations de vulgarisation à l'intérieur d'une division sociale particulière du travail intellectuel, l'*enquête militante*, une division par laquelle sont produits et confrontés des savoirs en vue d'une action collective sur le monde. De même, cette approche a également ceci de matérialiste qu'elle permet de porter attention aux *intermédiaires matériels* qui conditionnent la réalisation de l'enquête (des lieux physiques, des livres, des revues ...).

Dans l'ensemble, Le Lieu-Dit a donc été un terrain approprié pour observer, comprendre et penser des situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant, dans la mesure où mon enquête a pu vérifier la pertinence d'une grande partie des propositions esquissées par ma discussion théorique initiale. Cependant, il convient de souligner que ce terrain, tel que construit en l'état, a montré des limites dans sa capacité à expliquer et à analyser un certain nombre de phénomènes observés. Néanmoins, je pense que ces limites ne relèvent pas entièrement d'une différence radicale entre des réalités que ma conception de la vulgarisation souhaitait *penser*, et des réalités irréductibles saisies empiriquement sur le terrain. Selon moi, elles résultent surtout d'un

cadre temporel et matériel insuffisant pour répondre à l'ensemble des questions apparues au cours de cette construction, ainsi que d'une absence manifeste de moyens méthodologiques et théoriques permettant d'y répondre. En particulier, ces limites portent sur les conditions de saisie des relations entre écrit et oralité. En effet, la dimension écrite et orale des sciences sociales que présuppose la vulgarisation à un niveau théorique est constitutive de la manière dont ces sciences peuvent concrètement être engagées de façon pratique dans la vie sociale. Elle est donc indissociable de la manière dont ces sciences peuvent être constituées en *savoirs* par des collectifs s'inscrivant dans l'enquête militante. Or, si le terrain a permis de montrer toute la pertinence du rôle de l'oralité et de l'écrit dans la constitution de ces savoirs, il a également souligné une véritable absence de moyens théoriques et méthodologiques permettant de comprendre les processus concrets à travers lesquels ces savoirs se construisent entre l'écrit et l'oral.

Au cours de cette conclusion, je propose de revenir brièvement sur les conditions de pertinence du Lieu-Dit en tant que terrain. Par la suite, je souhaiterais revenir sur deux questions soulignées pendant mon enquête qui, étant données les limites du terrain, n'ont pas entièrement su trouver de réponses : la dimension critique des sciences sociales, et la dimension communicationnelle de mon terrain.

1) Les conditions de pertinence du Lieu-Dit en tant que terrain

Au terme de mon enquête, il est possible d'affirmer que Le Lieu-Dit constitue bel et bien un terrain pertinent pour une étude des situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant. En effet, sa phase de construction a permis de souligner une certaine adéquation entre des questions posées par mon cadre théorique initial et les réalités observées dans ce lieu. C'est notamment grâce à cette adéquation que j'ai pu construire mes unités d'analyse afin de borner et définir précisément mon terrain. En s'intéressant aux formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit, ma première unité a permis de vérifier l'un des principaux postulats énoncés par mon cadre théorique initial : celui de l'altération sémantique et matérielle des sciences en société. En partant de la manière dont les personnes enquêtées pouvaient percevoir les sciences sociales, au Lieu-Dit et de façon générale, cette approche m'a permis de procéder à un *repeuplement*¹ de ces sciences à l'intérieur de mon lieu d'observation. Ces dernières ne devaient pas être saisies à partir

¹ LATOUR, B. , *Cogitamus ...* , *op. cit.*

de représentations ou de catégories jugées *a priori* pertinentes par le seul chercheur, mais au contraire être appréhendées à travers la manière dont elles étaient *concrètement* incarnées sur le terrain en ayant recours aux points de vue des personnes enquêtées. Les sciences sociales se rattachaient alors à des livres, des auteurs, des concepts, des lieux physiques associées aux institutions académiques, et plus particulièrement à certains acteurs ayant l'habitude de fréquenter Le Lieu-Dit : les « *universitaires* », « *chercheurs* », « *penseurs* » et « *intellectuels* ». Ces éléments m'ont permis de vérifier le fait que les sciences sociales étaient bien inscrites à l'intérieur de contextes, ainsi que sous des formes et des significations, qui sont assez différents de ceux qui caractérisent leurs cadres et usages académiques. Ils m'ont ainsi mené à confirmer la condition théorique *première* énoncée par mon cadre théorique initial, rendant *a priori* possible l'étude de situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant.

La deuxième unité d'analyse a quant à elle permis de vérifier empiriquement la pertinence théorique de ces *lieux autres* dans lesquels se déroulent les situations de vulgarisation. Comme je l'ai montré, la singularité du Lieu-Dit en tant que lieu a immédiatement été relevée au cours de l'enquête. Au début, cette singularité relevait de raisons qui avaient davantage trait à la politique et au milieu militant. Toutefois, sa mise en relation avec les formes de présence des sciences sociales au Lieu-Dit a permis de démontrer toute la pertinence de ce lieu en tant que *lieu autre* conditionnant la réalisation de situations de vulgarisation. Pour cause, Le Lieu-Dit avait pour principale caractéristique de se situer en bordure des institutions académiques : d'une part, des universitaires l'utilisaient afin de réaliser un engagement politique que ces institutions rendaient difficilement compatibles avec l'activité de recherche telle que définie en leur sein ; d'autre part, certaines personnes enquêtées disaient justement pratiquer ce lieu dans la perspective d'accéder à ces universitaires. En effet, les institutions académiques, à travers la barrière symbolique qu'elles pouvaient représenter pour ces personnes, rendaient pour elles difficile l'accès à ces universitaires et à leurs savoirs. C'est donc pourquoi ces enquêtés se tournaient précisément vers des *lieux autres* dans lesquels ces universitaires, ou d'autres éléments incarnant les sciences sociales selon eux, pouvaient être présents en dehors de leurs lieux académiques usuels.

De façon pour le moins inattendue, cette vérification du Lieu-Dit en tant que *lieu autre* s'est également manifestée à travers la matérialité des formes de présence des sciences sociales dans ce lieu. L'ensemble des personnes enquêtées faisaient en effet le choix de se rendre au Lieu-Dit parce

que ce dernier donnait la possibilité à ces sciences d'être parlées et discutées. Si cette dimension permettait de rendre compte de la mise en oralité des sciences que supposait la vulgarisation sur un plan théorique, elle confirmait surtout que cette dernière se déroulait à l'intérieur de « situations d'interlocution qui seules, peuvent [...] donner [aux sciences] un sens à partir des rapports qui se jou[aient] entre »¹ les acteurs présents dans ce lieu.

Toutefois, la dimension écrite des sciences sociales au Lieu-Dit ne devait pas être minimisée. Pour cause, la tenue de ses événements consistait très souvent en des présentations de livres, de revues, ou plus largement de médias dans lesquels les sciences sociales étaient présentes de manières *écrites*. Or, précisément, l'ensemble de ces objets étaient également perçus par les enquêtés comme pouvant constituer des *lieux autres* matérialisés. Dès lors, ce terrain a permis de confirmer que ces lieux décrits par Baudouin Jurdant dans sa thèse ne devaient plus seulement être envisagés de manières abstraites, c'est-à-dire comme des lieux théoriques ayant surtout une valeur épistémologique dans lesquels « la science [se] cherche un sens, un savoir et un sujet »². Ces lieux ont aussi une matérialité concrète qui s'inscrit dans la pratiques des enquêtés et peuvent par ailleurs prendre des formes différentes (lieux physiques, livres, revues ...).

Toutefois, cette valeur épistémologique avait bel et bien sa pertinence, notamment auprès des acteurs extérieurs au corps scientifique, dans la mesure où ils exprimaient une croyance en la capacité du lieu à pouvoir fournir des savoirs issus des sciences sociales. Néanmoins, cette dimension épistémologique se vérifiait plus difficilement auprès des personnes ayant une fonction universitaire. En effet, si Le Lieu-Dit pouvait selon elles donner du sens à leur activité de recherche, elles ne percevaient pas vraiment le fait qu'il participait également à une certaine production des savoirs de leurs disciplines. En l'occurrence, il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle cette production reposerait sur une confrontation entre des connaissances produites à l'intérieur du corps scientifique (ayant une valeur de scientificité selon des normes propres à ce dernier), et des savoirs produits et défendus par des acteurs s'inscrivant dans l'enquête militante, enquête à laquelle participe également ces universitaires *engagés*.

¹ JURDANT, B. , « Postface ... », *op. cit.* , p.243

² JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques ...* , *op. cit.* , pp.174-175

Enfin, la troisième unité portant sur une compréhension du milieu militant a permis de vérifier les attitudes critiques que j'avais initialement crédité aux acteurs dits "non-scientifiques". En effet, toute la construction de cette unité a consisté à comprendre comment associer des éléments qui *a priori* étaient difficilement conciliables entre eux : des réalités associées au milieu militant ayant une forte pertinence pour les personnes interrogées d'une part, et mes propres questionnements théoriques concernant la vulgarisation des sciences sociales d'autre part. La dichotomie entre ces deux ordres de réalité a alors été résolue en considérant le milieu militant comme un collectif relativement constitué à travers une activité critique qui anime chacun de ses membres. En effet, au-delà des différentes organisations auxquelles pouvaient appartenir les enquêtés, ou encore du degré d'intensité de leur engagement dans ces dernières, les acteurs exprimaient avant tout un goût prononcé pour ce qui a trait à la réflexion, la discussion critique, l'analyse, la compréhension ... Cette dimension relevée pendant les entretiens m'a alors permis de comprendre autrement ce milieu militant : il traduit une activité d'*enquête*. Ce déplacement opéré dans la compréhension de ce milieu a alors permis d'intégrer des réalités initialement problématiques à mon cadre théorique portant sur la vulgarisation, en vérifiant dans quelles mesures les savoirs résultant des situations de vulgarisation pouvaient être constitués dialogiquement, et même parfois dans la confrontation et la contestation de la scientificité institutionnelle des sciences sociales.

Cette troisième unité d'analyse m'a ensuite permis de confirmer un autre postulat important de mon cadre théorique initial : la scientificité des sciences sociales n'émane pas seulement de la domination exercée par leurs institutions, mais également de sa vérification dialogique par des publics extérieurs à ces dernières. Ce n'est qu'à condition d'accepter une discussion critique, parfois conflictuelle, avec des acteurs extra-scientifiques que ces sciences et leurs scientifiques peuvent en retour se voir reconnaître une légitimité et une capacité à dire le vrai. Ainsi, mon enquête a démontré en quoi cette scientificité n'était jamais figée mais toujours en mouvement : elle alterne entre des phases d'acceptation d'un rapport de domination exercé par les scientifiques et leurs institutions, et des phases critiques à travers lesquelles cette domination est contestée. Ceci peut alors donner lieu à des situations pour le moins paradoxales comme illustré ci-dessous :

« Virginie : *J'ai un souvenir mais c'était il y a super longtemps. C'était à un événement où il y avait Ludivine Bantigny, une universitaire qui avait voulu lancer un collectif qui s'appelait Science en action, quelque chose comme ça ... J'avais été à la soirée de lancement, et j'avais*

trouvé ça complètement foireux ! Parce qu'en fait y'avait des universitaires qui disaient "Peut-être qu'on pourrait aller à l'usine les aider à écrire leurs revendications ?". Je me disais, non mais ils nous prennent vraiment pour des cons quoi ?! (rires). On n'a pas besoin qu'ils nous écrivent les trucs ! Qu'ils éclairent la société je me dis oui ok ils analysent, genre Bourdieu qui va aller gueuler sur les quais de gare, mais qu'ils ne viennent pas nous tenir la main quoi ... Moi je pense que ce qui manque avec la novlangue de la start-up nation là, c'est des gens qui vont analyser la société, remettre les mots à leur place, donner une autre vision de la société ... Mais nous on est capable de parler quoi merci ! »

2) Quelle dimension critique pour les sciences sociales ?

La reconsidération des situations de vulgarisation des sciences sociales en milieu militant à partir du concept d'enquête permet à mon sens de revenir plus en détail sur la dimension critique des sciences sociales. Comme je l'ai évoqué au terme de la présentation de ma première unité d'analyse, la dimension critique des sciences sociales rencontrée au Lieu-Dit pouvait constituer un point d'entrée empirique intéressant pour répondre à l'ensemble des questions soulevées à un niveau théorique par ma discussion initiale. Cette dimension était en effet constitutive des modalités par lesquelles des acteurs appartenant ou non au corps scientifique pouvaient reconnaître et attribuer une valeur de scientificité aux éléments que les personnes rencontrées avaient identifié comme étant des formes d'expression des sciences sociales, mais également l'expression de ce mouvement de *trans-formation* matérielle et sémantique que la vulgarisation supposait à un niveau théorique. Cette dimension venait par ailleurs confirmer une hypothèse formulée à la fin de ma discussion théorique et qui soutenait l'idée selon laquelle la scientificité des sciences, aussi bien sociales que naturelles, n'émanait pas seulement des sciences et de leurs institutions mais provenait également de ce que des personnes extérieures à ces institutions pouvaient en faire dans des contextes précis.

Néanmoins, j'ai pu souligner que le seul constat de cette dimension ne me permettait pas d'expliquer précisément les fondements mêmes de cette croyance en la capacité de ces sciences à pouvoir dire le vrai, et donc pouvoir fournir des modèles pour la conduite de l'activité dans laquelle pouvaient être engagées les personnes interrogées. Il me fallait en effet comprendre davantage le contexte de connaissances et de méconnaissances partagées que pouvait exprimer ce milieu militant, ainsi que de comprendre plus exactement l'activité dans laquelle était engagé le public du Lieu-Dit. Après cette phase de construction et de définition du Lieu-Dit en tant que terrain, cela me donnait alors la possibilité de revenir sur cette dimension critique en confrontant les apports

empiriques et théoriques de cette phase aux travaux des différents chercheurs ayant tenté de traiter cette dimension critique à un niveau théorique. Or, la plupart du temps, ces auteurs restent soit dans des considérations abstraites qui n'ont finalement de pertinence qu'à l'intérieur du corps scientifique, soit à l'état de simple constat.

Dans *De la critique*, Luc Boltanski définit notamment cette dimension critique des sciences sociales en la rapportant à un *style* sociologique particulier, et plus particulièrement à un ensemble de théories spécifiques. Contrairement aux théories sociologiques dites « classiques », « les théories critiques de la domination posent l'existence d'asymétries profondes et durables qui, tout en prenant différents aspects dans différents contextes, se rédupliquent sans cesse jusqu'à coloniser la réalité dans son ensemble. Elles prennent le point de vue de la totalité » de telle sorte qu' « il y a partout des dominés et des dominants »¹. Cette dimension critique des sciences sociales consisterait alors en une rhétorique de *dévoilement* dans la mesure où cette domination ne serait pas « directement observable et échappe en outre, le plus souvent, à la conscience des acteurs »². Pour cet auteur, cette dimension critique des sciences sociales décrit également l'« existence d'une relation concrète avec un ensemble de personnes (défini comme public, comme classe, comme groupe, comme genre, etc.) » dans la mesure où, à la différence de la « théorie traditionnelle », la « théorie critique » a pour lui un objectif de *réflexivité* à l'égard de ses publics³. Comme il l'écrit « elle peut ou même *doit* - dit Raymond Geuss - se saisir des insatisfactions des acteurs, les prendre explicitement en compte dans le travail de théorisation, de façon à modifier leur rapport à la réalité sociale et, par là, cette réalité sociale elle-même, dans le sens d'une *émancipation* »⁴. Cette dimension critique des sciences sociales se devrait alors de fournir à ses publics des « ressources critiques disponibles, c'est-à-dire les outils critiques que nous avons à notre disposition pour décrypter le monde mais aussi pour le transformer et, partant, penser les résistances à ces visées transformatrices inscrites dans ledit monde et en nous, parties prenantes et transformateurs potentiels du monde »⁵.

¹ BOLTANSKI, L. , *De la critique* , *op. cit.* , p.17

² *Ibid.*

³ *Ibid.* , p.20

⁴ *Ibid.*

⁵ CORCUFF, Ph. , *Où est passée la critique sociale ? Penser le global au croisement des savoirs*, La Découverte, 2010, p.8

Dès lors, cette dimension critique des sciences sociales est animée par un mouvement ambivalent. D'un côté, « le genre de critique qu'elles rendent possibles doit permettre de dévoiler des aspects de la réalité dans un rapport immédiat avec les préoccupations des acteurs, c'est-à-dire aussi avec les critiques ordinaires », dans la mesure où « les théories critiques se nourrissent de ces critiques ordinaires, même si elles les élaborent différemment, les reformulent, et sont destinées à y faire retour, puisqu'elles ont pour visée de *rendre la réalité inacceptable* et, par là, d'engager les personnes auxquelles elles s'adressent dans des actions qui doivent avoir pour résultat d'en changer les contours »¹. Mais de l'autre, ces théories critiques auraient une double exigence dans la mesure où elles doivent exercer une « contrainte très forte sur la structure des théories critiques », car « elles doivent se donner des points d'appui normatifs suffisamment autonomes par rapport aux corpus moraux particuliers » et « doivent aller à la rencontre de ces critiques ordinaires comme si elles en émanaient et ne faisaient que les dévoiler à elles-mêmes, en amenant les acteurs à reconnaître ce qu'ils connaissaient déjà mais, en quelque sorte, sans le savoir, à réaliser ce en quoi consiste la réalité et, par cette opération de mise en lumière, à prendre leurs distances avec cette réalité comme s'il était possible d'en sortir », sans quoi les théories critiques ne seraient rien d'autres que des jugements ou des critiques ordinaires, ou bien des utopies énoncées par des personnes en déconnexion avec le « *sens de la réalité que donne l'appartenance à une communauté et ayant abandonné, par là, jusqu'au désir d'agir pour la transformer* »².

Cette dimension critique décrite par Luc Boltanski livre donc une interprétation particulière de ce que peut être l'activité scientifique en sciences sociales : elle est une rationalisation de l'engagement du chercheur et de la dimension sociale qu'il entend attribuer à son activité afin de l'intégrer aux conditions de scientificité des connaissances qu'il désire produire. C'est pourquoi cette dimension particulière des sciences sociales, dont se réclament certains chercheurs, peut être fortement critiquée par la plupart de leurs pairs académiques. En effet, cette posture peut pour ces derniers aller à l'encontre d'un idéal de rupture épistémologique sur laquelle la scientificité des sciences sociales entend se fonder. Par exemple, Claude Grignon voyait dans cette dimension un risque de dérive épistémologique dans la mesure où elle menacerait « l'autonomie de la sociologie par rapport à des demandes extra-scientifiques puissantes »³. À l'inverse, certains défenseurs de

¹ BOLTANSKI, L. , *De la critique , op. cit. , pp.20-21*

² *Ibid. , p.21*

³ GRIGNON, C. , « Sociologie, expertise et critique sociale », In. LAHIRE, B. (dir.) , *À quoi sert la sociologie ?* , La Découverte, 2004 [2002], pp.119-135, p.120

cette dimension critique y voient l'occasion de discuter et de remettre en cause cet idéal de scientificité fondé sur une rupture épistémologique qui, pour eux, reste purement et simplement illusoire. Pour eux, il s'agirait plutôt de comprendre la scientificité de leur discipline à travers l'instauration d'un rapport dialectique entre connaissances savantes et connaissances ordinaires¹.

Toutefois, à un niveau théorique, et au-delà des débats et des prises de position épistémologiques, la dimension critique exprime avant tout une pratique vivante des sciences sociales en société qui dépasse largement le seul cadre des institutions académiques dont elles sont issues. C'est notamment pourquoi cette dimension critique des sciences sociales tend à se confondre à certains moments avec d'autres appellations comme celle de "*pensée critique*" de telle sorte que cette dimension ne désigne pas uniquement les seuls usages ou considérations strictement académiques que les sciences sociales peuvent avoir au sein du corps scientifique. En effet, cette pensée critique ne serait pas réductible à une critique inhérente aux sciences et à leurs scientifiques, mais désignerait plus largement « une critique sociale qui pointe les aspects *négatifs* des ordres sociaux existants (le cœur du geste critique) à l'horizon d'un *positif*, appelé, dans ce cas, émancipation »². Ainsi, cette pensée critique proviendrait également de lieux et de collectifs extérieurs aux institutions académiques, des lieux et des collectifs pouvant notamment se situer à l'intérieur de cette *enquête militante* que j'ai eu l'occasion de décrire précédemment.

Toutefois, comme a pu le souligner Razmig Keucheyan³, cette pensée critique tend de plus en plus aujourd'hui à être produite à l'intérieur des institutions académiques, comme si cet espace des mouvements sociaux que pouvait décrire Lilian Mathieu n'avait plus les ressources sociales et matérielles suffisantes pour élaborer ses propres pensées. Or, comme cette *enquête militante* est précisément *en quête* de savoirs, les chercheurs qui y participent peuvent être animés par un désir de s'adresser à des publics se situant au-delà des seules instances académiques de telle sorte que leurs travaux puissent *parler* à ces derniers. Toutefois, cela implique que ces chercheurs acceptent la construction critique de leurs savoirs, ce qui pourrait alors s'exprimer à travers des « lieux particulièrement intéressants de mise en connexion et d'hybridation entre recherche universitaire et

¹ CORCUFF, Ph. , « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », In. LAHIRE, B. (dir.), *À quoi sert la sociologie ?* , La Découverte, 2004 [2002], pp.175-194

² CORCUFF, Ph. , *Où est passé ...* , *op. cit.* , p.8

³ KEUCHEYAN, R. , *Hémisphère gauche. Cartographie des nouvelles pensées critiques*, La Découverte, 2017 [2010]

“espace des mouvements sociaux” »¹. Comme le suggère Philippe Corcuff, il s’agirait pour la recherche d’interroger « l’existence d’une combinaison, insérée dans une dynamique d’interrelations, de continuités et de discontinuités, de ressemblances et de différences, entre savoirs savants et savoirs ordinaires »², non pas pour disqualifier les seconds afin de requalifier ou de valoriser les premiers, mais plutôt pour comprendre comment « les savoirs [que les chercheurs entendent produire] peuvent être interrogés au sein des sociétés en fonction d’autres critères que ceux académiquement privilégiés »³. C’est pourquoi certains auteurs, comme Louis Quéré, choisissent d’aborder ces situations en privilégiant une approche qui consiste à réinscrire les sciences sociales à l’intérieur d’une activité sociale et intellectuelle pouvant être généralisée à l’ensemble de la société : l’*enquête sociale*. Néanmoins, il est vrai que ces sciences, leurs institutions et leurs scientifiques peuvent se voir attribuer un rôle légitime pour la production des savoirs de l’enquête. Toutefois, en interrogeant les lieux dans lesquels ces sciences sont amenées à être sollicitées, notamment dans le cadre de l’*enquête militante*, le chercheur peut plus particulièrement s’intéresser à la manière dont les savoirs de ces sciences sont construits, discutés, voire confrontés à partir d’autres formes de savoirs ne provenant pas nécessairement des institutions académiques.

C’est donc dans la perspective d’une approche de ces situations que la construction et la définition du Lieu-Dit m’a permis de reconsidérer la dimension critique de ces sciences décrites par les personnes enquêtées. D’une part, cette dimension critique ne pouvait en effet être réduite aux seules pratiques ou représentations que les chercheurs en sciences sociales se font de leur propre activité, dans la mesure où les entretiens montraient que cette dimension n’exprime pas seulement des représentations ou des pratiques intra-communautaires propres au corps scientifique. Elle exprime plutôt une *signification pleinement sociale* associée à un public spécifique de ces sciences qui est engagé dans une activité d’enquête aux formes culturelles particulières, l’*enquête militante*. Cette signification renvoyait alors à une pratique des sciences sociales qui, tout en s’appuyant sur des objets et des lieux précis situés en bordure des institutions académiques, tentait de mettre leurs savoirs en discussion en les confrontant à des réalités et à des situations que ce public jugeait problématiques, et ce précisément dans une perspective d’action collective sur le monde.

¹ CORCUFF, Ph. , *Où est passé ...* , *op. cit.* , pp.23-24

² *Ibid.* , p.24

³ *Ibid.* , p.21

Dès lors, ces savoirs des sciences sociales élaborés à l'intérieur des situations de vulgarisation par les acteurs, les organisations et les objets composant cette *enquête militante* ne doivent pas être réduits à l'état de substances ou d'entités abstraites. Comme le souligne Joëlle Le Marec, « les savoirs sociaux », qu'ils soient ou non construits ou élaborés à partir d'une mise en discussion critique des sciences et de leurs connaissances, « ne sont pas autre chose que les communications sociales qui les actualisent en permanence, dans n'importe quelles circonstances »¹. Ce postulat constitue alors un *outil* pour le chercheur afin d'« élaborer un rapport au savoir que l'on construit sur les communications (des questions, des hypothèses, des objets, des relations, des résultats) et un parti-pris empirique pour conduire les recherches »².

Encore une fois, cette dimension critique des sciences sociales rapportée par les enquêtés ne doit donc pas être réduite aux interprétations ou aux conceptions strictement académiques que certains chercheurs peuvent se faire de leur propre activité. Cette dimension exprime avant tout une *signification sociale* renvoyant à une activité collective dans laquelle s'engage un public de ces sciences, où certains des membres le composant s'y engagent afin de donner du sens à leur activité scientifique, tandis que d'autres le font dans la continuité de l'enquête militante à laquelle ils pouvaient participer par l'intermédiaire de leurs organisations respectives. Elle exprime donc une pratique *vivante* de ces sciences en dehors de leur seuls cadres et usages académiques, se réalisant à partir d'un ensemble d'objets, de lieux, de références, de préoccupations ou encore d'organisations que peut partager ce public de l'*enquête militante*.

Par conséquent, il s'agirait pour le chercheur de restituer l'ensemble de ces éléments saisis au cours de ses observations et de ses entretiens afin de rendre compte de cette pratique vivante des sciences sociales, mais également de comprendre plus exactement ce sur quoi se fonde cette signification et peut-être, parvenir conceptuellement à une meilleure définition. En ce faisant, il peut ainsi procéder à une étude plus sereine de la vie culturelle des sciences sociales, une vie plus ou moins indépendante des institutions et des scientifiques qui les ont produites.

¹ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.49

² *Ibid.*

3) La médiation : un concept pour penser la dimension communicationnelle du terrain ?

Dans le cadre de ce mémoire, travailler sur les conditions d'appartenance aux SIC de mon objet de recherche m'a semblé nécessaire pour une double raison. D'une part du fait d'un "complexe de légitimité" qu'un étudiant débutant dans cette discipline est naturellement amené à rencontrer, et d'autre part à cause de la spécificité de l'objet scientifique que j'entendais étudier en premier lieu, celui de la vulgarisation. Comme il avait été souligné au début du premier chapitre, la vulgarisation a en effet très largement été étudiée par des chercheurs se rattachant de près ou de loin à ce champ disciplinaire. Dans sa thèse, Baudouin Jurdant avait notamment très tôt souligné la dimension communicationnelle de la vulgarisation dans la mesure où elle plaçait le chercheur face à une quantité d' « objets "concrets" [...] socialement considérés comme relevant de la communication »¹ : des revues, des magazines, des émissions télévisuelles ou radiophoniques, ou plus largement des médias. Yves Jeanneret constatait quant à lui un éclatement de cet objet scientifique en plusieurs « perspectives communicationnelles »², et a pour sa part tenté de les condenser, tout en les critiquant, à travers sa propre interprétation des phénomènes de communication, celle de la *trivialité*.

Toutefois, dans la majorité des cas, la vulgarisation a été abordée en SIC selon des méthodologies s'inspirant davantage de la linguistique, de la sémiologie ou de l'analyse de discours, participant ainsi à livrer des conceptions communicationnelles particulières de ce phénomène³. En assumant un parti pris empirique, le point de vue communicationnel proposé pour aborder Le Lieu-Dit en tant que terrain d'étude de situations de vulgarisation ne pouvait donc en aucun cas être similaire à celui proposé par ces travaux. Si les approches empiriques de la vulgarisation scientifique sont loin d'être inexistantes⁴, leurs auteurs n'entendaient pas nécessairement s'inscrire en SIC, ou n'accordaient pas

¹ PERRET, J-B, « Y-a-t-il des objets plus communicationnels que d'autres ? », *Hermès, La Revue*, n°38, 2004, pp.121-128, p.123

² JEANNERET, Y. , *Penser la trivialité ...* , *op. cit.* , p. 102

³ Voir notamment MORTUREUX, M-F. , *La formation et le fonctionnement d'un discours de la vulgarisation scientifique au XVIIIème siècle à travers l'œuvre de Fontenelle*, Didier-Erudition, 1983 ; JACOBI, D. , « Recherches sociolinguistiques et interdiscursives sur la diffusion et la vulgarisation des connaissances scientifiques », Thèse de doctorat, Lettres mention sémiologie et linguistique, Université de Franche-Comté, 1984 ; SCHIELE, B. et Gabriel LAROCQUE, *op. cit.* et JEANNERET, Y. , *Écrire la science ...* , *op. cit.*

⁴ Voir notamment BOLTANSKI, L. et Pascale MALDIDIER, *op. cit.* , FAYARD, P. , *La communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation*, Chronique sociale, 1988 et BODIN, C. , *op. cit.*

vraiment d'importance à la justification du caractère communicationnel de leur approche. Par conséquent, il me fallait trouver un moyen d'intégrer le parti pris empirique de ma démarche à une discussion portant sur la dimension communicationnelle de mon objet de recherche, dans la mesure où la communication dont il est question en SIC désigne « tout à la fois l'objet, la méthode, et l'extérieur de la méthode, le monde de sens commun contre lequel elle se pose »¹.

En réalité, la dimension communicationnelle de l'objet de recherche en SIC est une question plus qu'épineuse. Alors que certains chercheurs jugent nécessaire de *penser communicationnellement la communication*² afin de justifier la légitimité de leur particularisme disciplinaire, d'autres voient dans cette injonction le risque d'une dérive « protectionniste », voire « impérialiste »³ de cette discipline, dans la mesure où cette injonction, en raison de la nature insaisissable de la communication, conduirait ces sciences à « croire que tout est communication » et, par conséquent, à tenir une position intenable, à savoir être « la science de tout »⁴. Ceci les conduirait même à réclamer l'exclusivité de certains ordres de réalité ou de certaines approches permettant de les étudier, les SIC se couperaient paradoxalement de ce vœu d'interdisciplinarité qui les anime également. En somme, le problème que rencontrent aujourd'hui les SIC est moins la question de la légitimité de leur existence institutionnelle, désormais acquise et reconnue, que leur « capacité à construire scientifiquement [leurs] propres objets »⁵. Si une discipline peut s'entendre comme étant « une manière spécifique d'interroger un certain domaine d'objets concrets »⁶, la difficulté des SIC serait en effet de parvenir à proposer un point de vue suffisamment singulier pour aborder un ensemble d'objets concrets partagés avec d'autres disciplines ayant leur propre autonomie, et dont les SIC peuvent assez largement s'inspirer (sociologie, linguistique, analyse de discours, etc.).

¹ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.6

² BOUGNOUX, D. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication*, 1993

³ GRANJON, F. , « La critique est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication ? », In GEORGE, E. et Fabien GRANJON (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Mare & Martin, 2014, pp. 291-355, p.354

⁴ BRETON, Ph. , « La naissance des sciences de la communication (à la recherche d'un programme de séparation) », *Quaderni*, n°23, 1994, pp. 67-75, p.74

⁵ PERRET, J-B, *op. cit.* , p.122

⁶ *Ibid.* , p.124

Or, s'il peut exister « une théorie implicite des *objets communicationnels* »¹, partagé entre les chercheurs s'inscrivant dans cette discipline, ces derniers rencontrent néanmoins une certaine difficulté à expliciter *concrètement* ce qui fonde le caractère proprement *communicationnel* de leur point de vue ce qui, en soi, demeure pour le moins paradoxal dans la mesure où ce prétendu "regard communicationnel" est censé justifier la légitimité de la singularité disciplinaire dont peuvent se revendiquer certains.

Au cours de ce mémoire, mon point de vue sur cette question de la définition de la perspective communicationnelle de mon objet de recherche a alors quelque peu évolué à travers le temps. Si cette réflexion était au début davantage de l'ordre d'une injonction ressentie à devoir se justifier quant à mon inscription dans ce champ disciplinaire, mes lectures portant sur l'étude de cette question ainsi que ma propre expérience de cette enquête au Lieu-Dit m'ont mené à porter un regard davantage critique concernant cette injonction. En effet, il ne m'était pas vraiment possible de dire en quoi cet objet était propre aux SIC, dans la mesure où une telle justification aurait supposé une parfaite maîtrise des logiques et des principes par lesquels d'autres disciplines définissent leurs propres objets d'étude pour en retour justifier en quoi ma construction du Lieu-Dit en tant que terrain s'en distinguait.

J'aurais ainsi pu affirmer que ma recherche avait ceci de communicationnelle qu'elle s'intéressait à la matérialité ou au caractère technique des phénomènes observés², ou bien encore montrer en quoi cette construction de l'objet entendait saisir la « multidimensionnalité »³ des situations rencontrées en s'intéressant notamment à « faire se rejoindre les signes et les supports, les acteurs et les objets, les situations et la génération du sens »⁴ en leur sein ... Or à vrai dire, ces types de justification ne me semblaient pas vraiment convaincants, car si les SIC et leurs chercheurs peuvent en effet s'intéresser à ces aspects de la réalité sociale, cet intérêt pour le caractère matériel et technique des phénomènes observés, ainsi que cette volonté de rendre compte de la multidimensionnalité des situations, ne sont en rien exclusifs à ce champ disciplinaire. Cependant, le problème est que si ce « 'paradigme communicationnel' peine à se fixer dans des propositions clairement identifiables et

¹ DAVALLON, J. , « Objet concret ... », *op. cit.* , p.35

² *Ibid.*

³ PERRET, J-B. , *op. cit.* , p.125

⁴ *Ibid.* , p.126

non revendicables par les ‘grappilleurs’ des autres disciplines », il agit pourtant comme un « implicite valant postulat »¹ à l’intérieur de ce champ disciplinaire, si bien que certains auteurs se disent observer

« (avec angoisse et compassion pour les doctorants) qu’un ‘implicite’, c’est-à-dire un principe qui ne s’énonce jamais complètement puisse faire partie de la table des lois déterminant le coût scientifique des SIC auxquelles les chercheurs sont censés se contraindre. Il pèse notamment sur les jeunes impétrants qui visent à rentrer dans le champ (*i.e.* s’y qualifier) et cherchent à montrer combien leurs travaux sont en conformité avec les valeurs de la communauté disciplinaire, laquelle saura reconnaître les siens, c’est-à-dire “les thèses procédant à une réelle analyse communicationnelle” (Davallon, Jeanneret, 2006 : 207)². Cela explique sans doute les pages que l’on trouve dans la quasi totalité des thèses de doctorat, qui visent à faire la preuve de l’allégeance des auteurs aux sciences de l’information et de la communication (la recherche du label ‘communicationnel’) et dont on comprend bien qu’elles sont un exercice (des clauses) de style obligé(es), un laissez-passer institutionnellement indispensable, mais qui scientifiquement ne s’avère pas nécessairement de grande portée »³.

Par conséquent, ma réflexion portant sur la dimension communicationnelle de mon objet de recherche a moins consisté à rationaliser son caractère distinctif par rapport à d’autres courants disciplinaires, qu’à comprendre en quoi celui-ci pouvait proposer une interprétation particulière des phénomènes de communication par rapport à d’autres interprétations possibles également présentes au sein des SIC. Or cela impliquait de considérer la dimension disciplinaire de ces dernières comme étant quelque chose qui ne résulte « ni d’un consensus sur l’objet, ni d’un consensus sur la méthode, mais [d’]un *consensus polémique* sur la *visée* [cherchant à] élaborer un corpus de références scientifiques »⁴ de telle sorte que « les SIC pourraient se satisfaire d’un tel *minimum*, sans chercher à fédérer autrement que par cette voie, loin de tout communautarisme disciplinaire, des intimidations épistémiques de la ‘pensée communicationnelle’ et des prolongements irrédentistes qui viennent parfois s’y greffer »⁵. Ainsi, cette dimension communicationnelle de mon objet a été en

¹ GRANJON, F. , *op. cit.* , p.322

² DAVALLON, J. et Yves JEANNERET, « La posture épistémologique, un geste pratique », In. *Questionner les pratiques d’information et de communication. Agir professionnel et agir social*, 15^{ème} congrès des sciences de l’information et de la communication, Bordeaux, Université de Bordeaux, 2006, pp. 203-210, p. 207

³ GRANJON, F. , *op. cit.* , p.322

⁴ BERTHELOT, J-M. , « Les nouveaux défis épistémologiques de la sociologie », *Sociologie et sociétés*, n° 1, 1998, pp. 1-16, p.1, cité In GRANJON, F. , *op. cit.* , p.354

⁵ GRANJON, F. , *op.cit.* , p.354

grande partie discutée à partir d'un concept régulièrement utilisé en SIC afin d'aborder les phénomènes communicationnels : celui de *médiation*.

Jusqu'à présent, le concept de *médiation* a été mobilisé de façon très sporadique et implicite au cours de ce mémoire, en étant notamment utilisé lors de la présentation des contraintes et des exigences de la démarche empirique à partir des travaux de Joëlle Le Marec. Pour elle, le concept de *médiation* entendait à la fois décrire un moyen méthodologique associé à la démarche empirique ainsi qu'une certaine conception des phénomènes de communication de telle sorte que le chercheur « ne [puisse] pas appréhender les phénomènes sociaux hors des *médiations* par lesquelles ils échappent à leur constitution en objet »¹. Bien que sa conception des phénomènes de communication n'apparaisse pas explicitement dans ses travaux, Joëlle Le Marec entend néanmoins comprendre les « communications sociales » comme étant des « complexes dynamiques » dans lesquels ce qui est saisi « n'est saisi que par la forme où cela circule [...]. Elles sont à la fois l'objet et la contrainte méthodologique qui permet de les constituer en objet »². En somme, cette conception de la communication renvoie à des interprétations largement partagées en SIC selon lesquelles « le modèle de la communication [...] étudie non des choses, mais des flux et remplace la vision statique du monde par l'approche de sa complexité dynamique. Elle évince du même coup, les notions de sujet individuel et de substance ; elle mine le sol ou l'objet au profit des interférences, elle efface *la* réalité, morcelée en effet d'interréalisme »³. Bien que cette compréhension de la réalité sociale ne soit en aucun cas propre aux SIC, le concept de *médiation* qui émerge à partir de la fin des années 1980 à l'intérieur de ce champ disciplinaire entendait bel et bien rompre avec d'autres interprétations des phénomènes de communication.

C'est en tout cas de cette manière que Jean Davallon analyse la popularisation de ce terme dans le champ des études de communication, malgré le faible degré de rigueur définitionnel avec lequel il est généralement utilisé. Pour lui, le concept de médiation permettait à certains auteurs de repenser les phénomènes de communication au sein des SIC, en dépassant les conceptions informationnelles et interactionnelles qui pouvaient jusqu'alors être en vigueur. Pour lui, la médiation permet de penser la dimension proprement « *médiatique* » des phénomènes de communication : « la

¹ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.17

² *Ibid.* , pp.35-36

³ BOUGNOUX, D. , « Naissance d'une interdiscipline », *Cinémaction*, n° 63, mars 1992, pp. 117-121, p. 118

communication y apparaît comme la mise en œuvre d'un élément tiers rendant possible l'échange social, alors même que les univers de la production et de la réception sont *a priori* par nature disjoints »¹. Tout en souhaitant mettre un terme définitif à une conception de la communication qui la réduirait au schéma "émetteur-message-récepteur", la mobilisation du concept de *médiation* avait également pour fonction de souligner la part proprement *symbolique* des communications sociales, en s'intéressant davantage au rôle social et sémantique joué par cet « élément tiers » à l'intérieur de situations particulières. Si la *médiation* est associée chez Jean Davallon à la notion de *média* telle que je l'ai présenté lors de ma deuxième unité d'analyse, d'autres auteurs, comme Yves Jeanneret ou Régis Debray, l'entendent de manière quelque peu différente en insistant davantage sur la « dimension nouvelle » que cet élément tiers peut apporter à certaines pratiques sociales.

Pour le premier, la médiation désignerait une « activité productive et créative qui consiste à intervenir sur le cours de la communication en lui apportant une dimension nouvelle ». Par exemple, « *l'invention du catalogue dans les bibliothèques de l'antiquité a modifié puissamment la relation aux textes en permettant d'avoir une vision synthétique des œuvres disponibles et donc de les collecter, comparer, réécrire* »². Pour Régis Debray, la médiation est plus spécifiquement associée à l'action et au rôle joué par un *intermédiaire* dans la mesure où, pour lui, le *-ion* de médiation, contrairement au mot "média", désigne un processus, une action, et non pas un état des choses. Selon lui, « cet intermédiaire ou troisième terme met en rapport deux termes qui, sans lui, n'en auraient pas. [...] C'est ce par quoi il faut passer pour devenir ce que l'on est, puisque rien n'existe (et l'homme moins que tout) immédiatement. Il faut toujours passer par autre chose, et ce passage est beaucoup plus qu'un passage [...], ou une simple traversée, c'est une épreuve qui transforme de l'intérieur »³.

Dès lors, le principe de médiation permet à cet auteur de critiquer cette idée abstraite qu'est l'*Incarnation*, en montrant que « rien ne se transmet de soi, et qu'il faut partout des intermédiaires à l'œuvre »⁴ pour ce faire, comme les prêtres peuvent incarner la Religion, les professeurs le Savoir, ou bien encore les politiciens la Politique. Pour lui, ces « 'maillons intermédiaires' sont beaucoup

¹ DAVALLON, J. , « La médiation : la communication en procès ? », *MEI*, n° 19, 2003, pp. 37-59, p.53

² JEANNERET, Y. , *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Éditions Non Standard, 2014, p.12

³ DEBRAY, R. , *op.cit.* , p.118

⁴ *Ibid.* , p.121

plus que des moyens termes », car ce sont à travers eux que l'objet de la médiation peut exister : ils lui donnent une forme, voire un corps. Ainsi, « la médiation est plus que 'ce qu'il y a au milieu', elle élabore ce qu'elle médiatise. [...] Elle le modèle. La médiation déborde souvent son propre agent. Elle le surprend. Elle crée de l'irréversible. Elle excède les intentions. Elle n'est pas programmable »¹. En somme, la *médiation* entend rendre compte des processus complexes et des opérations mouvantes par lesquelles la réalité apparaît telle quelle à l'intérieur de situations données, ce qui fait qu'elle peut constituer pour les SIC un intermédiaire idoine pour analyser cette multidimensionnalité des phénomènes sociaux.

Au cours de mon mémoire, le concept de médiation m'est donc apparu pertinent pour caractériser les situations de vulgarisation des sciences sociales. Tout comme le faisait apparaître la conception théorique de Baudouin Jurdant, la vulgarisation ne doit pas être réduite à une relation de communication particulière dans laquelle un "troisième homme" chercherait à résoudre une inégalité sociale et épistémique entre scientifiques et non-scientifiques, ce qui finalement reviendrait à rester dans ce modèle communicationnel informationnel émetteur-message-récepteur. Bien que les acteurs puissent effectivement vivre ces situations à partir de cette représentation communicationnelle particulière, Baudouin Jurdant a montré que la vulgarisation était avant tout une condition nécessaire à la *vie culturelle*² des sciences en société, de telle sorte que celles-ci n'aient plus une pertinence pour le seul corps scientifique qui en est à l'origine. Elle ne pouvait donc être réduite à cette simple relation vulgarisateur/public des sciences.

Mon terrain m'a alors quelque peu permis d'éprouver cette médiation des sciences sociales en train de se faire, dans la mesure où ces dernières n'apparaissaient jamais sous une forme figée, mais nécessitaient sans cesse d'être attentif aux objets, aux acteurs aux choses dites et non-dites qui étaient susceptibles de signifier ces sciences au Lieu-Dit. Si Le Lieu-Dit pouvait alors être cet « élément tiers », un *média* au sens que lui donne Jean Davallon, à partir duquel cette médiation des sciences sociales se réalise en donnant à ces sciences une dimension nouvelle, une dimension *critique* qui s'inscrit dans l'activité d'*enquête militante* à laquelle se livraient les acteurs en présence, ce principe de *médiation* devait néanmoins être intégré à la démarche que je mobilisais au cours de cette enquête : la démarche empirique.

¹ *Ibid.*, p.122

² JEANNERET, Y., *Penser la trivialité ...*, *op. cit.*

En effet, à partir du moment où la communication dont il est question en SIC désigne « tout à la fois l'objet, la méthode, et l'extérieur de la méthode, le monde de sens commun contre lequel elle se pose »¹, la médiation ne peut se réduire à une simple théorie ou interprétation des phénomènes communicationnels : elle renvoie intrinsèquement à la pratique du chercheur. Car si ce qu'il entend saisir n'est certes « saisi que par la forme où cela circule », ce dernier constitue également un acteur spécifique de cette médiation dans la mesure où il est également un « élément tiers » qui organise l'enquête en sollicitant des personnes et en assistant à des situations dont il est l'interprète subjectif, et se fait donc le médiateur de cette médiation à laquelle il assiste auprès du corps scientifique par l'intermédiaire de l'écriture de sa propre recherche. C'est pourquoi Antoine Hennion, dans une approche sociologique se situant au croisement de la sociologie pragmatique développée par Luc Boltanski et Alain Thévenot, et d'une sociologie de l'acteur-réseau développée par Michel Callon et Bruno Latour, affirme que « prendre au sérieux l'idée de médiation » consiste avant tout à « s'imposer un autre rapport aux acteurs observés »². En effet, le travail de cet auteur a porté sur la musique, un objet qui pour lui avait ceci d'« instable » qu'il est « impossible à fixer dans la matière ; [...] elle accumule les intermédiaires, interprètes, instruments, supports, nécessaires à sa présence au milieu des musiciens et des auditeurs ; [la musique] se reforme continuellement, vaste théorie de médiation en acte »³. Par conséquent, le chercheur se doit de les faire apparaître pour constituer la musique en *terrain*.

Si la musique est pour cet auteur une *théorie de médiation en acte*, c'est-à-dire une interrelation d'objets et d'acteurs devant être révélée et objectivée par le chercheur, la médiation en question résultait moins d'une théorie du social que le chercheur importe *du dehors*, c'est-à-dire depuis l'extérieur aux situations observées, que d'une activité elle-même réalisée par les acteurs observés, et par laquelle ces derniers installent des réalités socialement partagées comme peut l'être la musique, et ce par l'intermédiaire d'objets, de personnes, et de critiques portées sur le monde qui les entoure afin de qualifier ces objets, ces personnes et plus largement les situations dans lesquelles *la musique* est installée en tant que réalité à part entière. Dès lors, la problématique qui se pose pour le chercheur n'est plus « d'annuler la croyance des musiciens en montrant que l'objet auquel ils croient est une illusion collective masquant une autre cause, sociale », comme cela pouvait être le

¹ LE MAREC, J. , « Ce que le terrain ... », *op. cit.* , p.6

² HENNION, A. , *La passion musicale : une sociologie de la médiation*, Métailié, 1993, p.65

³ *Ibid.* , p.14

cas à travers des postures sociologiques trop critiques, « mais de comprendre comment les musiciens installent au milieu d'eux un objet commun, comme la musique », de telle sorte que « les musiciens pourront peut-être, plus généralement, apprendre en retour au sociologue comment il peut s'arrêter sur le rôle des objets, tant dans le monde observé que dans ses analyses »¹. Par conséquent, la médiation « n'est pas un effort désespéré du sociologue pour s'extraire des acteurs, et leur refuser le droit à théoriser eux-mêmes leur monde ; elle passe à l'inverse par l'interdiction formelle de leur échapper »². Pour Antoine Hennion, l'étude de la musique en tant que sociologie d'une médiation consiste alors à traiter de cette médiation en évitant de

« théoriquement annuler comme des signes ou admettre comme des choses les objets rencontrés, mais montrer en oeuvre dans la pratique la plus constante des acteurs ce double travail pour mettre en cause leurs objets (les naturaliser, en faire des choses, dotées de leur force, et faire de même avec les sujets qui leur font face), et les remettre en cause (contester leur force, montrer d'où elle leur vient, mobiliser les intérêts qui les tiennent, les socialiser) ; l'oscillation entre le modèle linéaire où une cause et un effet sont reliés par un intermédiaire et le modèle circulaire où cette distribution des rôles entre des causes et des effets est le résultat de l'action rend compte de la construction d'un monde composé, rempli d'objets mixtes, là où le duo sociologisme/naturalisme juxtapose deux réalités étanches, l'une remplie d'humains et de signes creux, l'autre de choses pleines mais étrangères à l'homme »³.

Lors de mon travail de terrain, cette intégration de la médiation à la pratique de recherche me paraissait d'autant plus nécessaire qu'elle correspondait effectivement à une condition par laquelle les sciences sociales pouvaient être présentes au Lieu-Dit, et donc autoriser ma recherche à pouvoir traiter de situations de vulgarisation des sciences sociales. En saisissant les représentations sociales des acteurs au sujet de ces sciences, j'ai en effet tenté dans mon écriture et ma construction du terrain de reconstituer les opérations de médiation à partir desquelles les sciences sociales pouvaient effectivement être présentes dans ce lieu, ainsi que d'atteindre une dimension critique qu'elles n'auraient pu avoir si elles étaient restées cantonnées à leur seul état d'écriture communautaire. C'est pour cette raison que les conditions de saisie de ces situations consistent avant tout en une « restitution des médiations qui doit néanmoins s'accompagner d'une méthodologie qui dépend

¹ *Ibid.* , p.17

² *Ibid.* , p.65

³ *Ibid.* , p.64

nécessairement du terrain »¹, puis en une objectivation de ces conditions dans la mesure où le chercheur est lui-même l'intermédiaire qui donne corps à cette médiation à travers son enquête.

Ainsi, le concept de médiation n'entend pas ici se substituer à la vulgarisation et à la conception que j'ai pu en faire jusqu'à présent. Elle entend tout d'abord préciser la dimension communicationnelle de mon objet : il résulte de processus complexes et dynamiques concrètement observés sur le terrain par lesquels les sciences sociales peuvent prendre corps sur le terrain, mais également d'opérations méthodologiques effectués au cours de mon écriture pour donner à voir et objectiver ces réalités en les rattachant à mes problématiques initiales.

Comme j'ai tenté de l'explicitier dès l'introduction de ce travail, les SIC se caractérisent par une diversité d'approches et de pratiques de recherche qui, parfois, ont tendance à s'opposer les unes aux autres pour montrer en quoi telle démarche est "plus communicationnelle" qu'une autre. Toutefois, cette dimension communicationnelle repose surtout sur un *implicite*² autour duquel ce champ disciplinaire peut en partie se structurer. L'explicitation de cet implicite, parfois obligée, peut alors donner accès à « un laissez-passer institutionnellement indispensable » si elle est reconnue par les pairs académiques, mais qui scientifiquement, « ne s'avère pas nécessairement de grande portée »³. Dès lors, le concept de médiation ne doit pas consister à dire en quoi la démarche empirique est "plus communicationnelle" qu'une autre. Il ne doit pas non plus chercher à caractériser "communicationnellement" les réalités que cette démarche entend construire à travers le terrain.

Le concept de médiation doit favoriser l'émergence d'un cadre interdisciplinaire permettant de discuter et de déterminer, le plus collectivement possible, des conditions de scientificité à partir desquelles aborder et théoriser la multidimensionnalité de la réalité (sociale, matérielle, sémantique)⁴. Aussi idéaliste que soit ce cadre⁵, il doit inciter chaque chercheur ou chercheuse en SIC, indépendamment de leurs pratiques de recherche, à accepter la critique de ces dernières par

¹ CORDONNIER, S. , *op. cit.* , p.81

² DAVALLON, J. , « Objet concret ... », *op. cit.*

³ GRANJON, F. , *op. cit.* , p.322

⁴ PERRET, J-B. , « Y-a-t-il des objets plus communicationnels que d'autres ? », *Hermès, La Revue*, n°38, 2004, pp.121-128

⁵ BABOU, I. et Joëlle LE MAREC, « Nova Atlantis. Manifeste pour une utopie baconienne en sciences humaines et sociales », *Alliage*, n° 47, 2001, pp.3-10

leurs pairs académiques afin de, justement, dévoiler les implicites sur lesquels elles reposent. Ce n'est qu'à cette condition que les SIC peuvent aspirer à être *réellement* interdisciplinaires.

ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE

Annexes

Annexe n°1 : Présentation des événements

Événement n°1 :

Source : <http://lelieudit.com/Debat-Presentation-Critique-de-la-securite-Accumulation-capitaliste-et>

Accueil > Rencontres littéraires / débats > Débat : Présentation "Critique de la sécurité" Accumulation capitaliste et (...)



Débat : Présentation "Critique de la sécurité" Accumulation capitaliste et pacification sociale", Eterotopia, 2017
Mardi 28 novembre 2017 à 19h

En présence de de Claude Serfati et de la rédaction de la collection "A présent".

La mise en place de l'état d'urgence suite aux attentats du 13 novembre 2015 a consolidé les modalités de la gestion sécuritaire des populations propre aux sociétés libérales. Cet ouvrage cherche à s'extraire de la temporalité de l'urgence qui consiste à réagir immédiatement à telle ou telle opération sécuritaire pour interroger en profondeur le rôle de la sécurité dans la production et dans la perpétuation de la normalité capitaliste. C'est ainsi que les auteurs soumettent à la critique la catégorie de « sécurité », en faisant ressortir les rapports de pouvoir et les formes de domination qu'elle naturalise et légitime. De ces contributions ressort l'idée que la sécurité ne peut être étudiée de manière fractionnée mais doit au contraire être appréhendée du point de vue de l'unité des appareils et des processus sécuritaires en tant qu'ils contribuent à la (re)production des sociétés capitalistes.

L'introduction à l'ouvrage est disponible sur le site "Plateforme d'enquêtes militantes" (<http://www.platenqmil.com/blog/2017/10/31/eloigner-le-peril-introduction-a-une-critique-de-la-securite>), alors que sur l'émission radio "Sortir du capitalisme" on peut écouter une présentation de ses principaux enjeux théoriques et politiques (<http://sortirducapitalisme.fr/238-la-securite-categorie-fondamentale-du-capital>).

Événement n°2 :

Source : <http://lelieudit.com/Aperos-debats-Contre-les-violences-faites-aux-femmes-liberer-la-parole>

Accueil > Rencontres littéraires / débats > Apéros-débats : Contre les violences faites aux femmes, libérer la parole, (...)

proposé par Alternative libertaire

Apéros-débats : Contre les violences faites aux femmes, libérer la parole, reprendre la rue

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 35% des femmes et des filles sont exposées à des violences physiques et/ou sexuelles au cours de leur vie.
Au foyer, au travail, dans la rue, les femmes sont sans cesse ramenées à leur « condition ».
Ces violences sont quotidiennes dans tous les milieux sociaux et elles ont un but : leur menace maintient les femmes dans la soumission et la peur. Nous ne pourrions nous émanciper et atteindre l'égalité tant que les femmes continueront d'être humiliées, tabassées, violées.
Lorsqu'une femme est victime de violences, c'est toutes les femmes qui sont visées.
À nous de briser les tabous ! Discutons-en.

Événement n°3 : Source : <http://lelieudit.com/debat-Palestine-Un-peuple-une-colonisation-avec-Akram-Belkaïd-et-Olivier>

Accueil > Rencontres littéraires / débats > Débat / Palestine : Un peuple, une colonisation avec Akram Belkaïd et Olivier (...)



Proposé par les AMD Paris dans le cadre de la semaine anti-coloniale 2018"

Débat / Palestine : Un peuple, une colonisation avec Akram Belkaïd et Olivier Pironet.

Mercredi 7 février 2018 à 19h

présentation du dernier numéro de Manière de Voir « Palestine : Un peuple, une colonisation » par Akram Belkaïd et Olivier Pironet.

<http://www.anticolonial.net/>

Événement n°4 :

Source : <http://lelieudit.com/Debat-Ordonnances-Macron-Ils-les-ont-votees-et-maintenant-on-fait-quoi>

Accueil > Rencontres littéraires / débats > Débat : Ordonnances Macron. Ils les ont votées, et maintenant, on fait quoi (...)



**ORDONNANCES MACRON :
ILS ONT VOTÉ ET PUIS APRÈS ?**

Proposé par Solidaires-ASSO

***Débat : Ordonnances
Macron. Ils les ont
votées, et maintenant,
on fait quoi ?***

Jeudi 8 février 2018 à 19h

Les ordonnances de la loi Travail XXL, ratifiées par Macron le 22 septembre 2017, poursuivent leur parcours législatif mais s'appliquent déjà : c'est ainsi que le plus grand nombre n'a pu qu'être interpellé par l'application de la très contestable rupture conventionnelle collective...

Nonobstant la bataille syndicale et juridique qui ne fait que commencer, leur nocivité va se faire sentir de manière grandissante comme elles n'ont pour seule finalité que de désarmer les salarié-es et leurs représentant-es pour surarmer le patronat.

Solidaires-ASSO vous propose de venir en débattre et de commencer à nous organiser.

La discussion sera introduite par Laurent Degousée, co-délégué de SUD Commerce, qui présentera les ordonnances en question et les bouleversements qu'elles entraînent, tant au niveau du Code que pour le monde du travail.

Accueil > Rencontres littéraires / débats > Débat : Faut-il brûler Che Guevara ?



Proposé par la Société Louise Miche

Débat : Faut-il brûler Che Guevara ?

Mercredi 14 février 2018 à 19h

Faut-il brûler Che Guevara ?

Prochaine séance de la SLM, mercredi 14

février, à 19h au Lieu Dit.

Les 50 ans de la mort du Che en octobre 2017 sont passés presque inaperçus. On aurait pu penser que le révolutionnaire argentin et cubain avait été recouvert par l'indifférence de l'oubli et du temps.

Grave erreur : il n'aura fallu qu'une exposition bien anodine organisée par la mairie de Paris pour déclencher les réactions (et la Réaction).

Boucher, assassin, tortionnaire, terroriste, père spirituel de Daech... On aura tout lu et tout entendu. Alors qu'en est-il vraiment ? Notre propos n'est pas de nous ériger en défenseurs de la mémoire de Guevara mais de reprendre méthodiquement toutes ces accusations, même les plus grotesques, et les confronter à ce qui fut la réalité de la révolution cubaine, sa part de lumière comme ses côtés sombres.

Pour en débattre, la SLM invite Janette Habel, membre du conseil scientifique d'Attac et maître de conférences à l'Institut des hautes études d'Amérique latine, spécialiste de Cuba.

Événement n°6 :

Source : <http://lelieudit.com/Campagne-migrants-20e-Ne-les-laissons-pas-faire>

Campagne - migrants 20e « Ne les laissons pas faire »

Mercredi 21 février 2018 à 19h

Nous sommes un inter-collectif qui s'est fondé il y a trois mois sur le 20ème arrondissement dans le but de mettre en place une campagne d'information et de mobilisation autour de la situation des migrant-e-s dans nos quartiers, et contre le futur projet de loi anti-migrants du gouvernement.

Nous avons réalisé collectivement du matériel : affiches (un peu sur le modèle de la campagne belge de novembre 2017), des argumentaires (autour de l'expulsion, la rétention, le harcèlement policier, et les mineurs à la rue), ainsi qu'un site web (qui est en cours de construction).

Voici le lien vers le site où se trouvent les affiches et argumentaires que nous avons commencé à coller et à diffuser dans le 20ème

<http://neleslaissonspasfaire.org/>


Nous pensons qu'il est souhaitable de nous coordonner sur cette question plus largement qu'à l'échelle de notre quartier, pour mener une campagne plus visible avant que le projet de loi anti-migrant ne soit présenté au parlement, probablement en mars. Aussi nous vous écrivons car vous êtes des personnes ou des structures également sensibles à la situation des migrant-e-s et à la nécessaire mobilisation et solidarité pour refuser leur invisibilisation et leur répression.


Si vous êtes sur d'autres arrondissements de Paris que le 20ème, des communes voisines, ou d'ailleurs, nous vous proposons de diffuser le matériel (affiches et tracts disponibles sur le site), le plus largement possible à travers des collages, déambulations etc.

Nous vous invitons également à nous faire remonter vos informations, matériels explicatifs, mais aussi présentation des structures solidaires et militantes sur ces questions, afin que l'on puisse relayer tout cela sur le site "neleslaissonspasfaire". Nous avons mis en place une cagnotte solidaire pour financer de nouvelles impressions d'affiches que nous espérons faire avec vous... N'hésitez pas à y contribuer ; <https://www.leetchi.com/c/intercollectif-pari...>

Le 18 février, toujours pour financer l'édition d'affiches, nous organiserons un repas de soutien à la Cantine des Pyrénées (à partir de 12h, 77 rue de la Marre, dans le 20ème, métro Pyrénées)

Le 21 février à 19h, nous vous invitons à une réunion publique au café Le lieu-dit (6 rue Sorbier, dans le 20ème, métro Ménilmontant). Nous espérons que nous pourrons y échanger et nous coordonner.

 mardi 16 avril 2019
19h00
Les prisonnier.e.s politiques et leur combat
Le cas de la Colombie, (...)

 mercredi 24 avril 2019
19h00
Débat : La montée de l'extrême droite au Brésil, politique de violence, (...)


 jeudi 25 avril 2019
19h00
Café-Diplo : Lutttes sociales au Brésil le Mouvement des sans-terre (...)

 jeudi 13 juin 2019
19h00
Débat : "Extrême droitisiation, confusionnisme et gauche déboussolée"

Voir les autres événements à venir : [l'agenda complet](#) !

Retrouvez tous ces rendez-vous, et bien d'autres, sur [Démosphère](#)...

 [demosphere](#)

 Rejoignez-nous sur [Facebook](#)

Rechercher :

>>

 Inscrivez vous à la newsletter du Lieu Dit d'information

Annexe n°2 : Guide d'entretien

Rapports au Lieu-Dit :

Comment avez-vous connu le Lieu-Dit ?

Pour quelles raisons venez-vous au Lieu-Dit ?

Pouvez-vous me raconter la première fois où vous êtes venu-e au Lieu-Dit ?

Quels sont les événements qui vous intéressent au Lieu-Dit ? Pourquoi ?

Y-a-t-il un événement qui vous a marqué ? Pourquoi ?

Comment définiriez-vous le Lieu-Dit ? Selon vous, quels sont ses objectifs ?

Comment décririez-vous le public du Lieu-Dit ? En quoi le Lieu-Dit est utile pour eux ?

Qu'est-ce que le Lieu-Dit vous apporte, dans quelle mesure est-il utile pour vous ?

Quels sont les autres lieux que vous associeriez au Lieu-Dit ? Pourquoi ?

Parmi vos autres activités, quelles seraient celles que vous associeriez au Lieu-Dit ? Pourquoi ?

Rapports au militantisme :

Avez-vous ou avez-vous eu une expérience militante ? Laquelle ? En quoi est-ce que cette activité consiste ou consistait ?

Comment avez-vous été mené à militer ?

Comment s'est fait votre choix en terme de structure ou d'organisation militante ?

Quelles sont selon vous les pratiques que vous associeriez à votre militantisme ? Collectives ? Individuelles ?

Comment qualifieriez vous les idées que vous défendez ? Qu'est-ce qui vous en a inspiré ? Pourquoi ?

Qu'est-ce qui vous plaît ou plaisait dans le fait de militer ?

Qu'est-ce que cela vous apporte ou vous a apporté ?

Avez-vous eu le sentiment d'apprendre des choses en militant ? Lesquelles ?

Comment définiriez-vous le militantisme, le fait de militer ?

En quoi le Lieu-Dit est un lieu militant selon vous ?

Rapport aux sciences sociales :

Pouvez-vous me parler de votre parcours universitaire/scolaire ? Avez-vous rencontré des sciences sociales durant votre parcours ?

Où avez-vous pu rencontrer des sciences sociales dans votre parcours personnel ?

Dans quelles mesures les sciences sociales vous ont-elles marquées ?

Des travaux vous ont-ils marqué plus que d'autres ? Pourquoi ?

Comment qualifieriez-vous votre rapport aux sciences sociales ? Les pratiquez-vous (lectures, recherches, vulgarisation, discussion ...) ?

Où les rencontrez-vous le plus ? Les rencontrez-vous au Lieu-Dit ?

Quelle est selon vous l'utilité des sciences sociales ?

Quel est le rapport entre sciences sociales et militantisme selon vous ? En quoi peuvent-elles servir le militantisme selon vous ?

Annexe n°3 : Profil sociologique des personnes enquêtées

Enquêté-e-s	Genre	Âge	Diplôme	Activité professionnelle	Activité militante
Arnaud	H	32 ans	Ancien élève de l'ENS Ulm. Finit sa thèse en science politique	Doctorant à l'ENS Ulm et ancien enseignant à Paris I	Parti de Gauche / France Insoumise / Amis du Monde Diplomatique (bureau)
Jean-Luc	H	70 ans	A étudié les Lettres pendant deux ans	Retraité, ancien informaticien	Ancien militant à la JOC, puis ex-militant du PCMLF, puis militant ATTAC, et LDH 20ème, ainsi que plusieurs activités associatives dans le 20ème arrondissement . Membre des AMD (bureau)
Patricia	F	+ 60 ans	Doctorat en littérature anglaise	Retraîtée et poète publiée, travaillait dans le secteur de la communication chez IBM et Newsweek, puis enseignante d'anglais à Paris II	Engagement littéraire, soutien à des associations pro-palestiniennes et membre des AMD Paris (bureau)
Clotilde	F	75 ans	Diplômée de l'ENSAE	Retraîtée, ancienne salariée de l'INSEE	Se définit comme "marxiste-léniniste". A participé à diverses mobilisations post Mai 68 sans appartenir à une organisation particulière. A eu une carte à la CGT. Aujourd'hui AMD (simple adhérente)

Enquêté-e-s	Genre	Âge	Diplôme	Activité professionnelle	Activité militante
Louis	H	27 ans	Master en Droit public et en sciences politiques. Est sur le point de passer les concours d'administration publique	Travaille en tant que serveur au Lieu-Dit depuis un an	Milite à ATTAC Paris et ATTAC Lille. Adhérent des AMD
Hossein	H	+ 50 ans	A étudié la sociologie pendant deux ans	Gérant et responsable du Lieu-Dit	Mobilisations lycéennes et étudiantes en Iran dans les années 1970, soutien au gouvernement d'opposition iranien exilé en France dans les années 80-90, puis diverses activités militantes sans s'engager dans une organisation
Alice	F	25 ans	Études dans le travail social	Assistante sociale	A milité dans plusieurs collectifs de travailleurs sociaux et le Front Social. Aimerait se syndiquer à SUD-Solidaires
Michael	H	79 ans	Doctorat de philosophie à l'EHESS	Professeur de philosophie	A appartenu à la IVème internationale, a longtemps été proche des courants trotskistes et membre de la LCR

Enquêté-e-s	Genre	Âge	Diplôme	Activité professionnelle	Activité militante
Thierry	H	+ 50 ans	Diplôme d'infirmier psychiatrique	Infirmier psychiatrique	Syndicaliste à Sud-Santé qui a eu des responsabilités au niveau national. Milite aussi au DAL et dans différents collectifs féministes et antiracistes.
Vanina	F	30/40 ans	Master en économie. A tenté de reprendre des études il y a deux ans en sciences politiques	Enseignante en BTS Gestion/ Management	Membre du NPA, milite au sein du Collectif Solidarité migrants 20ème, et d'autres collectifs antifascistes ou de soutien aux réfugiés
Francis	H	+ 60/70 ans	Études en Lettres	Retraité, ancien professeur de français au lycée	Directeur de publication de la revue Contretemps. Membre du bureau de la Société Louise Michel. Ancien membre de la LCR, puis de Gauche Unitaire et de Ensemble !
Virginie	F	+/- 40 ans	Thèse non terminée en science politique	Travailleuse dans le secteur associatif	Syndicaliste à Sud-ASSO
Laurent	H	45 ans	DEUG de monteur vidéo. En phase de reconversion professionnelle pour obtenir le titre de juriste	Ancien libraire à Virgin, aujourd'hui permanent syndicaliste à SUD - Commerce.	Permanent syndicaliste à SUD-Solidaires, participe également au collectif du Front Social.

Enquêté-e-s	Genre	Âge	Diplôme	Activité professionnelle	Activité militante
Keltoum	F	41	Études d'infirmière et de secrétariat médical	Infirmière	Syndiquée à Sud-Santé sans activité syndicale. Participe à différentes associations culturelles où elle est bénévole

Annexe n°4 : Notes de terrain

Compte rendu d'observation n°1 : Mardi 28 novembre 2017 « Débat : Présentation "Critique de la sécurité. Accumulation capitaliste et pacification sociale", Eterotopia, 2017 »

« J'ai décidé de me rendre ce jour-ci au Lieu-Dit suite aux discussions avec Joëlle Le Marec concernant le choix d'un objet concret sur lequel faire mon enquête de terrain. Jusqu'à présent, mon travail a en effet consisté à des lectures portant sur le thème de ma recherche. Après lui avoir proposé ce lieu d'observation, Joëlle Le Marec m'a conseillé de m'y rendre afin d'y réaliser une première observation exploratoire. En consultant la programmation du Lieu-Dit disponible sur son site internet, il s'est avéré que « Débat : Présentation "Critique de la sécurité. Accumulation capitaliste et pacification sociale", Eterotopia, 2017 » était le prochain événement qu'allait accueillir le lieu. J'ai alors pris la décision de me rendre à cet événement afin de me familiariser avec ce lieu et de confronter mes premières références théoriques.

Je suis arrivé sur place aux alentours de 19h, heure à laquelle devait initialement débiter la présentation. Je fus tout d'abord surpris par le faible nombre de personnes présentes, allant même jusqu'à croire que la réalisation de mon observation allait être compromise. En attendant que la présentation commence, je choisis de prendre une commande au bar et d'effectuer une première observation du lieu. En allant prendre ma commande, j'ai pu remarquer la présence d'un certain nombre d'objets pouvant témoigner de la connotation politique du lieu. À côté du bar, je pouvais notamment remarquer la présence d'un petit présentoir en bois où était entreposé plusieurs numéros du Monde Diplomatique ou de journaux comme l'Humanité, Fakir, ou encore CQFD. Ce présentoir proposait également un certain nombre de revues pouvant correspondre à des publications scientifiques comme les Actes de la recherche en sciences sociales, ou à des publications davantage "militantes" comme la revue ContreTemps. Au dessus de ce présentoir était affiché une cartographie réalisée par Le Monde Diplomatique représentant les relations de dépendance et de filiations économiques des médias d'information français. À la droite du présentoir était également installée une bibliothèque mettant à disposition un certain nombre de livres, mais servant aussi à la mise en valeur de tracts provenant de diverses associations ou organisations politiques.

Une fois ma commande reçue, je décidai d'aller patienter dans la salle où allait se dérouler l'événement. Dans celle-ci, plusieurs rangées de chaises étaient installées, faisant face à une table ronde destinées à accueillir les intervenants de ce soir. Afin d'avoir une vision d'ensemble de l'événement et de pouvoir noter sans être trop dérangé, je choisis d'aller m'asseoir au fond de la salle et de profiter du faible nombre de personnes alors présentes, pour pouvoir écouter ce que ces dernières pouvaient dire entre elles. La plupart avaient l'air de se connaître, et les discussions tournaient essentiellement autour de sujets universitaires. Situées à proximité de la table ronde, deux personnes, dont l'une semblait faire partie des intervenants de ce soir, avaient une discussion portant sur la restructuration d'un département de recherche d'une de leur université d'appartenance, mais sans pour autant parvenir à savoir laquelle. Assis juste derrière moi, deux jeunes hommes discutent de la présentation de ce soir, évoquant notamment les « théories matérialistes de la sécurité » dont il allait être question lors de la présentation. Quelques rangées plus loin, un jeune homme demande à son groupe d'amis : « Vous pensez qu'il va y avoir une mobilisation du mouvement étudiant contre la sélection ? », en faisant allusion à la réforme universitaire annoncée récemment par le gouvernement.

Vers 19h15, la salle commença rapidement à se remplir allant jusqu'à accueillir une cinquantaine de personnes. En attendant que la présentation ne commence, les personnes présentes s'apprêtent à diverses activités, pouvant à la fois lire, discuter autour d'un verre voire même préparer de quoi prendre des notes. Faute d'un nombre de places assises suffisantes, certaines personnes doivent s'asseoir sur les tables rangées sur les côtés de la salle. J'ai pu alors constaté la présence d'un public relativement jeune, qui sans pouvoir donner une tranche d'âge précise, se situerait très majoritairement entre les dix-huit et trente ans. Alors que la présentation s'apprêtait à commencer, je remarque également la présence d'une personne¹, faisant des allers et retours entre la salle et le bar, afin d'apporter des chaises, une carafe d'eau et des verres pour les intervenants à venir. Cette personne semblait par ailleurs entretenir une certaine proximité avec les personnes présentes, qui le chambrant sur le fait que l'événement tardait à commencer, leur jeta de manière ironique « Veuillez nous excuser pour le retard cher public ! », ce qui fit rire l'ensemble de la salle.

Aux alentours de 19h30, la conférence commença pleinement. Les intervenants assis autour de la table ronde sont au nombre de trois. Sur celle-ci est installé un présentoir en bois sur lequel est

¹ Cette personne s'avérera par la suite être Hossein

disposé le livre dont la présentation fera l'objet. Immédiatement, je fus frappé par le fait que ce qui se présentait alors dans mon champ de vision était la juxtaposition d'un public faisant face aux intervenants, du livre allant faire l'objet de la présentation, et enfin des intervenants tournés face au public, laissant ainsi deviner une certaine idée de la médiation des sciences sociales qui pouvait alors être en cours. Dès le début de la présentation, les intervenants prennent le temps de présenter la manière dont celle-ci allait se dérouler, enchaînant tour à tour les prises de parole, et en proposant de consacrer à la fin, un moment d'échange de type questions/réponses avec le public. Avant de préciser le thème autour duquel tournera la discussion, un des intervenants prend le temps de présenter la maison d'édition Eterotopia et la collection À présent à travers lesquelles est publié le livre présenté ce soir : « À présent renvoie à la nécessité de décrire le capitalisme sur le temps long pour répondre à des enjeux et à des préoccupations actuelles. Il est donc nécessaire de convoquer l'ensemble des sciences sociales pour traiter le sujet dont nous allons vous parler ce soir ». Par la suite, les intervenants abordent le thème sur lequel portera la discussion. Celle-ci aura pour sujet la question des évolutions des dispositifs sécuritaires internes et externes des États modernes, à travers leurs forces de police et militaires, en interrogeant notamment le cas de la France. Plus précisément, les intervenants entendaient effectuer une « critique de la sécurité en tant que catégorie de pensée dominante » présente dans les sociétés modernes, en montrant que celle-ci était fortement liée à l'évolution de la structure du mode de production capitaliste.

Le rythme de la présentation étant soutenu, il m'était difficile de noter dans le détail ce que pouvait dire l'ensemble des intervenants. Plus précisément, je rencontrais une certaine difficulté à ne pas réaliser des prises de note qui ne s'apparentaient pas à celles que je pouvais prendre lors de cadres académiques ou de situations de cours. Pendant que la présentation se déroulait, je tentai également d'observer les attitudes et les postures du public dans la salle. Peu nombreuse étaient les personnes à prendre des notes (deux au total), la plupart se contentaient d'écouter attentivement.

De manière générale, je fus frappé par la connotation fortement universitaire du discours des intervenants, pouvant parfois mobiliser un jargon assez marqué. Pendant la présentation, certains des intervenants tenaient à souligner le « courant post-marxiste » dans lequel ils entendaient s'inscrire. Néanmoins, ce discours à forte connotation universitaire faisait de nombreuses références aux mouvements sociaux actuels, en les mettant en lien avec le sujet de la conférence. Les intervenants participaient d'ailleurs à créer un cadre de discussion commune en faisant appel à

un certain nombre de références militantes (utilisation d'un "nous" incluant le public, actualité politique, blagues, adresses directes au public à travers l'appellation de « camarade », référence au magazine d'ATTAC ...). En conclusion de l'une des prises de parole, un des intervenants fit pencher le débat sur la problématique de l'action : « Maintenant que faire ? quelles luttes adopter à présent ? ». Pour celui-ci, l'objectif était de « mettre ces critiques au centre de l'agenda émancipateur », c'est-à-dire de les inscrire au coeur des mouvements sociaux actuels en les faisant déborder de leur seul cadre universitaire.

M'attendant à un public qui soit davantage participatif, je fus surpris de constater le faible nombre de questions lorsque le moment consacré à un échange entre le public et les intervenants arriva. Après un moment de silence pendant lequel les intervenants étaient en attente de questions, seulement trois personnes levèrent la main. La première question provenait d'une jeune femme assise au premier rang, et qui demandait un éclaircissement sur les conditions de l'intervention des forces militaires françaises en Libye en 2011. La deuxième intervention était celle d'un homme plutôt âgé, souhaitant témoigner de son expérience de la guerre de décolonisation au Vietnam à laquelle il avait pu tristement assisté lorsqu'il était enfant. La troisième question provenait quant à elle d'un jeune homme assis à côté de moi souhaitant savoir « Pourquoi les gens ne prennent pas conscience de la situation et ne se mobilisent pas ? ». Cette intervention sembla amuser quelque peu les intervenants qui lui répondirent « Ça c'est une vaste question ... ».

La présentation se termina aux alentours de 20h45 autour d'une discussion ouverte portant sur la situation internationale actuelle et notamment sur la présence militaire française en Afrique. Il était notamment question de la visite d'Emmanuel Macron sur ce continent qui avait débuté cette même semaine, et de sa « petite phrase », qui fut alors fortement médiatisée et critiquée à propos de « la langue française comme la plus grande des richesses ». Ce sujet suscita rires et consternations tant du côté du public que du côté des intervenants.

Compte rendu n°2 : Mardi 5 décembre 2017 : « Café-Débat : Contre les violences faites aux femmes, libérer la parole, reprendre la rue ! »

« Après m'être rendu une première fois au Lieu-Dit, je décidai d'y retourner une seconde fois pour assister à un autre événement organisé cette fois-ci par une organisation politique, la section Paris Nord-Est d'Alternative Libertaire (AL), parti politique s'inscrivant dans le courant anarchiste. Alors que le premier événement avait pour objet la présentation d'un livre fraîchement publié, l'événement organisé par AL entendait ici prendre la forme d'un « Café-Débat » intitulé « Contre les violences faites aux femmes, libérer la parole, reprendre la rue ! ». Dans la description de l'événement présenté sur le site internet du Lieu-Dit, les organisateurs entendaient inscrire ce café-débat par rapport à un contexte médiatique et politique particulier engendré par l'affaire Weinstein.

En arrivant sur place un peu avant 19h30, horaire auquel devait débiter l'événement, j'ai pu constater que le cadre de celui-ci était très différent de celui de la dernière fois. D'une part, cet événement ne se déroulait pas dans la même salle, mais dans une autre située juste derrière et dont les dimensions étaient plus petites. En entrant dans la pièce, je remarquai également que des tables et des chaises étaient déjà installées, mais cette fois-ci disposées selon la forme d'un cercle¹. À l'entrée, des affiches, des tracts et des brochures d'AL étaient disposés sur une table en coin, autour de laquelle ce qui semblait être des militants de cette organisation discutaient entre eux. Sur l'un des murs était scotché une affiche du parti aux couleurs rose et noir représentant une femme en colère, et sur laquelle il était possible de lire « Humiliées, violées, harcelées, frappées. La peur va changer de camp ! ». Quatre à cinq personnes étaient alors présentes et semblaient déjà se connaître et appartenir à AL. Lors de mon arrivée, je décidai de saluer tout le monde poliment et une femme qui semblait être la responsable d'AL Paris Nord-Est vint à ma rencontre afin d'engager la conversation, en me posant notamment des questions sur mon identité et mes intentions (« Salut, tu t'appelles comment ? Tu ne serais pas Dan par hasard ? », « Tu milites quelque part ? »). Étant donné que je m'attendais à retrouver un format similaire à celui de la dernière présentation, je fus donc un peu embarrassé d'avoir à me présenter et de révéler mes motivations. Afin de rester dissimulé, j'ai alors préféré dire que je me rendais souvent au Lieu-Dit pour assister à des débats

¹ Voir schéma

ou à des réunions. Je décidai par la suite de m'installer dans un coin de la pièce en attendant que la réunion commence.

Alors que les participants à l'événement arrivaient progressivement, les militants d'AL plaisantaient sur le fait que les nouveaux venus demandent « C'est ici pour la conférence ? », où le terme de "conférence" était jugé mal choisi pour caractériser l'événement (« Conférence, conférence ... C'est pas une conférence ! (rires) »). En écoutant leur conversation, je me rendis compte que l'appellation même de l'événement avait en réalité fait l'objet de plusieurs débats entre les organisateurs qui avaient également songé à d'autres termes comme celui de « réunion », de « rencontre » ou encore celui d'« espace de discussion ». Finalement, une vingtaine de personnes, dont une légère majorité de femmes, sont présentes à l'événement. La disposition des tables et des chaises dans la salle est telle que nous nous retrouvions toutes et tous à nous faire face communément.

Une fois que les participantes et les participants étaient installés, la responsable d'AL introduisit la discussion en explicitant le contexte et les attentes de cet échange. Il s'agit selon elle de s'inscrire dans le contexte médiatique actuel faisant suite à l'affaire Weinstein, où de nombreuses femmes, notamment à travers le mouvement #MeToo, se sont retrouvées à prendre la parole et à témoigner des violences sexuelles dont elles ont été victimes. L'objectif de cet échange est pour elle de réfléchir collectivement à des « outils de lutte » pour faire face à un « système de domination patriarcale ». Pour que la discussion se déroule au mieux, elle propose de noter tour à tour le nom des personnes souhaitant intervenir dans la discussion dans le but de limiter les interférences dans les prises de parole. Elle incite également les militants d'AL présents à l'événement à se signaler afin que l'ensemble des personnes présentes dans la salle puissent situer le point de vue à travers lequel allait s'exprimer leur prise de parole. Pour introduire la discussion, la responsable d'AL entend illustrer la manière dont se caractérise dans les faits le « système de domination patriarcale », en mobilisant de nombreuses statistiques (nombre de décès annuel de femmes sous les coups de leur conjoint, inégalité économique et sociale entre les hommes et les femmes ...). Il s'agit selon elle de « saisir cette fenêtre d'opportunité » que la médiatisation de l'affaire Weinstein a rendu possible afin d'éviter que celle-ci ne se referme. À la fin de cette présentation, il s'en suit alors différentes prises de paroles.

Les premières proviennent de personnes militant à AL. L'une d'entre elle souhaitait intervenir afin de souligner le fait que le mouvement et la libération de cette parole des femmes était en grande partie « monopolisée » par des femmes blanches et riches appartenant au réseau du cinéma hollywoodien, et qu'il ne fallait pas pour autant oublier « les femmes noires et pauvres » qui selon elle, avaient une possibilité moindre d'avoir accès à une parole publique. Tout au long des échanges, j'ai pu remarquer que les militants de cette organisation tendaient à dissimuler ou à cacher ce qui pouvait paraître pour eux comme étant des “réflexes” ou des “codes” spécifiques à un univers militant. Certains militants incitaient notamment les autres à ne pas « monopoliser la parole » afin de laisser les non-militants s'exprimer sur le sujet (« Laisse parler les autres ! »). À certains moments, des remarques étaient faites sur l'utilisation de termes à forte connotation militante. Lors d'une prise de parole, une des militantes d'AL entendait dénoncer le comportement des « stal' »¹ sur la manière de gérer les débats au sein de diverses organisations militantes. La responsable d'AL l'incita alors d'éviter les « private jokes » afin que ce qui soit dit soit compréhensible pour l'ensemble des personnes présentes, et plus spécifiquement pour les non-militants.

En dehors de ces jeux de dissimulation ou d'affirmation des identités partisans, je me suis rapidement rendu compte que les prises de parole permettaient également d'avoir plus de renseignement concernant le profil des personnes présentes. Parmi elles, j'ai pu notamment relever la présence d'un professeur de SES au lycée, d'une ancienne formatrice d'EPS travaillant désormais « dans la culture », d'une travailleuse sociale devant souvent faire face à des femmes victimes de violence, une accompagnatrice juridique s'occupant notamment des personnes sans-papier, ou encore d'étudiantes en sociologie. Ainsi, chacune des personnes entendait s'exprimer à partir d'une situation personnelle. Je fus notamment intéressé par les prises de parole d'une personne prénommée Sarah². Arrivée pendant le cours de la discussion, Sarah a dès sa première prise de parole expliqué les raisons et les motivations qui l'avaient menées à venir à ce débat. Battue par son compagnon qu'elle avait quitté depuis, Sarah racontait avoir saisi l'opportunité de l'émergence du mouvement #MeToo afin de témoigner de son histoire auprès d'un public de femmes ayant vécu des situations similaires, et pour s'engager politiquement dans le collectif #MeToo Paris. Ainsi, Sarah expliquait qu'elle cherchait désormais à participer à un certain nombre

¹ À comprendre des “staliniens”, une appellation visant à disqualifier d'autres organisations ou d'autres militants

² Ce prénom est fictif afin de préserver l'anonymat de la personne

de débats portant sur la question des violences faites aux femmes, dès que son temps libre le lui permettait. Étant donné son engagement militant assez récent, Sarah était très demandeuse d'informations supplémentaires sur ce qu'il pouvait se dire au cours de la discussion, notamment sur des termes dont elle ne comprenait pas forcément la signification (« C'est quoi une OQTF ? », « C'est quoi en fait le patriarcat ? C'est vrai que je rencontre de plus en plus ce mot mais je ne sais pas ce que c'est ... »), et prenait de nombreuses notes sur un cahier installé sur ses genoux.

Lors des prises de parole, nombreuses étaient également les personnes à mettre en avant des situations vécues personnellement, que cela soit dans le cadre de leur vie professionnelle, militante ou privée. Une des militantes d'AL évoquait notamment le cas d'un « ancien camarade » de l'organisation, qui avait été exclu après avoir eu de nombreux comportements jugés « sexistes » et violents envers ses camarades féminines. Elle expliquait alors la nécessité de « faire de la pédagogie » auprès des militants masculins, et notamment de leur faire accepter le besoin d'avoir à certains moments recours à des réunions en non-mixité, tant pour les hommes que pour les femmes, afin de parler des rapports de domination qui pouvaient se jouer entre eux et elles. Un homme dans la salle ayant « fait Mai 68 » expliqua alors que ce genre de réunions existaient déjà en son temps et qu'il fallait inciter les gens à avoir recours à ces pratiques aujourd'hui.

Cette observation m'a aussi permis d'orienter mon regard sur les formes de mobilisation et de présence des sciences sociales lors des échanges. Alors que les sciences sociales se situaient dans le fond même du discours des intervenants présents lors du premier événement, celles-ci étaient mobilisées plus explicitement par les personnes présentes à travers leurs diverses prises de parole. Dans la plupart des cas, je me suis rendu compte que leur mobilisation était souvent associée à la trajectoire académique de la personne, voire à sa profession. Lors de l'une de ses prises de parole, Silvia se référait à sa « formation d'historienne » afin de proposer une analyse historique du patriarcat comme résultat d'un mode de production capitaliste. Une des autres personnes dans la salle faisait explicitement référence au fait que « la sociologie du genre a énormément progressé depuis les trente dernières années », et qu'il était intéressant de s'en servir afin de comprendre les évolutions de la question du rapport de domination des hommes sur les femmes. Cependant, il m'a également semblé que les sciences sociales n'étaient pas systématiquement mobilisées de manière explicite. En effet, nombreuses étaient les utilisations de termes ou de vocabulaires à connotation

“sociologique” comme celui de « socialisation primaire », « construction sociale », « distinction », « représentation sociale », « rapport de domination » etc.

Alors que le débat était sur le point de se terminer, les militants d’Alternative Libertaire font passer une feuille afin que les personnes intéressées à « continuer la lutte » laissent leurs coordonnées. Elle est annotée par la majorité des personnes présentes dans la salle. »

Annexe n°5 : Appels de soutien au Lieu-Dit

Sources : <http://amis-lieudit.com/>

ASSOCIATION DES AMIS DU LIEU DIT



PARTAGER

SOUTENEZ LE LIEU-DIT : FAITES UN DON



Pour le Lieu-Dit : le mot de Frédéric Lordon et Eric Hazan

Pour nous contacter

ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

E-mail *

JE M'ABONNE !

ARTICLES RÉCENTS

Appel du 18 juin : tous au Lieu-Dit !
juin 7, 2016

Pour que « Vive Le Lieu-Dit » !

Pour le Lieu-Dit : le mot de Frédéric Lordon et Eric Hazan

Pour LE LIEU DIT

Depuis 12 années, le LIEU DIT tient à Ménilmontant, rue Sorbier, un double rôle. D'un côté, c'est un restaurant, plus amical que beaucoup, mais qui n'est pas seul de cette espèce dans le quartier. De l'autre, c'est un lieu de rencontres autour de livres, de figures d'une gauche qu'on dit radicale pour ne pas dire révolutionnaire, de débats, de projections de films, de concerts.

Ce rôle-là est devenu essentiel au fil des années : le LIEU DIT est plus que nécessaire dans le contexte politique actuel, il est indispensable. C'est là que nous nous retrouvons les soirs où « il se passe quelque chose », là que nous avons pu voir débattre, discuter parfois âprement des individus tels qu'Alain Badiou, Daniel Bensaïd, les Pinçon-Charlot et bien d'autres.

Mais ce double rôle n'est pas sans créer des difficultés pour le LIEU DIT. L'activité rémunératrice – le restaurant – est handicapée par les réunions politiques qui occupent plusieurs fois par semaine une grande partie de la place des dîneurs. Pour cette raison, Hossein, qui tient tout sur ses épaules, éprouve en ce moment de sérieuses difficultés financières.

L'existence du LIEU DIT est menacée, et nous ne pouvons pas nous en passer. C'est pourquoi nous faisons appel à vous pour que cette aventure unique puisse continuer à nous rassembler et à nous instruire, dans le climat d'amitié qui la rend si précieuse.

Frédéric Lordon et Éric Hazan

Faites un don en ligne en cliquant sur le lien suivant :

Pour que « Vive Le Lieu-Dit » !



Suite à l'appel « **Pour le Lieu-Dit** » lancé mi-janvier par l'éditeur **Eric Hazan** et l'économiste **Frédéric Lordon**, l'association **Les Amis du Lieu-Dit** est créée.

Le but de l'association est de contribuer au soutien et à la promotion de l'activité politique et culturelle du café – restaurant Le Lieu-Dit.

Nous remercions vivement toutes celles et tous ceux qui ont déjà envoyé leur contribution et leurs dons.

Vous pouvez **faire un don en ligne** sur la colonne à gauche de cette page.

Vous pouvez aussi **envoyer un chèque** à l'ordre de «*Les Amis du Lieu-Dit*» au 6 rue Sorbier 75020 Paris.

Nous remercions également les premiers médias qui ont appuyé cet appel

ACRIMED

Là-bas si j'y suis

Les inRocKs

CQFD

LIGNES DE FORCE

Appel du 18 juin : tous au Lieu Dit !



Nouveau rendez-vous festif au Lieu Dit : Samedi 18 juin, de 16h à 2h du matin.

Avec une table tenue par des éditeurs (La Dispute, L'Échappée, Libertalia, La Découverte, La Fabrique...), des concerts (La Parisienne libérée, Fred Alpi, La Rabia...) et des lectures (courtes) à foison (François Cusset, Pierre Dardot, Christian Laval, Yves Pagès, Grégoire Chamayou, Eric Hazan, Ludvine Bantigny et bien d'autres encore...)

Le texte de l'appel

Le Lieu-Dit occupe sur la carte de la gauche critique parisienne une place tout à fait singulière. Bar-restaurant du quartier de Ménilmontant, il soustrait quasi quotidiennement à son activité marchande la majeure partie de son espace et de ses soirées. S'y succèdent ainsi, depuis des années, projections de film, salons, réunions politiques, expositions, rencontres et débats liés aux questions qui agitent la gauche et plus largement notre époque incertaine. Quiconque souhaite découvrir in vivo la pensée critique de gauche, dans toute sa diversité, peut venir écouter sans bourse délier Eric Hazan, Frédéric Lordon, Grégoire Chamayou, les Pinçon-Charlot ou voir le dernier film de Françoise Davisse. Tout cela n'est donc possible qu'au prix d'une économie fragile, grâce à la ténacité de son principal animateur et patron, Hossein Sadeghi, et à un public fidèle et nombreux. De ce lieu sont nés des rencontres multiples, des actions communes, des amitiés durables, des éveils permanents et irréversibles.

Pour qu'il continue d'en être ainsi, pour prolonger en l'intensifiant la puissance affinitaire d'un des derniers espaces politiques actifs dans Paris, donnez un peu, en fonction de vos moyens, en cliquant sur « Faire un don », dans la colonne de gauche du site, et en venant nombreux-ses à la grande journée/soirée que nous y organisons le samedi 18 juin, de 16 h à 2 h, avec une table tenue par des éditeurs (La Dispute, L'Échappée, Libertalia, La Découverte, La Fabrique...), des concerts (La Parisienne libérée, Fred Alpi, La Rabia...) et des lectures (courtes) à foison (François Cusset, Pierre Dardot, Christian Laval, Yves Pagès, Grégoire Chamayou, Eric Hazan, Ludvine Bantigny et bien d'autres encore viendront lire un texte qu'ils auront choisi en écho aux mouvements en cours). Mais ce sera surtout l'occasion de faire la fête ensemble jusqu'au cœur de la nuit...

Merci pour votre soutien !

Judith Bernard, Cédric Durand, Razmig Keucheyan et Rémy Toulouse

Annexe n°6 : Bibliothèque du Lieu-Dit

Source : page Facebook du Lieu-Dit



Annexe n°7 : Le P'tit salon du livre politique

Source : page Facebook du Lieu-Dit



BIBLIOGRAPHIE

Je propose de classer la bibliographie à travers des catégories qui permettent de rendre compte des différents courants ou thèmes de recherche abordés durant ce travail. Les publications ci-dessous sont celles citées pendant le mémoire. Certains travaux auraient néanmoins pu figurer dans d'autres catégories que celle que je leur ai attribué.

Empirisme et méthodologies de l'enquête de terrain

BEAUD, S. , « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique » », *Politix*, n°35, 1996, pp. 226-257

BEAUD, S. et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, La Découverte, 2010 [1997]

GEAY, B. « Engagement et réflexivité », *SociologieS*, publié en ligne, <https://sociologies.revues.org/5146>, novembre 2015, consulté le 2 avril 2018

LAHIRE, B. , « Champ, hors-champ, contrechamp », In. LAHIRE, B. (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques*, La Découverte, 1999, pp.23-57

LE MAREC, J. , « Ce que le « terrain » fait aux concepts : vers une théorie des composites », Habilitation à diriger des recherches, Sciences de l'information et de la communication, Université Paris 7, 2002

LENCLUD, G. , « Le Grand Partage ou la tentation ethnologique », In ALTHABE, G. , Daniel FABRE et Gérard LENCLUD (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992, pp. 9-38

SCHWARTZ, O. , « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », In ANDERSON, N. , *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Armand Colin, 2011, pp. 335 - 384

Épistémologie des sciences et sociologie de la connaissance

BACHELARD, G. *La formation de l'esprit scientifique*, Vrin, [1938] 2004

BERGER, P. et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2011 [1966]

BERTHELOT, J-M. , « Les nouveaux défis épistémologiques de la sociologie », *Sociologie et sociétés*, n° 1, 1998, pp. 1-16

BLOOR, D. , *Socio(logie) (de la) logique. Les limites de l'épistémologie*, Pandore, 1983 [1976]

BOUILLOUD, J-Ph. , *Sociologie et société : épistémologie de la réception*, PUF, 1997

ELIAS, N. , *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Fayard, 1993 [1983]

GIDDENS, A. , *La constitution de la société. Éléments de théorie de la structuration*, PUF, 2005

MARTUCCELLI, D. , « Une sociologie phénoménologique quarante-cinq ans après », In BERGER, P. et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2011 [1966], pp. 3-36

PASSERON, J-C. , *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, 1991

Lieu, espace public et institutions

BOURDIEU, P. , « Effets de lieu », In BOURDIEU, P. (dir.), *La misère du monde*, Éditions du Seuil, 1993, pp. 249-262

CEFAÏ, D. et Dominique PASQUIER (dirs), *Les Sens du publics : publics politiques, publics médiatiques*, PUF, 2003

CERTEAU (de), M. , *L'Invention du quotidien. T.1 : Arts de faire*, Gallimard, 1990

CROW, T-E. , *Painters and Public Life in Eighteenth-Century*, Yale University Press, 1985 [1972]

FOUCAULT, M. , « Des espaces autres », In FOUCAULT, M. , *Dits et écrits : 1954-1988. T.IV 1980-1988*, Gallimard, 1994, pp.752-762

LE MAREC, J. , « Le visiteur en représentations : l'enjeux des évaluation préalables en muséologie », Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, 1996

LE MAREC, J. , « Le public : définitions et représentations », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°46, 2001, pp. 50-55

LE MAREC, J. , « Ignorance ou confiance : le public dans l'enquête, au musée et face à la recherche », In PAILLIARD, I. (dir) *Publiciser la science. Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, PUG, 2005, pp. 75-88

LE MAREC, J. , « Partage et transmissions ordinaires dans les institutions du savoir », *Tracés. Revue de sciences humaines*, #12, 2012, pp.107-121, p.111

LE MAREC, J. , « Ré-instituer », In. LE MAREC, J. , Ugo MORET et Hécate VERGOPOULOS (dirs.), *Nuit Debout. Et maintenant ? Médias et (im)médiations*, Éditions MkF, 2017, pp. 140-156

Oralité et écriture

BOURDIEU, P. , *Ce que parler veut dire. L'Économie des échanges linguistiques*, Fayard, 1982

GOODY, J. , *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Éditions de Minuit, 1979 [1977]

RICŒUR, P. , *Hermeneutics and the Human Sciences : Essays on Language, Action and Interpretation*, Cambridge University Press, 1981, p.146-147

WAQUET, F. , *Parler comme un livre. L'Oralité et le savoir (XVIe-XXe siècle)*, Albin Michel, 2003

Pragmatisme philosophique et philosophie marxienne

BALIBAR, É. , *La philosophie de Marx* , La Découverte, 1994

COMETTI, J-P. , *Qu'est-ce que le pragmatisme ?*, Gallimard, 2010

DEWEY, J. , *Le public et ses problèmes*, Gallimard, 2010 [1927]

MARX, K. et Friedrich ENGELS , *L'Idéologie allemande*, Éditions sociales, 2012 [1976]

PEIRCE, C.S. , « Comment se fixe la croyance », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, T.VI, 1878 [1876], pp.553-569

PEIRCE, C.S. , « Comment rendre nos idées claires », *Revue philosophie de la France et de l'étranger*, T.VII, 1879 [1877], pp.39-57

ZASK, J. , *Introduction à John Dewey*, La Découverte, 2015

Sciences sociales, militantisme et société

BELORGEY, Nicolas et *al.* , « Théories en milieu militant. Introduction », *Sociétés contemporaines*, n°81, 2011, pp. 5-25

CORCUFF, Ph. , « Éléments d'épistémologie ordinaire du syndicalisme » , *Revue française de sociologie*, n° 4, 1991, pp. 515-536

CORCUFF, Ph. , « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », In. LAHIRE, B. (dir.), *À quoi sert la sociologie ?* , La Découverte, 2004 [2002], pp. 175-194

CORCUFF, Ph. , *Où est passée la critique sociale ? Penser le global au croisement des savoirs*, La Découverte, 2010

FOSSIER, A. et Édouard GARDELLA, « Avant-propos. Les sciences humaines au miroir de leurs publics », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #09 | 2009, mis en ligne le 25 novembre 2009, consulté le 12 novembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/traces/4303>

GOULET, V. et Philippe PONET, « Journalistes et sociologues. Retour sur des luttes pour ‘écrire le social’ », *Questions de communication*, n°16, 2009, pp.16-26

GRIGNON, C. , « Sociologie, expertise et critique sociale », In. LAHIRE, B. (dir.) , *À quoi sert la sociologie ?* , La Découverte, 2004 [2002], pp.119-135

KEUCHEYAN, R. , *Hémisphère gauche. Cartographie des nouvelles pensées critiques*, La Découverte, 2017 [2010]

LAHIRE, B. (dir), *À quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, 2004

LEMIEUX, C. , Laurent MUCCHIELLI, Érik NEVEU, et Cécile VAN DE VELDE, « Le sociologue dans le champ médiatique : diffuser et déformer ? Débat entre Cyril Lemieux, Laurent Mucchielli et Érik Neveu, animé par Cécile Van de Velde », *Sociologie*, n°2, 2010, mis en ligne le 14 juillet 2010 [<http://journals.openedition.org/sociologie/351>], consulté le 3 janvier 2018

OLLITRAULT, S. , « Science et militantisme : les transformations d’un échange circulaire. Le cas de l’écologie française », *Politix* , n° 36 , 1996 , pp.141–162

PEREIRA, I. , « Controverses savantes et débats militants : mises en abîmes épistémologiques autour de la notion de sens commun », *Raisons politiques*, 2012, pp.35-56, p.36

SIMÉANT, J. , « Fiches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants », In HAMMAN, Ph. , Jean-Mathieu MÉON et Benoît VERRIER (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, L’Harmattan, 2002, pp. 17-53

TAVERNIER, A. , « Rhétoriques journalistiques de médiatisation », *Questions de communication*, n° 16, 2009, pp.71–96

Sociologie et anthropologie des sciences

BOURDIEU, P. , « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, n°2-3, pp.88-104

BOURDIEU, P. , *Homo academicus*, Éditions de Minuit, 1984

BOURDIEU, P. , *Science de la science et réflexivité*, Raison d’agir, 2001

CALLON, M., Pierre LASCOURMES et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Éditions du Seuil, 2001

LATOUR, B. , *Les Microbes. Guerre et paix suivi de Irréduction*, Métailié, 1984

LATOUR, B. , *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Synthélabo, 1996

LATOUR, B. , *Cogitamus. Six Lettres sur les humanités scientifiques*, La Découverte, 2010

LATOUR, B. et Steve WOGLAR, *La vie en laboratoire. La production des faits scientifiques*, La Découverte, 1988 [1979]

Sociologie des mouvements sociaux et de l'engagement militant

COLLOVALD, A. « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », In COLLOVALD, A. , Marie-Hélène LECHIEN, Sabine ROZIER et Laurent WILLEMEZ (dir), *L'Humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de "solidarité internationale" en faveur du Tiers-Monde*, Presses universitaires de Rennes, 2002

ION, J. , *La Fin des militants ?*, Les éditions de l'Atelier, 1997

FILLIEULE, O. et Bernard PUDAL , « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », In FILLIEULE, O. (dir), Éric AGRIKOLIANSKY (dir), et Isabelle SOMMIER (dir), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, pp. 163–184, La Découverte, 2010

MATHIEU, L. , « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, n° 77, 2008, pp. 131–151

MATONTI, F. et Franck POUPEAU, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, pp. 4–11

NEVEU, É. , *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 2011

PÉCHU, C. , « Les générations militantes à droit au logement », *Revue française de science politique*, n°51, 2001, pp. 73–103

ROBINEAU, C. , « La politisation en terrain militant 'radical'. Ethnographie d'un squat d'activités de l'Est parisien », Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Panthéon-Assas, 2017

SAWICKI, F. et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, pp. 97-125

Sociologie pragmatique

BOLTANSKI, L. , *Les Cadres : la formation d'un groupe social*, Éditions de Minuit, 1982

BOLTANSKI, L. , « Sociologie critique et sociologie de la critique », *Politix*, n°10-11, 1990, pp. 124-134

BOLTANSKI, L. , « Institutions et critique sociale. Une approche pragmatique de la domination », *Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne]*, #08, 2008, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 15 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/traces/2333> ; DOI : 10.4000/traces.2333

BOLTANSKI, L. , *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009

HENNION, A. , *La passion musicale : une sociologie de la médiation*, Métailié, 1993

LEMIEUX, C. , *La sociologie pragmatique*, La Découverte, 2018

NACHI, M. , *Introduction à la sociologie pragmatique : vers un nouveau "style" sociologique ?*, Armand Colin, 2006

QUÉRÉ, L. , « Pour un calme examen des faits de société », In. LAHIRE, B. (dir.) , *À quoi sert la sociologie ?* , La Découverte, 2004 [2002], pp.79-94

Vulgarisation scientifique et études des sciences en société

BENSAUDE-VINCENT, B. , « Un public pour la science : l'essor de la vulgarisation au XIXe siècle », *Réseaux*, n° 58, 1993, pp. 47-66

BODIN, C. , « Espace public et champ scientifique : la publicisation des agents scientifiques sous l'emprise de l'idéologie de la vulgarisation », Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble, 2013

BOLTANSKI, L. et Pascale MALDIDIER, *La Vulgarisation scientifique et son public : enquête sur Science et vie*, CORDES, 1977

CORDONNIER, S. , « L'exposition des savoirs dans l'art contemporain. Les formes de mobilisation des sciences humaines dans l'institution de l'art contemporain comme champ et comme formation discursive », Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, ENS-LSH de Lyon, 2007

FAYARD, P. , *La communication scientifique publique. De la vulgarisation à la médiatisation*, Chronique sociale, 1988

JACOBI, D. , « Recherches sociolinguistiques et interdiscursives sur la diffusion et la vulgarisation des connaissances scientifiques », Thèse de doctorat, Lettres mention sémiologie et linguistique, Université de Franche-Comté, 1984

JACOBI, D., Bernard SCHIELE, et Marie-France CYR. « Note de synthèse [La vulgarisation scientifique et l'éducation non formelle] ». *Revue française de pédagogie*, n°91, 1990, pp. 81-111

JEANNERET, Y. , *Écrire la science. Formes et enjeux de la vulgarisation* , PUF, 1994

- JOUAUX, A. , « Des jeunes chercheurs sur YouTube. La vulgarisation scientifique au service de ses auteurs », Mémoire de Master 2 en Sciences de l'information et de la communication, Paris IV, 2016
- JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, Éditions des archives contemporaines, 2009 [1973]
- JURDANT, B. , « Le désir de scientificité », *Alliage*, n°41-42, 1999, pp. 147-155
- JURDANT, B. , « Écriture, réflexivité, scientificité. Entretien avec Joëlle Le Marec », *Sciences de la société*, n°67, 2006, pp. 131-143
- JURDANT, B. , « Postface. La circulation culturelle des savoirs », In JURDANT, B. , *op. cit.* , pp. 237-248
- LE MAREC, J. , « Préface. Chercheur de science », In JURDANT, B. , *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, Éditions des archives contemporaines, 2009 [1973], pp.9-21
- LE MAREC, J. et Mélodie FAURY, « Communication et réflexivité dans l'enquête par des chercheurs sur les chercheurs », In BEZIAT, J. (dir.) , *Analyse de pratiques et réflexivité*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 167-177
- LÉVY-LEBLOND, J-M, *L'esprit de sel : science, culture, politique*, Éditions du Seuil, 1984
- LÉVY-LEBLOND, J-M, *La pierre de touche*, Gallimard, 1996
- MOLES, A.A et Jean OULIF, « Le troisième homme – Vulgarisation scientifique et radio », *Diogène*, n° 58, 1967, pp. 29-40
- MORTUREUX, M-F. , *La formation et le fonctionnement d'un discours de la vulgarisation scientifique au XVIIIème siècle à travers l'œuvre de Fontenelle*, Didier-Erudition, 1983
- MOSCOVICI, S. , *La psychanalyse, son image et son public*, PUF, 1976
- PAILLIARD, I. (dir) , *Publiciser la science. Exposer, communiquer, débattre, publier, vulgariser*, PUG, 2005
- RAICHVARG, D. , « La vulgarisation des sciences : fausse “traduction” et vraie “interprétation” », *Hermès, La Revue*, n° 56, 2010, pp. 105 - 112
- ROQUEPLO, Ph. , *Le Partage du savoir : science, culture et vulgarisation*, Éditions du Seuil, 1974
- SCHIELE, B. et Gabriel LAROCQUE, « Le message vulgarisateur. Narrativité et scientificité », *Communications*, n°33, 1981, pp. 165- 183

Théories et épistémologie des SIC

BABOU, I. et Joëlle LE MAREC, « Nova Atlantis. Manifeste pour une utopie baconienne en sciences humaines et sociales », *Alliage*, n° 47, 2001, pp.3-10

BOUGNOUX, D. , « Naissance d'une interdiscipline », *Cinémaction*, n° 63, mars 1992, pp. 117-121

BOUGNOUX, D. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication*, Larousse, 1993

BRETON, Ph. , « La naissance des sciences de la communication (à la recherche d'un programme de séparation) », *Quaderni*, n°23, 1994, pp. 67-75

DAVALLON, J. « Le musée est-il vraiment un média ? », *Culture & Musées*, n° 1, 1992, pp. 99-123

DAVALLON, J. , « La médiation : la communication en procès ? », *MEI*, n° 19, 2003, pp. 37-59

DAVALLON, J., « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès, La Revue*, n° 38, 2004, pp. 30-37

DAVALLON, J. et Yves JEANNERET, « La posture épistémologique, un geste pratique », In. *Questionner les pratiques d'information et de communication. Agir professionnel et agir social*, 15^{ème} congrès des sciences de l'information et de la communication, Bordeaux, Université de Bordeaux, 2006, pp. 203-210

DEBRAY, R. , *Introduction à la médiologie*, PUF, 2000

GRANJON, F. , « La critique est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication ? », In GEORGE, E. et Fabien GRANJON (dir.), *Critique, sciences sociales et communication*, Mare & Martin, 2014, pp. 291-355

JEANNERET, Y. , *Penser la trivialité. Volume 1 : la vie des être culturels*, Hermès science publications, 2008

JEANNERET, Y. , *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Éditions Non Standard, 2014

VERON, E. , *La sémiologie sociale : fragments d'une théorie de la discursivité*, PUV, 1987

